

REPUBLIQUE DE GUINEE
TRAVAIL-JUSTICE-SOLIDARITÉ

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE



Annuaire des statistiques de l'environnement 2020

FEVRIER 2021

**MINISTRE DU PLAN
DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**



REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail - Justice- Solidarité

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE



ANNUAIRE DES STATISTIQUES DE L'ENVIRONNEMENT 2020

Réalisé avec l'assistance technique et financière
De la Banque Mondiale



Edition Février 2021

Avant-propos

L'Institut National de la Statistique (INS) met à la disposition des utilisateurs la quatrième édition de l'annuaire des statistiques de l'environnement 2020 pour permettre aux agents économiques, décideurs politiques et citoyens d'intégrer l'environnement dans leur prise de décision et dans leurs comportements.

Les données statistiques de cette cinquième édition : « Annuaire des statistiques de l'environnement 2020 », ont une grande utilité pour :

- la réalisation des évaluations environnementales ;
- l'élaboration des rapports sur l'état de l'environnement ;
- la constitution des recueils des données sur l'environnement ; et
- le suivi-évaluation des indicateurs environnementaux, ainsi que ceux du développement durable.

Les données de cet annuaire se réfèrent à la période allant de 2014 à 2020.

Cette nouvelle édition a été restructurée suivant le cadre prévu pour le développement des statistiques environnementales des Nations Unies (FDES/CDSE2013) comme étant le cadre de référence pour le renforcement des programmes de statistiques de l'environnement dans les pays. Ce cadre a été reconnu par la Commission des Statistiques des Nations Unies lors de sa 44ème session comme étant un outil efficace et performant pour répondre de manière adéquate à la demande croissante d'informations pour les besoins de suivi de la conférence de Rio+20 ainsi que pour la mise en œuvre du programme des objectifs de développement durable de l'agenda du développement post 2015.

Le CDSE 2013 inclut l'ensemble des statistiques fondamentales et les statistiques de base de l'environnement, qui ont été approuvées par la Commission des statistiques des Nations Unies.

Le présent annuaire statistique de l'environnement comporte six(6) composantes :

- **Composante 1** : Conditions et qualité de l'environnement ;
- **Composante 2** : Ressources environnementales et leur utilisation ;
- **Composante 3** : Résidus ;
- **Composante 4** : Phénomènes extrêmes et catastrophes ;
- **Composante 5** : Établissements humains et santé environnementale ; et
- **Composante 6** : Protection, gestion et engagement en matière d'environnement.

Il convient de signaler que dans cet annuaire, le volume d'informations fournies varie d'un domaine à un autre et qu'elles sont parfois incomplètes dans certains sous secteurs de l'environnement. Cela est dû au fait que l'Institut National de la Statistique n'effectue que la synthèse des informations fournies par les secteurs producteurs de données concernés.

C'est le lieu et le moment d'adresser nos vifs remerciements à tous ceux qui de près ou de loin ont apporté leurs concours pour l'élaboration du présent annuaire; nos remerciements s'adressent d'une manière particulière aux Partenaires Techniques et Financiers, notamment la Banque Mondiale pour son appui sans cesse croissant pour la production de cet annuaire.

Pour terminer, l'institut National de la Statistique est disposé de recevoir toutes les observations et suggestions permettant d'améliorer les prochaines éditions.

Le Directeur Général



TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	4
LISTE DES TABLEAUX	7
LISTE DES CARTES	16
LISTE DES ABREVIATIONS	17
DEMARCHE METHODOLOGIQUE	18
COMPOSANTE 1 : CONDITIONS ET QUALITE DE L'ENVIRONNEMENT	21
COMPOSANTE 1 : CONDITIONS ET QUALITE DE L'ENVIRONNEMENT	22
SOUS COMPOSANTE 1.1: CONDITIONS PHYSIQUES	22
COMPOSANTE 1 : CONDITIONS ET QUALITE DE L'ENVIRONNEMENT	37
SOUS COMPOSANTE 1.2: SOLS ET COUVERTURE TERRESTRE	37
COMPOSANTE 1 : CONDITIONS ET QUALITE DE L'ENVIRONNEMENT	39
SOUS COMPOSANTE 1.3: BIODIVERSITE ET ECOSYSTEMES	39
COMPOSANTE 1 : CONDITIONS ET QUALITE DE L'ENVIRONNEMENT	59
SOUS COMPOSANTE 1.4: QUALITE DE L'ENVIRONNEMENT	59
COMPOSANTE 2 : RESSOURCE ENVIONNEMENTALES ET LEUR UTILISATION	68
COMPOSANTE 2 : RESSOURCE ENVIONNEMENTALES ET LEUR UTILISATION	69
SOUS COMPOSANTE 2.1: RESSOURCES MINERALES	69
COMPOSANTE 2.2 : RESSOURCES ENVIRONNEMENTALES ET LEUR UTILISATION	72
SOUS COMPOSANTE 2.2: RESSOURCES ENERGETIQUES	72
COMPOSANTE 2 : RESSOURCES ENVIRONNEMENTALES ET LEUR UTILISATION	76
SOUS COMPOSANTE 2.3: SOLS	76
COMPOSANTE 2 : RESSOURCES -ENVIRONNEMENTALES ET LEUR UTILISATION	82
SOUS COMPOSANTE 2.4: RESSOURCES BIOLOGIQUES	82
SOURCE : BSD PÊCHE	97
COMPOSANTE 2 : RESSOURCES ENVIRONNEMENTALES ET LEUR UTILISATION	135
SOUS COMPOSANTE 2.5: RESSOURCES EN EAU	135
COMPOSANTE 3 : ÉMISSIONS,RESIDUS ET DECHETS	142
COMPOSANTE 3 : ÉMISSIONS,RESIDUS ET DECHETS	143
SOUS COMPOSANTE 3.1: EMISSION DANS L'AIR	143
COMPOSANTE 3 : ÉMISSIONS,RESIDUS ET DECHETS	146
SOUS COMPOSANTE 3.2: PRODUCTION ET GESTION DES EAUX USEES	146
COMPOSANTE 3 : ÉMISSIONS,RESIDUS ET DECHETS	148
SOUS COMPOSANTE 3.3: PRODUCTION ET GESTION DES DECHETS	148
COMPOSANTE 3 : ÉMISSIONS,RESIDUS ET DECHETS	152
SOUS COMPOSANTE 3.4: LIBERATION DES SUBSTANCES CHIMIQUES	152
COMPOSANTE 4 : ÉVÉNEMENTS EXTREMES ET CATASTROPHES	157
COMPOSANTE 4 : ÉVÉNEMENTS EXTREMES ET CATASTROPHES	158
SOUS COMPOSANTE 4.1: ÉVÉNEMENTS NATURELS EXTREMES ET DES CATASTROPHES NATURELLES	158
COMPOSANTE 4 : ÉVÉNEMENTS EXTREMES ET CATASTROPHES	170
SOUS COMPOSANTE 4.2: CATASTROPHES TECHNOLOGIQUE(TRANSPORTS)	170
COMPOSANTE 5 : HABITAT HUMAIN ET HYGIENE DE L'ENVIRONNEMENT	179
COMPOSANTE 5 : ÉTABLISSEMENTS HUMAINS ET SANTE ENVIRONNEMENTALE	180
SOUS COMPOSANTE 5.1: ÉTABLISSEMENTS HUMAINS	180
COMPOSANTE 5 : HABITAT HUMAIN ET HYGIENE DE L'ENVIRONNEMENT	189
SOUS COMPOSANTE 5.2: SANTE ENVIRONNEMENTALE	189
COMPOSANTE 6: PROTECTION ET GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET ENGAGEMENT EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT	193
COMPOSANTE 6 : PROTECTION ET GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET ENGAGEMENT EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT	194
SOUS COMPOSANTE 6.1: DÉPENSES DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE GESTION DES RESSOURCES	194
COMPOSANTE 6 : PROTECTION ET GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET ENGAGEMENT EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT	197
SOUS COMPOSANTE 6.2: GOUVERNANCE ET RÉGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE	197
COMPOSANTE 6 : PROTECTION ET GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET ENGAGEMENT EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT	206
SOUS COMPOSANTE 6.3: PRÉPARATION DE L'ÉVÉNEMENT EXTRÊME ET LA GESTION DES CATASTROPHES	206
COMPOSANTE 6 : PROTECTION ET GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET ENGAGEMENT EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT	212
SOUS COMPOSANTE 6.4: INFORMATION ET SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT	212
ANNEXE . 218	

Liste des tableaux

Tableau 1. 1: Evolution annuelle des temperatures moyennes maximales (°c)	23
Tableau 1. 2: Evolution annuelle des temperatures moyennes minimales (°c)	23
Tableau 1. 3: Evolution annuelle des temperatures des mois les plus chauds et les moins chauds.....	23
Tableau 1. 4: Evolution annuelle de la hauteur de pluie par station en mm	24
Tableau 1. 5: Evolution annuelle du nombre de jours de pluie par station	24
Tableau 1. 6: Evolution annuelle de l'humidite relative maximale dans les principales stations (en %).....	24
Tableau 1. 7: Evolution annuelle de l'humidite relative minimale dans les principales stations (en %)	24
Tableau 1. 8: Evolution annuelle de l'humidite relative moyenne dans les principales stations (en %)	25
Tableau 1. 9: Evolution annuelle de la vitesse moyenne du vent dans les principales stations (en m/s).....	25
Tableau 1. 10: Vitesse du vent dominant dans les principales stations (en m/s)	25
Tableau 1. 11: Evolution de l'évaporation Moyenne dans les principales stations en (mm)	25
Tableau 1. 12: Informations sur le réseau hydrographique de la guinée	26
Tableau 1. 13: Situation des bassins transfrontiers en guinee en 2019.....	26
Tableau 1. 14: Répartition des bassins internationaux de la guinée et état de dégradation 2017-2018.....	27
Tableau 1. 15: Principales données sur les bassins fluviaux de guinée en 2018	27
Tableau 1. 16: Evolution des debits moyens de quelques fleuves majeurs (m3/s) (2009 à 2014)	28
Tableau 1. 17: Evolution des debits moyens de quelques fleuves majeurs (m3/s) (2015 à 2019) Suite	28
Tableau 1. 18: Evolution du nombre de sites de retenue d'eau par type	28
Tableau 1. 19: Nombre de sources de prelevement d'eau exploitees par la seg pour la production d'eau potable ...	29
Tableau 1. 20: Longueur des frontières terrestres partagées avec les pays limitrophes	30
Tableau 1. 21: Evolution de la densité de la population des préfectures (nombre d'habitants par km ²)	30
Tableau 1. 22: Nombre de prefectures, sous-prefectures, communes, districts, quartiers et secteurs par region en 2018	31
Tableau 1. 23: Principales caractéristiques géomorphologiques des principaux îles	31
Tableau 1. 24: Altitude des principaux sommets et massifs par région naturelle	32
Tableau 1. 25: Espace côtier de la guinée	32
Tableau 1. 26: Eaux côtières (y incluses les zones de récifs coralliens et mangroves)	32
Tableau 1. 27: Information sur le littoral marin	32
Tableau 1. 28: Principales classes de sol en guinee (1996).....	33
Tableau 1. 29: Superficies des differentes associations de sols	33
Tableau 1. 30: Caractéristiques des sols Region de Boké : ONGS (Office National des Géo-services).....	34
Tableau 1. 31: Caractéristiques des sols Region de Conakry : ONGS (Office National des Géo-services).....	34
Tableau 1. 32: Caractéristiques des sols Region de Faranah : ONGS (Office National des Géo-services).....	35
Tableau 1. 33: Caractéristiques des sols Region de Kankan : ONGS (Office National des Géo-services)	35
Tableau 1. 34: Caractéristiques des sols Region de Kindia : ONGS (Office National des Géo-services).....	35
Tableau 1. 35: Caractéristiques des sols Region de Labé : ONGS (Office National des Géo-services)	36
Tableau 1. 36: Caractéristiques des sols Region de N'zérékore:ONGS (Office National des Géo-services)	36
Tableau 1. 37: Superficie des unités d'occupation des terres par categorie en 2000	38
Tableau 1. 38: Population des espèces animales et végétales menacées	40
Tableau 1. 39: Nombre d'espèces animales et végétales existantes sur le territoire national par type (1997)	40
Tableau 1. 40: Liste de quelques especes et de plantes menacees d'extinction(1997)	41
Tableau 1. 41: Especes d'amphibiens et de reptiles menacees (2006)	41
Tableau 1. 42: Espèces d'oiseaux menacées(2006)	42
Tableau 1. 43: Especes de mammiferes menacees (2006)	43
Tableau 1. 44: Descriptif de l'écosysteme cotiers, marins et insulaires	44
Tableau 1. 45: Ecosystemes cotiers, marins et insulaires.....	44
Tableau 1. 46: Zones humides d'importances internationales 2014	44
Tableau 1. 47: Aires protegees des ecosystemes des eaux douces	44
Tableau 1. 48: sites divers a evaluer	45

Tableau 1. 49: Aires protegees des ecosystemes terrestres 2014	45
Tableau 1. 50: Zone humide/site ramsar en 2014 par region	46
Tableau 1. 51: Parc national (categorie ii uicn) : aires protegees gerees principalement dans le but de proteger les ecosystemes et a des fins recreatives	46
Tableau 1. 52: Monuments naturels (categorie iii uicn) : aires protegees gerees principalement dans le but de preserver les ecosystemes des elements naturels specifiques (2014)	47
Tableau 1. 53: Aires de gestion des habitats ou des especes (categorie iv, uicn) : aires protegees gerees principalement a des fins de conservation, avec intervention au niveau de la gestion (2014)	47
Tableau 1. 54: Paysages terrestres ou marins proteges (categorie v ; uicn) : aires protegees gerees principalement dans le but d'assurer la conservation de paysages terrestres ou marins et a des fins recreatives (2014)	48
Tableau 1. 55: Aires protegees de ressources naturelles gerees (categorie vi, uicn) : aires protegees gerees principalement a des fins d'utilisation durable des ecosystemes naturels (2014)	48
Tableau 1. 56: Biospheres des monts nimba	49
Tableau 1. 57: Formations forestieres naturelles rencontrees en guinee(1988)	50
Tableau 1. 58: Superficie forestiere (1000 hectares).....	50
Tableau 1. 59: Forêts classées de l'état	51
Tableau 1. 60: Forêts classées de l'état (suite 1).....	52
Tableau 1. 61: Forêts classées de l'état (suite 2).....	53
Tableau 1. 62: Forêts classées de l'état (suite 3).....	54
Tableau 1. 63: Forêts classées des communautés 2013	55
Tableau 1. 64: Forêts classées des communautés 2013 (suite 1)	56
Tableau 1. 65: Forêts classées des communautés 2013 (suite 2 et fin)	57
Tableau 1. 66: Nombre et superficie des forêts classées de l'état ayant bénéficié d'un plan d'aménagement	58
Tableau 1. 67: Exportations des produits forestiers en volume et en valeur	58
Tableau 1. 68: Sources de la pollution de l'air en guinee (2010)	60
Tableau 1. 69: Concentrations atmosphériques globales des gaz à effet de serre 2016	61
Tableau 1. 70: Récapitulatif des émissions totales par secteur et par gaz (année 2000)	61
Tableau 1. 71: Récapitulatif des émissions globales de ges par secteurs d'activites	61
Tableau 1. 72: Synthèse des émissions 2016	61
Tableau 1. 73: Qualite de l'eau fournie par la seg (%).....	62
Tableau 1. 74: Valeurs minimales constatees a la sortie des stations eau traitee en 2016	62
Tableau 1. 75: Valeurs maximales constatees a la sortie des stations eau traitee en 2016	62
Tableau 1. 76: Valeurs minimales constatees a la sortie des stations eau traitee en 2017.....	63
Tableau 1. 77: Valeurs maximales constatees a la sortie des stations eau traitee en 2017.....	63
Tableau 1. 78: Valeurs minimales constatees a la sortie des stations eau traitee en 2018.....	63
Tableau 1. 79: Valeurs maximales constatées à la sortie des stations eau traitée en 2018	64
Tableau 1. 80: Valeurs minimales constatées à la sortie des stations d'eau traitée en 2019.....	64
Tableau 1. 81: Valeurs maximales constatées à la sortie des stations d'eau traitée en 2019	64
Tableau 1. 82: Valeurs minimales constatées à la sortie des stations d'eau traitée en 2020.....	65
Tableau 1. 83: Valeurs maximales constatées à la sortie des stations d'eau traitée en 2020	65
Tableau 1. 84: Qualité de l'eau marine	66
Tableau 1. 85: Principaux problemes lies à la qualite de l'eau marine 2010	67
Tableau 2. 1: Ressources minières rencontrées en guinee (2010).....	70
Tableau 2. 2: Reserves et ressources totales estimees en principaux mineraux utiles à l'état (2008)	70
Tableau 2. 3: Production miniere et des carrieres	71
Tableau 2. 4: Exportation fab en volume des produits miniers.....	71
Tableau 2. 5: Exportation fab en valeur des produits miniers (en millions usd)	71

Tableau 2. 6: Importation des hydrocarbures (en milliers tonnes) à partir du port autonome de Conakry.....	73
Tableau 2. 7: Importation des produits petroliers (essence, gazoil, fiouls lourd, lubrifiants, etc)	73
Tableau 2. 8: Livraison d'hydrocarbures par produit (en volume a 15°C) en milliers de litre	73
Tableau 2. 9: Evolution de la production d'électricite (gwh).....	74
Tableau 2. 10: Evolution de la production de gaz (milliers m3).....	74
Tableau 2. 11: Quantité de bois de chauffe et charbons de bois produite entrée à conakry.....	74
Tableau 2. 12: Evolution de la longueur du réseau électrique haute tension (km).....	74
Tableau 2. 13: Evolution de la vente d'énergie par catégorie adminstrative (milliards gnf).....	74
Tableau 2. 14: Evolution de la vente d'énergie par zone (milliards gnf).....	74
Tableau 2. 15: Evolution de la vente d'énergie par niveau de tension (milliards gnf)	75
Tableau 2. 16: Evolution de la puissance installée en mw	75
Tableau 2. 17: Evolution de la puissance disponible en mw	75
Tableau 2. 18: Part de l'énergie renouvelables	75
Tableau 2. 19: Evolution de la consommation finale d'énergie par secteur (ktep).....	75
Tableau 2. 20: Evolution de la consommation finale par source d'énergie (en ktep)	75
Tableau 2. 21: Evolution du pourcentage d'occupation des sols.....	77
Tableau 2. 22: Autres aspects d'utilisation des terres.....	77
Tableau 2. 23 : Evolution des superficies cultivées des principales cultures vivrières (ha)	77
Tableau 2. 24: Situation des bas-fonds aménagés	78
Tableau 2. 25: Situation des bas-fonds aménagés (suite et fin)	79
Tableau 2. 26: Superficies aménagées des plaines et des bas fonds pour l'irrigation en ha	79
Tableau 2. 27: Repartition du territoire national en fonction des principaux domaines forestiers par région naturelle (1997).....	80
Tableau 2. 28: Situation des forêts	80
Tableau 2. 29: Superficie des forêts reboisées (en ha).....	80
Tableau 2. 30: Superficie des forêts plantées et superficie totale des forêts	80
Tableau 2. 31: Enrichissement/reboisement des forêts dotées de plans d'aménagement participatif au cours de l'année 2019	81
Tableau 2. 32: Essences forestières à bois rouge exploitées.....	83
Tableau 2. 33: Essences forestières à bois blanc exploitées	83
Tableau 2. 34: Production forestière en grume et sciage (en m ³)	84
Tableau 2. 35: Nombre de plants mis en terre et superficie lors des programmes de reboisement	84
Tableau 2. 36: Nombre de plants produits dans les pépinières en 2019	85
Tableau 2. 37 : Evolution du volume des produits énergétiques primaires exploités.....	85
Tableau 2. 38: Volume des exportations des produits ligneux par catégorie en 2018.....	86
Tableau 2. 39: Volume des exportations des produits ligneux par catégorie en 2018 (suite).....	87
Tableau 2. 40: Volume des exportations des produits ligneux par catégorie en 2018 (suite).....	88
Tableau 2. 41: Volume des exportations des produits ligneux par catégorie 2018 (suite).....	89
Tableau 2. 42: Volume des exportations des produits ligneux par catégorie 2018 (suite).....	89
Tableau 2. 43: Volumes des exportations des produits ligneux par catégorie et par pays de destination en 2018 ...	91
Tableau 2. 44: Volumes des exportations des produits ligneux par catégorie et par pays de destination en 2018 (suite).....	92
Tableau 2. 45: Volumes des exportations des produits ligneux par catégorie et par pays de destination en 2018 (suite et fin).....	93
Tableau 2. 46: Exportations des produits forestiers en volume et en valeur	93
Tableau 2. 47: Evolution de l'importation des produits d'origine végétale en millier Tonne.....	93
Tableau 2. 48: Evolution de la production de pêche de capture de la pêche maritime (artisanal et industriel) selon les espèces.....	94

Tableau 2. 49: Evolution de la capture des produits de pêche maritime artisanale captures (en tonnes)	95
Tableau 2. 50: Evolution de la production (des captures) par type de pêche (tonnes)	96
Tableau 2. 51 : Captures des poissons par préfecture en pêche artisanale maritime (tonnes)	96
Tableau 2. 52: Evolution de capture de poisson en peche continentale (tonnes)	96
Tableau 2. 53: Evolution des exportations des produits de peches en valeur et en volume.....	96
Tableau 2. 54: Evolution des importations des poissons et produit de pehes maritime en millier de tonne.....	96
Tableau 2. 55 : Indice d'abondance des différentes ressources demersales maritime (kg/30 minutes)	96
Tableau 2. 56 : Evolution de la biomasse en tonne par groupe d'espèce de la peche maritime	97
Tableau 2. 57 : Evolution du potentiel exploitable en tonne par groupe d'espèce de la peche maritime	97
Tableau 2. 58 : Evolution du potentiel exploitable programmé par groupe d'espèce de la peche maritime	97
Tableau 2. 59: Evolution des superficies cultivees des principales cultures vivrieres (en ha)	98
Tableau 2. 60 : Evolution des superficies cultivées du riz par région administrative (ha)	98
Tableau 2. 61 : Evolution des superficies cultivées du maïs par région administrative (ha)	98
Tableau 2. 62: Evolution des superficies cultivées du fonio par région administrative (ha)	98
Tableau 2. 63: Evolution des superficies cultivées du arachide par région administrative (ha)	99
Tableau 2. 64: Evolution des superficies cultivées du manioc par région administrative (ha)	99
Tableau 2. 65: Evolution de la production des principales cultures vivrieres (en tonnes)	99
Tableau 2. 66: Evolution de la production cerealiere par region administrative (en tonnes)	99
Tableau 2. 67: Evolution de la production du riz par region administrative (en tonnes)	100
Tableau 2. 68: Evolution de la production de maïs (en tonnes)	100
Tableau 2. 69: Evolution de la production de fonio (en tonnes)	100
Tableau 2. 70: Evolution de la production de manioc (en tonnes)	100
Tableau 2. 71: Evolution de la production d'arachide (en tonnes)	101
Tableau 2. 72: Evolution de la production d'igname (en tonnes)	101
Tableau 2. 73: Evolution de la production de pomme de terre (en tonnes)	101
Tableau 2. 74 : Quantité d'engrais distribues par l'Etat en tonnes.....	101
Tableau 2. 75: Produits et equipements phytosanitaires distribues par l'etat	101
Tableau 2. 76: Evolution des exportations des produits agricoles en volume et en valeurs fab	101
Tableau 2. 77: Evolution de l'exportation en volume de quelques produits agricoles (tonnes)	101
Tableau 2. 78: Evolution de l'exportation de quelques produits agricoles au port autonome de conakry (tonnes) .	102
Tableau 2. 79: Evolution des importations de riz en volume et en valeurs fab	102
Tableau 2. 80: Evolution du cheptel bovins par region (en milliers).....	103
Tableau 2. 81: Evolution du cheptel ovins par region (en milliers).....	103
Tableau 2. 82: Evolution du cheptel caprins par region (en milliers).....	103
Tableau 2. 83: Evolution du cheptel porcins par region (nombre)	103
Tableau 2.84: Evolution des abattages contrôlés des bovins par région administrative (nombres de têtes)	104
Tableau 2. 85: Evolution des abattages contrôlés des ovins par région administrative (nombres de têtes).....	104
Tableau 2. 86: Evolution des abattages contrôlés des caprins par région administrative (nombres de têtes).....	104
Tableau 2. 87: Evolution des abattages contrôlés des porcins par région administrative (nombres de têtes)	105
Tableau 2. 88: Evolution du transfert transfrontalier du betail (importations et exportations)	105
Tableau 2. 89: Evolution du nombre de permis de chasse delivres par region administrative	106
Tableau 2. 90: Evolution du nombre de zones de chasse identifiees par region administrative.....	106
Tableau 2. 91: Nombre d'armes recensees par categorie par region naturelle en 2016.....	106
Tableau 2. 92: Evolution du nombre de fauves abattus.....	106
Tableau 2. 93: Evolution du nombre de fauves abattus (suite)	106
Tableau 2. 94: Evolution du nombre d'animaux tues par les fauves	107
Tableau 2. 95: Evolution du nombre d'animaux tues par les fauves (suite)	107
Tableau 2. 96: Production des produits forestiers non ligneux par region	108

Tableau 2. 121: Exportation du nombre des especes de la convention internationale des especes de faune et de flore sauvages menacees d'instinction (cites) exportees en 2018 (suite)	133
Tableau 2. 122: Exportation du nombre des especes de la convention internationale des especes de faune et de flore sauvages menacees d'instinction (cites) exportees en 2018 (suite et fin)	134
Tableau 2. 123: Ressources en eau	136
Tableau 2. 124: Capacite de production par sites et par ville a la seg (m ³).....	136
Tableau 2. 125: Capacite de retenu d'eau des barrages hydroelectrique en guinee unite en m ³	137
Tableau 2. 126: Evolution de la production de l'eau brute de la seg par type de sources (milliers m ³)	138
Tableau 2. 127: Evolution du volume d'eau traitée produit par ville par la seg par préfecture en milliers de m ³	138
Tableau 2. 128: Nombre de points d'eau modernes (forages) réalisés par snape par région administrative.....	139
Tableau 2. 129: Nombre de bornes fontaines par centre et par direction regionale de la SEG.....	139
Tableau 2. 130: Longueur du reseau par ville a la société des eaux de guinée (seg) par préfecture (km).....	140
Tableau 2. 131: Evolution de la consommation d'eau potable de la seg par usage (milliers m ³)	140
Tableau 2. 132: Facturation d'eau par préfectures à la société des eaux de guinée (seg) (milliers de m3).....	141
Tableau 2. 133: Projection des besoins en eau en 2025.....	141
Tableau 3. 1: Concentrations atmospheriques globales des gaz a effet de serre 2016.....	144
Tableau 3. 2: Synthèse des émissions des gaz a effet de serre 2016	144
Tableau 3. 3: Emissions de ges - emissions totales kg (co2, ch4, n2o, nox, co, covnm, so2)	144
Tableau 3. 4: Projection des emissions des ges directs (ggeq co2) de 2000 a 2020	144
Tableau 3. 5: Emission de methane selon l'espece animale en 2006	144
Tableau 3. 6: Emissions de co2 par activites economique et par combustible 2006.....	145
Tableau 3. 7: Taux de sequestration de carbone de differentes pratiques.....	145
Tableau 3. 8: Stocks de carbone et leur valeur dans les ecosystemes guineens 2014	145
Tableau 3. 9: Quantite des eaux usees de la capitale conakry	147
Tableau 3. 10: Reseau eaux usees de kaloum (capitale)	147
Tableau 3. 11: Quantite des eaux usees epurees par commune de conakry (en%)	147
Tableau 3. 12: Volume mensuel de dechets transfères au cours de l'annee 2016 (tonnes).....	149
Tableau 3. 13: Evolution d'enlevement et de transfert mensuel des dechets a la decharge de la miniere (conakry).....	149
Tableau 3. 14: Repartition (en %) des menages selon le mode d'evacuation des ordures menageres par ramassage prive	150
Tableau 3. 15: Evolution de l'effectif de la population totale selon le mode d'evacuation des ordures menageres	150
Tableau 3. 16: Evolution de l'effectif de la population totale urbaine selon le mode d'evacuation des ordures menageres.....	150
Tableau 3. 17: Evolution de l'effectif de la population totale rural selon le mode d'evacuation des ordures menageres.....	151
Tableau 3. 18: Exportation de ferraille, dechets	151
Tableau 3. 19: Quantite d'engrais distribues par l'etat en tonnes	153
Tableau 3. 20: Produits et equipements phytosanitaires distribues par l'etat	153
Tableau 3. 21: Evolution de l'importation totale des produits chimique	153
Tableau 3. 22: Evolution de l'importation des intrants agricoles par l'état (en tonnes)	153
Tableau 3. 23: Evolution des importations des produits chimiques en volume (poids net) en milliers de kg	154
Tableau 3. 24: Evolution des importations des produits chimiques en volume (poids net) en milliers de kg suite ..	155
Tableau 3. 25: Evolution des importations des produits chimiques en valeur (millions gnf).....	155
Tableau 3. 26: Evolution des importations des produits chimiques en valeur (millions gnf) suite	156
Tableau 4. 1: Description du phenomene extreme et catastrophe et nombre de cas	159
Tableau 4. 2: Emplacement des inondations en 2011	159

Tableau 4. 3: Emplacement des inondations en 2012	159
Tableau 4. 4: Emplacement des inondations en 2013	160
Tableau 4. 5: Emplacement des inondations en 2014	160
Tableau 4. 6: Emplacement des inondations en 2015	160
Tableau 4. 7: Emplacement des inondations en 2017 et 2018	160
Tableau 4. 8: Emplacement des inondations en 2019	161
Tableau 4. 9: Emplacement des vents violents en 2012	161
Tableau 4. 10: Emplacement des vents violents en 2013	161
Tableau 4. 11: Emplacement des vents violents en 2014	161
Tableau 4. 12: Emplacement des vents violents en 2015	161
Tableau 4. 13: Emplacement des vents violents en 2019	162
Tableau 4. 14: Emplacement des incendies en 2012	162
Tableau 4. 15: Emplacement des incendies en 2013	162
Tableau 4. 16: Emplacement des incendies en 2014	162
Tableau 4. 17: Emplacement des incendies en 2015	163
Tableau 4. 18: Emplacement des incendies en 2016	163
Tableau 4. 19: Emplacement des incendies en 2017 et 2018	163
Tableau 4. 20: Emplacement des incendies en 2019	163
Tableau 4. 21: Seismes historiques et recents en guinee	164
Tableau 4. 22: Seismes historiques et recents en guinee (suite)	165
Tableau 4. 23: Personnes touchees par des inondations regionales	166
Tableau 4. 24: Impact des inondations selon la nature des evenements	166
Tableau 4. 25: Impact des inondations selon la nature des evenements (Suite)	166
Tableau 4. 26: Personnes touchees par des incendies	167
Tableau 4. 27: Impact des incendies	167
Tableau 4. 28: Impact des incendies (suite)	167
Tableau 4. 29: Personnes touchees par des vents violents	167
Tableau 4. 30: Impact des troubles sociaux	168
Tableau 4. 31: Impact des troubles sociaux (suite)	168
Tableau 4. 32: Personnes touchees par des vents violents 2017	168
Tableau 4. 33: Personnes touchées par des vents violents 2018	169
Tableau 4. 34: Personnes touchées par des vents violents 2019	169
Tableau 4. 35: Occurrence des catastrophe technologique	171
Tableau 4. 36: Evolution de la situation des accidents de circulation routière	171
Tableau 4. 37: Evolution du nombre de cas d'accidents mortels de la circulation routière par région administrative	171
Tableau 4. 38: Nombre de cas d'accidents avec personnes blessés grave de la circulation routière par région administrative	172
Tableau 4. 39: Nombre de cas d'accidents avec blessés légers de la circulation routière par région administrative	172
Tableau 4. 40: Evolution du nombre d'accidents de la circulation routière déclarés au niveau des sûretés régionales	172
Tableau 4. 41: Evolution du nombre d'accidents mortels survenus en mer	172
Tableau 4. 42: Evolution du nombre de personnes impliquees dans les accidents de la circulation routière déclarés au niveau des sûretés régionales par region et sexe	173
Tableau 4. 43: Evolution du nombre de personnes tuees dans les accidents de la circulation routière déclarés au niveau des sûretés régionales par region et sexe	174
Tableau 4. 44: Evolution du nombre de personnes blessees graves dans les accidents de la circulation routière déclarés au niveau des sûretés régionales par region et sexe	175

Tableau 4. 45: Evolution du nombre de personnes blessées légères dans les accidents de la circulation routière déclarés au niveau des sûretés régionales par région et sexe	176
Tableau 4. 46: Nombre de cas d'accidents avec dégât matériels importants de la circulation routière par région administrative	177
Tableau 4. 47: Nombre de cas d'accidents avec dégâts matériels légers par région administrative	177
Tableau 4. 48: Nombre de véhicules fortement endommagés dans la circulation routière par région administrative	177
Tableau 4. 49: Nombre de véhicules légèrement endommagés dans la circulation routière par région administrative	177
Tableau 4. 50: Nombre de motos fortement endommagés dans la circulation routière par région administrative .	178
Tableau 4. 51: Nombre de motos légèrement endommagés dans la circulation routière par région administrative	178
Tableau 5. 1: Repartition de la population vivant dans des zones urbaines region administrative	181
Tableau 5. 2: Repartition de la population vivant dans des zones rurales region administrative	181
Tableau 5. 3: Repartition de la population vivant dans des zones côtières maritime par prefecture et selon le milieu de résidence	181
Tableau 5. 4: Synthèse de quelques indicateurs d'accès aux services de base sélectionnés	182
Tableau 5. 5: Population vivant dans des établissements informels par milieu de résidence	182
Tableau 5. 6: Population utilisant des installations d'assainissement améliorées par milieu de résidence	182
Tableau 5. 7: Population desservie par la collecte des déchets municipaux par milieu de résidence	182
Tableau 5. 8: Population raccordée à un système de traitement des eaux usées par milieu de résidence	182
Tableau 5. 9: Proportions de la population raccordée à l'eau potable	183
Tableau 5. 10: Tarif de la consommation d'eau de la SEG (gnf/m3)	183
Tableau 5. 11: Nombre d'abonnés (ménage) à l'EDG (clients)	183
Tableau 5. 12: Evolution du prix moyen TTC d'électricité en GNF/MWh)	183
Tableau 5. 13: Indicateurs relatifs aux conditions de logement	184
Tableau 5. 14: Population vivant dans des établissements informels	184
Tableau 5. 15: Evolution de la population exposée à la pollution atmosphérique (nombre)	185
Tableau 5. 16: Population exposée à la pollution sonore dans les principales villes	186
Tableau 5. 17: Situation des espaces verts dans la ville de Conakry	187
Tableau 5. 18: Estimation de parcs de véhicules au 31 décembre	187
Tableau 5. 19: Statistiques des nouvelles immatriculations des véhicules en circulation dans la ville de Conakry (en nombre)	187
Tableau 5. 20: Parc des véhicules à moteur selon les sources d'énergie dans la ville de Conakry	188
Tableau 5. 21: Statistiques sur le réseau routier (en km)	188
Tableau 5. 22: Evolution des cas de maladies liées à la qualité de l'air	190
Tableau 5. 23: Evolution du taux d'incidence des maladies liées à la qualité de l'air (pour 1000)	190
Tableau 5. 24: Evolution le nombre de décès de maladies liées à la qualité de l'air	190
Tableau 5. 25: Nombre de cas des maladies liées à l'eau	191
Tableau 5. 26: Evolution du taux d'incidence des maladies liées à l'eau (pour 1000)	191
Tableau 5. 27: Evolution du nombre de décès de maladie liées à l'eau	191
Tableau 5. 28: Evolution des cas de maladies à transmission vectorielle	192
Tableau 5. 29: Evolution du taux d'incidence de maladies à transmission vectorielle	192
Tableau 5. 30: Evolution du nombre décès de maladies à transmission vectorielle	192
Tableau 6.1: Evolution des ressources financières allouées aux projets et programmes du domaine forestier (en millions de gnf)	195
Tableau 6.2: Repartition de la dépense nationale de protection de l'environnement selon l'institution	196

Tableau 6. 3: Repartition de la depense nationale de protection de l'environnement selon le type de financement	196
Tableau 6. 4: Repartition des depense courantes de proctetion en million gnf	196
Tableau 6. 5: Production de service environnementaux	196
Tableau 6. 6: Situation institutionnelle et organisationnelle du secteur de l'environnement.....	198
Tableau 6.7: Montants des dotations budgétaires des dépenses du budget prévisionnel du ministere de l'environnement, des eaux et forêts(en milliard de GNF)	200
Tableau 6.8: Liste des services de l'environnement dans d'autres autorites et annee d'etablissement	201
Tableau 6. 9: Liste d'autres services producteurs de donnees environnementales.....	202
Tableau 6. 10: Repartition des structures centrales et deconcentrees de gestion des ressources forestieres ...	203
Tableau 6. 11: Principaux accords multilateraux (conventions et protocoles) ratifies par la guinee	204
Tableau 6.12: Quelques accords reginaux ratifies par la guinee	205
Tableau 6. 13: Quelques accords sous reginaux ratifies par la guinee	205
Tableau 6. 14: Textes nationaux relatifs a l'environnement ratifies par la guinee	205
Tableau 6. 15: Quelques structures de gestion des catastrophes en guinee	207
Tableau 6. 16: Situation des structures de gestion des catastrophes en guinee.....	207
Tableau 6. 17: Situation des structures de gestion des catastrophes en guinee (suite).....	208
Tableau 6. 18: Situation des structures de gestion des catastrophes en guinee (suite).....	209
Tableau 6. 19: Situation des structures de gestion des catastrophes en guinee (suite).....	210
Tableau 6. 20: Gestion des catastrophes et des urgences environnementales	211
Tableau 6. 21: Information sur l'environnement accessible au public	213
Tableau 6. 22: Publications relatives aux informations environnementales »	213
Tableau 6. 23: Evolution du nombre d'entreprises nouvellement creees par secteur de l'environnement.....	214
Tableau 6. 24: Politiques nationales sur l'environnement	215
Tableau 6. 25: Projets et programmes sous tutelle du domaine forestier au titre de l'annee 2018-2019.....	215
Tableau 6. 26: Projets et programmes sous tutelle du domaine forestier au titre de l'annee 2018-2019 (suite).....	216
Tableau 6. 27: Programmes nationaux sur l'environnement	216
Tableau 6. 28: Plans d'actions nationaux sur l'environnement.....	217
Tableau 6. 29: Principaux defis pour l'environnement	217
Tableau 6. 30: Politiques mises en œuvre pour l'environnement	217
Tableau 6. 31: Politiques a mettre en œuvre pour l'environnement	217

Liste des cartes

Carte 1.1: Principaux cours d'eau de la guinee	219
Carte 1.2: Reseau hydrographique et des bassins versants de la guinee	219
Carte 1.3: Grands bassins versants de la republique de guinee	220
Carte 1.4: Regions naturelles de guinee	220
Carte 1.5:Regions administratives de guinee.....	221
Carte 1.6:Prefectures de guinee	221
Carte 1.7 : Reconnaissance pedologique des sols de guinee	222
Carte 1.8: Carte d'occupation des terres en 2002.....	223
Carte 2.1.: Carte des sites miniers de la guinee	223
Carte 2.2.: Pontentiel minier guinéen actuel	224

Liste des abreviations

BCRG	Banque Centrale de la République de Guinée
CEGENS	Centre de Gestion Environnementale des Monts Nimba et Simandou
CERESCOR	Centre de Recherche Scientifique Océanographique de Rogbanè
CITES	Convention sur le Commerce International des Espèces de Faune et de Flore Sauvages Menacées d'extinction
COSIE	Centre d'observation de surveillance et d'informations environnementales
DSBP	Direction des Statistiques et de la Balance des Paiements
EP	Etangs en production (Etangs Barrages, Etangs de Dérivation et Etangs de Service)
DNPC	Direction Nationale de la Pêche Continentale
MATD	Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation
MEEF	Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts
MIPMEPSP	Ministère de l'Industrie, des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion du Secteur Privé
MPAEM	Ministère des pêches, de l'aquaculture et Economie Maritime
MW	Méga wattheure
PAN-LCD	Plan d'Action National de Lutte Contre la Désertification
PDU3	Projet de Développement Urbain 3ème
PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petite et moyenne entreprise
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PGF	Piscicole Guinée Forestière
PRG	Pouvoir de réchauffement global
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitation
SAG	Société Aurifère de Guinée
SNAPE	Service National d'Aménagement des points d'eaux
SO2	Dioxyde de Soufre
SOGEAC	Société de gestion et d'exploitation de l'aéroport de Conakry
SPS	Service Planification et Statistique
SPTD	Service Public de Transfert des Déchets
SSIS	Section Statistiques et Information Sanitaire
Tep	Tonnes d'équivalent pétrole
TTC	Toutes taxes comprises
TMN	Taux de mortalité néonatal
UNRISD	Institut de recherche des Nations unies pour le développement social
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature

DEMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

1- Contexte de l'annuaire 2020

Aujourd'hui, la problématique de l'environnement en Guinée ne se pose plus au niveau d'une ville ou d'une région naturelle mais elle a atteint plutôt une dimension nationale et nécessite des réponses pratiques et appropriées.

Avec l'avènement des sociétés industrielles et minières dont le nombre ne font que croître et l'urbanisation incontrôlée et poussée de nos villes suite à l'accroissement de la population, la dégradation de l'environnement et des écosystèmes se fait de plus en plus sentir.

En effet, l'exploitation anarchique et sans mesure d'accompagnement des ressources du sol et du sous-sol en Guinée contribue énormément à la dégradation de la faune et de la flore.

Il va de soi que la préservation de l'environnement passe par la protection du cadre de vie, la prévention des risques et la gestion efficace de l'environnement. Cette préservation de l'environnement nécessite une volonté politique des décideurs à tous les niveaux mais aussi une réponse citoyenne afin de pérenniser la faune et la flore guinéenne dans le but d'assurer un cadre de vie sain à la population guinéenne.

A cet égard, l'information statistique environnementale représente un enjeu de taille.

Le système national d'information statistique est ainsi appelé à contribuer efficacement et rapidement à la préservation d'un environnement sain et durable et ce, par la production de données fiables, documentées, régulières, comparables et respectant les priorités nationales et les recommandations internationales.

C'est ainsi que l'élaboration et la mise en circulation de cet annuaire sur les statistiques de l'environnement par l'INS contribuera à renseigner les interactions des secteurs d'activités au plan national, à réveiller les consciences pour une prise en compte de cette dimension environnementale dans le quotidien de tous les acteurs du développement en général et plus spécifiquement de ceux de l'administration décisionnelle.

2- Méthodologie

La présente note méthodologique présente les principales étapes du processus d'élaboration de l'annuaire des statistiques de l'environnement 2018 et les difficultés rencontrées.

L'élaboration de l'annuaire des statistiques de l'environnement 2020 est basée sur une démarche participative qui a requis l'implication de l'Institut National de la Statistique et les représentants des structures productrices des données statistiques du Ministère de l'environnement, des eaux et forêts et d'autres départements partenaires.

De ce fait une succession d'étapes ont été franchies. Entre autres :

- Canevas d'élaboration de l'annuaire statistique ;
- Collecte des données nécessaires à l'élaboration de l'annuaire statistique 2020 ;
- Traitement et analyse des données collectées ;
- Validation du projet d'annuaire statistique 2020 ;
- Lancement et diffusion de l'annuaire statistique 2020

2.1. Canevas d'élaboration de l'annuaire

Le canevas adopté s'inspire de la structure du cadre de développement des statistiques environnementales des Nations Unies (FDES/CDES_2013) afin d'améliorer le système d'information statistique sur l'environnement.

La sélection des tableaux a respecté les critères suivants :

- Présentation des statistiques de base (données brutes);
- Présentation de données mises à jour ;
- Présentation sous forme de tableaux de séries de données amenées à varier dans le temps ;
- Exclusion de toutes listes déclaratives (liste des normes, liste des textes de loi, liste des conventions, etc.).

2.2. Collecte des données

La collecte des données a été faite en deux étapes à savoir : une pré-collecte et une collecte complémentaire sur le terrain.

La pré-collecte a consisté en une recherche documentaire. Cette recherche documentaire a permis de réunir les informations de l'ensemble des départements ministériels, des Directions nationales et autres services concernés, procéder à leur analyse afin de pouvoir en tirer le meilleur parti pour alimenter l'annuaire des statistiques de l'environnement 2020.

La collecte complémentaire a consisté en des collectes auprès des structures à travers les fiches de collecte élaborées et structurées selon les domaines d'intérêt et comprennent les questions essentielles s'adressant aux services et départements concernés, et aux ONG par les agents de l'Institut national de la statistique (INS).

2.3. Traitement des données

L'équipe technique a procédé au traitement des données et à la rédaction de la version provisoire de l'annuaire qui a été validée au cours d'un atelier virtuel qui a regroupé l'ensemble des acteurs.

2.4. Validation du projet d'annuaire statistique

La validation du projet d'annuaire a fait l'objet d'un processus participatif. En effet, dans le souci de disposer d'un annuaire statistique de qualité contenant des données fiables, complètes et consensuelles, le draft de l'annuaire statistique a été envoyé aux différentes structures productrices de données devant prendre part à l'atelier de validation. L'atelier de validation a permis de vérifier la qualité, la fiabilité et la pertinence des données. A l'issue de l'atelier, des amendements et observations ont été intégrés.

2.5. Lancement et diffusion de l'annuaire

Une cérémonie de lancement de l'annuaire est organisée consacrant ainsi le début de la diffusion officielle du document. L'annuaire statistique 2020 de l'Institut National de la Statistique (INS) est diffusé principalement sous format papier et électronique. Il est également disponible sur le site internet de l'Institut National de la Statistique (www.stat-guinée.org).

3- Difficultés rencontrées

Les difficultés rencontrées dans le cadre de l'élaboration de l'annuaire statistique sont principalement:

- Manque de la production des données régulières des statistiques forestières
- l'insuffisance de budget octroyé par les partenaires techniques et financiers pour assurer tout le processus d'élaboration de l'annuaire ;
- l'absence de dispositif opérationnel de production de données dans les structures centrales et déconcentrées du ministère de l'environnement;
- Retard dans la transmission des fiches de collecte de données ;
- Instauration du service minimum en application des mesures sanitaires de lutte contre la COVID 19.

Composante 1 : Conditions et qualité de l'environnement

Composante 1 : Conditions et qualité de l'environnement

Sous composante 1.1: Conditions physiques

Thème 1.1.1: Atmosphère, climat et conditions météorologiques

Tableau 1. 1: Evolution annuelle des températures moyennes maximales (°c)

Region	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Boké	37,7	37,2	38,4	34,1	33,5	33,2
Conakry	32,0	31,8	33,0	31,3	30,9	30,8
Faranah	nd	nd	41,7	nd	nd	nd
Kankan	38,1	37,8	39,0	nd	nd	nd
Kindia	36,4	35,8	37,0	31,9	31,6	32,1
Labé	35,4	33,9	35,0	30,3	29,9	30,1
Mamou	nd	nd	nd	nd	nd	nd
N'Zérékoré	nd	33,4	35,0	31	30,8	31,1

Source : Direction Nationale de la Météorologie/Ministère des transports

Tableau 1. 2: Evolution annuelle des températures moyennes minimales (°c)

Region	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Boké	18,2	17,4	18,6	22	22,1	22,2
Conakry	22,9	22,2	22,9	23,9	24,0	24,1
Faranah	16,7	15,1	14,0	nd	nd	nd
Kankan	15,9	16,7	17,6	nd	nd	nd
Kindia	18,5	19,5	19,5	20,4	20,9	21,2
Labé	10,6	10,4	11,6	15,4	15,6	15,9
Mamou	nd	nd	nd	nd	nd	nd
N'Zérékoré	18,1	16,6	17,4	20,9	20,7	21,0

Source : Direction Nationale de la Météorologie/Ministère des transports

Tableau 1. 3: Evolution annuelle des températures des mois les plus chauds et les moins chauds

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Boké						
Mois le plus chaud	Mars	Février	Mars	Avril	Avril	Mars
Mois le moins chaud	Janvier	Décembre	Février	Janvier	Janvier	Janvier
Conakry						
Mois le plus chaud	Avril	Fév/Avril	Mars	Avril	Avril	Avril
Mois le moins chaud	Janvier	Janvier	Janvier	Janvier	Janvier	Janvier
Faranah						
Mois le plus chaud	nd	nd	Avril	Mars	nd	nd
Mois le moins chaud	Décembre	Janvier	Janvier	Janvier	nd	nd
Kankan						
Mois le plus chaud	Mars	Avril	Mars	nd	nd	nd
Mois le moins chaud	Décembre	Janvier	Janvier	nd	nd	nd
Kindia						
Mois le plus chaud	Mars	Mars	Mars	Avril	Avril	Mars
Mois le moins chaud	Janvier	Janvier	Janvier	Décembre	Décembre	Janvier
Labé						
Mois le plus chaud	Avril	Avril	Avril	Avril	Mars	Mai
Mois le moins chaud	Décembre	Décembre	Janvier	Janvier	Janvier	Janvier - Février
Mamou						
Mois le plus chaud	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Mois le moins chaud	nd	nd	nd	Janvier	nd	nd
N'Zérékoré						
Mois le plus chaud	nd	Mars	Février	Février	Février	Mars
Mois le moins chaud	Décembre	Décembre	Janvier	Janvier	Janvier	Janvier

Source : Direction Nationale de la Météorologie/Ministère des transports

Tableau 1. 4: Evolution annuelle de la hauteur de pluie par station en mm

Regions	Moyenne de 30 ans (1984 à 2013)	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Conakry	3 527	3 189	4 305	4 327	4 500	3 083	3837
Kindia	2 224	1 896	2 103	1 996	2178	1 758	2050
Boké	1 835	2 049	2 525	2 296	2 318	2 917	3 034
Faranah	1 392	1 782	1 449	1 362	nd	nd	2 783
Kankan	1 516	1 142	1 335	1 365	1 093	1 886	1 482
Labé	1 578	1 767	1 911	1 509	1 252	1 682	1 406
Mamou	1 505	1 664	1 591	1 954	1 529	nd	1 679
N'Zérékoré	1 865	1 803	2 016	1 735	2 030	1 991	1 497

Source : Direction Nationale de la Météorologie/Ministère des transports

Tableau 1. 5: Evolution annuelle du nombre de jours de pluie par station

Regions	Moyenne de 30 ans (1984 à 2013)	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Conakry	129	129	141	150	139	116	135
Kindia	120	145	145	151	126	141	137
Boké	119	121	89	114	111	113	95
Faranah	110	113	92	94	nd	nd	88
Kankan	117	91	110	113	86	115	116
Labé	106	134	143	132	107	101	123
Mamou	101	142	nd	nd	nd	nd	129
N'Zérékoré	141	178	178	179	154	179	121

Source : Direction Nationale de la Météorologie/Ministère des transports

Tableau 1. 6: Evolution annuelle de l'humidite relative maximale dans les principales stations (en %)

Regions	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Conakry	95	95	96	94	94	88
Kindia	79	93	63	90	86	84
Boké	82	86	nd	nd	nd	85
Faranah	nd	83	89	88	nd	nd
Kankan	81	83	85	81	82	66
Labé	86	87	86	86	87	75
Mamou	nd	nd	nd	nd	nd	nd
N'Zérékoré	88	nd	nd	89	nd	87

Source : Direction Nationale de la Météorologie/Ministère des transports

Tableau 1. 7: Evolution annuelle de l'humidite relative minimale dans les principales stations (en %)

Regions	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Conakry	62	62	62	62	61	67
Kindia	62	63	62	63	55	62
Boké	59	61	nd	nd	nd	60
Faranah	45	57	59	49	nd	nd
Kankan	nd	45	59	42	42	31
Labé	40	41	40	38	39	43
Mamou	nd	nd	nd	nd	nd	nd
N'Zérékoré	64	nd	nd	63	nd	63

Source : Direction Nationale de la Météorologie/Ministère des transports

Tableau 1. 8: Evolution annuelle de l'humidite relative moyenne dans les principales stations (en %)

Regions	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Conakry	78	78	78	79	77	77
Kindia	78	77	77	70	75	73
Boké	71	73	77	76	78	73
Faranah	73	70	75	nd	nd	nd
Kankan	nd	nd	66	60	64	
Labé	61	63	61	60	60	79
Mamou	nd	nd	nd	nd	nd	nd
N'Zérékoré	77	74	77	76	77	75

Source : Direction Nationale de la Météorologie/Ministère des transports

Tableau 1. 9: Evolution annuelle de la vitesse moyenne du vent dans les principales stations (en m/s)

Region	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Conakry	3	3	3	3	3	3,7
Kindia	0	0	1	0	1	3,4
Boké	2	2	2	3	0	1,4
Faranah	1	1	1	nd	nd	nd
Kankan	1	1	1	1	1	1,7
Labé	1	1	1	1	2	1,9
Mamou	1	1	1	nd	nd	nd
N'Zérékoré	1	1	1	1	1	2,2

Source : Direction Nationale de la Météorologie/Ministère des transports NB : 0=Vent calme

Tableau 1. 10: Vitesse du vent dominant dans les principales stations (en m/s)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Conakry	3,7	3,3	3,4	4,3	3,3	3,7
Kindia	3,4	3,8	3,3	3,5	3,4	2,8
Boké	3,2	4,1	4,8	4,8	1,0	1,5
Faranah	1,4	1,9	1,7	2,3	nd	nd
Kankan	1,4	1,6	1,6	1,5	1,3	1,8
Labé	1,9	2,0	nd	1,9	2,0	1,9
Mamou	nd	nd	nd	2,0	nd	nd
N'Zérékoré	2,0	1,4	1,6	2,2	1,6	2,7

Source: Direction Nationale de la Météorologie/Ministère des transports

Tableau 1. 11: Evolution de l'évaporation Moyenne dans les principales stations en (mm)

Régions	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Conakry	–	–	–	–	–	–
Kindia	1 130,5	1 096,8	800,9	1 195,5	1 180,1	1277,7
Boké	–	–	–	–	–	–
Faranah	–	–	–	–	–	–
Kankan	–	–	–	–	–	–
Labé	2 046,7	1 858,7	1 993,1	1 834,0	1 981,5	1824,6
Mamou	–	–	–	–	–	–
N'Zérékoré	1 135,3	1 362,0	1 269,2	1 175,2	1 154,1	1079

Source: Direction Nationale de la Météorologie/Ministère des transports

Thème 1.1.2: Caractéristiques hydrographiques

Tableau 1. 12: Informations sur le réseau hydrographique de la guinée

Désignation	Indication
Nombre de cours d'eau inventoriés	1165
Bassins fluviaux	23
dont nombre de bassin internationaux	14
Superficie des bassins versants	De 5 à 99 168 km ²
Principaux fleuves	Fleuve Sénégal
	Fleuve Niger
	Fleuve Konkouré
	Fleuve Gambie
	Fleuve Makona
	Fleuve Diani

Source : Direction nationale de l'hydraulique 2014

Tableau 1. 13: Situation des bassins transfrontiers en guinee en 2019

N°	Nom du bassin/ Sous bassin hydrographique transfrontalière	Pays avec lequel il est partagé	Superficie du bassin/ sous bassin (en km ²) sur le territoire du pays	Longueur (km)
1	Kolenté	Sierra Léone	5 178	210
2	Koliba/Tominé	Guinée-Bissau	18 122	407
3	Gambie	Sénégal	12 038	211
4	Sénégal	Mali	18 972	450
5	Kaba	Sierra Léone	5 427	91
6	Niger	Mali	97 168	661
7	Sassandra	Côte d'Ivoire	10 839	87
8	Cavaly	Côte d'Ivoire	2 116	75
9	Mani	Libéria	2 506	157
10	Diani	Libéria	9 333	246
11	Loffa	Libéria	1 684	64
12	Makona	Sierra Léone	8 384	262
13	Mano	Libéria	10	3
14	Kayanga/Geba	Sénégal	20	5

Source : Direction nationale de l'hydraulique/Ministère de l'énergie et de l'hydraulique

Tableau 1. 14: Répartition des bassins internationaux de la guinée et état de dégradation 2017-2018

N°	Bassins internationaux	Localités	Région	Superficie (km ²)	Etat de dégradation des terres
1	Kolenté	Kindia Forécariah	Kindia	5 178	Dégradé
2	Koliba/Korrubal	Gaoual	Boké	18 122	Dégradé
3	Gambie	Koubia Mali Labé	Labé	12 038	Moyennement conservé
4	Sénégal	Mamou Dal Lab Toug Ding	Labé	18 972	Dégradé
5	Kaba	Mamou	Mamou	5 427	Dégradé
6	Niger	Haute Guinée	Kankan Farana	97 168	Moyennement conservé
7	Sassandra	Lola	N'Zérékoré	10 839	Dégradé
8	Cavaly	N'Zérékoré	N'Zérékoré	2 116	Dégradé
9	Mani	N'Zérékoré	N'Zérékoré	2 506	Dégradé
10	Diani	N'Zérékoré	N'Zérékoré	9 333	Dégradé
11	Loffa	Macenta	N'Zérékoré	1 684	Dégradé
12	Makona	Guékédou	N'Zérékoré	8 384	Dégradé
13	Mano	nd	N'Zérékoré	10	Dégradé
14	Kayanga/Geba	Gaoual	Boké	20	Dégradé

Source : Direction nationale de l'hydraulique/Ministère de l'énergie et de l'hydraulique

Tableau 1. 15: Principales données sur les bassins fluviaux de guinée en 2018

N°	Bassins fluviaux	Superficie du bassin versant (km ²)	Longueur (km)	Volume annuel reçu (10 ⁶ m ³) /an	Bassins transfrontaliers et pays riverains en aval
1	Cogon	8 502	379	9682	
2	Tinguilinta	5 031	160	6276	
3	Kapatchez	2 906	105	1356	
4	Fatala	6 092	205	7884	
5	Konkouré	18 692	339	22044	
6	Soumba/Killy	392	39	1200	
7	Killy/Soumba	300	31	1323	
8	Forécariah/Bofon	2 226	103	378	
9	Mellakoué	1 049	50	315	
10	Kolenté	5 178	210	6686	Sierra Leone
11	Koliba/Tominé	18 122	407	12961	Guinée-Bissau
12	Gambie	12 038	211	3599	Sénégal
13	Sénégal	18 972	450	13500	Mali
14	Kaba	5 427	91	3437	Sierra Leone
15	Niger	97 168	661	4899	Mali
16	Sassandra	10 839	87	7032	Côte d'Ivoire
17	Cavaly	2 116	75	1293	Côte d'Ivoire
18	Mani	2 506	157	2144	Libéria
19	Diani	9 333	246	7947	Libéria
20	Loffa	1 684	64	1419	Libéria
21	Makona	8 384	262	7127	Sierra Leone
22	Mano	10	3	5	Libéria
23	Kayanga/Geba	20	5	6	Sénégal

Source : Direction nationale de l'hydraulique/Ministère de l'énergie et de l'hydraulique

Tableau 1. 16: Evolution des debits moyens de quelques fleuves majeurs (m3/s) (2009 à 2014)

Fleuve	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Niger à Faranah	72,0	65,7	11,6	85,8	81,0	72,4
Bafing à Sokotoro	35,9	33,0	34,8	39,8	46,2	31,3
Sankarani à Mandiana	255,5	293,6	191,4	248,1	288,5	203,2
Niandan à Baro	199,4	195,1	79,5	194	199,5	368,5
Milo à Kankan	154,4	144,7	0	42,7	152,9	117,4
Koliba à Gaoual	198,5	242,1	201,8	314	211,9	153,1
Pont Linsan	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Oulé à Kérémanda	35	39,3	30,4	35,2	29,7	26,6

Source : Direction nationale de l'hydraulique/Ministère de l'énergie et de l'hydraulique ; * = le débit prélevé seulement en janvier 2018

Tableau 1. 17: Evolution des debits moyens de quelques fleuves majeurs (m3/s) (2015 à 2019) Suite

Fleuve	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Niger à Faranah	119,6	44,4	60,4	84,5	86,6	77,5
Bafing à Sokotoro	33,1	23,9	34,0	26,8	23,9	43,4
Sankarani à Mandiana	190,8	126,5	174,5	290,1	226,1	189,3
Niandan à Baro	226,5	85,4	132,4	248,5	170,6	167,8
Milo à Kankan	122,7	44,1	109,9	190,8	142,5	106,5
Koliba à Gaoual	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Pont Linsan	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Oulé à Kérémanda	40,1	42,3	33,7	0,9*	nd	nd

Source : Direction nationale de l'hydraulique/Ministère de l'énergie et de l'hydraulique ; * = le débit prélevé seulement en janvier 2018

Tableau 1. 18: Evolution du nombre de sites de retenue d'eau par type

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Etangs (Etangs Barrages + Etangs de Dérivation individuels)	419	843	950	1 141	1 870	2 230	2 362
Etangs (Etangs Barrages + Etangs de Dérivation collectifs)	91	91	115	115	115	115	115
Mares aménagées	48	48	48	48	48	48	48
Plans d'eau/retenues piscicoles à valoriser	53	53	76	76	76	nd	nd
Plans d'eau/Retenues hydro électriques et agricoles	53	53	nd	nd	nd	nd	nd
Cages flottantes	nd	nd	nd	nd	nd	nd	1
Retenue d'eau électrique	10	10	10	10	10	10	10

Source : Agence Nationale de l'Aquaculture de Guinée (ANAG)

Tableau 1. 19: Nombre de sources de prelevement d'eau exploitees par la seg pour la production d'eau potable

Région	Sites	2015	2016	2017	2018	2019
Conakry	Barrages	1	1	1	1	1
	Fleuves	0	0	0	0	0
	Lacs	1	1	1	1	1
	Sources	2	2	2	2	2
	Forages	36	36	37	50	50
	Total	40	40	41	54	54
Basse Guinée	Barrages	0	0	0	0	0
	Fleuves	3	3	3	3	3
	Lacs	0	0	0	0	0
	Sources	0	0	0	0	0
	Forages	14	14	15	16	16
	Total	17	17	18	19	19
Moyenne Guinée	Barrages	1	1	1	1	1
	Fleuves	0	0	0	0	0
	Lacs	1	1	1	1	1
	Sources	0	0	0	0	0
	Forages	16	15	15	17	17
	Total	18	17	17	19	19
Haute Guinée	Barrages	4	4	4	4	4
	Fleuves	1	1	1	1	1
	Lacs	0	0	0	0	0
	Sources	0	0	0	0	0
	Forages	13	14	13	15	15
	Total	18	19	18	20	20
Guinée Forestière	Barrages	0	0	0	0	0
	Fleuves	4	4	4	4	4
	Lacs	0	0	0	0	0
	Sources	0	0	0	0	0
	Forages	4	4	3	3	3
	Total	8	8	7	7	7
Guinée	Barrages	6	6	6	6	6
	Fleuves	8	8	8	8	8
	Lacs	2	2	2	2	2
	Sources	2	2	2	2	2
	Forages	83	83	83	101	101
	Total	101	101	101	119	119

Source : Société des eaux de Guinée (SEG)

Thème 1.1.3: Informations géologiques et géographiques

Tableau 1. 20: Longueur des frontières terrestres partagées avec les pays limitrophes

Position géographique	Pays limitrophes	Longueur en km
Nord	Sénégal	330
	Mali	858
Ouest	Guinée Bissau	386
Est	Côte d'Ivoire	610
Sud	Sierra Léone	652
	Libéria	563
Totale		3 399

Source : Institut géographique national

Tableau 1. 21: Evolution de la densité de la population des préfectures (nombre d'habitants par km²)

Préfectures	Superficie (Km ²)	Densité (hbt au km ²)							
		1983	1996	2014	2016	2017	2018	2019	2020
Boffa	5 050	23	31	42	45	46	48	49	52
Boké	11 145	15	26	40	43	44	46	47	50
Coyah	1 275	92	67	207	221	227	234	240	254
Dubrèka	4 350	nd	30	76	81	83	86	88	93
Forécariah	4 384	21	45	55	59	61	63	64	68
Fria	2 016	26	41	48	51	53	54	56	59
Kindia	9 648	17	30	46	49	50	51	53	56
Télimélé	9 216	20	25	31	33	34	35	36	38
Dalaba	3 328	29	41	40	43	44	45	47	49
Gaoual	7 758	13	18	25	27	27	28	29	31
Koubia	3 725	19	25	27	29	29	30	31	33
Koundara	5 238	13	17	25	27	27	28	29	30
Labé	2 242	83	112	142	152	156	160	165	174
Lélouma	4 275	28	32	38	41	42	43	44	47
Mali	8 802	21	23	33	35	36	37	38	40
Mamou	9 108	15	26	35	37	39	40	41	43
Pita	4 638	43	52	60	64	66	68	70	74
Tougué	3 825	21	30	33	35	36	37	38	40
Dabola	6 350	12	18	29	31	31	32	33	35
Dinguiraye	7 965	13	17	25	26	27	28	29	30
Faranah	12 966	8	11	22	23	24	24	25	27
Kankan	19 750	9	13	24	26	26	27	28	29
Kérouané	7 020	12	22	30	32	33	33	34	36
Kouroussa	14 050	8	11	19	20	21	22	22	23
Mandiana	12 825	9	14	26	28	29	30	30	32
Siguiriri	18 500	9	15	37	39	40	41	43	45
Beyla	13 612	9	13	24	26	26	27	28	29
Guéckédou	4 750	32	73	61	65	67	69	71	75
Kissidougou	8 300	17	25	34	37	38	39	40	42
Lola	4 688	16	29	37	39	40	41	43	45
Macenta	7 056	20	40	40	42	43	45	46	48
N'Zérékoré	3 632	54	78	109	117	120	123	127	134
Yomou	3 920	14	34	29	31	32	33	34	36
Guinée hors	245 407	16	25	36	39	40	41	42	44
Conakry	450	1	2	369	3	4	4	4	4
Guinée	245 857	19	29	43	46	47	48	50	52

Source : RGPH-1983 ; RGPH-1996; RGPH-2014/Pespectives démographiques 2017/ INS/MPDE

Tableau 1. 22: Nombre de prefectures, sous-prefectures, communes, districts, quartiers et secteurs par region en 2018

Région	Préfec-tures	Sous-préfec-tures	Communes			Districts	Quartiers	Secteurs
			Urbaine	Rurale	Ensemble			
Boké	5	32	5	32	37	352	40	1 904
Conakry	na	na	5	0	5	3	130	714
Faranah	4	38	4	38	42	470	53	1 988
Kankan	5	53	5	53	58	878	68	1 864
Kindia	5	40	5	40	45	516	88	2 424
Labé	5	48	5	48	53	407	43	2 256
Mamou	3	33	3	33	36	290	37	1 361
N'Zérékoré	6	60	6	60	66	774	104	2 550
Guinée	33	304	38	304	342	3 690	563	15 061

Source : Direction Nationale de l'Administration du territoire / MATD

Tableau 1. 23: Principales caractéristiques géomorphologiques des principaux îles

Iles	Localité	Région	Superficie(Ha)
1- Iles Tristao			85 000
Katarak		Boké	
Kamsak			
Kapken			
Niémé			
Foré Souri	Boké		
Souri			
Pani bankhi			
2- Iles Alcatraz	Kanfarandé	Boké	1
3- Iles de Loos		Conakry	57,80
Ile Roume	Conakry/Kassa	Conakry	
Ile Tamara	Conakry/Kassa	Conakry	
Ile de Kassa	Conakry	Conakry	
Iles Blanche	Kassa	Conakry (Kaloum)	13,4
4- Iles de Naufrage			
5- Iles kapatchez	Kamsar	Boké	200 000
Ile Taigbé	Kamsar	Boké	
Ile Koufen	Kamsar	Boké	
Ile Binari	Kamsar	Boké	
Ile Botini	Kamsar	Boké	

Source : Institut géographique national

Tableau 1. 24: Altitude des principaux sommets et massifs par région naturelle

Région naturelle	Nom de montagne	Localisation/Préfecture	Altitude (m)
Basse Guinée	Kakoulima	Coyah	1 011
	Benna	Forécariah	1 124
	Gangan	Kindia	1 117
Moyenne Guinée	Loura	Mali	1 538
	Diaguissa	Dalaba	1 425
	Tinka	Dalaba	1 372
	Limboko	Labé	1 255
	Kolima	Labé	1 250
	Kokou	Dalein	1 290
	Séré	Mamou	1 032
	Kadjondola	Mamou (Soya-Tolo)	1 094
	Soumbalako	Mamou	1 084
Haute Guinée	Oualla	Nienouya	1 045
	Dandoukourou	Sandenia (Faranah)	1 117
	Koubankourou	Koumban (Kankan)	804
Guinée Forestière	Nimba	Lola	1 752
	Pic de Tibé	Beyla	1 504
	Yono	Zogota	915
	Bero	Gounagalai	1 210

Source : Institut géographique national

Tableau 1. 25: Espace côtier de la Guinée

Désignation	Unité	Superficie	Longueur (km)
Espace côtier guinéen	km ²	56 000	300
Mangrove	ha	250 000	40
Vasière	km ²	305	nd

Source : Rapport national sur l'environnement marin et côtier 2006

Tableau 1. 26: Eaux côtières (y incluses les zones de récifs coralliens et mangroves)

Désignation	Observation
Superficie (km ²)	36 200
Couverture en % par rapport au territoire national	15
Description	Dans l'ensemble, elles sont caractérisées par : - des plages sablonneuses - de vastes étendues - des plaines avec une végétation luxuriante de forêts de mangroves qui constituent des frayères, des éclosiers et niches pour une gamme variée d'espèces de poissons, de crevettes, de mollusques etc...

Source : Monographie nationale biodiversité, 1997

Tableau 1. 27: Information sur le littoral marin

Variabes	Unités	Valeurs
Superficie eaux côtières	Km ²	47 400
Longueur côte maritime	Km	320
Superficie plateau continentale	Km ²	43 000
Superficie zone économique exclusive (ZEE)	Km ²	71 000

Source : Ministère de l'Environnement (ME)/Rapport National sur l'Environnement Marin et Côtier/ Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE)/Centre de Protection Environnementale du Milieu Marin et des Zones Côtières ; GUINEE/PNUE Novembre 2006

Thème 1.2.1: Caractéristiques du sol

Tableau 1. 28: Principales classes de sol en guinee (1996)

Unité pédologique	Superficie en milliers ha	Valeur agricole	Principales contraintes
Cambisols (sols bruns eutrophies)	444	Très élevée	Pente forte > à 30%, super fertilité
Nitrosols (sols tropicaux)	45	Elevée	
Luvisols (sols lessivés tropicaux)	136	Moyennement	Hydromorphie, salinité
Fluvisols (sols alluviaux)	839	élevée	
Planosols (sols hydromorphes)	12	Moyenne	Hydromorphie
Ferrasols (sols ferrallitiques)	3 434	Faible	Pauvreté chimique
Acrisols ou ultisols USA (ferrugineux)	5 434	Très faible	
Lithosols (sols peu évolués sur roche dure)	14 450	Nulle	Très faible profondeur du profil

Source : Selon SCETAGRI cité par la DNGR 1996

Tableau 1. 29: Superficies des différentes associations de sols

N°ordre	Type de sols	Superficie km ²	%
1	Association des sols ferrallitiques, indurés, gravillonnaires et squelettiques	8 303,9	3,4
2	Association des sols. ferrallitiques divers et des sols squelettiques	4 603,6	1,9
3	Association des sols ferrallitiques et squelettiques.	5 741,9	2,3
4	Association des sols ferrallitiques et alluviaux	52 512,1	21,3
5	Association des sols ferrallitiques gravillonnaires squelettiques	1 759,9	0,7
6	Association des sols ferrallitiques divers alluviaux et squelettiques.	50 395,3	20,4
7	Association des sols ferrallitiques. gravillonnaires. squelettiques divers, hydromorphes	9 600,1	3,9
8	Association des sols hydromorphes et alluviaux	21 134,2	8,6
9	Association des sols ferrallitiques divers squelettiques et peu évolués	35 174,6	14,3
10	Association des sols ferrallitiques squelettiques et hydromorphes	9 494,5	3,8
11	Association des sols ferrallitiques et sols peu évolués	20 402,8	8,6
12	Association des sols ferrallitiques. et sols hydromorphes	27 656,6	11,2
Superficie totale		246 779,4	

Source : DNGR 1996

Tableau 1. 30: Caractéristiques des sols Region de Boké : ONGS (Office National des Géo-services)

Prefecture	Type sol	Texture	Structure	Evolution	Ph sol	Propriété (Rétention)	Conductivité hydraulique	Perméabilité de l'air	Stabilité structurale	Résistance pénétration
Boffa	Sableux, limoneux, latéritique	argile=0-10% ; Sable=15-60 %; limon=10-30%	Perméable et poreux par endroits	Dépôt quaternaire ; résiduels	Humide et plastique	perméable	Peux instable	Variable selon le type de sol (Faible au niveau du littoral et élevée au niveau des dépôts résiduels).
Boké	latéritique	argile=0-45% ; Sable=20 % environ ; limon=30% environ	Perméable et poreux par endroits	Dépôt ordovicien, quaternaire ; résiduels	Humide, plastique, parfois dur	Perméable	Stable sur le continent et instable sur le littoral	Variable selon le type de sol (Faible au niveau du littoral et élevée au niveau des dépôts continentaux résiduels).
Fria	latéritique Sableux, limoneux,	argile=0-40% ; Sable=30 % environ ; limon=20% environ	Perméable et poreux par endroits	Dépôt quaternaire ; résiduels	Humide et plastique	perméable	Peux instable	Variable selon le type de sol (Faible au niveau du littoral et élevée au niveau des dépôts continentaux).

Source : (Office National des Géo-services)/ minister des mines et de la geologie

Tableau 1. 31: Caractéristiques des sols Region de Conakry : ONGS (Office National des Géo-services)

Prefecture	Type sol	Texture	Structure	Evolution	Ph sol	Propriété (Rétention)	Conductivité hydraulique	Perméabilité de l'air	Stabilité structurale	Résistance pénétration
Conakry	Cuirasse latéritique ferrugineuse	argile=0-10% ; Sable=15-50 %; limon=5-20%	Squelettique	Dépôt quaternaire, résiduels	Terrain humide et plastique	perméable	Peux instable	Variable selon le type de sol ; Faible au niveau du littoral et élevée au niveau des dépôts résiduels

Source : (Office National des Géo-services)/ minister des mines et de la geologie

Tableau 1. 32: Caractéristiques des sols Region de Faranah : ONGS (Office National des Géo-services)

Prefecture	Type sol	Texture	Structure	Evolution	Ph sol	Propriété (Rétention)	Conductivité hydraulique	Perméabilité de l'air	Stabilité structurelle	Résistance pénétration
Faranah	Sol latéritique et argileux	Proportion variable	Perméable et poreux par endroit	Dépôt quaternaire, résiduels	humide et plastique	perméable	Relativement stable	

Source : (Office National des Géo-services)/ ministre des mines et de la géologie

Tableau 1. 33: Caractéristiques des sols Region de Kankan : ONGS (Office National des Géo-services)

Prefecture	Type sol	Texture	Structure	Evolution	Ph sol	Propriété (Rétention)	Conductivité hydraulique	Perméabilité de l'air	Stabilité structurelle	Résistance pénétration
Siguiri	Sol latéritique et argileux	Proportion variable	Perméable et poreux par endroit	Dépôt Birimien et quaternaire,	Humide, sec,	Perméabilité variable	Relativement stable	Variable selon le type de sols rencontrés.

Source : (Office National des Géo-services)/ ministre des mines et de la géologie

Tableau 1. 34: Caractéristiques des sols Region de Kindia : ONGS (Office National des Géo-services)

Prefecture	Type sol	Texture	Structure	Evolution	Ph sol	Propriété (Rétention)	Conductivité hydraulique	Perméabilité de l'air	Stabilité structurelle	Résistance pénétration
Coyah	Zone de contact avec des sols de nature variable (sableux, argileux, limoneux) et rocheux	Proportion variable	Perméable et poreux par endroit	Dépôt quaternaire, résiduels	Terrain humide et plastique	perméable	Peux instable	Variable selon le type de sol ; Faible au niveau du littoral et élevée au niveau des dépôts résiduels.
Dubrêka	Zone de contact avec des sols de nature variable (sableux, argileux, limoneux) et rocheux	Proportion variable	Perméable et poreux par endroit	Dépôt quaternaire, résiduels	Terrain humide et plastique	perméable	Peux instable	Variable selon le type de sol ; Faible au niveau du littoral et élevée au niveau des dépôts résiduels.

Source : (Office National des Géo-services)/ ministre des mines et de la géologie

Tableau 1. 35: Caractéristiques des sols Region de Labé : ONGS (Office National des Géo-services)

Prefecture	Type sol	Texture	Structure	Evolution	Ph sol	Propriété (Rétention)	Conductivité hydraulique	Perméabilité de l'air	Stabilité structurale	Résistance pénétration
Labé	Latéritique argileux-limoneux, sableux	Proportion variable	Perméable et poreux par endroit	Dépôt résiduels et quaternaire,	Humide, sec, rocheux	perméable	Relativement stable	Variable suivant la nature du sol

Source : (Office National des Géo-services)/ minister des mines et de la geologie

Tableau 1. 36: Caractéristiques des sols Region de N'zérékore:ONGS (Office National des Géo-services)

Prefecture	Type sol	Texture	Structure	Evolution	Ph sol	Propriété (Rétention)	Conductivité hydraulique	Perméabilité de l'air	Stabilité structurale	Résistance pénétration
Nzérékéré	Latéritique (argileux, graveleux, sableux) et des sols fins (limon+argile)	Proportion variable	Perméable et poreux par endroit	Dépôt résiduels et quaternaire,	Humide, rocheux	perméable	Relativement stable	Variable suivant la nature du sol

Source : (Office National des Géo-services)/ minister des mines et de la geologie

Composante 1 : Conditions et qualité de l'environnement

Sous composante 1.2: Sols et couverture terrestre

Thème 1.2.2: Couverture du sol

Tableau 1. 37: Superficie des unités d'occupation des terres par catégorie en 2000

Types	Superficie (Ha)
Agriculture irriguée	37 795
Eau	27 681
Forêts de montagne	8437
Forêt dense dégradée	59 199
Forêt dense humide	313 742
Mangrove	360 451
Mosaïque agriculture/végétation sèche	324 671
Mosaïque Forêt/Savane	6 316 749
Savane arborée à arbustive décidue	7 852 033
Savane boisée décidue	6 883 286
Savane herbacée dense décidue	423
Villes	6 916

Source : Ministère de l'agriculture et de l'élevage/Direction nationale des eaux et forêts

Composante 1 : Conditions et qualité de l'environnement

Sous composante 1.3: Biodiversité et écosystèmes

Thème 1.3.1: Biodiversité

Tableau 1. 38: Population des espèces animales et végétales menacées

Catégorie	Unité	Monographie nationale 1997	juin-09
Espèces végétales menacées	Nombre	42	44
Toutes les espèces végétales connues	Nombre	3 062	3 076
Espèces animales menacées	Nombre	196	298
Toutes les espèces animales connues	Nombre	3 263	3 276

Source : Ministère des Mines de la Géologie et de l'environnement/Stratégie nationale et Plans d'action sur la Diversité biologique/Guinée / PNUD / FEM janvier 2002/Ministère de l'environnement et du développement Durable/Quatrième rapport national sur la mise en œuvre de la convention sur la diversité biologique en Guinée Rapport final Juin 2009

Tableau 1. 39: Nombre d'espèces animales et végétales existantes sur le territoire national par type (1997)

	Organisme	Nombre d'espèces	
Animaux	Virus	31	
	Procaryotes	Bactéries vraies	226
	Mycoplasmes		4
	Rickettsies		7
	Total Procaryotes		237
	Protoctista	Algues	86
		Protozoaires	81
		Total Protoctista	167
	Eumycota	Champignons	124
		Lichens	18
		Total Eumycota	142
	Plantes	Bryophytes	55
		Ptéridophytes	163
		Gymnospermes	11
		Angiospermes	2 833
		Total Plantes	3 062
	Invertébrés	Spongiaires	14
		Cnidaires	8
		Plathelminthes	11
		Nématodes	23
		Mollusques	163
		Annélides	45
		Arachnides	65
		Crustacés	184
		Insectes	1 177
		Chétognathes	7
		Échinodermes	20
		Hémicordés	1
		Chordés	16
		Total Invertébrés	1 734
	Vertébrés	Chondrichthyens (Requins et raies)	34
		Ostéichthyens (Poissons osseux)	501
Amphibiens		76	
Reptiles		140	
Oiseaux (Aves)		518	
Mammifères		260	
Total Vertébrés		1 529	
Total Animalia (animaux)	3 263		
Total espèces de faune et de flore		6 325	

Source : Monographie nationale sur la diversité biologique, 1997.

Tableau 1. 40: Liste de quelques espèces et de plantes menacées d'extinction(1997)

Groupes d'espèces	Noms scientifiques	Noms vernaculaires
Mammifères menacés	Balaena mysticetus	Baleine
	Buffle de forêt	Syncerus caffer nanus
	Céphalophe Jentik	Cephalophus jentik
	Céphalophe à dos jaune	Cephalophus sylvicultor
	Céphalophe à dos noir	Cephalophus dorsalis
	Chimpanzé	Pan troglodytes verus
	Colobe Baie d'Afrique	Colobus badius
	Éléphant d'Afrique	Loxodonta africana
	Hippopotame	Hippopotamus amphibius
	Hippopotame pygmée/nain	Hexaprotodon liberiensis
	Oryctérope	Orycteropus afer
	Panthère d'Afrique	Panthera pardus
Amphibiens et reptiles menacés	Crocodile du Nil	Crocodilus niloticus
	Serpent Pithon	Pithon reticulatis
	Varan des savanes	Varanus exanthematicus
Insectes menacés	Mante religieuse	Mantis religiosa
	Papillons de tout genre	Abraxas sylvata
	Scorpion noir	Pandinus imperador
Oiseaux menacés	Moineau	Laganosticta senegala
	Perroquet gris Jako	Psittacus erithacus
	Perroquet robuste	Polcephalus robustus
	Perroquet vert	Psittacus senegalus
	Tisserin Gendarme	Ploccus melanocephalus
Poissons menacés	Allaches « Bonga seri »	Sardinella aurita, maderinsis
	Carangues	Caranx crysos, hippos, senegalus
	Gros Capitaine	Polydactulus quadrifilis
	Otolithe « Sosoé »	Pseudotolithus typus, senegalensis
	Petit Capitaine	Galeoïdes decadactylus
Plantes menacées	Iroko	Chlorophora excelsa
	Lingué	Azelia africana
	Framiré	Terminalia superba
	Popo	Myragina stipulosa
	Guilè	Xylophia aethiopica

Source : Monographie nationale sur la diversité biologique, 1997.

Tableau 1. 41: Espèces d'amphibiens et de reptiles menacées (2006)

Classes	Ordres	Familles	Genres	Espèces	Observation
AMPHIBIA	Eunoura	Bufonidae	Nectophrynoides	Noccidentalis Angel 1942	Endémique
		Pelomedusidae	Pelosis	P.elosisniger	Rare
REPTILIA	Crocodilia	Dermochelyidae	Dermochelis	Dermocheliscoriacea	Danger
		Crocodylidae	Crocodylus	Crocodylusniloticus	Danger
		Boidae	Python	P. reticulartis	Danger
		Varanidae	Varanus	P. regius	Danger
				V. sebae	Danger
V.exanthematicus	Danger				
			Chelomia tortue	Danger	

Source : Rapport National sur l'environnement côtier et marin 2006

Tableau 1. 42: Espèces d'oiseaux menacées(2006)

Classe	Ordre	Famille	Genre	Espèces	Noms vulgaires	
AVES	Ralliforma	Ralliformidae	Neotis	Neotisdenhami	Tisserin à tête rousse	
	Strthioforma	Ploceidae	Otis	O. ardeotis	Tisserin à tête rousse	
				P. velatus	Tisserin à tête rousse	
	Psittaciforma	Psittacidae	Psittacus	P. melanocephalus	tisserin – gendarme	
				Laganosticta	L. senegala	Moineau
				Poicephalus	P. robustus	Perroquet robuste
				P. erithacus	Perroquet gris (jako)	
	Passeriforma	Nectariniidae	Nectarinia	P. senegalus	Perroquet vert (youyou)	
				N. superba		
	Galliforma	Pharianidae	Perdrix	P. perdrix	Perdrix	

Source : Rapport national sur l'environnement côtier et marin Novembre 2006/MEEF

Tableau 1. 43: Espèces de mammifères menacés (2006)

Classe	Ordre	Famille	Genre	Espèces	Noms Communs		
Mammalia	Theria	Potamoridae	Micropotagale	M. lamotti	Micropotagale de Lamotte		
		Sciuridae	Protoxerus	P. aubunn	Ecureuil d'Aubinn		
			Funisciurus	F. pyrhopus	Funisciure à pattes rouges		
			Epixerus	E. ébii	Ecureuil d'Ebi		
		Lorisidae	Perodictitus	P. potto	Potto de bosman		
			Galago	G. senegalensis	Galago		
		Cercopithecidae	Cercocebus	C. torquatus	Mangabé		
			Cercopithecus	C. petaurista	Péteuriste		
				C. diana	Cercopithèque diana		
				C. Mona campbelli	Cercopithèque Mona		
		Pongidae	Pan	P. troglodytes	Chimpanzé		
		Mustelidae	Aonyx	A. capensis	Loutre à joues blanches		
			Lutra	L. maculiculis	Loutre à cou tacheté		
		Phalidoila	Manidae	Manis	M. gigantea	Pangolin géant	
		Sireniens	Colobridae	Colobus	C. polykomos	Colobe blanc	
					C. verus	Colobe de Van Benedan	
					C. baibadius	Colobe bai d'Afrique	
		Fissipeda	Viverridae	Genetta	G. villiers	Genette de villier	
					G. johnstoni	Genette de Johnston	
					G.genetta	Genette commune	
			Felidae	Panthera	P. pardus	Panthère d'Afrique	
		Cetace	Balenidae	Balaena	B. mysticetus		
		Artiodactyles	Hyppopotamidae	Hyppopotamus	H. amphibius	Hippopotame	
				Choeropsis	C. liberiensis	Hippopotame nain	
		Suidae	Phacochoerus	P. Aethiopicus			
				P porcus			
				Hylochoerus	H. meinertzhageni	Hylochère	
				Syncerus	S. Caffenanus	Buffle de forêt	
		Bovidae	Bubalus	B. bubalus			
				Syncerus	S. caffercaffer		
					S. caffernanus		
				Cephalophus	C. grimmia		
					C. rufilatus		
					C. monticola		
					C. dorsalis	Céphalophe à dos noir	
					C. spadix		
					C. sylvicultor	Céphalophe à dos jaune	
					C. leucogastor		
					C. fentink	Céphalophe de Fentink	
					Boocercus	B. eurycercus	Bongo
		Neotragidae	Antilopus	A. neotrogus			
		Tauridae	Kobus	K. Ilipsigrymmus			
	Sireniens	Rhithinidae	Rhithina	R. gigas			
	Tubilidentata	Tubilideudae	Orycteropus	O. afer			
		Felidae	Profelis	P. aurata	Chat doré		
	Proboscibia	Loxodontidae	Loxodonta	L. Africanacyclotis	Éléphant de forêt		
				L. pumilio	Éléphant nain		

Source : Monographie nationale sur la diversité biologique, 1997.

Thème 1.3.2: Ecosystème

Tableau 1. 44: Descriptif de l'écosystème cotiers, marins et insulaires

Description	Superficies (ha)	Longueur (Km)	Largueur Moyenne km)
Plateaux continental Guinée	47 400	300	158
Geomorphologie du plateaux continental			
Bande cotière 0- 20 m	Représentent les différentes parties de la zone morphologique du plateau continental		
Plateau moyen 20-60 m			
Plateau extrême 60-200 m			

Source : Rapport national sur l'environnement marin et côtier 2006

Tableau 1. 45: Ecosystèmes cotiers, marins et insulaires

Nom	Localités	Régions	Superficies (ha)	Année de classement
Site Ramsar de l'île Tristao	Boké	Boké	85000	1992
Site Ramsar de l'île Alcatraz	Boké	Boké	1	1992
Site Ramsar du Delta du Konkouré	Dubréka	Kindia	90	1992
Site Ramsar Rio Pongo	Boffa	Boké	30000	1992
Site Ramsar du Delta de Kapatchez	Boké	Boké	20000	1992
Site Ramsar des îles de Loos	Conakry	Conakry	57,80	1992
Estuaire de la Méllakoré	Forécariah	Kindia	200 000	nd

Source : COSIE / MEEF

Tableau 1. 46: Zones humides d'importances internationales 2014

Nom	Localités	Régions administratives	Superficies (ha)
Site Ramsar Niger-Tinkisso	Dabola	Faranah	400600
Site Ramsar Niger-Niandan-Milo	Kissidougou	Faranah	104600
Site Ramsar Niger-Mafou	Faranah	Faranah	1 015450
Site Ramsar Tinkisso	Dabola	Faranah	896000
Site Ramsar Sankarani-Fié	Mandiana	Kankan	1015200
Site Ramsar Niger Source	Faranah	Faranah	180400
Site Ramsar Gambie-Koulountou	Koundara	Boké	281,4
Site Ramsar Gambie-Oundou Liti	Koubia	Labé	527,40

Source : Centre d'Observations, de Surveillance et Informations Environnementales (COSIE) / MEEF

Tableau 1. 47: Aires protégées des écosystèmes des eaux douces

Nom	Localités	Régions	Superficies (ha)
Site Ramsar Niger-Tinkisso	Dabola	Faranah	400600
Site Ramsar Niger-Niandan-Milo	Kissidougou	Faranah	104600
Site Ramsar Niger-Mafou	Faranah	Faranah	1015450
Site Ramsar Tinkisso	Dabola	Faranah	896000
Site Ramsar Sankarani-Fié	Mandiana	Kankan	1015200
Site Ramsar Niger source	Faranah	Faranah	180400
Site Ramsar Gambie-Koulountou	Koundara	Boké	281
Site Ramsar Gambie-Oundou liti	Koubia	Labé	527
Zone humide des chutes de Kinkon	Pita	Mamou	320
Zone humide des grandes chutes	Kindia	Kindia	13500
Zone humide du barrage de Garafiri	Kindia	Kindia	nd
Zone humide des chutes de Tinkisso	Dabola	Faranah	1100

Source : Centre d'Observations, de Surveillance et Informations Environnementales (COSIE) / MEEF

Tableau 1. 48: sites divers a evaluer

Nom	Localités	Régions	Superficies
Forêt classée du mont Béro		N'Zérékoré	23 600 Includans Mts Nimba
Forêt classée de Gban		N'Zérékoré	500
Forêt classée du pic de Fon	Beyla	N'Zérékoré	25 600
Forêt classée de Diécké	Yomou	N'Zérékoré	64 000
Forêt classée de Nyalama	Lélouma	Moyenne Guinée	
Jardin botanique de l'Université de Kankan	Kankan	Kankan	
Jardin botanique de l'Institut Supérieur Agro-Vétérinaire de Faranah	Faranah	Faranah	
Jardin botanique de l'Institut d'Enseignement Sup, de Dubréka	Dubréka	Kindia	
Jardin botanique de Camayenne	Conakry	Conakry	
Réserve de Dongoulou	Macenta	N'Zérékoré	
Réserve de Tinzou	Yomou	N'Zérékoré	
Réserve de Yassata	Yomou	N'Zérékoré	
Réserve de Gampa	Yomou	N'Zérékoré	

Source : Centre d'Observations, de Surveillance et Informations Environnementales (COSIE) / MEEF

Tableau 1. 49: Aires protegees des ecosystemes terrestres 2014

Aires protégées	Superficie (ha)
Réserve de la Biosphère du Badiar	146 600
Réserve de la Biosphère du Ziama	112 300
Parc National du Haut Niger (PNHN)	752 200
Réserve de la Biosphère des monts Nimba	13 000
Jardin zoo-botanique de Dubréka	150
Réserve de faune de kankan-Folonigbè	255 000
Aires protégées transfrontalière bafing-Falémé (Guinée Mali)	666 000
AP transfrontalière des rio cogon, korubal et Nunez	8 000 000
Réserve Nationale de Kounoukan	5 032
Réserve naturelle de Forokonia	4 770
Réserve naturelle de Pincéli	13 000
Réserve Nationale de Manden Warandogoba	13 000
Reserve naturelle de Manden Woula-Warandogoba(Centre de conservation de chimpanzés de Somoria)	nd
Réserve de faune de Bissikirima	25 000
Sanctuaire de faune de Fèllo Sélouma	nd
Réserve spéciale de faune de Basse Guinée (site à Kindia)	200
Réserve Spéciale de faune de Moyenne Guinée (Site à Labé)	200
Réserve Spéciale de faune de Haute Guinée (Site à Mandiana)	200
Réserve Spéciale de faune de Guinée Forêstièrre (Site Yomou)	200
Réserve de faune de Gbinia et Banan	7165
Aire de conservation privée de Diawassi – Boula-Baranama	104 000

Source : Centre d'Observations, de Surveillance et Informations Environnementales (COSIE) / MEEF

Tableau 1. 50: Zone humide/site Ramsar en 2014 par région

Dénomination	Superficie (ha)	Années de création	Statut international	Région, préfecture
Région Boké				
Zone humide de Tristao	85 000	1992	Site Ramsar côtier	Préfecture de Boké
Zone humide Alcatraz	1	1992	Site Ramsar côtier	Préfecture de Boké
Zone humide du Rio Pongo	30 000	1992	Site Ramsar côtier	Préfecture de Boffa
Zone humide du Rio Kapatchez	20 000	1992	Site Ramsar côtier	Préfecture de Boké
Zone humide de Gambie-Koulountou	281 400	2002	Site Ramsar continental	Koundara
Sanctuaire de faune des Îles de Loos (incluant):	57,8	1992	Site Ramsar côtier	Conakry
Il blanche	13,4	1992	Site Ramsar côtier	Conakry
Il Corail	3,75	1992	Site Ramsar côtier	
Il Cabril	0,65	1992	Site Ramsar côtier	
Région Faranah				
Zone humide du Niger-Tinkisso	400 600	2002	Site Ramsar continental	Faranah
Zone humide du Niger-Niandan-Milo	1 046 400	2002	Site Ramsar continental	Kissidougou
Zone humide du Tinkisso	896 000	2002	Site Ramsar continental	Dabola
Zone humide des Chutes de Tinkisso	1 100	1945		Dabola
Zone humide du Niger-Mafou	1 015 450	2002	Site Ramsar continental	Faranah
Zone humide de Niger Source	180 400	2002	Site Ramsar continental	Faranah
Région Kindia				
Zone humide du Delta du Konkouré	90	1992	Site Ramsar côtier	Préfecture de Dubréka
Zone humide du Barrage de Garafiri	10 000	2006		Kindia
Région Kankan				
Zone humide du Sankarani-Fié	1 015 200	2002	Site Ramsar continental	Mandiana
Région Labé				
Zone humide de Gambie-Oundou-Liti	527 400	2002	Site Ramsar continental	Koubia
Bafing- Falémé	5 173	2005		Tougué
Région Mamou				
Zone humide des Chutes de Kinkon	320	2006		Mamou
Zone humide des Grandes chutes	13 500	1944		
Bafing-source	3173	2002		Mamou

Source : Office guinéen des parcs et réserves (OGUIPAR), 2014

Tableau 1. 51: Parc national (catégorie II UICN) : aires protégées gérées principalement dans le but de protéger les écosystèmes et à des fins récréatives

Parc	Superficie (ha)	Date de classement	Statut
Parc national du Badiar	284 500	1985	Réserve de biosphère 2002
Parc national du Haut Niger	1 200 000	1997	Réserve de biosphère 2002
Total	1 484 500		

Source : Office Guinéen des Parcs et Réserves (OGUIPAR), 2014 ; UICN = Union internationale pour la conservation de la nature

Tableau 1. 52: Monuments naturels (categorii uicn) : aires protegees gerees principalement dans le but de preserver les ecosystemes des elements naturels specifiques (2014)

Parc	Superficie (ha)	Date de classement
Centre de conservation des chimpanzés de Samoria (Parc national du Haut Niger)	Inclus dans PNHN	1996
Réserve de faune de Bissikrima	25 000	2006
Sanctuaire de faune de Fello - Sélouma	4 000	1955
Réserve de faune de Gbinia et Banan	7 165	2006
Forêt classée de Gbinia	6 175	1945
Forêt classée du mont Banan	990	1952
Réserve spéciale de faune de la Basse Guinée	200	2006
Réserve spéciale de faune de la Moyenne Guinée	200	2006
Réserve spéciale de faune de la Haute Guinée	200	2003
Réserve spéciale de faune de la Guinée Foréstiére	200	2006
Aire de conservation privée de Diwassia-Boula-Baranama à Kankan	104 000	2003
Total	144 130	

Source : Office Guinéen des Parcs et Réserves (OGUIPAR), 2014 ; UICN = Union internationale pour la conservation de la nature

Tableau 1. 53: Aires de gestion des habitats ou des especes (categorii iv, uicn) : aires protegees gerees principalement a des fins de conservation, avec intervention au niveau de la gestion (2014)

Parc	Superficie (ha)	Date de classement	Statut
Réserve de faune de Kankan-Foloningbè	255 000	1926	
Aire protégée transfrontalière Bafing Falémé-Guinée-Mali	2 666 000 dont 1 777 333 en Guinée	2006	Aire protégée transfrontalière
Aire protégée transfrontalière des Rio Congo, Korubal et Nunez : Guinée-Guinée Bissau	1 700 000 dont 800 000 en Guinée	2006	Aire protégée transfrontalière
Réserve naturelle de Kounoukan (Kamalaya)	5 032	1994	ZICO
Réserve naturelle des Rio Congo, Korubal et Nunez	800 000	2006	ZICO
Réserve naturelle de Forokonia (Forêt classée de la source du Niger)	4 770	1945	Site Ramsar et ZICO
Réserve naturelle de Pinceli	13 000	1945	nd
Réserve naturelle de Manden Woul-Warandogba	136 000	2006	nd
Forêt classée du mont Béro	23 600	1952	nd
Forêt classée de Gban	500	nd	nd
Forêt classée du Pic de Fon	25 600	1953	nd
Forêt classée de Diècké	64 000	1945	nd
Forêt classée de Zياما	112 300	1943	Réserve de Biosphère 1980
Forêt classée de Balayan-Saouroumba	25 000	1952	nd
Total Guinée	5 830 802		

Source : Office Guinéen des Parcs et Réserves (OGUIPAR), 2014 ; UICN = Union internationale pour la conservation de la nature

Tableau 1. 54: Paysages terrestres ou marins protégés (catégorie v ; uicn) : aires protégées gérées principalement dans le but d'assurer la conservation de paysages terrestres ou marins et à des fins récréatives (2014)

Parc	Superficie (ha)	Date de classement	Statut
Réserve naturelle communale de Tristao	85 000	1992	Site Ramsar côtier
Réserve naturelle intégrale Alcatraz	1	1992	Site Ramsar côtier
Zone humide du Delta du Konkouré	90	1992	Site Ramsar côtier
Zone humide du Rio Pongo	30 000	1992	Site Ramsar côtier
Réserve naturelle communale de Kapatchez	20 000	1992	Site Ramsar côtier
Zone humide du Niger – Tinkisso	400 600	2002	Site Ramsar continental
Zone humide du Niger – Niandan - Milo	1 046 400	1992	Site Ramsar continental
Zone humide du Mafou	1 015 450	1992	Site Ramsar continental
Zone humide du Tinkisso	896 000	1992	Site Ramsar continental
Zone humide Sankarani -Fié	1 015 200	1992	Site Ramsar continental
Zone humide du Niger source	180 400	1992	Site Ramsar continental
Zone humide de Gambie – Koulountou	281 400	2005	Site Ramsar continental
Zone humide de Gambie – Oundou -Liti	527 400	2005	Site Ramsar continental
Sanctuaire de faune des Îles de Loos (incluant):	57,8	1992	Site Ramsar côtier
Il blanche	13,4	1992	Site Ramsar côtier
Il Corail	3,75	1992	Site Ramsar côtier
Il Cabril	0,65	1992	Site Ramsar côtier
Zone humide des chutes de Kinkon	320	2006	nd
Zone humide des grandes chutes	13 500	1944	nd
Zone humide du Garafiri	10 000	2006	nd
Zone humide des chutes de Tinkisso	1 100	1945	nd
Total	5 522 937		

Source : Office Guinéen des Parcs et Réserves (OGUIPAR), 2014 ; UICN = Union internationale pour la conservation de la nature

Tableau 1. 55: Aires protégées de ressources naturelles gérées (catégorie vi, uicn) : aires protégées gérées principalement à des fins d'utilisation durable des écosystèmes naturels (2014)

Parc	Superficie (ha)	Date de classement	Statut
Réserve de biosphère des monts Nimba	21 780	1944	-Réserve de Biosphère 1980 -Site du patrimoine mondial 1981
Aire centrale des monts Nimba	12 540	nd	Zone intégralement protégée (ZIP)
Aire centrale des collines aux chimpanzés de Bossou	320	nd	Zone intégralement protégée (ZIP)
Aire centrale de la forêt de Déré	8 920	nd	Zone intégralement protégée (ZIP)
Jardin zoo-botanique de Dubréka	150	2006	nd
Réserve de faune de Kankan-Foloningbè	255 000	1926	nd
Total	298 710		

Source : Office Guinéen des Parcs et Réserves (OGUIPAR), 2014 ;

Tableau 1. 56: Biospheres des monts nimba

Dénomination	Superficie (ha)	Année de classement	Statut international
Réserve de biosphère des monts Nimba	21 780	1944	Réserve de Biosphère 1980; Site du Patrimoine mondiale 1981 Site du patrimoine mondial en péril de l'Unesco (1992)
Point culminant (altitude)	1 752 m	nd	nd
Aire centrale des Monts Nimba			
• Point culminant	12 540	nd	nd
• Aire centrale des collines aux chimpanzés de Bossou	320	nd	nd
• Aire centrale de la Forêt de Déré	8 920	nd	nd
Superficie des 3 Aires	21 780	nd	nd
Zone tampon (statut réserve naturelle gérée)	35 140	nd	nd
Aire de transition	88 280	nd	nd
Une enclave d'environ (SMFG)	1 550	nd	nd

Source : Office Guinéen des parcs et réserves (OGUIPAR), 2014

Thème 1.3.3: Forêt

Tableau 1. 57: Formations forestières naturelles rencontrées en guinée(1988)

Formations forestières	Superficie (Ha)	Pourcentage par rapport au territoire national
Mangroves	250 000	1,02
Forêts denses humides	700 000	2,85
Forêts denses sèches et forêts claires	1 600 000	6,51
Savanes boisées	10 636 000	43,26
Total formations boisées	13 186 000	53,64
Cultures	1 700 000	6,91
Jachères	7 500 000	30,5
Autres	2 200 000	8,95
Total formations non boisées	11 400 000	46,36
Total national	24 586 000	100

Sources : Plan d'action forestier tropical-Guinée (PAFT), 1988.

Tableau 1. 58: Superficie forestière (1000 hectares)

Catégories de FRA 2010	1990	2000	2005	2010	2015
Forêts primaires	63	63	63	63	63
Autres forêts naturellement régénérées	7 141	6 769	6 579	6 388	6 197
Forêts plantées	60	72	82	93	104
dont espèces introduites	48	58	66	74	82
Total	7 264	6 904	6 724	6 544	6 364

Sources : Evaluation des ressources forestières mondiales 2010 ; Rapport national/FRA2010.

Tableau 1. 59: Forêts classées de l'état

N°	Noms des forêts classées	Superficie (ha)	Préfecture	Date de classement	Plan d'aménagement
MAMOU					
1	Forêt de Saré	285	Mamou (CU)	10/09/1936	Non
2	Forêt de Bantaravel	675	Mamou	23/11/1936	Non
3	Forêt de Fello Diouma	418	Mamou	17/05/1933	Non
4	Forêt de Quéwel	600	Mamou(CU)	21/08/1936	Non
5	Forêt de Fitakouma	95	Mamou(CU)	10/09/1942	Non
6	Forêt de Diogorè	1 000	Mamou(Saramoussaya)	12/07/1943	Non
7	Forêt de Satiba	400	Mamou (Dounet)	06/06/1944	Non
8	Forêt de Koumy	730	Mamou(CU)	06/06/1944	Non
9	Forêt de Kambia	520	Mamou (Dounet)	06/06/1944	Non
10	Forêt de Belle	1 350	Mamou (Timbo)	05/06/1944	Non
11	Forêt du Mont Gouba	950	Mamou (Kégneko)	13/10/1945	Non
12	Forêt de Beauvois	2 400	Mamou (Kégnéko)	13/10/1945	Non
13	Forêt de Soyah	8 400	Mamou (Soyah)	10/11/1945	Non
14	Forêt de Kounkouré Fetto	1 200	Mamou (Konkouré)	20/04/1945	Non
15	Forêt de Pencely	13 000	Mamou (Ouré Kaba)	16/11/1945	Non
16	Forêt de Dar-es-Salam	17 474	Mamou (Téguéréla)	18/12/1945	Non
17	Forêt de Bagata	2 000	Mamou (Saramoussaya)	16/03/1942	Non
18	Forêt de N'Guérouwal	3300	Mamou(Saramoussaya)	30/12/1942	Non
19	Périmètre Reboisement	10	Mamou (CU)	17/03/1942	
20	Bafing	1093	Mamou (Tolo)	21/08/1936	
DALABA					
1	Forêt de Mombeya	225	Dalaba Mombeya)	22/09/1943	Non
2	Forêt de Galy	1500	Dalaba Mombeya)	23/09/1943	Non
3	Forêt de Miriré	230	Dalaba (Kebaly)	18/08/1944	Non
4	Forêt de Kaala	240	Dalaba	18/08/1944	Non
5	Forêt de Tinka	540	Dalaba	19/08/1944	Non
6	Forêt de Fougoumba	795	Dalaba (Ditinn)	08/09/1944	Non
7	Tamgama	410	Dalaba	22/09/1943	
PITA					
1	Forêt de Mitty Kambadaga	330	Pita (Bourouwal Tappè)	31/07/1944	Non
2	Forêt des chutes de Kinkon	320	Pita (Sintaly)	25/04/1955	Non
3	Forêt du Lac de Pita	24	Pita (CU)	25/04/1955	Non
4	Forêt de Djimbera	700	Pita (Bantignel)	28/08/1983	Non
5	Forêt de Pér. RIC Mamou-Labé	49	Pita (Route Nle)	08/12/1949	Non
6	Forêt de Fello Touni	100	Pita (Fello Touni)	08/08/1983	Non
7	Forêt de Binty	410	Pita (Maci)	31/07/1944	Non
8	Forêt de Sambalankan	410	Pita (Sangaréah)	15/03/1952	Non
9	Forêt de la Kora	750	Pita (Sangaréah)	06/04/1955	Non
10	Forêt de Kakrima	238	Pita (Sangaréah)	07/04/1955	Non
11	Périmètre rest. Bomboli et tanghè				
LABE					
1	Forêt de Sala	568	Labé	1945	Non
2	Forêt de Serima	1 520	Labé	1945	Non
3	Forêt de Ley-Billel	172	Labé	1955	Non
4	Forêt de Haute Kimba	1 300	Labé	1944	Non
5	Forêt de Hooré Diama	1 200	Labé	1936	Non
6	Forêt de Tyala Koum	336	Labé	1950	Non
7	Forêt de Dara-Labé	375	Labé	1943	Non
GAOUAL					
1	Forêt de Fello Soumga	6700	Gaoual (CU et Kakoni)	29/12/1954	Non
2	Forêt de Komba Tominé	5135	Gaoual(CU)	12/08/1954	Non
3	Forêt de Fello Djiguè	5135	Gaoual (CU et Kounsite)	24/10/1967	Non

Source : Ministère délégué à l'environnement aux eaux et forêts/Direction nationale des eaux et forêts/ Division aménagement des forêts

Tableau 1. 60: Forêts classées de l'état (suite 1)

N°	Noms des forêts classées	Superficie (ha)	Préfecture	Date de classement	Plan d'aménagement
KINDIA					
1	Sira Forêt	4 000	Kindia (CU Kolentè)	07/12/1942	Non
2	Soutiyanfou	1 100	Kindia (Sougueta)	02/04/1943	Oui
3	Botocoly	2 300	Kindia (Kolentè)	18/06/1942	Non
4	Gangan	9 000	Kindia CU et Damakania)	16/12/1942	Non
5	Kouradi	3 000	Kindia (CU)	01/07/1942	Non
6	Kènièn	140 300	Kindia (Kolentè)	22/10/1943	Non
7	Kombi Tidé	1700	Kindia (CU Damakania)	07/03/1943	Non
8	Source de Kindia	43,25	Kindia (CU)	21/01/1951	Non
9	Bèko	800	Kindia	1943	Non
10	Grandes Chutes	13 500	Kindia (Mambia)	21/01/1952	Non
11	Dammakania	420	Kindia (Damakania)	06/03/1944	Non
12	Mont Balandougo	2 800	Kindia (Sougueta)	26/06/1943	Non
13	Yogontamba	70	Kindia (CU)	07/01/1945	Non
TELIMELE					
1	Goulgoul Kakandé	6 800	Télimélé	1954	Non
2	Guèmè Sangan	2 740	Télimélé	1955	Non
3	Kounsignaki	13 700	Télimélé	1954	Non
4	Paradji	700	Télimélé	1955	Non
5	Foyéma dinadjan	1 595	Télimélé	1954	Non
6	Wonkon	282	Télimélé	1967	Non
7	Loubha	90	Télimélé	1967	Non
8	Singneléma	121	Télimélé	1978	Non
9	Koulou	90	Télimélé	1978	Non
10	Diarawondi	30	Télimélé	1978	Non
11	Téliko	462	Télimélé	1978	Non
KOUNDARA					
1	Parc National du Haut Badiar	38 200	Koundara	1985	Non
2	Badiar Sud	7 300	Koundara	1956	Non
3	N'Dama	67 000	Koundara	1956	Non
4	Bretelle de Badiar		Koundara	1977	Non
MALI					
1	Mont Loura	530	Mal (CU)	1954	Non
2	Gambie	1 532	Mali (S/P Balaki)	1955	Non
3	Kabela	3 929	Mali (M. Samb)	1954	Non
4	N'Guidou	28	Mali (CU)	1954	Non
TOUGUE					
1	Dokoro	7 800	Tougué (Kollet)	07/06/1952	Non
2	Bani	18 000	Tougué(Kansanhi)	16/01/1952	Non
3	Bakoum	28 000	Tougué (Kouratongo)	25/04/1955	Non
4	Boula	21 500	Tougué (Kollet)	31/05/1955	Non
FARANAH					
1	Source du Niger	4 770	Faranah (Frokonia SP Kobikoro)	20/04/1945	Non
2	Forêt classée de la Mafou	52400	Faranah-Kouroussa- Dabola	1954	Non

Source : Ministère délégué à l'environnement aux eaux et forêts/Direction nationale des eaux et Forêts/ Division aménagement des forêts

Tableau 1. 61: Forêts classées de l'état (suite 2)

N°	Noms des forêts classées	Superficie (ha)	Préfecture	Date de classement	Plan d'aménagement
DABOLA					
1	Souaréla	2 000	Dabola (Arfamoussaya)	14/04/1944	Non
2	Forêt des Chutes de Tinkisso	1 100	Dabola (CU Dabola)	24/04/1945	Non
3	Balayan-Souroumba	25000	Dabola (Bissikrima)	22/12/1952	Non
4	Sincery-Oursa	14 000	Dabola (CU Dabola Kankama)	04/06/1943	Non
5	Banié	23160		01/01/1950	
SIGUIRI					
1	Kebala	125 300	Siguiiri	1948	Non
2	Mankiti	400	Siguiiri	1985	Non
3	Samba La Ton	600	Siguiiri	1986	Non
4	Fana Fanako (non localisée)	380	Siguiiri	1986	Non
KOUROUSSA					
1	Forêt de l'Amana	19 800	Kouroussa (CU)	15/05/1950	Non
2	Forêt de Baro	8	Kouroussa (Bara)	17/08/1945	Non
3	Forêt de Kouya	47 400	Kouroussa(Kiniéro)	09/07/1936	Non
4	Forêt de Nono	5 600	Kouroussa(Cissela)	09/07/1936	Non
5	Tamba	11950	Kouroussa(Sanguiana)	22/04/1936	Non
6	Tamba Sud	1300	Kouroussa(Sanguiana)	22/08/1945	Non
7	Tamba Nord	12 390	Kouroussa(Sanguiana)	22/08/1945	Non
8	Périmètre Reboisement Niger	727	Kouroussa (CU)	22/08/1950	Non
KISSIDOUYOU					
1	Bambayah	336	Kissidougou	10/10/1951	Non
2	Selly-Koro	2 300	Kissidougou	01/10/1951	Non
3	Yardo	4 096	Kissidougou	20/11/1955	Non
4	Ouladen	1 500	Kissidougou	22/04/1955	Non
5	Périmètre Reboisement Moffa	28	Kissidougou	15/12/1958	Non
6	Périmètre Reboisement Sangabaladou	147	Kissidougou	04/12/1955	Non
MACENTA					
1	Forêt de Makona	700	Macenta (Bofossou)	10/09/1942	Non
2	Forêt de Milo	13 600	Macenta (Vassérédou)	10/08/1942	Non
3	Forêt de Ziama	119 019	Macenta (Séréd. Orém-Fass.N'Zéb.Sen)	10/09/1942	Oui
4	Forêt de Loffa	750	Macenta (Sengbedou-Vassérédou)	10/09/1942	Non
5	Forêt de Colline-Macenta	730	Macenta (CU de Macenta)	22/09/1945	Non
6	Pic de Fon (Partie Beyla)	25600	Macenta(Kouankan)	04/11/1953	Non

Source : Ministère délégué à l'environnement aux eaux et forêts/Direction nationale des eaux et Forêts/ Division aménagement des forêts

Tableau 1. 62: Forêts classées de l'état (suite 3)

N°	Noms des forêts classées	Superficie (ha)	Préfecture	Année de classement	Plan d'aménagement
BEYLA					
1	Mont Bero	26 850	Beyla (Boola)	1952	Oui
2	Guirila	810	Beyla(Moussadou)	1954	Non
3	Forêt du Pic de Fon	23,5	Beyla(Nionssomoridou)	1953	Non
4	Pic de Tibé	6,1	Beyla(Nionssomoridou)	1945	Non
5	Périmètre de Reboisement	361	Beyla (CU)	1954	Non
6	Forêt classée Mont Tétini	23,5	Beyla(Diarraguéréla)	23/03/1955	Partie dans Macenta
7	Konossou	2 680	Beyla (Kassadou Bolodou)	21/05/1945	
GUECKEDOU					
1	Forêt du Mont Kouyö	303	Guéckédou (Fangamadou Ouend-Kènèma)	09/07/1943	Non
2	Forêt du Kènèma	1 230	Guéckédou (Fangamadou)	1943	Non
3	Forêt du Mont Konossou	2 680	Guéckédou	1955	Non
4	Périmètre de Reboisement Bambo	40	Guéckédou	01/01/1947	Non
N'ZEREKORE					
1	Pissonon	250	N'Zérékoré		Non
2	Voun	240	N'Zérékoré		Non
3	Gban	500	N'Zérékoré		Non
4	Koni	116	N'Zérékoré		Non
5	Hoo	150	N'Zérékoré		Non
6	Tololé	200	N'Zérékoré		Non
7	Lombonyé	350	N'Zérékoré		Non
8	Yoton	120	N'Zérékoré		Non
9	Yönö	4 750	N'Zérékoré(Koulé)	21/07/1952	
10	Bero	23 600	N'Zérékoré (Koropara Womey)	20/07/1952	
11	Dieckè	49 000	N'Zérékoré(Bounouma)	25/04/1952	
12	Pér. de Rébois.	78	N'Zérékoré(CU)	01/10/1956	
13	Magbossou	116	Koropara	25/10/1956	
YOMOU					
1	Diécké	59 143	Yomou	1945	Oui
2	Mont Banan	990	Yomou	1950	Non
3	Gbinia	6 175	Yomou	1945	Non
LOLA					
1	Forêt du Nimba	17 500	Lola (N'Zoo)	23/12/1945	Non
2	Forêt de Lainé	203	Lola	1955	17 500 Ha classée Réserve Intégrale
3	Béro	23600	Lainé-Fombadou	21/01/1952	
4	Tétini	23500	Lola (Fombadou)	23/03/1955	
DUBREKA					
1	Khabitaye	4 900	Dubréka	1944	Non
2	Kakoulima	4 350	Dubréka	1944	Non
3	Forêt de Dixinn	3 900	Dubréka	1944	Non
FORCARIAH					
1	Saraboly	850	Forécariah(S/P Farmo)	1952	
2	Kameleya (Projet classement)	1 200	Forécariah		Oui
3	Kounoukan	5 347	S/P Moussayah	23/03/1994	

Source : Ministère délégué à l'environnement aux eaux et forêts/Direction nationale des eaux et Forêts/ Division aménagement des forêts

Tableau 1. 63: Forêts classées des communautés 2013

Préfectures	Nom de la forêt	Localisation	Superficie (ha)	Date de classement
Tougué	Gemma	CU	12	26/12/2005
	Djédata	CU	14	26/12/2005
	Nyakala Kolima	CU	26	26/12/2005
	Malipan	Koin	15	26/12/2005
	Babè	Kansanhi	57	26/12/2005
	Nafadji	Fello Koundona	94	26/12/2005
	Hafia Boun	Fello Koundona	6 000	26/12/2005
	Bankoum Hamdallaye	Fello Koundona	9 000	26/12/2005
	Pottal Bakoun	Kouratongo	13 000	26/12/2005
	Lory	Konah	nd	nd
Dabola	Fodé Hadji	Tôrôko (Bissikrima)	35	26/12/2005
	Konkoronya	Kaléla (CU)	23	26/12/2005
	Toubaco	Arfamoussaya (CU)	17	26/12/2005
	Koumaréla	Koumaréla (CU)	17	26/12/2005
	Bôwoulen	Bôwoulen (Banko)	35	26/12/2005
	Dembéléya	Dembalaya (Arfamoussa)	32	26/12/2005
Lola	Forêt cantonale	Laîné	203	13/12/1955
	Koyé	Gambata/Fombadou	62	nd
	Sambla	Pinè/Gamabèrèma	65	31/03/2003
	Wokèma	Garraou Guéasso	102	nd
	Koko	Kokota Centre	23	31/03/2003
	Lanan	Kpinita Laîné	115	21/05/1999
	Gwara	Kpinita Tounhorata	39	31/03/2003
Beyla	Sagna-Tou	Diarraguéréla	15	nd
	Lafèkémodou	Gbackédou	19	nd
	Missiboro	Gbackédou	5	nd
	Farafé	Bromadou (Gbackédou)	15	nd
	Fakouloudou	Missiboro (Gbackédou)	3	nd
	Gbétala	Fouaro (Gbackédou)	13	nd
	Togbédou	Koumandou	30	nd
	Korokoro	Sokourala	90	nd
	Fakouroudou	Koumandou	30	nd
	Sinèdou	Samana	56	nd
Gbolokoro	Samana	30	nd	
Kindia	Friguiadi	S/P Mambia	31	1998
	Maléah	S/P Kolenté	17	2002
	Kandéya	S/P Souguéta	23	2002
Macenta	Zaki	Zakinka Binikalu	nd	nd
	Mont Hiba	Zimbezou Panziazou	nd	nd
	Koize Golazou	Gaouyala Watanka	nd	nd
	Zakiga	Botema Watanka Watanka	nd	nd
	Néola Gobou	Rouezou Balzia	nd	nd
	Rouezou	Lokpoou Koyamah	2	nd
	Lokpouguzé	Daro	3	nd
	Belewo	Origui zezou Koyamah	nd	nd
	Origui zezou	Doussoradou	nd	nd
Zoguize	Daro	nd	nd	

Source: Ministère de l'environnement, des eaux et forêts/Direction nationale des eaux et forêts/Rapport annuel 2013 (Conakry, Décembre 2013)

NB: Les préfectures de : Mamou, Dalaba, Forécariah, Mali, Boffa, Kérouané n'ont pas de forêts classées des Communautés

Tableau 1. 64: Forêtsclassées des communautés 2013 (suite 1)

Préfectures	Nom de la Forêt	Localisation	Superficie (ha)	Date de classement
Gueckédou	Hiwoloquio	Faïndou	25	2004
	Benda	Koléadou	78	2004
	Danta	Nyenouya	12	nd
	Kholiwalia	Passayah	90	nd
	Nyenouya	Passayah	12	nd
	Soungbaya	Passayah	26	nd
	Koutawalia	Passayah	30	nd
	Kobokoro	Kobikoro	37	nd
	Safigna	Kobikoro	53	nd
	Santo	Kobikoro	42	nd
	Mwanoyé	Kérémanda	81	1998
	Gbolawalaye	Kérézagaï	49	nd
	Gban	Soulouta	500	nd
	Théayé	Samoe	12	nd
	Mala-yèi	Kapaolé, Waita	848	nd
	Kwala-yé	Mèlèkpoma	124	nd
	Yala-yé	Wéya	43	nd
	Woulouwhaghan	Vianha	33	nd
	Hegoya	Gottoye	14	nd
	Kpôkôgné	Gottoye	41	nd
Kilitôma	Galye Pela	10	nd	
Yowa	Wéta	5	nd	
Télimélé	Mègnèrè	nd	18	nd
	Loubha	nd	5	nd
	Pété Nyoldhè	nd	1	nd
	Bély Missidè	Sinta	10	1995
Gaoual	Kakitikiti	Foulamroy	nd	nd
	Sama Diaye	Foulamory	nd	nd
Kouroussa	Saraya	Saraya	16	2004
	Wassamoudouba	Wassaya	210	23/01/2008

Source: Ministère de l'Environnement, des eaux et Forêts/Direction nationale des eaux et forêts/Rapport annuel 2013 (Conakry, décembre 2013)

Tableau 1. 65: Forêts classées des communautés 2013 (suite 2 et fin)

Préfectures	Nom de la Forêt	Localisation	Superficie (ha)	Date de classement
Koubi	Sougué	CU	35	1988
	Touldé Lougamè	CU	45	1988
	Koila	CU	50	1988
	Bagata (Téliré)	Matakaou	45	nd
	Silamè, sare	S/Pilimini	98	nd
	Mariando	nd	97	2004
	Benda	nd	73	2004
	Koléanfè	Banian	80	17/12/1997
	Nianfourando	Banian	42	17/12/1997
	Bandaya	Banian	53	26/08/1998
	Mandou	Banian	53	22/03/2002
	Fourando	Banian	54	13/03/2002
	Doumbafè	Banian	42	nd
	Kondetto	Banian	63	nd
	Kaola	Banian	40	nd
	Sembeldo	Banian	17	2004
	Saourou	Tiro	60	17/12/1997
	Famania	Banian	44	26/08/1998
	Safrani	Banian	70	26/08/1998
	Sanankori	Banian	38	22/03/1999
	Sèlèya	Banian	50	22/03/1999
	Saframba	Banian	12	nd
	Herko	Banian	6	FAR/2002
	Karawalia	Nialia	47	17/12/1997
	Kamara	Nialia	40	26/08/1998
	Arfela	Nialia	56	22/03/1998
	Morowa	Nialia	27	22/03/1998
	Silimi	Nialia	70	22/03/1998
	Gbanworoya	Nialia	42	nd
	Friko	Nialia	44	26/06/1905
	Nialia	Nialia	39	24/06/1905
	Tangania	Maréla	57	22/03/1998
	Solya	Maréla	57	22/03/1998
	Yenguissa	Maréla	70	nd
	Boketo	Maréla	4	24/06/1905
	Soumayèrèya	Maréla	7	24/06/1905
	Friguia	Maréla	nd	nd
	Niaya Forita	Sandénia	22	nd
	Kombonya	Marella	35	nd
	Laye Soliama	Marella	30	nd
Dimma		nd	nd	
Ley fello, Ndirè	Gada Woundou	23	nd	
Fafaya, Maewata Boussoura	S/P fafaya	14	nd	

Source: Ministère de l'Environnement, des eaux et Forêts/Direction Nationale des eaux et Forêts/Rapport Annuel 2013 (Conakry, Décembre 2013)

Tableau 1. 66: Nombre et superficie des forêts classées de l'état ayant bénéficié d'un plan d'aménagement

N°	Nom de la forêt classée	Superficie (ha)	Localisation	Responsable
1	Massif du Ziama	112 300	Macenta	DNEF
2	Mont Yonon	4 750	N'Zérékoré	PROGERFOR
3	Pic de Fon	25 600	Beyla	RIO TINTO
4	Diécké 1	64 000	Yomou	PROGERFOR
5	Mont Boré	23 600	N'Zérékoré	PROGERFOR
6	Souti-Yanfou	11 000	Kindia	PEGRN
7	Nyalama	10 000	Lélouma	PEGRN
8	Bakoum	28 000	Tougué	PEGRN
9	Balayan-Souroumba	25 000	Dabola	PEGRN
10	Sincéry-Oursa	14 000	Dabola	PEGRN
11	Nono	5 600	Kouroussa	PEGRN
12	Baro	8 000	Kouroussa	PEGRN
13	Tominé-Komba	36 000	Gaoual	DNEF/OMVG
Superficie totale (en ha)		367 850		
Pourcentage par rapport à la superficie des forêts classées (%)		31		

Source : Division aménagement des Forêts/Direction nationale des eaux et forêts, 2014/Rapport annuels de la Direction nationale des eaux et forêts, Sections communales et préfectorales des eaux et Forêts 2014.

Tableau 1. 67: Exportations des produits forestiers en volume et en valeur

Unités	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Volume FAB Milliers de tonnes	14,7	24,1	nd	42,1	54,1	63,6	45,5
Valeur FAB Millions USD	297,3	36,8	51,5	44,1	121,1	145,3	63,9

Source : BCRG/DSBP DGD

Composante 1 : Conditions et qualité de l'environnement

Sous composante 1.4: Qualité de l'environnement

Thème 1.4.1: Qualité de l'air

Tableau 1. 68: Sources de la pollution de l'air en guinee (2010)

Source de la pollution	Lieux	Polluants	Taux	Normes
Trafics aériens	Conakry	CO; CO ₂ ; NO _x ; SO ₂	Voir IGES secteur Energie	Non définie
Transport urbain	Territoire national	O ₃ ; NO _x ; COV; CO ₂ ; SO ₂	Voir IGES secteur Energie	Non définie
Gaz d'origine animal, culture de riz, gaz naturel	Territoire national	CH ₄	Voir IGES secteur Agriculture	Non définie
Systèmes de réfrigération et de climatisation	Conakry et zones industrielles	CFC et assimilés	Etude faite dans cadre Protocole Montréal	Non définie
Engrais azotés en agriculture	Territoire national	N ₂ O	IGES secteur agriculture	Non définie
Combution domestique, mais également dans les moteurs diesels	Territoire national	Hydrocarbures aromatiques polycycliques (BTX : Benzène, toluène, xylène)	Non évalué	Non définie
Cheminées des usines de textiles, savonneries, brasseries, agro-alimentaires, emballages, plastique	Territoire national	Fumées noires particules, CO ₂ , SO ₂	Non évalué	
Port autonome de Conakry et le port de Kamsar	Kaloum Kamsar	Poussières, particules d'alumine, bauxite, ciment, chlore, soufre	Non évalué	
Carrières	Territoire national	Poussières de concassage, dynamitage	Non évalué	
Usine de sciage de bois	Guinée forestière	Sciures de bois, CO ₂ , SO ₂	Non évalué	
Extraction d'huile de palme et de Karité	BG, HG et GF	Brisures de noix, gaz d'hexane, CO ₂ , SO ₂	Non évalué	
Briqueteries	Territoire national	Fumées noires, métaux lourds, HCL, CO, dioxyne	Non évalué	
Dépôt pétrolier	Conakry, R. naturelles	SO ₂ , NO _x , CO, CO ₂ , COV	Non évalué	
Grands moulins de Guinée	Dubrêka	Fumes noires, CO ₂ , SO ₂ , particules farines	Non évalué	
Pollution côtière	Zones côtières	CO, CO ₂ , O ₃ , CH ₄ , NO _x , N ₂ O, NH ₃ , Hydrocarbures	Non évalué	

Source : Document de stratégie de prévention et de gestion de la pollution de l'air, Direction nationale de l'Assainissement et du Cadre de vie. (décembre 2010).

Tableau 1. 69: Concentrations atmosphériques globales des gaz à effet de serre 2016

Désignation	Concentration émise	Concentration séquestrée
Niveau global de CO ₂	1960	9136
Niveau global de CH ₄	371	

Source: COSIE 2016

Tableau 1. 70: Récapitulatif des émissions totales par secteur et par gaz (année 2000)

GES (Gg)	CO ₂	CH ₄	N ₂ O	Total GgEqCO ₂
Energie	1947	22	2	2 409
Procédés industriels	13	0	0	13
Agriculture	0	337	123	45 207
CUTCUTF	7 176	0	0	7 176
DECHETS	0	3	0	63
TOTAL (Gg)	9136	362	123	
PRG	1	21	310	
PRG(Gg) Eq.CO ₂	9 136	7 602	38 130	54 868
%	16,7%	13,9%	69,5%	

Source : Seconde communication nationale à la convention cadre des nations unies sur les changements climatiques/Ministère de l'environnement, des eaux et forêts

Tableau 1. 71: Récapitulatif des émissions globales de ges par secteurs d'activités

GES (Gg)	CO ₂	CH ₄	N ₂ O	NO _x	CO	NMVOCS	PRG (100ans)
Energie	10 631,8	24,3	0,3	14,2	454,6	50,9	11 237,9
Procédés industriels	137,8	nd	nd	nd	nd	nd	137,8
Déchets	5,7	16,3	nd	nd	nd	nd	347,1
Agriculture	nd	114,8	0,4	14,5	817,7	nd	2 543,5
Foresterie et CUT	-21483,0	168,0	1,2	41,8	470,1	nd	-17 598,3
Total	nd	nd	nd	nd	nd	nd	-3 332,0
PRG(Gg) Eq.CO ₂	-10707,7	6790,6	585,2	nd	nd	nd	-3 332,0

Source : Communication nationale initiale de la Guinée/Ministère de l'environnement

Tableau 1. 72: Synthèse des émissions 2016

Greenhouse gaz source and sink catégories	CO ₂ émissions (Gg)	CO ₂ removals (Gg)	CH ₄ (Gg)	N ₂ O (Gg)	NO _x (Gg)	CO (Gg)	NMVOCS (Gg)	SO _x (Gg)
Total des émissions/séquestrations	1 960/9136	-444/160	371	123	23	609	50	0
1. Energie	1 947	0	22	0	16	374	50	0
2. Processus industriel	13	0	0	0	0	0	0	0
4. Agriculture			337	123	4	157	0	0
5. Utilisation des terres et foresterie	7176	-444/160	9	0	2	78	0	0
6. Déchets			3	0	0	0	0	0
Pour mémoire								
Bunker international	105		0	0	0	0	0	0
Emissions de CO ₂ à partir de labiomasse énergie	3 952							

Source : Communication nationale N° 2/Ministère de l'environnement

Thème 1.4.2:Qualité de l'eau douce

Tableau 1. 73: Qualité de l'eau fournie par la seg (%)

Années	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Taux de potabilité bactériologique	98,3	97,4	96,0	98,2	98,2	81,3	97,9

Source : Société des Eaux de Guinée (SEG)

Tableau 1. 74: Valeurs minimales constatées à la sortie des stations eau traitée en 2016

Sites de production	PH de l'eau	Turbidité NTU	Teneur en Fer Total (mg/l)	Teneur en Nitrate (mg/l)	Coliformes Totaux(UFC/100ml)
Yessouloun 1	7,00	Inf à 1	Inf à 0,02	0,70	0,00
Yessoulou 2 et 3	7,20	Inf à 1	Inf à 0,02	0,80	0,00
Lac Sonfonia	6,30	Inf à 1	0,02	0,97	0,00
Kakimbo	6,11	0,03	0,08	0,68	0,00
Bassia	6,03	0,25	0,07	0,73	0,00
Kobaya	6,12	0,18	0,08	0,62	0,00
Demoudoula	8,23	0,12	0,09	0,59	0,00
Stade FE	6,31	0,23	0,05	1,12	0,00
Donka 1	6,12	0,21	0,03	0,54	0,00
Donka 2	5,99	0,35	0,03	0,48	0,00
PK 43	6,13	0,21	Inf à 0,02	0,75	0,00
Stade Nongo	6,17	0,24	0,09	0,91	0,00
Kakoulima	6,13	0,62	0,08	0,83	0,00
Station BF Sandervalia	6,20	0,29	0,03	0,52	0,00

Source: Sous-Direction Statistiques/Service qualité/Société des Eaux de Guinée

Tableau 1. 75: Valeurs maximales constatées à la sortie des stations eau traitée en 2016

Sites de production	PH de l'eau	Turbidité NTU	Teneur en Fer Total (mg/l)	Teneur en Nitrate (mg/l)	Coliformes Totaux(UFC/100ml)
Yessouloun 1	8,00	2,00	Inf à 0,02	1,02	2,00
Yessoulou 2 et 3	7,60	3,00	Inf à 0,02	1,08	8,00
Lac Sonfonia	7,90	Inf à 1	0,03	1,05	3,00
Kakimbo	6,10	0,97	0,11	2,09	6,00
Bassia	6,20	0,35	0,10	1,12	10,00
Kobaya	6,40	1,98	0,13	1,21	2,00
Demoudoula	9,30	3,26	0,15	1,54	8,00
Stade FE	6,40	1,04	0,08	2,56	11,00
Donka 1	6,20	0,67	0,10	1,13	5,00
Donka 2	6,10	0,42	0,08	1,00	9,00
PK 43	6,30	0,50	0,03	1,09	11,00
Stade Nongo	6,20	0,38	0,12	1,86	10,00
Kakoulima	6,20	0,25	0,13	1,02	9,00
Station BF Sandervalia	6,30	2,31	0,07	1,12	7,00

Source: Sous-Direction Statistiques/Service qualité/Société des Eaux de Guinée

Tableau 1. 76: Valeurs minimales constatées à la sortie des stations eau traitée en 2017

Sites de production	PH de l'eau	Turbidité NTU	Teneur en Fer Total (mg/l)	Teneur en Nitrate (mg/l)	Coliformes Totaux(UFC/100ml)
Yessouloun 1	7,20	Inf à 1	Inf à 0,02	0,63	0,00
Yessoulou 2 et 3	7,10	Inf à 1	Inf à 0,02	0,58	0,00
Lac Sonfonia	6,48	Inf à 1	0,03	0,68	0,00
Kakimbo	6,14	0,10	0,07	0,96	0,00
Bassia	6,12	0,10	0,09	0,91	0,00
Kobaya	6,18	0,20	0,08	0,84	0,00
Demoudoula	7,96	0,20	0,05	0,96	0,00
Stade FE	6,23	0,10	0,06	0,77	0,00
Donka 1	6,15	0,10	0,04	0,51	0,00
Donka 2	6,11	0,20	0,03	0,58	0,00
PK 43	6,13	0,70	0,02	0,71	0,00
Stade Nongo	6,11	0,20	0,40	0,66	0,00
Kakoulima	6,16	0,10	0,50	0,76	0,00
Station BF Sandervalia	6,12	0,20	0,02	0,54	0,00

Source: Sous-Direction Statistiques/Service qualité/Société des Eaux de Guinée

Tableau 1. 77: Valeurs maximales constatées à la sortie des stations eau traitée en 2017

Sites de production	PH de l'eau	Turbidité NTU	Teneur en Fer Total (mg/l)	Teneur en Nitrate (mg/l)	Coliformes Totaux(UFC/100ml)
Yessouloun 1	7,71	13,00	Inf à 0,02	1,05	3,00
Yessoulou 2 et 3	7,66	16,00	Inf à 0,02	1,04	2,00
Lac Sonfonia	6,97	Inf à 1	0,04	1,86	8,00
Kakimbo	6,30	0,26	0,12	1,98	3,00
Bassia	6,22	0,29	0,15	1,19	6,00
Kobaya	6,24	0,63	0,10	1,21	2,00
Demoudoula	8,13	2,25	0,11	1,58	9,00
Stade FE	6,35	1,27	0,13	2,12	0,00
Donka 1	6,22	0,94	0,10	1,31	2,00
Donka 2	6,16	0,68	0,12	1,28	6,00
PK 43	6,28	7,64	0,07	1,84	6,00
Stade Nongo	6,25	0,58	0,13	1,37	0,00
Kakoulima	6,26	0,42	0,15	1,43	5,00
Station BF Sandervalia	6,21	0,24	0,05	1,17	8,00

Source: Sous-Direction Statistiques/Service qualité/Société des Eaux de Guinée

Tableau 1. 78: Valeurs minimales constatées à la sortie des stations eau traitée en 2018

Sites de production	PH de l'eau	Turbidité NTU	Teneur en Fer Total (mg/l)	Teneur en Nitrate (mg/l)	Coliformes Totaux(UFC/100ml)
Yessouloun 1	6,60	Inf à 1	Inf à 0,02	0,59	0,00
Yessoulou 2 et 3	6,40	Inf à 1	Inf à 0,02	0,61	0,00
Lac Sonfonia	6,48	Inf à 1	Inf à 0,02	0,69	0,00
Kakimbo	6,05	0,12	0,06	0,93	0,00
Bassia	6,11	0,15	0,07	0,84	0,00
Kobaya	6,18	0,19	0,05	0,92	0,00
Demoudoula	7,96	0,15	0,06	0,87	0,00
Stade FE	6,23	0,12	0,09	0,78	0,00
Donka 1	6,15	0,10	0,05	0,54	0,00
Donka 2	6,11	0,19	0,04	0,43	0,00
PK 43	6,13	0,68	0,02	0,66	0,00
Stade Nongo	6,10	0,19	0,08	0,81	0,00
Kakoulima	6,16	0,12	0,07	0,72	0,00
Station BF Sandervalia	6,12	0,23	0,03	0,48	0,00

Source: Sous-Direction Statistiques/Service qualité/Société des Eaux de Guinée

Tableau 1. 79: Valeurs maximales constatées à la sortie des stations eau traitée en 2018

Sites de production	PH de l'eau	Turbidité NTU	Teneur en Fer Total (mg/l)	Teneur en Nitrate (mg/l)	Coliformes Totaux(UFC/100ml)
Yessouloun 1	7,90	13,00	0,07	1,21	3,00
Yessoulou 2 et 3	7,80	16,00	0,07	1,27	2,00
Lac Sonfonia	6,97	Inf à 1	0,09	1,18	8,00
Kakimbo	6,30	0,26	0,20	2,08	5,00
Bassia	6,19	0,29	0,18	1,96	6,00
Kobaya	6,24	0,63	0,15	1,58	2,00
Demoudoula	7,13	2,25	0,12	1,32	9,00
Stade FE	6,35	1,27	0,15	1,83	0,00
Donka 1	6,22	0,94	0,13	1,22	2,00
Donka 2	6,16	0,68	0,12	1,38	6,00
PK 43	6,28	7,90	0,08	1,05	6,00
Stade Nongo	6,25	0,58	0,17	1,33	10,00
Kakoulima	6,26	0,42	0,14	1,49	5,00
Station BF Sandervalia	6,21	0,24	0,11	1,24	8,00

Source: Sous-Direction Statistiques/Service qualité/Société des Eaux de Guinée

Tableau 1. 80: Valeurs minimales constatées à la sortie des stations d'eau traitée en 2019

Sites de production	PH de l'eau	Turbidité NTU	Teneur en Fer Total (mg/l)	Teneur en Nitrate (mg/l)	Coliformes Totaux(UFC/100 ml)
Yessouloun 1	7,20	inf à 1	inf à 0,02	1,64	0,00
Yessoulou 2 et 3	7,10	inf à 2	inf à 0,02	1,48	0,00
Lac Sonfonia					0,00
Kakimbo	6,11	0,13	0,04	3,48	0,00
Bassia	5,97	0,13	0,03	13,52	0,00
Kobaya	6,15	0,12	0,02	9,60	0,00
Demoudoula	7,66	0,15	0,05	7,78	0,00
Stade FE	6,23	0,12	0,07	12,69	0,00
Donka 1	6,15	0,10	0,03	6,32	0,00
Donka 2	6,10	0,15	0,06	5,84	0,00
PK 43	6,13	1,68	0,04	2,64	0,00
Stade Nongo	6,10	0,19	0,03	4,72	0,00
Kakoulima	6,16	0,12	0,07	8,36	0,00
Station BF Sandervalia	6,12	0,23	0,04	7,24	0,00

Source: Sous-Direction Statistiques/Service qualité/Société des Eaux de Guinée

Tableau 1. 81: Valeurs maximales constatées à la sortie des stations d'eau traitée en 2019

Sites de production	PH de l'eau	Turbidité NTU	Teneur en Fer Total (mg/l)	Teneur en Nitrate (mg/l)	Coliformes Totaux(UFC/100 ml)
Yessouloun 1	7,75	12,00	0,03	3,52	2,00
Yessoulou 2 et 3	7,71	14,00	0,03	3,44	1,00
Lac Sonfonia					
Kakimbo	6,62	0,22	0,07	11,92	4,00
Bassia	6,04	0,40	0,04	21,68	2,00
Kobaya	6,58	0,70	0,04	14,56	3,00
Demoudoula	7,83	2,50	0,09	11,38	1,00
Stade FE	6,35	1,27	0,12	19,54	1,00
Donka 1	6,22	0,94	0,07	12,27	2,00
Donka 2	6,16	0,68	0,13	13,62	3,00
PK 43	6,24	7,64	0,09	10,40	5,00
Stade Nongo	6,25	0,58	0,10	2,36	2,00
Kakoulima	6,22	0,42	0,14	12,42	6,00
Station BF Sandervalia	6,19	0,24	0,02	10,67	4,00

Source: Sous-Direction Statistiques/Service qualité/Société des Eaux de Guinée

Tableau 1. 82: Valeurs minimales constatées à la sortie des stations d'eau traitée en 2020

Sites de production	PH de l'eau	Turbidité NTU	Teneur en Fer Total (mg/l)	Teneur en Nitrate (mg/l)	Coliformes Totaux(UFC/100 ml)
Yessouloun 1	6,1	inf à 1	0,26		0
Yessoulou 2 et 3	5,66	inf à 1	0,31		0
Lac Sonfonia			inf à 0,02	5,52	0
Kakimbo	6,09	0,16	inf à 0,02	49,72	0
Bassia	5,64	0,29	inf à 0,02	5,28	0
Kobaya	6,28	0,76	inf à 0,02	3,96	0
Demoudoula	7,82	0,66	0,04	55,44	0
Stade FE	5,73	0,15	inf à 0,02	49,56	0
Donka 1	6,2	0,17	inf à 0,02	25,08	0
Donka 2	5,76	0,20			0
PK 43	6,32	2,75	inf à 0,02		1
Stade Nongo	6,05	0,26	inf à 0,2 2	8,46	0
Kakoulima	7,43	0,45		2,96	0

Station BF Sandervalia

Source: Sous-Direction Statistiques/Service qualité/Société des Eaux de Guinée

Tableau 1. 83: Valeurs maximales constatées à la sortie des stations d'eau traitée en 2020

Sites de production	PH de l'eau	Turbidité NTU	Teneur en Fer Total (mg/l)	Teneur en Nitrate (mg/l)	Coliformes Totaux(UFC/100 ml)
Yessouloun 1	7,8	12	0,70		2
Yessoulou 2 et 3	8,10	13	0,85		3
Lac Sonfonia					
Kakimbo	6,78	0,93	0,17	28,6	2
Bassia	6,90	0,80	0,09	85,36	2
Kobaya	6,67	2,21	<0,02	11,88	1
Demoudoula	9,74	2,04	0,04	11,32	1
Stade FE	6,58	0,52	0,13	84,48	3
Donka 1	6,7	0,42	0,08	64,78	1
Donka 2	6,33	0,73	0,06	55,44	2
PK 43	6,54	9			3
Stade Nongo	6,63	1,7	0,04	22,64	1
Kakoulima	8,09	0,96	0,07	5,28	1

Station BF Sandervalia

Source: Sous-Direction Statistiques/Service qualité/Société des Eaux de Guinée

Thème 1.4.3: Qualité de l'eau marine

Tableau 1. 84: Qualité de l'eau marine

Désignation	Variables	Unités	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nutriment et chlorophylle	Niveau de concentration d'azote	mg. /L	0,67	0,69	0,79	0,82	0,85	0,87	0,89
	Niveau de concentration phosphore	mg/L	<100	nd	<100	0,01<100	0,01<100	0,01<100	0,01 100
	Niveau de concentration de chlorophylle A	µg/L	<5HM	<5HM	<5HM	1<ChIA<5	2<ChIA<10	10<ChIA<50	10<CChIA<50
Matières Organiques	Demande biochimique en oxygène DBO	mg/l	67,5	62,5	nd	65	66	67	69
	Demande chimique en oxygène DCO	mg/l	129,2	115,2	nd	110	112	110	1122
Pathogènes	Niveau de concentration de coliformes fécaux dans les eaux marines	UFC	2 000	2 500	3 000	1 600	2 000	2 000	2020
Métaux lourds	Niveaux de concentration dans les organismes et l'eau de mer	µgkg-1	0,98	0,99	0,99	0,60	0,67	0,68	4.50
	Niveaux de concentration dans les organismes aquatiques	nd	nd	nd	nd	2,75	3,57	4,47	0.70
Contaminant organique	Niveaux de concentration dans les sédiments et l'eau de mer	µgkg-1	0,205	0,207	0,208	0,209	0,300	0,305	0.310
Concentration des organismes marins	Niveaux de concentration dans les organismes marins	µgkg-1	0,87	0,24	0,84	0,99	0,98	0,99	0.15
Paramètres physico chimiques	PH	pas d'unité	8,5	8,3	8,6	8	8,0	6	7.80
	Température	°C	30-31	31-32	32-33	31	29	30	31
	Total des solides en suspension	mg/L ; ppm	3 500	2 200	5 700	6 000	5 770	6 050	6590
	Salinité	o/oo, g/L	30	29	32	21,9	21,3	32,1	34
	Oxygène	mg/ L	nd	nd	nd	nd	8,3	nd	
	Densité	mg/l NTU	20,9	3,21	32,5	31,1	28,1	29,1	30.5
Pollution par hydrocarbures	Superficie des nappes de pétrole	t/an	nd	nd	nd	nd	nd	nd	ND
	Quantité de boules de goudron	mg/l	0,102	0,120	0,125	0,130	0,131	0,132	0.133

Source : Centre recherche scientifique Conakry-Rogbane (CERESCOR)/Département d'océanographie

Tableau 1. 85: Principaux problèmes liés à la qualité de l'eau marine 2010

Problèmes	Causes	Localités
Erosion côtière	Mauvais aménagements agricoles	Koba, Kaback, Kakossa
Surexploitation des ressources marines et côtières	Pression démographique (mobilité des acteurs...)	Autour des centres urbains
	Insuffisance de gestion appropriée	Tout le littoral
	Perte des usages traditionnels	Tout le littoral
Pollution	Urbanisation	Le long de la côte
	Transport maritime	Kamsar, Conakry, dans les îles
	Tourisme	Ile de loos, Belair, Dubréka, Koba
	Hydrocarbures	Conakry et Kamsar
	Pollution industrielle et agricole	Kamsar, Monchon, Koba
Dégradation de l'environnement	Insuffisance de Communication intersectorielle	Tout le littoral
	Insuffisance d'informations	Tout le littoral
	Peu de connaissances de l'état des lieux	Tout le littoral
	Pauvreté	Tout le littoral
	Insuffisance d'alternatives	Tout le littoral

Source : Rapport d'Etude-Diagnostic Guinée/Pour la formulation participative des axes stratégiques prioritaires nationaux pour le futur du programme Régional de Conservation de la zone Côtière et Marine en Afrique de l'Ouest (PRCM)2010

Composante 2 : Ressource environnementales et leur utilisation

Composante 2 : Ressource environnementales et leur utilisation

Sous composante 2.1: Ressources minérales

Thème 2.1.2: Stocks et variations des ressources minérales

Tableau 2. 1: Ressources minières rencontrées en Guinée (2010)

Ressources	Unité	Quantité
Bauxite	Tonnes	40 000 000 000
Or	Tonnes	700 000
Diamant	Carat	40 000 000
Fer	Tonnes	20 000 000 000
Nikel	Tonnes	185 000
Béryllium	Tonnes	76 000
Tourmaline	nd	Non quantifié
Grenat	nd	Non quantifié
Corindon	nd	Non quantifié
Rubis	nd	Non quantifié
Saphir	nd	Non quantifié
Uranium	nd	Non quantifié
Calcaire	nd	Non quantifié
Graphite	nd	Non quantifié
Cuivre	nd	Non quantifié
Zinc	nd	Non quantifié
Plomb	nd	Non quantifié
Cobalt	nd	Non quantifié
Manganèse	nd	Non quantifié
Argent	nd	Non quantifié
Granite	nd	Non quantifié
Marbre	nd	Non quantifié
Gabbros	nd	Non quantifié
Pétrole	nd	Non quantifié

Source : Direction nationale des Mines, 2010

Tableau 2. 2: Réserves et ressources totales estimées en principaux minéraux utiles à l'état (2008)

	Unités	Réserves	Ressources	Total
Minerais de fer				
Presqu'île de Kaloum	milliard de tonnes	1,5	5,5	7
Chaîne de Simandou	milliard de tonnes	0,6	8	8,6
Massif de Nimba	milliard de tonnes	1,0	3,4	4,3
Total Minerais de fer	milliard de tonnes	3,1	16,9	19,9
Bauxite	milliard de tonnes	29,3*	10,9**	40,1
Or	Tonne	117,5	519,9	637,4
Diamants				
En placer	Millions de carat	3,4	6,7	10,1
En kimberlites	Millions de carat	0,8	6,1	6,9
Total Diamants	Millions de carat	4,2	12,8	17,0

 Source : Ministère des mines et de la géologie Géo prospects/Université d'Etat de Moscou/Lomonossov M. (faculté géologique)
 Volume II/Banque de données sur les gisements et indices des minéraux utiles.

Thème 2.1.2: Production et commerce des minéraux

Tableau 2. 3: Production minière et des carrières

	Unités	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Bauxite	000 t	19 530	20 349	20 288	20 905	32 424	51 701	59 574	70 173	63 707
Alumine	000 t	167,0	nd	nd	nd	nd	nd	169,0	345,1	33,7
Production industrielle d'or	000 z	464,6	479,4	203,4	515,1	500,3	589,2	473,0	439,3	304,0
Production artisanale d'or	000z	0,03	201,6	267,8	83,81	438,2	914,9	357,1	446,6	71,0
Production industrielle de diamant	000 c	278,8	163,2	162,1	162,1	117,2	263,4	259,5	208,6	nd
Production artisanale de diamant	000 c	266,8	202,4	164,1	166,9	nd	183,5	nd	200,8	50,882
Granite	000 m ³	275,5	294,9	1 637,1	265,7	162,7	500,3	568,0	160,254	15 316,8

Source : Bureau de stratégie et de développement/Ministère des mines et de la géologie (données de GLOBBIZ)

NB : Les données de 2020 sont de janvier à septembre 2020

Tableau 2. 4: Exportation fab en volume des produits miniers

Années	Unité	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Or	Millions tonne	25,05	19,59	29,96	45,09	26,51	29,36
Diamant	Millions carat	0,16	0,17	0,11	0,24	0,26	0,20
Bauxite	Millions kg	19 832,3	20 100,2	20 897,3	47 133,6	62 199,7	nd
Aluminium	Millions tonne métrique	0,00	0,00	0,00	0,00	168,68	nd

Source : BCRG/DGES/DSBP et DGD

Tableau 2. 5: Exportation fab en valeur des produits miniers (en millions usd)

Années	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Or	1 024,7	939,5	947,3	671,8	1 111,2	1 692,5	978,8	1 193,5
Diamant	39,0	36,2	28,0	18,2	22,1	25,3	19,7	19,5
Bauxite	43,6	436,1	595,4	1 703,3	883,0	1 888,4	2 091,8	nd
Aluminium	0,8	0	0	0	0	0,0	44,5	nd

Source : BCRG/DGES/DSBP et DGD

Composante 2.2 : Ressources environnementales et leur utilisation

Sous composante 2.2: Ressources énergétiques

Thème 2.2.1: Stocks et variations des ressources énergétiques

Tableau 2. 6: Importation des hydrocarbures (en milliers tonnes) à partir du port autonome de Conakry

Produits d'énergie	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Fuel	187,3	99,7	105,3	72,2	162,2	157,8	373,6	376,5
Gas-oil	344,0	320,5	317,6	429,5	404,2	506,7	522,4	597,0
Essence	241,4	250,6	267,2	280,8	306,1	362,4	278,7	442,4
Kérosène	11,7	11,0	11,1	10,7	17,2	23,7	21,3	24,8
Total produits énergie	784,4	681,8	701,2	793,2	889,7	1 050,6	1 196,0	1 440,7

Source : Port autonome de Conakry (PAC)/Ministère des transports

Tableau 2. 7: Importation des produits pétroliers (essence, gazoil, fiouls lourd, lubrifiants, etc)

	Unités	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Volume	Millions de kg	772,9	1 313,5	986,3	997,7	1 182,7	1 522,2	1 755,0	1 771,4
Valeur FAB	Millions US	542,6	511,0	619,7	458,2	402,1	548,2	623,6	614,8

Source : BCRG

Tableau 2. 8: Livraison d'hydrocarbures par produit (en volume à 15°C) en milliers de litre

Produits d'énergie	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Essence	368 701	398 761	nd	570 926	577 013	599 270	636 560
Gasoil	445 683	488 736	nd	1 141 650	681 302	781 617	820 671
Jet	8 625	11 085	nd	22 917	20 945	35 709	21 027
Pétrole	2 709	2 388	nd	1 939	994	1 383	352
HFO	81 922	75 071	nd	340 586	220 764	241 078	219 809
Totaux	907 640	976 041	nd	2 078 019	1 501 018	1 659 057	1 674 805

Source : Société Guinéenne de Pétrole (SGP)

Thème 2.2.2 : Production, commerce et consommation d'énergie

Tableau 2. 9: Evolution de la production d'électricité (gwh)

Années	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Hydraulique	490,5	482,2	425,8	880,6	1 083,8	1 212,1	1 181,5	1 279,6
Thermique	244,1	171,9	286,7	237,6	511,7	540,9	732,3	739,8
Production totale	734,6	654,1	712,5	1 118,2	1 595,5	1 753	1 913,8	2 019,4
Achat	22,5	30,6	161	677,4	1166,6	1 249,6	1 263,1	1 483
Système interconnecté (MW)	146	162	162	260	295	334	367	739,8

Source : Electricité de Guinée(EDG)

Tableau 2. 10: Evolution de la production de gaz (milliers m3)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Oxygène	47,3	41,8	66,0	80,2	94,6	101,8	113,4	110,8
Acétylène	12,9	9,5	13,7	16,0	19,3	19,9	24,7	27,3
Azote	nd	nd	nd	9,0	9,5	9,9	2,6	2,4
Ensemble	nd	nd	nd	105,2	123,3	131,6	140,7	140,5

Source : Ministère de l'industrie/SOGEDI/Tableau de bord mensuel de l'économie guinéenne

Tableau 2. 11: Quantité de bois de chauffe et charbons de bois produite entrée à conakry

Description	Unités	2016	2017	2018
Charbon de bois	Tonnes	49 917,3	36 464,5	44 527,1
Charbon de feu	Stères	94 503	43 507	28 368

Source : Direction nationale des eaux et forêts/MEEF

Tableau 2. 12: Evolution de la longueur du réseau électrique haute tension (km)

Type d'utilisation	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Haute tension : 225 KV	nd	nd	nd	232	232	232
Haute tension : 110 KV	325	325	325	609	609	609
Haute tension : 60 KV	82	82	82	85	85	82
Haute tension : 30 KV	204	346	346	304	304	nd

Source : Electricité de Guinée (EDG)

Tableau 2. 13: Evolution de la vente d'énergie par catégorie administrative (milliards gnf)

Catégorie	2012	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Publique	178,7	228,5	245,4	280,1	308,2	368,8	343,0	310,0
Privée	219,0	298,7	369,2	500,3	566,2	681,8	998,9	1 178,7
Ensemble	397,7	527,2	614,5	780,4	874,4	1 050,6	1 241,9	1 488,5

Source : Electricité de Guinée (EDG)

Tableau 2. 14: Evolution de la vente d'énergie par zone (milliards gnf)

Zone	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Conakry	417,8	462,2	746,2	840,7	nd	1 171,4	1 380,6
Intérieur	109,4	152,3	34,2	33,7	nd	70,5	106,4
Guinée	527,2	614,5	780,4	874,4	nd	1 241,9	1 487,0

Source : Electricité de Guinée (EDG)

Tableau 2. 15: Evolution de la vente d'énergie par niveau de tension (milliards gnf)

Niveau de tension	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Basse tension	230,8	237,3	235,4	291,2	361,1	405,8	316,9	507,1	651,4
Moyenne tension	166,9	246,5	291,7	323,4	419,3	468,6	814,2	734,8	837,2
Ensemble	397,7	483,8	527,2	614,5	780,4	874,4	1 131,1	1 241,9	1 488,5

Source : Electricité de Guinée(EDG)

Tableau 2. 16: Evolution de la puissance installée en mw

Années	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Hydraulique	128	127	127	367	367	367	367	367
Thermique	87	211	211	236	226	243	235	400
Total	215	338	338	603	593	610	602	767

Source : Electricité de Guinée(EDG)

Tableau 2. 17: Evolution de la puissance disponible en mw

Années	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Hydraulique	110	93	83	207	320	455	362	362
Thermique	35	73	85	76	91	nd	235	400
Total	145	166	168	283	411	nd	597	762

Source : Electricité de Guinée (EDG)

Tableau 2. 18: Part de l'énergie renouvelables

Années	2015	2016	2017	2018
Dans la production nationale	41,56	67,12	67,12	67,12

Source : Système d'information énergétique (SIE)

Tableau 2. 19: Evolution de la consommation finale d'énergie par secteur (ktep)

Années	2012	2013	2014	2015	2016
Industrie	146	158	158	158	290
Transport	561	565	565	565	720
Ménages	2 778	2 780	2 780	2 780	2 727
Autre	143	191	191	191	222
Consommation finale totale	3 628	3 694	3 694	3 694	3 959

Source : Système d'information énergétique (SIE)

Tableau 2. 20: Evolution de la consommation finale par source d'énergie (en ktep)

Années	2012	2013	2014	2015	2016
Biocombustibles	2 776	2 778	2 778	2 778	2 725
Produits pétroliers	795	864	864	864	1 147
Electricité	57	52	52	52	87
Source d'énergie totale	3 628	3 694	3 694	3 694	3 959

Source : Système d'Information Energétique (SIE)

é

Composante 2 : Ressources environnementales et leur utilisation

Sous composante 2.3: SOLS

Thème 2.3.1 : Utilisation du sol

Tableau 2. 21: Evolution du pourcentage d'occupation des sols

Classe d'occupation du Sol	1986	2002	2007
Bâti	0,13	0,71	0,10
Forêt dégradée	14,42	1,61	1,67
Forêt dense	57,99	64,28	38,38
Forêt secondaire	14,56	2,55	5,95
Prairie d'altitude	0,47	0,09	0,02
Réseau hydrographique	0,00	0,01	0,00
Savane	12,43	30,75	53,86

Source : Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts /Office Guinéen de la diversité biologique et des aires protégées

Tableau 2. 22: Autres aspects d'utilisation des terres

Libellés	unité	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Superficie consacrée à la culture vivrière	Milliers d'ha	2 198, 4	3 229,9	3 317,2	3 399,0	2 102, 9	2 312,1	3 824,3
Superficie des terres irriguées	ha	354	20	540	1 099	1 962	9 783	11 020
Superficie des terres consacrées à la gestion durable des forêts	ha	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Superficie des terres consacrées à l'agroforesterie	ha	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd

Source: Direction nationale génie rural (DNGR)

Tableau 2. 23 : Evolution des superficies cultivées des principales cultures vivrières (ha)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Riz	1 670 872	1 690 869	1 706 138	1 738 994	1 805 878	1 859 767	1 924 161
Maïs	537 795	566 780	581 847	588 874	605 397	611 474	602 050
Fonio	585 504	602 187	602 153	606 264	610 387	614 537	638 335
Arachide	484 037	535 378	612 313	669 624	732 234	785 737	911 993
Manioc	155 277	180 365	190 475	202 149	218 965	237 182	258 492
Igname	10 867	12 392	14 132	15 394	nd	20 065	20 664
Patate	25 611	26 910	28 275	nd	nd	53 420	55 014
Taro	41 426	43 076	44 791	nd	nd	28 293	28 854
Pomme de terre	7 092	7 435	7 610	4 376	nd	11 753	12 221
Mil/Sorgho	203 950	203 041	203 588	nd	nd	209 970	214 231
Ensemble	3 722 431	3 868 433	3 991 322	nd	nd	4 432 198	4 666 015

Source : Rapport d'évaluations campagne agricole/ Agence nationale des statistiques agricoles et alimentaires (ANASA)/Ministère de l'agriculture

Tableau 2. 24: Situation des bas-fonds aménagés

Désignation	BTGR	Préfectures	Superficie (ha)	Travaux	
				Début	Fin
Bas-fonds					
	Guéckédou	Guéckédou	25	2006	2008
		Macenta	25	2006	2009
Sous-Total Guéckédou			50		
	Faranah	Faranah	33,15	2006	2007
		Faranah	195	2006	2009
		Kissidougou	35,35	2006	2009
Sous-Total Faranah			263,5		
	Boké	Boké	30	2006	2007
		Boké	30	2006	2009
		Boffa	26	2006	2009
		Boffa	42	2006	2009
		Boffa	32	2006	2009
		Boffa	88	2006	2009
Sous-Total Boké			248		
	Labé	Mali	13	2008	2009
		Labé	12	2006	2009
		Labé	5	2006	2009
		Tougué	19	2006	2009
Sous-Total Labé			49		
	Mamou	Pita Dalaba	38	2006	2007
		C U Mamou	30	2006	2009
		C U Mamou	40,5	2006	2008
		C U Mamou	30	2006	2009
		Dabola Bodié Ditinn	30	2006	2009
Sous-Total Mamou			168,5		
	N'Zérékoré	N'Zérékoré	65,67	2006	2009
		Yomou	66,51	2006	2009
		Beyla	85,87	2006	2009
		Lola	77,62	2006	2009
		N'Zérékoré	970	2006	2009
		N'Zérékoré	25,6	2006	2009
		Lola	26,42	2006	2009
		Beyla	17	2006	2009
		N'Zérékoré	30	2006	2009
		Yomou	8 et 1 étang piscole		
		N'Zérékoré	4 et 1 étang piscole		
Sous-Total N'Zérékoré			1 376,69		
	Kindia	Forécariah	27,31	2006	2009
		Coyah	19,87	2006	2009
		Coyah	30	2006	2009
Sous-Total Kindia			77,18		
	Kankan	Kankan	24	2006	2009
		Kankan	6	2006	2009
		Mandiana	10	2006	2009
		Siguiri	10	2006	2009
		Kérouané	14	2006	2009
		kérouané	21	2006	2009
		Kérouané	10	2006	2009
Sous-Total Kankan			95		

Source : Direction nationale génie rural (DNGR)

Tableau 2. 25: Situation des bas-fonds aménagés (suite et fin)

Désignation	BTGR	Préfectures	Superficie (ha)	Travaux	
				Début	Fin
Projet Agricole Guinéen	Guéckédou	Guéckédou	2 000	1980	1990
Activité ONG	Basse-Guinée	Basse-Guinée	200	1987	1993
P D R FAO	Moyenne-Guinée	Moyenne-Guinée	700	1987	1993
Derik	Faranah	Kissidougou	800	1988	1993
Projet Riz Palmier	Kindia	Forécariah	2 000	1991	1994
SOGUIPAH (Diéké)		Yomou	2 000	1988	1993
Projet PNIR	Tous les BTGR	Toutes les Préfect	2 500	1991	1993
Projet ODRIK	Kankan	Kouroussa	120	1992	1993
HCR		Guéck, Macenta, Lola, N'Zérékoré	600	1992	1997
Filière Riz	N'Zérékoré	N'Zérékoré, Yomou	670	1993	1997
Projet des petits exploitans Guinée Forestière	Guéckédou, N'Zérékoré	N'Zérékoré, Yomou, Lola, Beyla, Macenta	350	1995	1996
Projet Agro-Pastoral	Kankan N'Zérékoré	et Beyla et Kérouané	200	1996	1997
PRADEL	Labé	Labé	140,25	2001	2006
PDR/Mali Yembering	Labé	Mali	107,04	2001	2006
PDR/ Fouta Djallon	Labé Mamou	Labé Mamou	840,56	2001	2006
Projet Haute Guinée Ouest	Faranah	Faranah	320	1994	1997
FAO	Labé	Labé	82	2007	2009
PAPP	Labé	Labé	36,6	2005	2008
PSSA	Kindia	Kindia	70,86	2003	2009
PAK	Kindia	Kindia	501,3	2001	2002
Projet Aménagement 1200 ha	Kindia	Kindia	96,99	2002	2003
Projet Aménagement 1200 ha	Forécariah	Forécariah	201,83	2001	2003
PSSA	Forécariah	Forécariah	107,12	2001	2002
PDR/Forécariah	Forécariah	Forécariah	316,5	2000	2003
PNUD	Forécariah	Forécariah	37	2001	2006
PADE/BGN	Kindia	Dubréka	30	2007	2009
Projet Aménagement 1200 ha	Forécariah	Coyah	234,5	241	2003
PDRID Kindia	Kindia	Dubréka	1012	2005	2007
PDRITélimélé	Kindia	Télimélé	675	2007	2009
PADER	Kindia	Dubréka	83,65	2007	2010
PDRI/HGO	Kankan	Kouroussa	327	2004	2009
PDRI/HGO	Faranah	Dinguiraye	134	2004	2009
Aménagement BF Rio Tinto	Toutes les Régions	Toutes Préfectures	les 10 000		
Sous-total Projets/ONG			27 494,2		

Source : Direction nationale génie rurale (DNGR)

Tableau 2. 26: Superficies aménagées des plaines et des bas fonds pour l'irrigation en ha

2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
4 059	2 896	551	154	557	612	845	526	3 218	354	20	540	1 099	1 962	9 782

Source : Direction nationale génie rurale (DNGR)

Thème 2.3.2 : Utilisation des terres forestières

Tableau 2. 27: Repartition du territoire national en fonction des principaux domaines forestiers par region naturelle (1997)

Libellés	Basse Guinée		Moyenne Guinée		Haute Guinée		Guinée Forestière		Guinée	
	Nombre	Superficie (ha)	Nombre	Superficie (ha)	Nombre	Superficie (ha)	Nombre	Superficie (ha)	Nombre	Superficie
Forêts classées de l'Etat	32	112 068	64	413 638	26	333 723	40	322 704	162	1 182 133
Forêts privées communautaires	26	3 204	63	30 582	46	3 928	122	7 649	257	45 363
Plantations forestières de l'Etat	37	2 293	90	1 454	69	425	46	562	242	4 734
Plantations forestières privées ou communautaires	389	5 683	139	389	65	1 584	18	100	611	7 756
Zones humides	168	17 820	68	3 074	207	208	85	860	528	21 962

Source : Monographie nationale sur la Diversité biologique, 1997

Tableau 2. 28: Situation des forêts

Catégories	Unité	1990	2000	2005	2010	2015
Forêts	milliers ha	7 264	6 904	6 724	6 544	6 364
Autres terres boisées	milliers ha	5 850	5 850	5 850	5 850	5 850
Autres terres	milliers ha	11 458	11 818	11 998	12 178	12 358
Eaux intérieures	milliers ha	14	14	14	14	14
Total	milliers ha	24 586				

Source: Évaluation des ressources forestières mondiales 2015 (FRA 2015)/FAO

Tableau 2. 29: Superficie des forets reboisees (en ha)

Indicateurs	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Superficie	970	2500	2 778	325	471	354	858	844	489	199	nd	385	392

Source : Direction nationale des eaux et forêts

Tableau 2. 30: Superficie des forets plantees et superficie totale des forets

Catégorie	Unité	2005	2010
Superficie des forêts plantées	km ²	820	930
Superficie totale des forêts	km ²	65 440	65 905

Source : Ministère de l'Environnement et des Eaux et Forêts/Politique forestière et plan d'action (FRA 2010)

Tableau 2. 31: Enrichissement/reboisement des forêts dotées de plans d'aménagement participatif au cours de l'année 2019

Massifs/Forêts dotées PAP	Communes couvertes	Superficie (ha)
Ziama	Macenta	119 019
Diécké	Yomou	59 143
Kouradi	Kindia	3 000
Saraboli	Forécariah	852,784
Pinèdes de Dalaba	Dalaba	218, 9
Nyalama	Lélouma	10 000
Sèrè		444
Sources de Bafing	Mamou	837
Bagata		2 311
Queheul	Mamou	3 517
Diogorè		1 000
Fitakouna	Mamou	98
Koumi		794
Ballet	Mamou	1014
Kambia		525
Satila		374
Konkouré Fetto	Mamou	895
Soyah	Mamou	7 723
Gouba		773
Beauvois	Mamou	2 473
Pinselly	Mamou	12 033
Darou Salam	Mamou	19 500
Bakoum	Tougé	28 000
Totale superficie		246 326

Source : DNEF

Composante 2 : Ressources - environnementales et leur utilisation

Sous composante 2.4: Ressources biologiques

Thème 2.4.1 : Ressources en bois et leur utilisation

Tableau 2. 32: Essences forestières à bois rouge exploitée

Nom commun	Nom scientifique	Famille
Acajou	<i>Khaya grandifolia</i>	Meliacées
Sipo	<i>Entandrophragma utile</i>	Meliacées
Kossipo	<i>Entandrophragma candollei</i>	Meliacées
Aboudikro (Sapellie)	<i>Entandrophragma sp</i>	Meliacées
Niangon	<i>Tarrieta utilis</i>	Sterculiacées
Dibetou	<i>Lovoa trichiloïdes</i>	Meliacées
Bois d'or (Sibo)	<i>Sarcocephalus pobeguini</i>	Rubiacées
Bako	<i>Erythroxylum manii</i>	Erythylacées
Tiama	<i>Entandrophragma angolense</i>	Meliacées
Makorè	<i>Ticehmella heckellii</i>	Sapotacées
Lingué	<i>Azelia africana</i>	Caesalpiniacées
Azobé	<i>Lophira alata</i>	Ochnacées
Ebène	<i>Diospyros crassiflora</i>	Ebenacées
Moukoulougou	<i>Autramella congolensis</i>	Sapotacées
Ako	<i>Antiaris toxicaria</i>	Moracées
Bossè	<i>Gmarea cedrata</i>	Meliacées
Iroko	<i>Chlorophora excelsa/regia</i>	Moracées
Sau-rouge	<i>Isoberlinia doka</i>	Euphorbiacées
Patand'Za	<i>Albizia ferruginea</i>	Moracées
Aningeria	<i>Aningeria robusta</i>	Sapotacées
Kopalier	<i>Guibourtia sp</i>	Caesalpiniacées
Avodiré	<i>Turraenthus africanus</i>	Meliacées

Source : Direction nationale des eaux et forêts (DNEF)/(Monographie nationale, 1997)

Tableau 2. 33: Essences forestières à bois blanc exploitée

Nom commun	Nom scientifique
Dabema	<i>Piptadeniastromafricanum</i>
Movingui	<i>Distemonanthus benthamianus</i>
Petercia/Abalè	<i>Petercia africana</i>
Framiré	<i>Terminalia ivorensis</i>
Fraké	<i>Terminalia superba</i>
Bahia/popo	<i>Mytragynia ciliata</i>
Faro	<i>Daniellia oliveri</i>
Néré sauvage	<i>Parkia bicolor</i>
Dongio sauvage	<i>Fagara macrophylla</i>
Fagara	<i>Fagara xanthaloïdes</i>
Samba	<i>Triplochiton scleroxylon</i>
Avodiré	<i>Tureanthus africana</i>
Albizia	<i>Albizia sp</i>

Source : Direction nationale des eaux et forêts (DNEF) (Monographie nationale, 1997)

Tableau 2. 34: Production forestiere en grume et sciage (en m³)

Description	2015	2016	2017	2018
Production préfectorale des grumes	20 196,3	20 712,6	15 595,7	15 785,5
Consommation prefectorale des sciages	8 976,1	9 205,6	6 931,4	7 015,8
Production forêstièrre	23 341,3	25 338,8	26 262,8	26 765,1
Commercialisation Forêt forte couche plaque)	10 989,1	11 927,4	12 136,2	12 425,3
Exportation des produits finis et semis finis	12 352,8	13 411,4	14 126,7	14 339,9

Source : Office Guinéenne des Bois (OGUIB)/MEEF

Tableau 2. 35: Nombre de plants mis en terre et superficie lors des programmes de reboisement

Régions		2017	2018	2019
Boké	Nombre de plants	34 853	40 551,5	345 000
	Superficie (ha)	10	90,5	199
Conakry	Nombre de plants	16 500	7 500	0
	Superficie (ha)	6	16	0
Faranah	Nombre de plants	21 221	17 379	697 575
	Superficie (ha)	6	67,6	275
Kankan	Nombre de plants	66 874	12 500	576 500
	Superficie (ha)	10	12,6	231
Kindia	Nombre de plants	88 725	115 375	529 375
	Superficie (ha)	10	186,34	212
Labé	Nombre de plants	32 222	22 350	287 500
	Superficie (ha)	10	27,28	115
Mamou	Nombre de plants	114 081	nd	402 950
	Superficie (ha)	6	24,55	169
N'Zérékoré	Nombre de plants	36 666	111 283	750 850
	Superficie (ha)	4	94,15	340
Guinée	Nombre de plants	411 142	282 302	3 589 750
	Superficie (ha)	62	424,87	1 541

Source : Direction nationale des eaux et forêts (DNEF)/MEEF

Tableau 2. 36: Nombre de plants produits dans les pépinières en 2019

Espèces	Préfecture/commune	2019
Maringá, Teck, <i>Gmelina</i>	N'Zérékore	25 000
Lingué, khaya, moringa, <i>gmelina</i>	Beyla	63 400
Moringa et <i>gmelina</i>	Guéckédou	25.000
Framine, frake teck, <i>gmelina</i>	Macenta	66 060
Niangon, Moringa, frake, framine	Yomou	28 800
Moringa, <i>gmelina</i>	Kaloum	8 000
Moringa, <i>gmelina</i>	Kindia	156 000
Moringa, <i>Gmelina carapa</i> , <i>afzelia</i>	Faranah	60 000
Moringa, <i>Gmelina</i>	Kouroussa	48 000
<i>Gmelina</i> , Teck, moringa,	Lélouma	31 000
Moringa, Teck, <i>Gmelina</i>	Kérouané	13 711
Acassia, <i>Gmelina</i> , Teck	Mali	17 000
Moringa, Terminalia	Mamou	35 500
Moringa, <i>gmelina</i>	Boké	80 000
Moringa	Fria	12 000
<i>Gmelina</i>	Télemélé	20 000
Moringa , <i>Gmelina</i> ,Teck, <i>Carapa procera</i>	Kissidougou	52 354
Moringa, <i>Gmelina</i>	Pita	50 000
Accassia, <i>Gmelina</i> , teck	Labé	170 000
Moringa, <i>Gmelina</i>	Forécariah	20 000
Moringa, Teck	Lola	20 000
Accassia, <i>gmelina</i> , Teck	Boffa	15 000
Moringa, Accacia M ;Flamboyant,Teck	Dinguiraye	24 500
Moringa, G'méline, Anacardier	Dubrêka	32 200
Moringa, <i>Gmelina</i> , Teck	Mandiana	63 720
Fromager, Moringa, <i>Gmelina</i> ,Anacardier,nim	Siguiri	25 450
Teck, <i>Gmelina</i>	Gaoual	50 000
Lanea clinea,Terminalia ivorensis, <i>Gmelina</i> ,Accasia M	Coyah	39 500
Moringa, <i>Gmelina</i> , Accacia M	Ratoma	5 000
Moringa, <i>Gmelina</i> , Teck	Koubia	1 5 000
Total		1 272 195

Source : Direction nationale des eaux et forêts (DNEF)/MEEF

Tableau 2. 37 : Evolution du volume des produits énergétiques primaires exploités

	Unités	2016	2017	2018
Charbon de bois	Tonnes	49 917,3	36 464,5	44 527,1
Charbon de feu	Stères	94 503	43 507	28 368
Sacs de charbon de 25 Kg	Nombre	1 996 692	1 458 580	1 781 084

Source : OGUIB/Direction nationale des eaux et forêts

Tableau 2. 38: Volume des exportations des produits ligneux par catégorie en 2018

Destination	Essence	Nature	Quantités	Dimensions			Volume m ³	
				L	I	e		
CONAKRY	ACAJOU	Chevron	1 059	5	0,1	0,1	52,95	
			225	5	0,08	0,08	7,2	
	AIELLE		2 187	5	0,08	0,08	69,98	
			143	5	0,08	0,08	4,58	
	DABEMA		2 844	5	0,8	0,0008	9,1	
			1 574	4	0,08	0,08	40,29	
			846	5	0,08	0,08	27,07	
			1 094	5	0,08	0,08	35,01	
	DIVERS		178	5	0,08	0,08	5,7	
			1 259	5	0,08	0,08	40,29	
			260	5	0,08	0,08	8,32	
	FRAMIRE			58	5	0,08	0,08	1,86
	ACAJOU		CONTRE PLAQUE	4 591	2,44	1,22	0,006	82
				2 612	2,44	1,22	0,018	139,96
		4 982		2,44	1,22	0,006	88,98	
		1 567		2,44	1,22	0,009	41,98	
		172		2,44	1,22	0,016	8,19	
		4 982		2,44	1,22	0,006	88,98	
		1567		2,44	1,22	0,009	41,98	
		172		2,44	1,22	0,016	8,19	
		4 591		2,44	1,22	0,006	82	
		4591		2,44	1,22	0,006	82	
		74		2,44	1,22	0,018	3,97	
		145		2,44	1,22	0,012	5,18	
		335		2,44	1,22	0,015	14,96	
		13 063		2,44	1,22	0,0036	139,99	
		4 591		2,44	1,22	0,006	82	
		5 374		2,44	1,22	0,007	111,98	
		2463		2,44	1,22	0,009	65,99	
		171		2,44	1,22	0,015	7,64	
263		2,44		1,22	0,012	9,39		
164		2,44		1,22	0,018	8,79		
7 651	2,44	1,22	0,0036	81,99				
3 023	2,44	1,22	0,006	53,99				

Source : Office Guinéenne des Bois (OGUIB)

Tableau 2. 39: Volume des exportations des produits ligneux par categorie en 2018 (suite)

Destination	Essence	Nature	Quantités	Dimensions			Volume m3
				L	l	e	
CONAKRY	ACAJOU	CHEVRON	1 059	5	0,1	0,1	52,95
			225	5	0,08	0,08	7,2
	AIELLE		2 187	5	0,08	0,08	69,98
			143	5	0,08	0,08	4,58
	DABEMA		2 844	5	0,8	0,0008	9,1
			1 574	4	0,08	0,08	40,29
			846	5	0,08	0,08	27,07
	DIVERS		1 094	5	0,08	0,08	35,01
			178	5	0,08	0,08	5,7
			1 259	5	0,08	0,08	40,29
	FRAMIRE		260	5	0,08	0,08	8,32
			58	5	0,08	0,08	1,86
	ACAJOU	CONTRE PLAQUE	4 591	2,44	1,22	0,006	82
			2 612	2,44	1,22	0,018	139,96
			4 982	2,44	1,22	0,006	88,98
			1 567	2,44	1,22	0,009	41,98
			172	2,44	1,22	0,016	8,19
			4 982	2,44	1,22	0,006	88,98
			1 567	2,44	1,22	0,009	41,98
			172	2,44	1,22	0,016	8,19
			4 591	2,44	1,22	0,006	82
			4 591	2,44	1,22	0,006	82
			74	2,44	1,22	0,018	3,97
			145	2,44	1,22	0,012	5,18
			335	2,44	1,22	0,015	14,96
			13 063	2,44	1,22	0,0036	139,99
			4 591	2,44	1,22	0,006	82
			5 374	2,44	1,22	0,007	111,98
			2 463	2,44	1,22	0,009	65,99
			171	2,44	1,22	0,015	7,64
			263	2,44	1,22	0,012	9,39
			164	2,44	1,22	0,018	8,79
7 651			2,44	1,22	0,0036	81,99	
3 023			2,44	1,22	0,006	53,99	
246			2,44	1,22	0,012	8,79	
153	2,44	1,22	0,018	8,2			

Source : Office Guinéenne des Bois (OGUIB)

Tableau 2. 40: Volume des exportations des produits ligneux par categorie en 2018 (suite)

Destination	Essence	Nature	Quantité	Dimensions			volume m ³
				L	I	e	
CONAKRY	AKO	CONTRE PLAQUE	13 250	2,44	1,22	0,0036	141,99
			375	2,44	1,22	0,012	13,4
			2 687	2,44	1,22	0,007	55,99
			274	2,44	1,22	0,012	9,79
			349	2,44	1,22	0,015	15,58
			4 591	2,44	1,22	0,006	82
			7 651	2,44	1,22	0,0036	81,99
	DIVERS		765	2,44	1,22	0,0036	8,2
			765	2,44	1,22	0,0036	8,2
			895	2,44	1,22	0,0036	9,59
			55	2,44	1,22	0,006	0,98
			275	2,44	1,22	0,007	5,73
			291	2,44	1,22	0,009	7,8
			431	2,44	1,22	0,012	15,4
			111	2,44	1,22	0,015	4,96
			160	2,44	1,22	0,018	8,57
			9 182	2,44	1,22	0,006	164
	FRAKE		4 591	2,44	1,22	0,006	82
			1 940	2,44	1,22	0,009	51,97
	FROMAGE R		186	2,44	1,22	0	1,99
			7 651	2,44	1,22	0	81,99
			7 651	2,44	1,22	0	81,99
			7 651	2,44	1,22	0	81,99
			7 651	2,44	1,22	0	81,99
			7 651	2,44	1,22	0	81,99
			7 651	2,44	1,22	0	81,99
			7 651	2,44	1,22	0	81,99
			7 651	2,44	1,22	0	81,99
			4 479	2,44	1,22	0,01	120
			7 651	2,44	1,22	0,0036	81,99
			4 591	2,44	1,22	0,006	82
			7 651	2,44	1,22	0,0036	81,99
			7 651	2,44	1,22	0,0036	81,99
			7 651	2,44	1,22	0,0036	81,99
			15 302	2,44	1,22	0,0036	163,98
			7 651	2,44	1,22	0,0036	81,99
			7 651	2,44	1,22	0,0036	81,99
			7 651	2,44	1,22	0,0036	81,99
			2 388	2,44	1,22	0,009	63,98
			130	2,44	1,22	0,018	6,97
			7 465	2,44	1,22	0,0036	80
			7 465	2,44	1,22	0,0036	80
			9 331	2,44	1,22	0,0036	100
			4 479	2,44	1,22	0,006	80
			229	2,44	1,22	0,012	8,18
			7 465	2,44	1,22	0,0036	80
			7 465	2,44	1,22	0,0036	80
			9 331	2,44	1,22	0,0036	100
			4 479	2,44	1,22	0,006	80
	229		2,44	1,22	0,012	8,18	
7 651	2,44	1,22	0,0036	81,99			
15 302	2,44	1,22	0,0036	163,98			

Source : Office Guinéenne des Bois (OGUIB)

Tableau 2. 41: Volume des exportations des produits ligneux par categorie 2018 (suite)

Destination	Essence	Nature	Quantités	Dimensions			Volume m ³
				L	I	e	
CONAKRY	FROMAGER	CONTRE PLAQUE	7 651	2,44	1,22	0,0036	81,99
			9 182	2,44	1,22	0,006	164
			1 567	2,44	1,22	0,009	41,98
			8 771	2,44	1,22	0,0036	93,99
			4 591	2,44	1,22	0,006	82
			4 591	2,44	1,22	0,006	82
			3 157	2,44	1,22	0,006	56,39
			1 567	2,44	1,22	0,009	41,98
			126	2,44	1,22	0,018	6,75
			7 651	2,44	1,22	0,0036	81,99
			7 651	2,44	1,22	0,0036	81,99
			7 651	2,44	1,22	0,0036	81,99
			15 302	2,44	1,22	0,0036	163,98
			7 651	2,44	1,22	0,0036	81,99
			7 651	2,44	1,22	0,0036	81,99
			6 158	2,44	1,22	0,006	109,99
			212	2,44	1,22	0,012	7,57
			160	2,44	1,22	0,018	8,57
			9 331	2,44	1,22	0,0036	100
			7 651	2,44	1,22	0,0036	81,99
			7 651	2,44	1,22	0,0036	81,99
			7 651	2,44	1,22	0,0036	81,99
			7 651	2,44	1,22	0,0036	81,99
			7 651	2,44	1,22	0,0036	81,99
			4 591	2,44	1,22	0,006	82
			4 591	2,44	1,22	0,006	82
			4 591	2,44	1,22	0,006	82
			7 294	2,44	1,22	0,006	130,28
	67		2,44	1,22	0,015	2,99	
	7 651		2,44	1,22	0,0036	81,99	
	4 591		2,44	1,22	0,006	82	
	1 940		2,44	1,22	0,009	51,97	
	277		2,44	1,22	0,016	13,19	
425	2,44	1,22	0,02	18,98			
37	2,44	1,22	0,02	1,98			
1 679	2,44	1,22	0,006	29,99			
300	2,44	1,22	0,015	13,4			
	ILOMBA						

Source : Office Guinéenne des Bois (OGUIB)

Tableau 2. 42: Volume des exportations des produits ligneux par categorie 2018 (suite)

Destination	Essence	Nature	Quantités	Dimensions			Volume m ³
				L	I	e	
			765	2,44	1,22	0,0036	8,2
			765	2,44	1,22	0,0036	8,2
			1 045	2,44	1,22	0,0036	11,2
			13	2,44	1,22	0,006	0,23
			393	2,44	1,22	0,007	8,19
			393	2,44	1,22	0,007	8,19
			297	2,44	1,22	0,007	6,19
			306	2,44	1,22	0,009	8,2
			217	2,44	1,22	0,018	11,63
	DIVERS	CONTRE PLAQUE	6 923	2,44	1,22	0,0036	74,19
			3 387	2,44	1,22	0,006	60,49
			179	2,44	1,22	0,009	4,8
			218	2,44	1,22	0,12	77,87
			89	2,44	1,22	0,15	39,74
			907	4	0,25	0,025	22,68
			20	4	0,25	0,025	0,5
			29	5	0,8	0,08	9,28
			129	5	0,8	0,08	41,28
			3 766	2,54	1,27	0,008	97,19
			3 766	2,54	1,27	0,008	97,19
			563	2,54	1,27	0,008	14,53
			453	2,54	1,24	0,065	92,74
			188	2,54	1,27	0,08	48,52
			188	2,54	1,27	0,08	48,52
	ILOMBA		374	2,54	1,27	0,008	9,65
CONAKRY	ACAJOU		1 221	4	0,3	0,025	36,63
	AIELLE		1 960	4	0,25	0,025	49
	AMAZA		76	4	0,3	0,027	2,46
	AMAZAKOUE		128	4	0,25	0,025	3,2
	DIFOU		938	4	0,25	0,025	23,45
			441	4	0,25	0,025	11,03
	DIVERS		1 490	4	0,25	0,025	37,25
			318	4	0,25	0,025	7,95
			756	4	0,3	0,027	24,49
	FRAMIRE	PLACAGE	755	4	0,3	0,027	24,46
			608	4	0,25	0,025	15,2
	ILOMBA		540	4	0,3	0,025	16,2
	IROKO		760	4	0,3	0,027	24,62
			4367	4	0,3	0,025	131,01
			1 052	4	0,3	0,027	34,08
			1 052	4	0,3	0,027	34,08
	LINGUE		1 235	4	0,3	0,027	40,01
			355	4	0,25	0,025	8,88
			467	4	0,25	0,025	11,68
			95	4	0,3	0,027	3,08
	SAMBA		95	4	0,3	0,027	3,08
	TALY		277	4	0,3	0,027	8,97
			285	4	0,3	0,027	9,23
			285	4	0,3	0,027	9,23
	YATANGA		1 293	4	0,3	0,027	41,89
			568	4	0,3	0,027	18,4

Source : Office Guinéenne des Bois (OGUIB)

Tableau 2. 43: Volumes des exportations des produits ligneux par catégorie et par pays de destination en 2018

N°	Désignation	Essences	nature	Quantités	Dimensions			Volume m3
					L	l	e	
1				86 150	0,94	0,13	0,019	200,0
2		DABEMA	FRISE	86 150	0,94	0,13	0,019	200,0
3				7 135	2,44	1,22	0,019	403,5
4				6 994	2,44	1,22	0,019	395,6
5		AKATIO	P LATTE	7 160	2,44	1,22	0,019	405,0
6				7 135	2,44	1,22	0,019	403,5
7		DABEMA	FRISE	86 150	0,94	0,13	0,019	200,0
8				6 996	2,44	1,22	0,019	395,7
9				6 996	2,44	1,22	0,019	395,7
10				7 035	2,44	1,22	0,019	397,9
11	CHINE			7 035	2,44	1,22	0,019	397,9
12		AKATTO	P LATTE	6 996	2,44	1,22	0,019	395,7
13				6 996	2,44	1,22	0,019	395,7
14				6 994	2,44	1,22	0,019	395,6
15				7 136	2,44	1,22	0,019	403,6
16				6 990	2,44	1,22	0,019	395,3
17		FROMAGER	CONTRE LAQUE	14 880	2,44	1,22	0,003	159,5
18				86 150	0,94	0,13	0,019	200,0
19		DABEMA	FRISE	247 374	0,94	0,13	0,019	574,4
20				86 150	0,94	0,13	0,019	200,0
21		AKATIOP	P LATTE	2 768	2,44	1,22	0,019	156,6
22		DIVERS	CONTRE PLAQUE	15 624	2,44	1,22	0,003	167,4
23		FROMAGER	PLACAGE	2 100	2,54	1,27	0,008	54,2
24	CONAKRY	DIVERS	CONTRE PLAQUE	2 688	2,44	1,22	0,007	56,0
25		AKATTO	PLATE	8 745	2,44	1,22	0,019	494,6
26		DIVERS	CONTRE PLAQUE	2 688	2,44	1,22	0,007	56,0
27		ILOMBA	PLACAGE	16 800	2,54	1,27	0,008	433,5
28	COTE IVOIR	FROMAGER	CONTRE LAQUE	14 880	2,44	1,22	0,003	159,5
29				14 880	2,44	1,22	0,003	159,5
30		FROMAGER		14 700	2,54	1,27	0,000	37,9
31		ILOMBA		29 400	2,54	1,27	0,000	75,9
32		FROMAGER		4 200	2,54	0,64	0,000	5,5
33		ILOMBA		8 000	2,54	0,64	0,000	10,4
34		FROMAGER		6 300	2,54	0,44	0,000	5,6
35		ILOMBA	PLACAGE	12 600	2,54	0,44	0,000	11,3
36				14 700	2,54	1,27	0,000	37,9
37		FROMAGER		4 200	2,54	0,64	0,000	5,5
38	Espagne			37 800	2,54	1,27	0,000	97,5
39		ILOMBA		6 300	2,54	0,44	0,000	5,6
40		FROMAGER		37 800	2,54	1,27	0,000	97,5
41		ILOMBA		25 200	2,54	1,27	0,000	52,0
42		AKOTIO	P LATTE	4 228	2,5	1,22	0,004	51,6
43				2 744	2,5	1,22	0,006	50,2
44		ILOMBA		12 600	2,54	1,27	0,008	325,2
45		FROMAGER	PLACAGE	37 800	2,54	1,27	0,000	97,5
46				4 200	2,54	1,27	0,008	108,4
47		ILOMBA		6 300	2,54	0,44	0,008	56,3
48			FRISE	700	2,2	1	0,022	33,9
49		ACAJOU		845	1,1	1	0,022	20,4
50				70	3,0	0,06	0,06	0,8
51				80	1,1	0,06	0,061	0,3
52	Irlande	yattan		168	2,1	1,6	0,038	21,5
53		iroko	TALI	1 000	0,9	0,075	0,025	1,7
54				1 784	0,05	0,075	0,025	0,2
55		DIFOU		64	1,2	0,075	0,05	0,3
56				2	2	0,3	0,035	0,0

Source : Office Guinéenne des Bois (OGUIB)

Tableau 2. 44: Volumes des exportations des produits ligneux par categorie et par pays de destination en 2018 (suite)

N°	Designation	Essences	Nature	Quantites	Dimensions			Volume m3
					L	I	e	
57	LIBERIA	FROMAGER	Contre Laque	1 860	2,44	1,22	0,0036	19,9
58		AKO	Contre Laque	375	2,44	1,22	0,01	10,0
59		ACAJOU	Contre Laque	560	2,44	1,22	0,01	20,0
60			Contre Laque	657	2,44	1,22	0,02	29,3
61		FROMAGER	Contre Laque	3 360	2,44	1,22	0,01	60,0
62			Contre Laque	450	2,44	1,22	0,02	20,1
63		FROMAGER	Contre Laque	6 138	2,44	1,22	0,00	65,8
64		FRAKE	Contre Laque	930	2,44	1,22	0,00	10,0
65		FROMAGER	Contre Laque	1 120	2,44	1,22	0,01	20,0
66			Contre Laque	3 136	2,44	1,22	0,01	56,0
67		AKO	Contre Laque	1 232	2,44	1,22	0,00	13,2
68		FROMAGER	Contre Laque	3 075	2,44	1,22	0,01	82,4
69	ACAJOU	Contre Laque	495	2,44	1,22	0,02	22,1	
70		Contre Laque	900	2,44	1,22	0,01	24,1	
71	FROMAGER	Contre Laque	1 395	2,44	1,22	0,02	62,3	
72	AKO	Contre Laque	750	2,44	1,22	0,01	20,1	
73	FROMAGER	Contre Laque	5 952	2,44	1,22	0,00	63,8	
74	BANKELISE	Contre Laque	375	2,44	1,22	0,02	20,1	
75	AKO	Contre Laque	3 720	2,44	1,22	0,00	39,9	
76	FRAKE	Contre Laque	1 344	2,44	1,22	0,01	24,0	
77	MALI	ACAJOU	Contre Laque	11 532	2,44	1,22	0,00	123,6
78		ACAJOU	Contre Laque	2 016	2,44	1,22	0,01	36,0
79		FROMAGER	Contre Laque	900	2,44	1,22	0,02	40,2
80		FROMAGER	Contre Laque	7 440	2,44	1,22	0,00	79,7
81		FROMAGER	Contre Laque	3 116	2,44	1,22	0,01	55,7
82		ACAJOU	Contre Laque	425	2,44	1,22	0,02	19,0
83		AKO	Contre Laque	225	2,44	1,22	0,01	6,0
84		FROMAGER	Contre Laque	1 232	2,44	1,22	0,01	22,0
85		ACAJOU	Contre Laque	600	2,44	1,22	0,01	16,1
86		ACAJOU	Contre Laque	814	2,44	1,22	0,02	43,6
87		FROMAGE	Contre Laque	5 766	2,44	1,22	0,00	61,8
88		AKO	Contre Laque	5 766	2,44	1,22	0,00	25,7
89	BANKELISE	Contre Laque	3 720	2,44	1,22	0,00	19,9	
90	FROMAGE	Contre Laque	6 138	2,44	1,22	0,00	65,8	
91		Contre Laque	3 136	2,44	1,22	0,01	56,0	
92	ACAJOU	Contre Laque	495	2,44	1,22	0,02	22,1	
93	AKO	Contre Laque	750	2,44	1,22	0,01	20,1	
94	SENEGAL		Contre Laque	5 208	2,44	1,22	0,00	55,8
95		DIVERS	Contre Laque	10 416	2,44	1,22	0,00	111,6
96			Contre Laque	5 208	2,44	1,22	0,01	108,5
97		FROMAGER	Contre Laque	20 832	2,44	1,22	0,00	223,2
98		DIVERS	Contre Laque	2 508	2,44	1,22	0,01	52,3
99		ILOMBA	Contre Laque	10 416	2,44	1,22	0,00	111,6
100		AIELLE	Contre Laque	5 208	2,44	1,22	0,00	55,8
101		DIVERS	Contre Laque	2 700	2,44	1,22	0,00	28,9
102			Contre Laque	2 688	2,44	1,22	0,01	56,0
103		ILOMBA	Contre Laque	10 416	2,44	1,22	0,00	111,6
104		AKO	Contre Laque	1 280	2,44	1,22	0,02	57,2
105		FRAKE	Contre Laque	5 208	2,44	1,22	0,00	55,8
106	AKO	Contre Laque	15 624	2,44	1,22	0,00	167,4	
107	FROMAGER	Contre Laque	2 100	2,44	1,22	0,01	56,3	
108	ILOMBA	Contre Laque	10 416	2,44	1,22	0,00	111,6	
109	FROMAGER	Contre Laque	2 520	2,44	1,22	0,02	112,5	
110	AKO	Contre Laque	5 208	2,44	1,22	0,00	55,8	
111	ACAJOU	Contre Laque	150	2,44	1,22	0,01	4,0	
112	AIELLE	Contre Laque	5 208	2,44	1,22	0,00	55,8	

Source : Office Guinéenne des Bois (OGUIB)

Tableau 2. 45: Volumes des exportations des produits ligneux par catégorie et par pays de destination en 2018 (suite et fin)

N°	Designation	Essences	Nature	Quantites	Dimensions			Volume m3
					L	I	e	
113				75	2,44	1,22	0,01	2,0
114		ILOMBA		20 832	2,44	1,22	0,00	223,2
115		PEPE		5 208	2,44	1,22	0,00	55,8
116		FRAKE		1 875	2,44	1,22	0,01	50,2
117		ILOMBA		2 688	2,44	1,22	0,01	56,0
118	SENEGAL	PEPE	CONTRE LAQUE	2 688	2,44	1,22	0,01	56,0
119				1 260	2,44	1,22	0,02	56,3
120		ILOMBA		10 416	2,44	1,22	0,00	111,6
121				10 416	2,44	1,22	0,00	111,6
122		FRAKE		5 208	2,44	1,22	0,00	55,8
123		AKO		5 376	2,44	1,22	0,01	112,0
124		AKATIO	P- LATTE	7 012	2,44	1,22	0,02	396,6
125				6 996	2,44	1,22	0,02	395,7
126		AKO	PLACAGE	45 360	2,54	1,27	0,00	95,1
127				6 980	2,44	1,22	0,02	394,8
128		AKATIO	P- LATE	7 012	2,44	1,22	0,02	396,6
129				6 994	2,44	1,22	0,02	395,6
130	TAIWAN	FROMAGER	CONTRE PLAQUE	12 544	2,44	1,22	0,01	224,0
131		YATANGA	FRISE	5 040	2,1	0,16	0,00	6,1
132		AKO	PLACAGE	45 360	2,54	1,27	0,00	95,1
133				6 994	2,44	1,22	0,02	395,6
134				6 994	2,44	1,22	0,02	395,6
135		AKATIO	P- LATTE	7 012	2,44	1,22	0,02	396,6
136				7 035	2,44	1,22	0,02	397,9
137				7 035	2,44	1,22	0,02	397,9
138	VIETNAM			376	2,44	1,22	0,02	20,1

Source : Office Guinéenne des Bois (OGUIB)

Tableau 2. 46: Exportations des produits forestiers en volume et en valeur

Produits forestiers	Unités	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Volume FAB	Milliers de tonnes	14,7	24,1	nd	42,1	54,1	63,6	45,5
Valeur FAB	Millions USD	297,3	36,8	51,5	44,1	121,1	145,3	63,9

Source : Bulletin des Statistiques Monétaires, Financières et la Balance des Paiements/BCRG

Tableau 2. 47: Evolution de l'importation des produit d'origine vegetale en millier Tonne

Produits forestiers	Unités	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Ouvrage en bois	Milliers de tonnes	8,9	7,3	5,8	5,7	6,1	6,5	6,4	9

Source : port autonome de conakry (PAC)

Thème 2.4.2 : Ressources aquatiques et leur utilisation

Tableau 2. 48: Evolution de la production de pêche de capture de la pêche maritime (artisanal et industriel) selon les espèces

Especies	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Ethmalose	39 402	46 593	59 655	74 925	53 988	49 580	21 949	96 954	72 645	74 679
Sardinelles diverses	11 018	18 442	18 047	23 107	22 127	19 660	0	0	36 771	40 448
Sardinelle plate	0	0	0	0	0	0	14 505	49 589		40 444
Machoirons	9 862	12 021	5 746	8 500	7 472	12 941	19 202	18 835	25 865	24 640
Bobo	8 085	8 245	6 243	7 312	4 236	4 500		10 257	7 270	4 493
Bar divers	6 423	8 079	4 484	4 285	3 762	5 196	3 768	0	0	3 485
Dorades diverses	6 153	6 571	10 368	12 843	9 631	11 647	12 586	7 404	4 271	9 717
Autres pelagiques	5 495	4 901	2 497	0	0	0	1 802	0	0	0
Soles	3 972	4 756	3 654	2 189	2 891	2 508		5 326	6 205	4 553
Capitaine royal	0	0	0	0	7 894	20 113	52 883	31 646	36 935	69 046
Gros capitaine	0	0	0	0	0	0	5 197	0	0	0
Rasoir	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 494
Chinchards	3 861	3 802	8 712	8 851	5 920	9 298	9 245	9 473	9 126	8 596
Raies	3 234	3 488	0	0	0	0	0	0	1 765	0
Sapater	0		6 590	6 820	6 971	4 567	9 111	7 536	3 707	7 260
Bar gabo	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 481
Pageot	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 696
Bar Nanka	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 014
Carangues	0	0	1 821	1 727	12 864	0	1 597	0	4 608	2 320
Pelon	3 142	3 306	0	1 400	0	0	237	0	0	0
Mulets	2 894	2 781	5 046	6 341		29 052	13 640	6 234	6 443	12 777
Petit capitaine	2 639	2 742	1 903	0	3 538	6 798	8 510	9 722	4 698	7 496
Autres demersaux	1 939	2 636	1 523	0	0	0	0	0	0	0
Ceinture	0	0	0	0	1 134	1 653	1 199	3 035	0	0
Rouget	1 482	2 525	2 182	5 341	4 879	3 122	2 352	4 271	0	2 548
Requins	1 289	2 428	0	0	0	0	0	0	0	0
Barracudas	0	0	2 090	3 209	3 111	2 541		2 710	0	0
Maquereau	0	0	0	2 356	2 628	1 429	0	0	0	4 916
Divers poissons	1 264	2 236	1 462	1 713	1 101	2 499	2 349	0	0	0
Grondeurs	0	0	1 213	1 484	1 160	2 057	2 832	0	1 784	2 257
Autres categories de poisson	10 331	12 425	9 454	9 611	7 936	7 820	14 529	18 705	17 178	18 868
Thons mineurs	0	0	0	1 497	0	0	0	3 538	2 268	0
Crevettes	288	679	169	1 297	82	260	84	350	922	679
Autres categories de crustaces	4	323	14	30	0	332	1	3 302	0	124
Seiches	2 469	4 141	6 904	4 721	1 801	1 288	1 519	1 130	2 887	1 110
Poulpes	1 936	2 163	2 748	1 891	424	134	7	15	15	73
Autres categories de mollusques	365	40	139	412	60	55	112	1 141	716	1 186
Total des captures*	127 545	155 323	162 664	191 862	165 612	199 047	199 215	306 391	257 430	310 326
dont Poissons	122 484	147 978	152 690	183 511	163 244	196 978	197 492	300 453	252 890	307 154
dont Crustaces	292	1 002	183	1 327	82	592	85	3 652	922	803
dont Mollusques	4 769	6 344	9 791	7 024	2 285	1 477	1 638	2 286	3 618	2 369
dont Pêche artisanale	80 894	96 017	94 003	119 410	105 408	137 703	130 483	230 303	205 377	221 947
dont Pêche industrielle	46 651	59 306	68 661	72 452	60 203	61 344	68 732	76 088	52 053	88 379
dont Pelagique	63 172	80 112	94 478	115 571	92 378	108 688	65 025	180 075	139 610	153 578
dont Demersal	63 110	72 686	66 724	74 578	72 133	87 860	131 841	126 316	117 820	156 748
dont Divers poissons	1 264	2 525	1 462	1 713	1 101	2 499	2 349	na	na	na

Source: CNSHB/ MPAEM

Tableau 2. 49: Evolution de la capture des produits de pêche maritime artisanale captures (en tonnes)

Especes	2017	2018	2019
Ethmalose	96 954	72 645	74 679
Sardinelles diverses	0	27 235	18 772
Sardinelle plate	29 395		0
Machoirons	15848	24 687	22054
Bobo	9957	7 012	3 772
Rasoir	1 588	1 754	4 344
Bar Nanka	1 065	2 669	2 014
Bar Gabo	5 082	3 221	2491
Pageot	0		0
Bar divers	0		2 491
Dorades diverses	817	1 063	761
Autres pelagiques			nd
Soles	4 957	5 899	3 973
Capitaine royal	31 645	36 849	68 872
Gros capitaine	0		nd
Chinchards	0	0	0
Bar Sénégalais	6 641		nd
Raies	nd	1 695	nd
Sapater	1 853	1 136	92
Carangues	0	82	75
Pelon	0		nd
Mulets	6 234	6 443	12 777
Petit capitaine	3 712	2 648	1 320
Autres demersaux	0		nd
Ceinture	2 315		nd
Rouget	0		0
Requins	0		nd
Barracudas	1 606		nd
Maquereau	0		0
Divers poissons	0		nd
Grondeurs	0	1 045	609
Autres categories de poisson	3 916	6 465	5 261
Thons mineurs	3 416	1 642	nd
Carpe noires	0	1 187	0
Crevettes	0	0	0
Autres categories de crustaces	3 302	0	81
Seiches	0	0	0
Poulpes	0	0	0
Autres categories de mollusques	0	0	0
Total des captures*	232 303	205 377	221 947
dont Poissons	227 001	205 377	221 866
dont Crustaces	3 302	0	81
dont Mollusques	0	0	0
dont Pêche artisanale	0	0	0
dont Pêche industrielle	0	0	0
dont Pelagique	140 105	110 446	107 168
dont Demersal	90 198	94 931	114 779
dont Divers poissons	0	0	0

Source: CNSHB/ MPAEM

Tableau 2. 50: Evolution de la production (des captures) par type de pêche (tonnes)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Production de la pêche maritime	191 862	165 611	199 047	199 215	306 391	257 430	310 326	nd
Production de la pêche continentale	44 630	63 418	66 790	68 328	83 974	87 527	90 515	50 500
Production piscicole	275	310	350	408	1 901	2 400	963	nd
Production de la pêche : prise totale	236 767	229 339	220 300	202 698	392 266	347 357	401 804	nd

Source : Centre National des Services Halieutiques de Boussoura (CNSHB)/Centre National de surveillance et de police des pêches (CNSPP)/(MPAEM)/Direction Nationale de la Pêche Continentale/Direction Nationale de la Pisciculture

Tableau 2. 51 : Captures des poissons par préfecture en pêche artisanale maritime (tonnes)

Prefectures	2013	2014	2015	2016*	2017	2018	2019
Boffa	43 194	34 063	25 012	18 855	65 064	61 595	70 458
Boké	29 073	23 998	19 162	16 178	52 612	43 090	51 680
Dubrêka/Coyah	15 625	20 141	24 690	14 498	56 215	48 105	43 111
Conakry	22 397	19 055	15 744	11 157	37 064	33 996	40 049
Forécariah	9 122	8 152	7 208	4 542	19 348	18 591	16 569
Guinée	119 411	105 408	91 816	65 230	230 303	205 377	221 866

Source : Observatoire national pêche / Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoura (CNSHB) / Ministère des pêches, de l'aquaculture et Economie Maritime (MPAEM)

Tableau 2. 52: Evolution de capture de poisson en peche continentale (tonnes)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Carpes (silures ou clarias)	15 854	16 698	17 082	22 169	20 682	39 522
Tilapia	16 203	16 325	17 110	18 669	20 182	29 849
Hétérosis	14 399	17 890	16 810	15 869	18 982	10 114
Cyprinidés	16 962	15 877	17 326	27 269	27 682	11 030
Ensemble	63 418	66 790	68 328	83 974	87 527	90 515

Source : Direction Nationale de la pêche continentale/MPAEM

Tableau 2. 53: Evolution des exportations des produits de peches en valeur et en volume

Produits	Unite	2014	2015	2016	2017	2018
Volume	Millions de kg	8,89	14,68	18,86	11,82	15,37
Valeur	Millions USD	13,23	19,67	29,36	136,03	97,48

Source : BCRG

Tableau 2. 54: Evolution des importations des poissons et produit de pehes maritime en millier de tonne

Produits	Unite	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Volume	000t	38	51,1	69,2	71,4	68,2	84,4

Source : port autonome de conakry (PAC)

Tableau 2. 55 : Indice d'abondance des différentes ressources demersales maritime (kg/30 minutes)

Groupe d'espèces	2015	2016	2017
Poissons demersaux	184	184,7	219,4
Crustacés	1	0,7*	0,9
Mollusques	6	13,6	5,6
Céphalopodes	1	6,7	2,7
Gastéropodes	5	6,9	2,9

SOURCE : BSD-PÊCHE/MPAEM, NB : *= IL S'AGIT UNIQUEMENT DES CRABLES

Tableau 2. 56 : Evolution de la biomasse en tonne par groupe d'espèce de la pêche maritime

Groupe d'espèces	2015	2016	2017	2018
Poissons demersaux	153 000	301 094	337 676	388 572
Crustacés	523	1 383	1 508	24 924
Mollusques	4 593	28 787	10 701	19 537
Céphalopodes	758	10 734	6 657	8 240
Gastéropodes	3 835	18 053	4 043	11 297
Total	158 116	331 264	439 884	433 033

Source : CNSHB/MPAEM

Tableau 2. 57 : Evolution du potentiel exploitable en tonne par groupe d'espèce de la pêche maritime

Groupe d'espèces	2016	2017	2018
Poissons demersaux	61 200	120 438	155 429
Crustacés	4 500	3 152	18 553
Céphalopodes	10 000	11 515	6 592
Poissons pélagiques	150 000	150 000	216 462
Total	225 700	285 105	397 036

SOURCE : BSD PÊCHE

Tableau 2. 58 : Evolution du potentiel exploitable programmé par groupe d'espèce de la pêche maritime

Groupe d'espèces	2016	2017	2018
Poissons demersaux	25 000	30 000	30 000
Crustacés	3 152	554	nd
Céphalopodes	7 747	9 296	nd
Poissons pélagiques	80 198	80 198	nd
Total	116 098	122 646	nd

Source : BSD pêche

Thème 2.4.3 : Cultures agricoles

Tableau 2. 59: Evolution des superficies cultivées des principales cultures vivrières (en ha)

Années	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Riz	1 670 872	1 690 869	1 706 138	1 738 994	1 805 878	1 859 767	1 924 161	1 970 537
Maïs	537 795	566 780	581 847	588 874	605 397	611 474	602 050	648 617
Fonio	585 504	602 187	602 153	606 264	610 387	614 537	638 335	678 697
Arachide	484 037	535 378	612 313	669 624	732 234	785 737	911 993	976 127
Manioc	155 277	180 365	190 475	202 149	218 965	237 182	258 492	278 180
Igname	10 867	12 392	14 132	15 394	nd	20 065	20 664	nd
Patate	25 611	26 910	28 275	nd	nd	53 420	55 014	nd
Taro	41 426	43 076	44 791	nd	nd	28 293	28 854	nd
Pomme de terre	7 092	7 435	7 610	4 376	nd	11 753	12 221	nd
Mil/Sorgho	203 950	203 041	203 588	nd	nd	209 970	214 231	211 415

Source : ANASA/Ministère de l'agriculture

Tableau 2. 60 : Evolution des superficies cultivées du riz par région administrative (ha)

Régions	2016	2017	2018	2019	2020
Boké	276 808	287 455	308 391	325 271	299 800
Faranah	248 653	258 217	324 623	342 392	350 644
Kankan	356 704	370 424	411 343	433 859	444 315
Kindia	282 467	293 331	308 263	325 137	327 979
Labé	92 080	95 622	102 595	108 210	110 818
Mamou	90 127	93 594	96 387	101 662	104 113
N'Zérékoré	392 153	407 236	308 166	325 034	332 868
Guinée	1 738 994	1 805 878	1 859 768	1 961 565	1 970 537

Source : Rapport d'évaluations campagne agricole/ Agence nationale des statistiques agricoles et alimentaires (ANASA)/Ministère de l'agriculture

Tableau 2. 61 : Evolution des superficies cultivées du maïs par région administrative (ha)

Régions	2016	2017	2018	2019	2020
Boké	63 825	65 615	65 615	69 630	59 262
Faranah	70 180	72 149	73 058	77 527	81 854
Kankan	118 589	121 886	133 547	141 717	148 098
Kindia	55 693	57 255	57 255	69 630	70 694
Labé	142 189	146 178	150 044	159 224	157 816
Mamou	52 828	54 413	60 161	63 842	70 155
N'Zérékoré	85 501	87 900	71 793	76 185	60 738
Guinée	588 874	605 397	611 473	657 755	648 617

Source : Rapport d'évaluations campagne agricole/ Agence nationale des statistiques agricoles et alimentaires (ANASA)/Ministère de l'agriculture

Tableau 2. 62: Evolution des superficies cultivées du fonio par région administrative (ha)

Régions	2016	2017	2018	2019	2020
Boké	77 055	77 578	78 106	81 763	83 456
Faranah	42 948	43 239	43 533	45 571	48 453
Kankan	58 612	59 010	59 411	62 193	66 126
Kindia	80 532	81 078	81 630	85 452	89 038
Labé	226 583	228 090	229 641	240 395	255 595
Mamou	100 577	101 259	101 948	106 722	113 470
N'Zérékoré	19 997	20 132	20 269	21 219	22 560
Guinée	606 274	610 387	614 538	643 315	678 697

Source : Rapport d'évaluations campagne agricole/ Agence nationale des statistiques agricoles et alimentaires (ANASA)/Ministère de l'agriculture

Tableau 2. 63: Evolution des superficies cultivées du arachide par région administrative (ha)

Régions	2016	2017	2018	2019	2020
Boké	131 335	143 615	150 885	176 896	185 549
Faranah	130 198	142 372	149 554	175 336	187 666
Kankan	149 241	163 195	175 118	205 307	219 744
Kindia	131 649	143 958	160 922	188 664	195 873
Labé	53 573	58 582	62 863	73 700	78 883
Mamou	44 784	48 972	52 550	61 609	65 942
N'Zérékoré	28 844	31 540	33 845	39 680	42 470
Guinée	669 624	732 234	785 732	921 191	976 127

Source : Rapport d'évaluations campagne agricole/ Agence nationale des statistiques agricoles et alimentaires (ANASA)/Ministère de l'agriculture

Tableau 2. 64: Evolution des superficies cultivées du manioc par région administrative (ha)

	2016	2017	2018	2019	2020
Boké	15 559	16 853	18 255	19 895	21 410
Faranah	18 512	20 052	21 720	23 672	25 474
Kankan	51 026	55 270	59 868	65 247	70 217
Kindia	26 967	29 210	31 641	34 483	37 110
Labé	34 867	37 768	40 910	44 586	47 981
Mamou	29 089	31 508	34 130	37 196	40 029
N'Zérékoré	26 130	28 303	30 658	33 413	35 958
Guinée	202 149	218 965	237 183	258 492	278 180

Source : Rapport d'évaluations campagne agricole/ Agence nationale des statistiques agricoles et alimentaires (ANASA)/Ministère de l'agriculture

Tableau 2. 65: Evolution de la production des principales cultures vivrières (en tonnes)

Années	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Riz	1 913 338	1 970 515	2 047 365	2 173 742	2 197 907	2 339 747	2 599 164	2 916 395
Maïs	672 244	698 462	727 308	765 536	817 286	818 544	871 359	907 941
Fonio	450 838	473 334	475 701	478 079	488 309	508 525	530 227	565 988
Arachide	363 028	421 703	489 850	569 010	695 622	770 105	957 662	1 074 389
Manioc	1 218 925	1 426 625	1 506 659	1 607 082	1 751 719	1 895 396	2 145 484	2 503 612
Igname	130 786	140 621	151 196	162 566	174 791	187 935	195 818	268 875
Patate	221 523	229 653	238 081	246 819	255 877	265 268	281 700	322 066
Taro	98 008	99 870	101 768	103 701	105 672	107 679	110 042	117 529
Pomme	86 521	86 521	99 499	114 424	131 588	151 326	162 213	266 866
Mil/Sorgh	254 938	258 889	262 902	266 977	271 114	271 114	285 607	276 530

Source : ANASA/Ministère de l'agriculture

Tableau 2. 66: Evolution de la production cerealiere par region administrative (en tonnes)

Région	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Boké	368 597	462 531	394 756	416 572	499 110	575 165	507 159	560 296
Faranah	416 794	426 026	446 117	469 676	500 403	583 314	605 717	668 708
Kankan	590 838	625 541	633 246	668 529	626 730	763 741	773 860	850 401
Kindia	394 712	460 189	422 680	482 046	536 985	581 400	611 858	676 487
Labé	501 471	473 130	535 482	553 820	530 994	567 090	591 558	634 050
Mamou	238 777	255 289	255 287	266 227	289 545	307 072	336 048	363 827
N'Zérékoré	525 232	439 705	562 806	595 899	519 736	533 257	574 549	636 556
Ensemble	3 036 421	3 142 411	3 250 374	3 452 768	3 503 502	3 911 039	4 000 749	4 390 324

Source : ANASA/Ministère de l'agriculture

Tableau 2. 67: Evolution de la production du riz par region administrative (en tonnes)

Région	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Boké	269 239	332 954	288 099	305 882	355 650	370 069	376958	422 966
Faranah	285 232	311 597	305 212	324 052	371 232	405 779	459258	515 311
Kankan	412 729	440 404	441 640	468 901	415 982	473 044	535389	600 734
Kindia	309 540	336 154	331 223	351 668	400 489	416 156	463938	520 562
Labé	107 253	108 356	114 766	121 850	129 094	133 373	150951	169 374
Mamou	101 015	102 053	108 091	114 763	121 584	125 302	141817	159 126
N'Zérékoré	428 331	338 997	458 335	486 626	403 876	416 024	470853	528 323
Ensemble	1 913 338	1 970 515	2 047 365	2 173 742	2 197 907	2 339 747	2599164	2 916 395

Source : ANASA/Ministère de l'agriculture

Tableau 2. 68: Evolution de la production de maïs (en tonnes)

Région	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Boké	67 993	70 645	73 562	77 429	82 663	78 739	71500	74 670
Faranah	78 014	81 056	84 404	88 840	94 845	95 706	107809	112 140
Kankan	137 284	142 638	148 529	156 336	166 904	169 604	189104	196 970
Kindia	59 330	61 644	64 189	67 563	72 131	68 706	85293	89 074
Labé	177 818	184 753	192 383	202 495	216 184	218 906	231493	241 458
Mamou	68 642	71 319	74 265	78 168	83 452	84 503	99075	103 128
N'Zérékoré	83 164	86 407	89 976	94 705	101 107	102 380	87084	90 500
Ensemble	672 244	698 462	727 308	765 536	817 286	818 544	871358	907 941

Source : ANASA/Ministère de l'agriculture

Tableau 2. 69: Evolution de la production de fonio (en tonnes)

Région	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Boké	31 366	58 932	33 095	33 261	60 796	54 674	58 701	62 660
Faranah	53 548	33 373	56 501	56 784	34 326	34 559	38 650	41 257
Kankan	40 825	42 499	43 076	43 292	43 844	44 142	49 367	52 697
Kindia	25 842	62 391	27 267	62 814	64 365	57 141	62 627	66 851
Labé	216 400	180 021	228 334	229 475	185 716	186 979	209 114	223 218
Mamou	69 120	81 917	72 932	73 297	84 509	85 083	95 156	101 573
N'Zérékoré	13 738	14 301	14 495	14 568	14 753	14 854	16 612	17 733
Ensemble	450 838	473 434	475 701	513491	488 309	477 432	530 227	565 988

Source : ANASA/Ministère de l'agriculture

Tableau 2. 70: Evolution de la production de manioc (en tonnes)

Région	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Boké	77 841	94 914	96 216	102 629	116 543	125 047	141 546	165 174
Faranah	51 337	135 440	63 455	67 684	166 304	179 408	203 080	236 979
Kankan	347 543	361 792	429 583	458 215	444 236	472 963	535 368	624 733
Kindia	156 322	162 732	193 223	206 102	199 815	221 794	251 059	292 966
Labé	206 686	256 160	255 475	272 503	314 533	339 554	384 357	448 514
Mamou	174 517	202 517	215 713	230 091	248 666	273 039	309 066	360 655
N'Zérékoré	204 678	213 070	252 994	269 856	261 624	283 589	321 007	374 591
Ensemble	1 218 925	1 426 625	1 506 659	1 607 082	1 751 719	1 895 396	2 145 484	2 503 612

Source : ANASA/Ministère de l'agriculture

Tableau 2. 71: Evolution de la production d'arachide (en tonnes)

Région	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Boké	54 548	84 003	73 605	85 499	138 568	152 394	187 578	210 442
Faranah	48 137	83 072	64 954	75 451	137 032	151 050	189 718	212 842
Kankan	65 063	95 457	87 793	101 980	157 462	176 869	222 147	249 224
Kindia	113 142	81 821	152 668	177 340	134 968	152 876	186 252	208 954
Labé	41 023	32 125	55 354	64 299	52 992	56 864	71 421	80 126
Mamou	25 390	27 929	34 259	39 796	46 070	49 437	62 092	69 661
N'Zérékoré	15 724	17 296	21 217	24 646	28 531	30 615	38 453	43 140
Ensemble	363 028	421 703	489 850	569 010	695 622	770 105	957 662	1 074 389

Source : ANASA/Ministère de l'agriculture

Tableau 2. 72: Evolution de la production d'igname (en tonnes)

Région	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Kankan	13 413	91 735	103 412	115 567	nd	172 430	179 663
N'Zérékoré	4 503	8 250	9 301	10 393	nd	15 505	16 165
Production totale	17 916	99 985	112 713	125 960	nd	187 935	195 818

Source : ANASA/Ministère de l'agriculture

Tableau 2. 73: Evolution de la production de pomme de terre (en tonnes)

Années	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Labé	19 073	9 645	11 262	12 731	nd	36 535	39 165
Mamou	67 448	30 303	35 425	39 998	nd	114 790	123 049
Production totale	86 521	39 948	46 687	52 729	nd	151 325	162 213

Source : ANASA/Ministère de l'agriculture

Tableau 2. 74 : Quantité d'engrais distribués par l'Etat en tonnes

Années	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Quantité distribuée	20 000	19 700	nd	16 350	16 485	24 490	59 691	40 309

Source : Direction Nationale de l'agriculture/Ministère de l'agriculture

Tableau 2. 75: Produits et équipements phytosanitaires distribués par l'état

Produits	unités	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Herbicides	Litre	455 030	365 000	62 808	108 600	59 500
Insecticides	Litre	526 000	39 000	95 000	84 000	32 000
Fongicides	Litre	445 000	nd	6 150	13 700	17 000
Appareils (atomiseurs, pulvérisateurs)	Nombre	4 700	500	Nd	nd	nd

Source : Direction nationale de la protection des végétaux/ Ministère de l'agriculture

Tableau 2. 76: Evolution des exportations des produits agricoles en volume et en valeurs fab

Années	Unité	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Volume	Millions de kg	29,92	33,18	59,93	68,20	50,30	59,70
Valeur	millions USD	18,00	82,44	60,36	80,89	194,04	121,60

Source: Bulletin des Statistiques Monétaires, Financières et la Balance des Paiements/BCRG

Tableau 2. 77: Evolution de l'exportation en volume de quelques produits agricoles (tonnes)

Produits	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Café	3 427	25 259	56 490	19 625	20 985	7 474
Cacao	6 516	29 118	14 859	5 499	4 942	4 931
Coton	1 567	9 813	4 994	10 988	2 200	2 900
Anacarde	28 005	29 046	43 757	58 086	35 814	
Huile de palme	30	13 975	15 216	25	0	31

Source : Tableau de bord mensuel de l'économie Guinéenne/ Direction Nationale d'économie/ Ministère des finances et de l'économie

Tableau 2. 78: Evolution de l'exportation de quelques produits agricoles au port autonome de conakry (tonnes)

Produits	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Tabac brut	641	6 212	0	nd	na	na
Ananas	7	331	nd	nd	na	na
Mangues	844	294	973	943	1 137	968
Gingembre	0	24	nd	nd	na	87
Fonio	69	43	42	22	20	39
Noix de cola	31	121	11	40	71	34
Noix de coco	220	nd	nd	nd	na	338
Noix de cajou	28 005	29 046	43 757	58 086	67 207	3 953
Caoutchouc naturel	15 499	17 721	18 577	24 256	22 006	11 810
Fruits frais	850	1 901	973	982	1 202	4
Bois brut	4 131	13 799	9 014	11 865	12 933	5 225

Source : Port autonome de Conakry (PAC)/Direction d'exploitation/Section statistiques générales et opérationnelles/Ministère du transport

Tableau 2. 79: Evolution des importations de riz en volume et en valeurs fab

Années	Unité	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Volume	Millions de kg	620,57	545,29	643,88	622,30	681,08	588,29
Valeur	millions USD	284,63	250,97	252,84	202,32	220,28	119,71

Source: Bulletin des Statistiques Monétaires, Financières et la Balance des Paiements/BCRG

Thème 2.4.4 : Bétail

Tableau 2. 80: Evolution du cheptel bovins par region (en milliers)

Regions	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Boké	1 066	1 124	1 186	1 251	1 319	1 392	1 468	1 549	1 634
Conakry	-	-	-	0,29	0,30	0,32	0,34	0,35	0,37
Faranah	828	873	921	971	1 025	1 081	1 140	1 203	1 269
Kankan	1 206	1 275	1 345	1 419	1 497	1 579	1 665	1 757	1 853
Kindia	693	731	771	813	858	905	954	1 007	1 062
Labé	859	906	956	1 008	1 063	1 122	1 183	1 248	1 316
Mamou	520	548	578	610	643	679	716	755	797
N'Zérékoré	285	298	317	334	352	372	392	414	436
Guinée	5 457	5 755	6 074	6 407	6 759	7 129	7 520	7 933	8 368

Source : Bureau stratégie et de développement (BSD)/Ministère de l'élevage

Tableau 2. 81: Evolution du cheptel ovins par region (en milliers)

Regions	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Boké	318	339	360	384	410	437	467	498	531
Conakry	nd	nd	9	10	10	11	12	12	13
Faranah	243	260	276	294	314	335	357	381	406
Kankan	329	351	373	398	424	452	483	515	549
Kindia	237	253	269	287	306	326	348	371	396
Labé	274	293	311	332	354	377	402	429	458
Mamou	222	237	252	269	287	306	326	348	371
N'Zérékoré	214	229	243	259	276	295	314	335	358
Guinée	nd	nd	2 093	2 231	2 380	2 539	2 709	2 877	2 528

Source : Bureau stratégie et de développement (BSD)/Ministère de l'élevage

Tableau 2. 82: Evolution du cheptel caprins par region (en milliers)

Regions	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Boké	456	486	518	552	589	629	671	716	764
Conakry	nd	nd	6	7	7	8	8	9	9
Faranah	213	227	241	258	275	293	313	334	356
Kankan	279	298	317	339	361	386	411	439	468
Kindia	247	263	280	299	319	340	313	388	414
Labé	536	572	609	650	694	740	790	843	899
Mamou	227	243	258	276	294	314	335	357	381
N'Zérékoré	241	257	274	292	312	333	355	379	405
Guinée	nd	nd	2 503	2 673	2 851	3 043	3 196	3 465	3 697

Source : Bureau stratégie et de développement (BSD)/Ministère de l'élevage

Tableau 2. 83: Evolution du cheptel porcins par region (nombre)

Regions	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Boké	2 674	2 806	3 014	3 232	3 246	3 705
Conakry	5 475	5 745	6 172	6 619	6 647	7 586
Faranah	2 857	3 010	3 233	3 467	3 482	3 947
Kankan	131	124	133	142	186	212
Kindia	1 628	1 709	1 833	1 963	1 977	2 245
Labé	0	0	0	0	0	0
Mamou	4	4	4	5	13	50
N'Zérékoré	102 650	107 721	115 711	124 095	124 629	142 240
Guinée	115 419	121 119	130 099	139 523	140 180	159 985

Source : Bureau stratégie et de développement (BSD)/Ministère de l'élevage

Tableau 2.84: Evolution des abattages contrôlés des bovins par région administrative (nombres de têtes)

Regions	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Boké	11 586	7 496	7 669	6 336	4 044	10 320	10 808	13 149	7 774
Conakry	0	32 782	55 499	16 456	30 786	32 821	30 629	30 119	18 529
Faranah	6 979	6 439	9 001	7 696	4 546	10 929	11 170	8 666	7 546
Kankan	17 274	20 333	23 778	25 790	37 952	22 790	23 095	16 576	30 540
Kindia	15 842	16 346	10 287	14 733	10 943	15 015	13 764	12 980	14 248
Labé	16 271	15 449	15 244	15 313	23 040	13 461	13 737	13 074	16 600
Mamou	7 824	9 274	8 872	8 957	5 514	9 516	7 779	6 943	8 509
N'Zérékoré	11 598	11 846	11 958	11 592	11 214	11 263	10 300	11 672	11 119
Guinée	87 374	119 965	86 809	106 873	127 591	126 115	121 282	113 168	114 865

Source : Bureau stratégie et de développement (BSD)/Ministère de l'élevage et des productions animales

Tableau 2. 85: Evolution des abattages contrôlés des ovins par région administrative (nombres de têtes)

Regions	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Boké	268	240	517	422	329	379	301	660	317
Conakry	0	763	1 315	872	2 360	3 004	5 596	1 257	1 161
Faranah	661	523	713	239	392	469	444	300	391
Kankan	956	812	1 118	1 824	4 795	1 234	2 376	1 143	2 947
Kindia	198	200	184	372	632	741	1 277	1 087	1 023
Labé	5	6	91	10	582	650	87	211	744
Mamou	59	83	131	455	297	155	152	174	268
N'Zérékoré	1 124	1 342	989	1 238	1 462	1 390	1 237	1 435	1 796
Guinée	3 271	3 969	5 058	5 432	10 849	8 022	11 470	6 267	8 647

Source : Bureau stratégie et de développement (BSD)/Ministère de l'élevage et des productions animales

Tableau 2. 86: Evolution des abattages contrôlés des caprins par région administrative (nombres de têtes)

Regions	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Boké	1 095	578	1 315	1 191	1 907	1 315	1 271	2 212	2 696
Conakry	0	1 096	1 379	1 326	7 362	1 223	5 438	2 038	1 952
Faranah	1 052	1 114	1 267	1 286	1 146	1 608	1 472	998	1 232
Kankan	4 000	4 050	3 390	3 233	5 444	3 278	6 036	3 276	8 048
Kindia	600	486	511	780	1 422	1 682	4 262	3 272	3 449
Labé	142	1 585	2 237	2 059	7 968	4 226	4 289	6 375	3 371
Mamou	159	167	190	646	317	249	241	206	346
N'Zérékoré	1 722	2 019	1 849	1 898	2 289	1 999	2 122	2 156	3 352
Guinée	8 770	11 095	12 138	12 419	27 855	16 280	25 131	20 533	24 446

Source : Bureau stratégie et de développement (BSD)/Ministère de l'élevage et des productions animales

Tableau 2. 87: Evolution des abattages contrôlés des porcins par région administrative (nombres de têtes)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Boké	nd	0	0	0	0	0	0	0	0
Conakry	0	115	0	0	5 750	0	9 600	0	0
Faranah	105	123	200	243	0	242	173	117	107
Kankan	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Kindia	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Labé	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mamou	0	0	0	0	0	0	0	0	0
N'Zérékoré	2 392	2 543	2 754	3 030	2 887	2 731	2 489	4 808	7 908
Guinée	2 497	2 781	2 954	3 273	8 637	2 973	12 262	4 925	8 015

Source : Bureau stratégie et de développement (BSD)/Ministère de l'élevage et des productions animales

Tableau 2. 88: Evolution du transfert transfrontalier du bétail (importations et exportations)

Années		2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Importations (origines)								
Mali	Bovins	4 595	2 546	10 061	13 847	11 870	15 725	1 837
	Ovins	1 434	4 818	11 856	15 187	9 543	14 702	0
	Caprins	416	2 030	7 199	8 707	5 285	11 035	0
Côte d'Ivoire	Bovins	60	23	14	nd	6	23	2 631
	Ovins	0	1	0	nd	4	0	0
	Caprins	6	0	0	nd	0	0	0
	Porcins	0	0	0	33	0	0	0
Exportations (destinations)								
Guinée-Bissau	Bovins	0	0	0	181	9	0	0
	Ovins	464	0	1 091	1 613	4 886	2 683	0
	Caprins	362	0	2 259	4 586	12 682	10 901	0
Sénégal	Ovins	nd	nd	nd	nd	nd	30	0

Source : Bureau de stratégie et de développement (BSD)/Ministère de l'élevage (ME)

Thème 2.4.5 : Ressources biologiques sauvages

Tableau 2. 89: Evolution du nombre de permis de chasse delivres par region administrative

Région	2010	2011	2012	2013
Boké	nd	nd	nd	nd
Faranah	2000	1788	100	nd
Kankan	nd	nd	nd	nd
Kindia	500	400	58	nd
Labé	nd	nd	nd	nd
Mamou	100	120	50	nd
N'Zérékoré	50	50	50	10

Sources : Direction nationale des eaux et forêts/MEEF

Tableau 2. 90: Evolution du nombre de zones de chasse identifiees par region administrative

Région	2010	2011	2012	2013
Boké	2	2	2	2
Faranah	4	4	4	4
Kankan	1	1	1	1
Kindia	5	5	4	4
Labé	nd	nd	nd	nd
Mamou	12	12	10	10
N'Zérékoré	2	2	2	2

Source: Direction nationale des eaux et forêts/MEEF

Tableau 2. 91: Nombre d'armes recensees par categorie par region naturelle en 2016

Préfectures/Communes	Armes perfectionnées			Fusils de traite	Total
	Calibre 12	Calibre 16	Calibre 7,5		
Matam	1 canon =269 2 canons = 36	1 canon = 12 2 canons = 9	4	169	330
Forécariah	1 canon = 187 2 canons 23	1 canon = 7 2 canons = 2	400	0	619
Kouroussa	1 canon =12 2 canons = 812	40	537	0	1387

Source : Direction nationale des eaux et forêts/MEEF

Tableau 2. 92: Evolution du nombre de fauves abattus

Années	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Panthères	48	3	2	0	6	1
Lions	3	1	0	1	0	0
Hyènes	2	0	1	3	0	11
Chacals	14	64	20	3	1	0
Civettes	52	127	6	16	27	17

Source : Bureau de stratégie et de développement (BSD)/Ministère de l'élevage (ME)

Tableau 2. 93: Evolution du nombre de fauves abattus (suite)

Fauves tués	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Civettes	5	0	5	0	0	44
Panthères	0	0	1	1	0	0
Lions	0	0	1	0	0	0
Hyènes	0	0	0	1	1	0
Chacals	0	0	1	0	0	0
Total	5	0	8	2	1	44

Source: BSD/ Ministère de Elevage

Tableau 2. 94: Evolution du nombre d'animaux tues par les fauves

Années	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Bovins	230	182	93	53	193	104
Petits ruminants	351	336	161	118	241	206
Total	581	518	254	171	434	310

Source: BSD/ Ministère de Elevage

Tableau 2. 95: Evolution du nombre d'animaux tues par les fauves (suite)

Animaux tués	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Bovins	168	53	30	257	104	85
Petits ruminants	193	155	243	220	452	352
Volaille	155	120	120	123	0	0
Total	516	328	393	600	556	437

Source: BSD/Ministère de l'Elevage

Tableau 2. 96: Production des produits forestiers non ligneux par région

Région		2014	2015	2016	2017	2018	2019
Boké	Producteur du cire et du miel (nbr)	0	0	0	66	66	67
	Ruches d'abeille (nbr)	0	0	0	583	582	786
	Quantité de miel(Kg)	0	0	0	3 020	0	1 302
	Quantité de cire (Kg)	0	0	0	160	0	0
Conakry	Producteur du cire et du miel (nbr)	0	0	0	0	0	0
	Ruches d'abeille (nbr)	0	0	0	0	0	0
	Quantité de miel(Kg)	0	0	0	0	0	0
	Quantité de cire (Kg)	0	0	0	0	0	0
Faranah	Producteur du cire et du miel (nbr)	0	852	0	567	20	495
	Ruches d'abeille (nbr)	0	487	0	132	164	2283
	Quantité de miel(Kg)	0	5	0	1 082	1 744	241 626
	Quantité de cire (Kg)	0	227	0	241	325	5640
Kankan	Producteur du cire et du miel (nbr)	106	377	502	1 067	768	429
	Ruches d'abeille (nbr)	311	5 984	5 967	3 115	3 721	2779
	Quantité de miel(Kg)	782	12 881	16 553	18 868	14 699	8 568
	Quantité de cire (Kg)	0	201	0	0	117	372
Kindia	Producteur du cire et du miel (nbr)	3075	53	0	0	0	0
	Ruches d'abeille (nbr)	33 330	35	0	0	0	0
	Quantité de miel(Kg)	8 680	0	0	450	0	0
	Quantité de cire (Kg)	427	0	0	0	0	0
Labé	Producteur du cire et du miel (nbr)	0	104	0	0	100	100
	Ruches d'abeille (nbr)	0	30	30	4	4	194
	Quantité de miel(Kg)	0	0	0	0	0	4 800
	Quantité de cire (Kg)	0	0	0	0	0	0
Mamou	Producteur du cire et du miel (nbr)	0	0	339	49	100	11
	Ruches d'abeille (nbr)	0	30	1 605	559	nd	0
	Quantité de miel(Kg)	260	0	3 039	6 950	10 196	11 885
	Quantité de cire (Kg)	0	0	31	273	493	134
N'Zérékoré	Producteur du cire et du miel (nbr)	5	0	0	0	0	0
	Ruches d'abeille (nbr)	20	0	0	0	0	0
	Quantité de miel(Kg)	40	0	0	0	0	0
	Quantité de cire (Kg)	0	0	0	0	0	0
Guinée	Producteur du cire et du miel (nbr)	3 186	1 386	841	1749	1 054	1 102
	Ruches d'abeille (nbr)	33 661	6 566	7 602	4 393	nd	6042
	Quantité de miel(Kg)	9 762	12 886	19 592	30 370	26 639	268 181
	Quantité de cire (Kg)	427	428	31	674	935	6146

Source : Bureau de stratégie et de développement (BSD) /Ministère de l'élevage

Tableau 2. 97: Exportation du nombre des espèces de la convention internationale des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (cites) exportées en 2017

	Espèces	Description	Quantités	Pays d'exportation	N° C.O	Pays d'origine	But	Source	Remarque
III	Estrilda Bengala	Oiseaux	300	BEIJING CHINA	000482	Guinée	T	W	
	Estrilda melpoda	Oiseaux	350			Guinée	T	W	
	Estrilda astrild	Oiseaux	350			Guinée	T	W	
	Amandava subllavce	Oiseaux	200			Guinée	T	W	
	Lonchura frigilloïdes	Oiseaux	150			Guinée	T	W	
	Serinus mozambicus	Oiseaux	150			Guinée	T	W	
	Lagonosticta rara	Oiseaux	150			Guinée	T	W	
	Lonchura bicolor	Oiseaux	150			Guinée	T	W	
	Mandigoa nitidula	Oiseaux	130			Guinée	T	W	
	Spermophaga haematina	Oiseaux	130			Guinée	T	W	
	Pirenestes sanguineus	Oiseaux	130			Guinée	T	W	
III	Musophoga violacede	Oiseaux	50	DHAKA BANGLADES	000483	Guinée	T	W	
III	Turtur brehmeri	Oiseaux	15	KWAIT	000485	Guinée	T	W	
	Columba iriditorques	Oiseaux	50			Guinée	T	W	
	Ptilopachus persus	Oiseaux	10			Guinée	T	W	
III	Serinus lencopyguis	Oiseaux	400	HONG KONG	000488	Guinée	T	W	
	Estrilda bengala	Oiseaux	130			Guinée	T	W	
	Amandava sulflava	Oiseaux	130			Guinée	T	W	
III	Lamprotornis purpurus	Oiseaux	100	OMAN	000490	Guinée	T	W	
	Lybius dubius	Oiseaux	100			Guinée	T	W	
	Chimyrinclus lacogasteuv	Oiseaux	50			Guinée	T	W	
III	Psittocula krameri	Oiseaux	70	SAUDIA ARABIA	000489	Guinée	T	W	
III	Lamprotornis purpapeurs	Oiseaux	100	SENEGAL		Guinée	T	W	
	Lamprotornis caudatus	Oiseaux	300			Guinée	T	W	
	Psser luteus	Oiseaux	300			Guinée	T	W	
	Purocilius macrourus	Oiseaux	50			Guinée	T	W	

Source : Direction nationale des eaux et forêts (DNEF)/MEEF

Tableau 2. 98: Exportation du nombre des espèces de la convention internationale des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (cites) exportées en 2017 (suite)

	Espèces	Description	Quantités	Pays d'exportation	N° C.O	Pays d'origine	But	Source	Remarque
III	Merops hiryndineus	Oiseaux	30	SERBIA	000491	Guinée	T	W	
	Merops bullockoides	Oiseaux	30			Guinée	T	W	
	Estrilda caerulexens	Oiseaux	50			Guinée	T	W	
	Neotarina cuprea	Oiseaux	40			Guinée	T	W	
	Lybius oubius	Oiseaux	50			Guinée	T	W	
	Tockus Harlaubi	Oiseaux	30	SERBIA	000492	Guinée	T	W	
	Lamprotornus iris	Oiseaux	20			Guinée	T	W	
	Emberiza cabanisi	Oiseaux	50			Guinée	T	W	
	Serinus Mozambicus	Oiseaux	50			Guinée	T	W	
	Lagonosticta Larvata	Oiseaux	50			Guinée	T	W	
III	Lagonosticta Rara	Oiseaux	300	SENEGAL	000496	Guinée	T	W	
	Lagonosticta carvata	Oiseaux	300			Guinée	T	W	
	Mandingoa Nitidula	Oiseaux	600			Guinée	T	W	
	Euschistosppiza Dibowskii	Oiseaux	500			Guinée	T	W	
	Lonchura Bicolor	Oiseaux	500			Guinée	T	W	
	Nesocharis capistrata	Oiseaux	50			Guinée	T	W	
	Oriolus Auratus	Oiseaux	20			Guinée	T	W	
	Lamarius Barbarus	Oiseaux	25			Guinée	T	W	
III	Corythaeola cristata	Oiseaux	10	SERBIE	001502	Guinée	T	W	
III	Logonosticta Rara	Oiseaux	300	SENEGAL	001507	Guinée	T	W	
	Pyrenestes sanguineus	Oiseaux	300			Guinée	T	W	
	Spermopha haematina	Oiseaux	300			Guinée	T	W	
	Pytilia	Oiseaux	300			Guinée	T	W	
	Lonchura Bicolor	Oiseaux	300			Guinée	T	W	
	Mandingoa Nitidula	Oiseaux	500			Guinée	T	W	
	Euschistosppiza dybowskii	Oiseaux	300			Guinée	T	W	
	Lagonosticta Larvata	Oiseaux	300			Guinée	T	W	
	Orthygospiza Articolis	Oiseaux	300			Guinée	T	W	

Source : Direction nationale des eaux et forêts (DNEF)/MEEF

Tableau 2. 99: Exportation du nombre des espèces de la convention internationale des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (cites) exportées en 2017 (suite)

Espèces	Description	Quantités	Pays d'exportation	N° C.O	Pays d'origine	But	Source	Remarque
Nesocharis Capitrata	Oiseaux	50			Guinée	T	W	
Corvus Albus	Oiseaux	22			Guinée	T	W	
Lamprotornis Carvadatus	Oiseaux	60			Guinée	T	W	
III Serinus Leucopygius	Oiseaux	400	SINGAPORE	001506	Guinée	T	W	
Serinus Mozambicus	Oiseaux	400			Guinée	T	W	
III Lagonosticta Rubricata	Oiseaux	80	SERBIE	001508	Guinée	T	W	
Uraeginthus Bengalus	Oiseaux	100			Guinée	T	W	
Estrilda caerulencus	Oiseaux	40			Guinée	T	W	
Spermophaga haenmatina	Oiseaux	40			Guinée	T	W	
Serinus mazambicus	Oiseaux	100			Guinée	T	W	
Mandigoa nitidula	Oiseaux	80			Guinée	T	W	
Euxhistopiza canereokindle	Oiseaux	20			Guinée	T	W	
III Mandigoa nitidula	Oiseaux	40	SENEGAL	001510	Guinée	T	W	
Lonchura bicolor	Oiseaux	10			Guinée	T	W	
Pythilia hupogrammica	Oiseaux	20			Guinée	T	W	
Eurchristospiza dybowskii	Oiseaux	20			Guinée	T	W	
Tockus kempii	Oiseaux	20			Guinée	T	W	
Crinifer pissator	Oiseaux	8			Guinée	T	W	
Tropicanus albocristatus	Oiseaux	8			Guinée	T	W	
Cinnyris pulchella	Oiseaux	30			Guinée	T	W	
Cinnyris congensis	Oiseaux	10			Guinée	T	W	
Lanius barbarus	Oiseaux	20			Guinée	T	W	
Lybius dubius	Oiseaux	25			Guinée	T	W	
Lamprotornis pulchev	Oiseaux	20			Guinée	T	W	
Lamprotornis candatus	Oiseaux	20			Guinée	T	W	
Lamptornis purpurus africa	Oiseaux	100			Guinée	T	W	
III Serinus mozambicus	Oiseaux	200	LIBAN	001519	Guinée	T	W	
Estrilda bengala	Oiseaux	100			Guinée	T	W	

Source : Direction nationale des eaux et forêts (DNEF)/MEEF

Tableau 2. 100: Exportation du nombre des espèces de la convention internationale des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (cites) exportées en 2017 (suite)

Espèces	Description	Quantités	Pays d'exportation	N° C.O	Pays d'origine	But	Source	Remarque
Amandina facista	Oiseaux	300			Guinée	T	W	
Estrilda frigidula	Oiseaux	300			Guinée	T	W	
Lagonosticta Rubicata	Oiseaux	80	SERBIE	001530	Guinée	T	W	
Wraeginthus bengalus	Oiseaux	100			Guinée	T	W	
Serinus mozambicus	Oiseaux	100			Guinée	T	W	
Mandigoa nitidula	Oiseaux	40			Guinée	T	W	
Pyreneste estrinus	Oiseaux	80			Guinée	T	W	
Nmandava sulflava	Oiseaux	50			Guinée	T	W	
Estrilda Melpoda	Oiseaux	40			Guinée	T	W	
Platisteira cyanea	Oiseaux	20			Guinée	T	W	
Hypergenus atriceps	Oiseaux	20			Guinée	T	W	
La miarus barbarus	Oiseaux	05			Guinée	T	W	
Malacanus multicolor	Oiseaux	05			Guinée	T	W	
III Tereron calva	Oiseaux	100	SENEGAL	001533	Guinée	T	W	
Tropicanus abcrustatus	Oiseaux	50			Guinée	T	W	
Mandigoa nitidula	Oiseaux	600			Guinée	T	W	
Euschistospiza dybowskii	Oiseaux	500			Guinée	T	W	
Pyreneste senguineus	Oiseaux	300			Guinée	T	W	
Spermophaga haematina	Oiseaux	300			Guinée	T	W	
Lagonosticta rara	Oiseaux	300			Guinée	T	W	
Lagonosticta larvata	Oiseaux	300			Guinée	T	W	
Lonchura Bicolor	Oiseaux	400			Guinée	T	W	
Tockus masutus	Oiseaux	200			Guinée	T	W	
Tockus erythrohynchus	Oiseaux	200			Guinée	T	W	
Urocolus macrourus	Oiseaux	200			Guinée	T	W	
III Estrilda bengala	Oiseaux	100	SERBIE	001547	Guinée	T	W	
Lybinus dubis	Oiseaux	46			Guinée	T	W	
Serinus mozambicus	Oiseaux	208			Guinée	T	W	
Lagonosticta sénégal	Oiseaux	100			Guinée	T	W	

Source : Direction nationale des eaux et forêts (DNEF)/MEEF

Tableau 2. 101: Exportation du nombre des espèces de la convention internationale des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (cites) exportées en 2017 (suite)

Espèces	Description	Quantités	Pays d'exportation	N° C.O	Pays d'origine	But	Source	Remarque
Oryzospiza atricollis	Oiseaux	60			Guinée	T	W	
Serinus leucopygius	Oiseaux	100			Guinée	T	W	
Mandigoa nitidula	Oiseaux	90			Guinée	T	W	
Spermophaga haematina	Oiseaux	60			Guinée	T	W	
Pyrenette ortrinus	Oiseaux	62			Guinée	T	W	
Estrilda coerulescus	Oiseaux	90			Guinée	T	W	
Cinnyricinclus leucoguster	Oiseaux	50			Guinée	T	W	
Lamprotornus chalyseus	Oiseaux	20			Guinée	T	W	
Pytalia phenicoptera	Oiseaux	50			Guinée	T	W	
Tropicramus alborcristatus	Oiseaux	30			Guinée	T	W	
III Cossypha nevercapilla	Oiseaux	15	SERBIE	001548	Guinée	T	W	
III Merops nubius	Oiseaux	30	SRBIJA	001549	Guinée	T	W	
Cossypha caffra	Oiseaux	30			Guinée	T	W	
Estrilda melphaga	Oiseaux	30			Guinée	T	W	
Nectarinia venusta	Oiseaux	40			Guinée	T	W	
Cichladusa gustata	Oiseaux	30			Guinée	T	W	
Lybius dubius	Oiseaux	10			Guinée	T	W	
Tockus fasciatus	Oiseaux	30			Guinée	T	W	
Lamproto iris	Oiseaux	20			Guinée	T	W	
Euschistospiza dybouskii	Oiseaux	30			Guinée	T	W	
Serinus leucopuguis	Oiseaux	70			Guinée	T	W	
Pterodes guttucalis	Oiseaux	20			Guinée	T	W	
Ploceus tricolor	Oiseaux	20			Guinée	T	W	
III Mandingoa nitidula	Oiseaux	200	SENEGAL	001552	Guinée	T	W	
Lonchura bicolor	Oiseaux	100			Guinée	T	W	
Cinnyricinclus leucogocester	Oiseaux	100			Guinée	T	W	
Vidua macroura	Oiseaux	200			Guinée	T	W	
Lybius dubius	Oiseaux	50			Guinée	T	W	

Source : Direction nationale des eaux et forêts (DNEF)/MEEF

Tableau 2. 102: Exportation du nombre des espèces de la convention internationale des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (cites) exportées en 2017 (suite)

Espèces	Description	Quantités	Pays d'exportation	N° C.O	Pays d'origine	But	Source	Remarque
Tropicanus albocristatus	Oiseaux	12			Guinée	T	W	
III Mandingoa nitidula	Oiseaux	300	NAMIBIA	001554	Guinée	T	W	
Lonchura bicolor	Oiseaux	300			Guinée	T	W	
Pyrenestes ostrinus	Oiseaux	300			Guinée	T	W	
Spermophaga haematina	Oiseaux	300			Guinée	T	W	
Nescharis capistrata	Oiseaux	300			Guinée	T	W	
Estrilda caematina	Oiseaux	300			Guinée	T	W	
Euschistospiza dubausa	Oiseaux	300			Guinée	T	W	
Ortygospiza atricollis	Oiseaux	300			Guinée	T	W	
Nigrila canicapillus	Oiseaux	300			Guinée	T	W	
Lagonosticta rara	Oiseaux	300			Guinée	T	W	
Pyhlia phoericoptera	Oiseaux	300			Guinée	T	W	
Estrilda haematina	Oiseaux	300			Guinée	T	W	
Estrilda bengala	Oiseaux	300			Guinée	T	W	
Pytilia hypogramnia	Oiseaux	300			Guinée	T	W	
III Estrilda astrila	Oiseaux	200	PAKISTAN	001559	Guinée	T	W	
Estrilda caerulensus	Oiseaux	400			Guinée	T	W	
Pytilia phaenicoptera	Oiseaux	100			Guinée	T	W	
Sperophaga haematina	Oiseaux	200			Guinée	T	W	
Amanadoura sulflora	Oiseaux	200			Guinée	T	W	
Uraeginthus bengalus	Oiseaux	100			Guinée	T	W	
Estrilda melpoda	Oiseaux	400			Guinée	T	W	
Vidua orientalis	Oiseaux	200			Guinée	T	W	
Quelea orientalis	Oiseaux	200			Guinée	T	W	
Vidua chalybeata	Oiseaux	400			Guinée	T	W	
III Vidua maccroura	Oiseaux	500	OMAN	001560	Guinée	T	W	
Vidua chalybeata	Oiseaux	200			Guinée	T	W	

Source : Direction nationale des eaux et forêts (DNEF)/MEEF

Tableau 2. 103: Exportation du nombre des espèces de la convention internationale des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (cites) exportées en 2017 (suite)

	Espèces	Description	Quantités	Pays d'exportation	N° C.O	Pays d'origine	But	Source	Remarque
III	<i>Lagonosticta rubricata</i>	Oiseaux	40	SERBIE	001565	Guinée	T	W	
	<i>Uraeginthus bengalus</i>	Oiseaux	50			Guinée	T	W	
	<i>Estrilda caerulensus</i>	Oiseaux	40			Guinée	T	W	
	<i>Serinus mozambicus</i>	Oiseaux	50			Guinée	T	W	
	<i>Serinus leacopagus</i>	Oiseaux	30			Guinée	T	W	
	<i>Spermophaga haematina</i>	Oiseaux	20			Guinée	T	W	
	<i>Cossypha niveicapilla</i>	Oiseaux	05			Guinée	T	W	
	<i>Mandigoa nitidula</i>	Oiseaux	40			Guinée	T	W	
	<i>Pyrenestes ostienus</i>	Oiseaux	40			Guinée	T	W	
	<i>Amandava sulflava</i>	Oiseaux	50			Guinée	T	W	
	<i>Estrilda melpoda</i>	Oiseaux	20			Guinée	T	W	
	<i>Pytilia hypogrammia</i>	Oiseaux	40			Guinée	T	W	
	<i>Platysteira cyanea</i>	Oiseaux	10			Guinée	T	W	
	<i>Hypergerus atriceps</i>	Oiseaux	10			Guinée	T	W	
	<i>Laniarus barbarus</i>	Oiseaux	10			Guinée	T	W	
	<i>Zosterops senegaeus</i>	Oiseaux	10			Guinée	T	W	
	<i>Malaconotus multicolors</i>	Oiseaux	05			Guinée	T	W	
III	<i>Vidua macroura</i>	Oiseaux	400	PAKISTAN	001566	Guinée	T	W	
	<i>Vidua chalybeata</i>	Oiseaux	100			Guinée	T	W	
	<i>Estrilda bengala</i>	Oiseaux	100			Guinée	T	W	
	<i>Amanda caeruleus</i>	Oiseaux	100			Guinée	T	W	
	<i>Estrilda astrilde</i>	Oiseaux	100			Guinée	T	W	
	<i>Serinus mozambicus</i>	Oiseaux	100			Guinée	T	W	
	<i>Pytilia hypogrammica</i>	Oiseaux	50			Guinée	T	W	
	<i>Lagonosticta rubricata</i>	Oiseaux	150			Guinée	T	W	
	<i>Crinifer pisrator</i>	Oiseaux	25			Guinée	T	W	

Source : Direction nationale des eaux et forêts (DNEF)/MEEF

Tableau 2. 104: Exportation du nombre des espèces de la convention internationale des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (cites) exportées en 2017 (suite)

Espèces	Description	Quantités	Pays d'exportation	N° C.O	Pays d'origine	But	Source	Remarque
Oena capensis	Oiseaux	200			Guinée	T	W	
Camadina fasciata	Oiseaux	200			Guinée	T	W	
III Mandingoa nitidula	Oiseaux	400		001569	Guinée	T	W	
Spermestes bicolor	Oiseaux	400			Guinée	T	W	
Uraeginthus bengalus	Oiseaux	400			Guinée	T	W	
Sporaegithus subflavus	Oiseaux	200			Guinée	T	W	
Pyrenestes sanguineus	Oiseaux	160			Guinée	T	W	
Spremophaga haematina	Oiseaux	80			Guinée	T	W	
III Crinifer pisrator	Oiseaux	20	SENEGAL	001570	Guinée	T	W	
Lamprotornus putcher	Oiseaux	100			Guinée	T	W	
Pterocles lichtens teinil	Oiseaux	100			Guinée	T	W	
Mandingoa nitidula	Oiseaux	500			Guinée	T	W	
III Euplecter hordeacea	Oiseaux	600	BANON	001571	Guinée	T	W	
Estrilda melpoda	Oiseaux	300			Guinée	T	W	
Estrilda troglodyte	Oiseaux	300			Guinée	T	W	
III Lamprotornus purreiceps	Oiseaux	20	SERBIE	001576	Guinée	T	W	
Oriolus auratus	Oiseaux	20			Guinée	T	W	
Cinnyrin cinclus leucegastor	Oiseaux	20			Guinée	T	W	
Lamprotornus iris	Oiseaux	20			Guinée	T	W	
Phoeniculus purvurus	Oiseaux	10			Guinée	T	W	
Trerou waalia	Oiseaux	10			Guinée	T	W	
Poganilus subsuphurus	Oiseaux	10			Guinée	T	W	
Pogonuilus bilineatus	Oiseaux	10			Guinée	T	W	
Nigrita busconota	Oiseaux	40			Guinée	T	W	
Estrilda nonnula	Oiseaux	60			Guinée	T	W	
Estrilda caerulensus	Oiseaux	60			Guinée	T	W	
III Ortygospiza artocollis	Oiseaux	60	SERBIA	001578	Guinée	T	W	

Source : Direction nationale des eaux et forêts (DNEF)/MEEF

Tableau 2. 105: Exportation du nombre des espèces de la convention internationale des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (cites) exportées en 2017 (suite)

Espèces	Description	Quantités	Pays d'exportation	N° C.O	Pays d'origine	But	Source	Remarque
Lagonosticta larvata	Oiseaux	70			Guinée	T	W	
Lagonosticta rara	Oiseaux	70			Guinée	T	W	
Lagonosticta virata	Oiseaux	70			Guinée	T	W	
Lagonosticta sénégala	Oiseaux	70			Guinée	T	W	
Lagonosticta rubicata	Oiseaux	70			Guinée	T	W	
Nectarina puldrella	Oiseaux	40			Guinée	T	W	
Nectarina coccinigastus	Oiseaux	40			Guinée	T	W	
Cinnyrus venutus	Oiseaux	40			Guinée	T	W	
Hedydina collaris	Oiseaux	40			Guinée	T	W	
Hedydina platura	Oiseaux	40			Guinée	T	W	
Cossypho niceicapilla	Oiseaux	05			Guinée	T	W	
III Pytalia hypogrammica	Oiseaux	50	UZBEKISTAN	001579	Guinée	T	W	
Pytalia phaenicoptera	Oiseaux	50			Guinée	T	W	
Estrilda astrilda	Oiseaux	50			Guinée	T	W	
Uraeginthus bengalus	Oiseaux	100			Guinée	T	W	
Amandava subflava	Oiseaux	100			Guinée	T	W	
Lagonosticta senegala	Oiseaux	100			Guinée	T	W	
Estrilda caerulescens	Oiseaux	100			Guinée	T	W	
Estrilda melpoda	Oiseaux	50			Guinée	T	W	
Serinus mozambicus	Oiseaux	50			Guinée	T	W	
Euplectes orix	Oiseaux	50			Guinée	T	W	
Cossypha niveicapilla	Oiseaux	10			Guinée	T	W	
Laniarius barbarus	Oiseaux	10			Guinée	T	W	
Cossypha albicapilla	Oiseaux	10			Guinée	T	W	
III Vidua orientalis	Oiseaux	500	OMAN	0015780	Guinée	T	W	
Euplectes ardens	Oiseaux	500			Guinée	T	W	

Source : Direction nationale des eaux et forêts (DNEF)/MEEF

Tableau 2. 106: Exportation du nombre des espèces de la convention internationale des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (cites) exportées en 2017 (suite)

Espèces	Description	Quantités	Pays d'exportation	N° C.O	Pays d'origine	But	Source	Remarque
Vidua chalybeata	Oiseaux	500			Guinée	T	W	
Ceracias cyanogaster	Oiseaux	50			Guinée	T	W	
Porphyrio porphyrio	Oiseaux	30			Guinée	T	W	
Vidua Macroura	Oiseaux	500			Guinée	T	W	
III Corythaeola vustata	Oiseaux	4	SERBIE	001585	Guinée	T	W	
III Trerou waalia	Oiseaux	20	BANGLADESH	001587	Guinée	T	W	
Pluvianus aegustuis	Oiseaux	30			Guinée	T	W	
Ceracias cyanogaster	Oiseaux	50			Guinée	T	W	
Bycanister fistularia	Oiseaux	8			Guinée	T	W	
Cervus albus	Oiseaux	30			Guinée	T	W	
Tockus fasciatus	Oiseaux	10			Guinée	T	W	
Lybius dybicus	Oiseaux	20			Guinée	T	W	
Lamprotornis iris	Oiseaux	100			Guinée	T	W	
III Iurtur Tympanistria	Oiseaux	290	KUWAI	001586	Guinée	T	W	
Tropicranip alyccritatus	Oiseaux	20			Guinée	T	W	
Ptilopacchus petrosus	Oiseaux	40			Guinée	T	W	
Tockus fasciatus	Oiseaux	25			Guinée	T	W	
Crossypka albicapilla	Oiseaux	50			Guinée	T	W	
Vidua macroura	Oiseaux	200			Guinée	T	W	
Corythaeola cristata	Oiseaux	6			Guinée	T	W	
Lamprotornis chalybacus	Oiseaux	80			Guinée	T	W	
III Pytilia hypogrammica	Oiseaux	400	BEIRUT	001583	Guinée	T	W	
Spermester cueullatus	Oiseaux	400			Guinée	T	W	
III Vidua macroura	Oiseaux	200			Guinée	T	W	
Erioplectes afer	Oiseaux	200			Guinée	T	W	
Gena capensis	Oiseaux	100			Guinée	T	W	
Cimyrinclus leucogaster	Oiseaux	50			Guinée	T	W	
Euplectes ardens	Oiseaux	100			Guinée	T	W	
Pytilia hypogrammica	Oiseaux	100			Guinée	T	W	

Source : Direction nationale des eaux et forêts (DNEF)/MEEF

Tableau 2. 107: Exportation du nombre des espèces de la convention internationale des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (cites) exportées en 2017 (suite)

Espèces	Description	Quantités	Pays d'exportation	N° C.O	Pays d'origine	But	Source	Remarque
Vidua chalybeata	Oiseaux	200			Guinée	T	W	
III Viduachalubea ta	Oiseaux	200	PAKISTAN	001589	Guinée	T	W	
	Oiseaux				Guinée	T	W	
	Oiseaux				Guinée	T	W	
	Oiseaux				Guinée	T	W	
	Oiseaux				Guinée	T	W	
III Turtur tymbanista	Oiseaux	100	KUWAIT	001590	Guinée	T	W	
III Turtur tymbanistra	Oiseaux	100	KUWAIT	001593	Guinée	T	W	
Tropicracranlis albocritus	Oiseaux	100			Guinée	T	W	
Philopachus petrosus	Oiseaux	20			Guinée	T	W	
Tockus fasciatus	Oiseaux	20			Guinée	T	W	
Pterocles quadricinctus	Oiseaux	50			Guinée	T	W	
Tocxus fasciatus	Oiseaux	40			Guinée	T	W	
Lamprotornis chalybaeus	Oiseaux	150			Guinée	T	W	
Vidua macroura	Oiseaux	150			Guinée	T	W	
Ptilopapachus petrossus	Oiseaux	50			Guinée	T	W	
Turtur brehmeri	Oiseaux	70			Guinée	T	W	
Pterocles quadricinctus	Oiseaux	30			Guinée	T	W	
Treven waalia	Oiseaux	50			Guinée	T	W	
III Lagosticta hubricata	Oiseaux	40	SERBIE	001591	Guinée	T	W	
Urdeginthus bengalus	Oiseaux	50			Guinée	T	W	
Estrilda caerulescens	Oiseaux	40			Guinée	T	W	
Serinus mozambicus	Oiseaux	50			Guinée	T	W	
Spermophaga haeanatina	Oiseaux	10			Guinée	T	W	
Mandigoa nitudula	Oiseaux	40			Guinée	T	W	
Amandava sulflava	Oiseaux	50			Guinée	T	W	
Estrilda melpoda	Oiseaux	20			Guinée	T	W	
Pytalia hypogrammica	Oiseaux	40			Guinée	T	W	

Source : Direction nationale des eaux et forêts (DNEF)/MEEF

Tableau 2. 108: Exportation du nombre des espèces de la convention internationale des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (cites) exportées en 2017 (suite)

Espèces	Description	Quantités	Pays d'exportation	N° C.O	Pays d'origine	But	Source	Remarque
Euschistospiza cinereovinacea	Oiseaux	10			Guinée	T	W	
III Uraeginthus hengalus	Oiseaux	200	LIBAN	001597	Guinée	T	W	
Louchura fringilloïdes	Oiseaux	200			Guinée	T	W	
Euplectes herdeacea	Oiseaux	100			Guinée	T	W	
Euplectes orix	Oiseaux	100			Guinée	T	W	
III Vanellus albiceps	Oiseaux	4	CALBANIA	001600	Guinée	T	W	
Vanellus tectus	Oiseaux	26			Guinée	T	W	
Nettapus auritus	Oiseaux	10			Guinée	T	W	
III Ptilopactus petrosus	Oiseaux	20	KUWAIT	000016	Guinée	T	W	
Trerou calvus	Oiseaux	20			Guinée	T	W	
Turtus brehmeri	Oiseaux	120			Guinée	T	W	
Tockus fasciatus	Oiseaux	14			Guinée	T	W	
Euplectes hordeaceus	Oiseaux	200			Guinée	T	W	
Phoeniculus purpureus	Oiseaux	4			Guinée	T	W	
Spermophaga haematina	Oiseaux	20			Guinée	T	W	
III Ptiloptus afer	Oiseaux	25	KUWAIT	000017	Guinée	T	W	
Tropicanus albocristatus	Oiseaux	14			Guinée	T	W	
Euplectes ardens	Oiseaux	100			Guinée	T	W	
Cossypha albicapilla	Oiseaux	20			Guinée	T	W	
Pterocles quadricinctus	Oiseaux	15			Guinée	T	W	
III Vidua macroura	Oiseaux	200	OMAN	000019	Guinée	T	W	
Vidua chalyseata	Oiseaux	100			Guinée	T	W	
Lonchura bicolor	Oiseaux	100			Guinée	T	W	
Lagonosticta sénékala	Oiseaux	100			Guinée	T	W	
Euplectes afer	Oiseaux	100			Guinée	T	W	
Euplectes ardens	Oiseaux	500			Guinée	T	W	
Lampotornus purpureus	Oiseaux	80			Guinée	T	W	
Lampotornus iris	Oiseaux	15			Guinée	T	W	

Source : Direction nationale des eaux et forêts (DNEF)/MEEF

Tableau 2. 109: Exportation du nombre des espèces de la convention internationale des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (cites) exportées en 2017 (suite)

Espèces	Description	Quantités	Pays d'exportation	N° C.O	Pays d'origine	But	Source	Remarque
Turtur tympanistria	Oiseaux	30			Guinée	T	W	
Turtur brehmeri	Oiseaux	20			Guinée	T	W	
III Euplectes ardens	Oiseaux	200	OMAN	000020	Guinée	T	W	
Tropicanus albocristatus cassini	Oiseaux	30			Guinée	T	W	
Tockus fasciatus semifasciatus	Oiseaux	20			Guinée	T	W	
III Corythaëla cristata	Oiseaux	06	SERBIA	000023	Guinée	T	W	
Laniarus barbarus	Oiseaux	10			Guinée	T	W	
Cossypha albicapilla	Oiseaux	30			Guinée	T	W	
Cossypha niveicapilla	Oiseaux	30			Guinée	T	W	
Oriolus auratus	Oiseaux	20			Guinée	T	W	
Phoeniculus purpureus	Oiseaux	10			Guinée	T	W	
Estrilda naunula	Oiseaux	60			Guinée	T	W	
Lagonosticta rufopicta	Oiseaux	70			Guinée	T	W	
Nigrita fusconata	Oiseaux	30			Guinée	T	W	
Lagonosticta larvata	Oiseaux	40			Guinée	T	W	
Nectarina coccinigaster	Oiseaux	40			Guinée	T	W	
Nectarina superba	Oiseaux	30			Guinée	T	W	
III Psittacula krameri	Oiseaux	300	AMMAN-JORDAN	000026	Guinée	T	W	
Turtur brehmeri	Oiseaux	20			Guinée	T	W	
III Estrilda melpoda	Oiseaux	100	Cote d'Ivoire	000028	Guinée	T	W	
Estrilda astrild	Oiseaux	100			Guinée	T	W	
Muophaga violaceae	Oiseaux	12			Guinée	T	W	
Bybius dubius	Oiseaux	20			Guinée	T	W	
Cinnyrinchus legaster	Oiseaux	30			Guinée	T	W	
Pytilia hypogrammica	Oiseaux	100			Guinée	T	W	
III Psittacula krameri	Oiseaux	400	TURKEY	000030	Guinée	T	W	
Corythaëla cristata	Oiseaux	10			Guinée	T	W	

Source : Direction nationale des eaux et forêts (DNEF)/MEEF

Tableau 2. 110: Exportation du nombre des espèces de la convention internationale des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (cites) exportées en 2017 (suite et fin)

	Espèces	Description	Quantités	Pays d'exportation	N° C.O	Pays d'origine	But	Source	Remarque
III	Amanda subflava	Oiseaux	50	SERBIE	000033	Guinée	T	W	
	Estrilda melpoda	Oiseaux	50			Guinée	T	W	
	Estrilda caculesceus	Oiseaux	40			Guinée	T	W	
	Uraeggnthus bengalus	Oiseaux	70			Guinée	T	W	
	Spermophaga haematina	Oiseaux	20			Guinée	T	W	
	Pogonornis dubius	Oiseaux	10			Guinée	T	W	
	Lampotornis iris	Oiseaux	10			Guinée	T	W	
	Cinnyricinlus leucogaster	Oiseaux	10			Guinée	T	W	
	Lagonosticta rubricata	Oiseaux	40			Guinée	T	W	
	Pytilia hypogrammica	Oiseaux	40			Guinée	T	W	
	Serinus mozambicus	Oiseaux	70			Guinée	T	W	
	Serinus leucopygius	Oiseaux	30			Guinée	T	W	
III	Tockus fasciatus	Oiseaux	10	KUWAIT	000037	Guinée	T	W	
	Tropicamus albocristatus	Oiseaux	10			Guinée	T	W	
	Turtur brehmeri	Oiseaux	50			Guinée	T	W	
	Columba iriditorques	Oiseaux	20			Guinée	T	W	
	Treron waalia	Oiseaux	20			Guinée	T	W	
	Streptoplia secipiens	Oiseaux	50			Guinée	T	W	
	Turtur tympanistria	Oiseaux	50			Guinée	T	W	
	Turtur afer	Oiseaux	100			Guinée	T	W	
	Cissyrincludus leucogaster	Oiseaux	50			Guinée	T	W	
	Ptilopachus petrosus	Oiseaux	20			Guinée	T	W	
	Fringilla bicalcatus	Oiseaux	15			Guinée	T	W	
	Serinus mozambicus	Oiseaux	200			Guinée	T	W	
	Oera capensis	Oiseaux	50			Guinée	T	W	

Source : Direction nationale des eaux et forêts (DNEF)/MEEF

Tableau 2. 111: Exportation du nombre des espèces de la convention internationale des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (cites) exportées en 2018

Espèces	Oiseaux	Quantité	Pays d'exportation	Certificat d'Origine	Pays d'origine	But	Source	Rémarque
<i>Pytilia hypogrammica</i>	Oiseaux	30	SERBIE	93	Guinée	T	W	
<i>Musophaga Violaceae</i>	-II-	10	Chine	80	Guinée	T	W	
<i>Phitopachus Petrosus</i>	-II-	40	Koweït	112	-II-	T	W	
<i>Streptopelia hypopyrria</i>	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Chlorociccha flavicollis</i>	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Turdoides reinwaratin</i>	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Terpsiphone rufiventer</i>	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Plastystera cyanea</i>	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Cossypha albicapilla</i>	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Laniarims bicolor</i>	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Oriolus auratus</i>	-II-	05	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Hypergerus atriceps</i>	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Alether diodemata</i>	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Bleda caricapillus</i>	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Cossypha albicapilla</i>	-II-	30	Dakar	136	-II-	T	W	
<i>Cossypha niveicapilla</i>	-II-	30	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Pyrenestes Sangninus</i>	-II-	100	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Pytilia hypogrammica</i>	-II-	100	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Euplectes ardens</i>	-II-	450	Singapour	140	-II-	T	W	
<i>Euplectes franciscanus</i>	-II-	450	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Eupletes capensis</i>	-II-	50	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Pytilia hypogrammica</i>	-II-	450	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Lamprotrocnis purpruens</i>	-II-	150	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Lamprotornus lencogater</i>	-II-	150	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Streptopelia hypopyrrha</i>	-II-	40	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Columba iriditosques</i>	-II-	40	-II-	-II-	-II-	T	W	

Source : Source : Direction nationale des eaux et forêts (DNEF)/MEEF

Tableau 2. 112: Exportation du nombre des espèces de la convention internationale des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (cites) exportées en 2018 (suite)

Espèces	Oiseaux	Quantité	Pays d'exportation	Certificat d'Origine	Pays d'origine	But	Source	Remarque
Ptilspachus petrosus	-II-	30	-II-	-II-	-II-	T	W	
Euplectes ardens	-II-	40	Turquie	143	-II-	T	W	
Lamprotornus iris	-II-	40	-II-	-II-	-II-	T	W	
Cinnyrincinclus lencogaster	-II-	30	-II-	-II-	-II-	T	W	
Euplectes francsicanus	-II-	30	-II-	-II-	-II-	T	W	
Eupletes macraura	-II-	30	-II-	-II-	-II-	T	W	
Vidua macraura	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
Vidua chalybeata	-II-	40	-II-	-II-	-II-	T	W	
Serinus mozambicuns	-II-	70	-II-	-II-	-II-	T	W	
Mandigoa nitidula	-II-	40	-II-	-II-	-II-	T	W	
Pytalia ohoenicoptera	-II-	30	-II-	-II-	-II-	T	W	
Dytalia hypogrammica	-II-	30	-II-	-II-	-II-	T	W	
Uraezintus bengalus	-II-	40	-II-	-II-	-II-	T	W	
Estrilda cacralescens	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
Pirenestes sanguinus	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
Serinus mozambiars	-II-	90	Serbie	145	-II-	T	W	
Serenus lencopyrus	-II-	90	-II-	-II-	-II-	T	W	
Cinnyrincinclus lencogaster	-II-	14	-II-	-II-	-II-	T	W	
Amandara subflava	-II-	29	-II-	-II-	-II-	T	W	
Carythaeola cristata	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Estrilda bengala	-II-	98	-II-	-II-	-II-	T	W	
Lagonostida sengela	-II-	100	-II-	-II-	-II-	T	W	
Mandigoa nitidula	-II-	50	-II-	-II-	-II-	T	W	
Purenestes ostrunus	-II-	49	-II-	-II-	-II-	T	W	
Spermophaga haematina	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
Estrilda melpoda	-II-	40	-II-	-II-	-II-	T	W	
Lagonosticta rara	-II-	30	-II-	-II-	-II-	T	W	
Orygospiza accticollis	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	

Source : Source : Direction nationale des eaux et forêts (DNEF)/MEEF

Tableau 2. 113: Exportation du nombre des especes de la convention internationale des especes de faune et de flore sauvages menaces d'instinction (cites) exportees en 2018 (suite)

Espèces	Oiseaux	Quantité	Pays d'exportation	Certificat d'Origine	Pays d'origine	But	Source	Remarque
<i>Thrypcarnis albocritatus</i>	-II-	16	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Amandara subflava</i>	-II-	70	Serbie	146	-II-	T	W	
<i>Cinnyris chloropygims</i>	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Cinnyris pilchellus</i>	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Cinnyris superbus</i>	Oiseaux	10	-II-	-II-	Guinée	T	W	
<i>Cynnunis venustus</i>	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Cyanenitra verticalus</i>	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Columba iriditorques</i>	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Estrilda melpoda</i>	-II-	70	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Euschistos pizadybolovski</i>	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Lagonosticta rubricata</i>	-II-	70	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Mandigoa nitudula</i>	-II-	65	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Oriolus auratus</i>	-II-	05	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Pyrenestes ostrinus</i>	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Pytilia hyporammica</i>	-II-	55	-II-	000147	-II-	T	W	
<i>Serinus mozambicus</i>	-II-	110	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Spermophage hematina</i>	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Streptopelia hypopynha</i>	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Uracginthus bengalus</i>	-II-	115	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Vidua orientalis</i>	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Estrilda bengala</i>	-II-	200	Bangladesh	149	-II-	T	W	
<i>Estrilda caculencens</i>	-II-	200	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Piscator crinifer</i>	-II-	90	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Musophaga violaceac</i>	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Lamprotornus iris</i>	-II-	130	Koweït	154	-II-	T	W	
<i>Vidua macraura</i>	-II-	100	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Turtur tympanitris</i>	-II-	40	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Euplecter afer</i>	-II-	150	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Glareola pratincola</i>	-II-	40	-II-	-II-	-II-	T	W	

Source : Source : Dirfection nationale des eaux et forêts (DNEF)/MEEF

Tableau 2. 114: Exportation du nombre des espèces de la convention internationale des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (cites) exportées en 2018 (suite)

Espèces	Oiseaux	Quantité	Pays d'exportation	Certificat d'Origine	Pays d'origine	But	Source	Remarque
Burhimus senegalensis	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Cossypha albicapilla	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Turtur brehmeri	-II-	30	-II-	-II-	-II-	T	W	
Streptopelia hypopyrrha	-II-	100	-II-	-II-	-II-	T	W	
Musopha violacea	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
Tropicarnus albocristatus	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Musophaga violaceae	-II-	10	Koweït	158	-II-	T	W	
Psicador crinifer	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
Euplectes hardencus	-II-	500	Jordanie	167	-II-	T	W	
Serinus mozambicus	-II-	200	-II-	-II-	-II-	T	W	
Tréron phoenicoptera	-II-	200	-II-	-II-	-II-	T	W	
Pacens cucullatus	-II-	300	-II-	-II-	-II-	T	W	
Luelea erythreps	-II-	300	-II-	-II-	-II-	T	W	
Touraco violaceae	-II-	50	-II-	-II-	-II-	T	W	
Serinus mozambicus	-II-	300	Turquie	157	-II-	T	W	
Uraeginthus bengala	-II-	300	-II-	-II-	-II-	T	W	
Serinus lencopygius	-II-	100	-II-	-II-	-II-	T	W	
Amadara subflava	-II-	100	-II-	-II-	-II-	T	W	
Pytilia phoenicoptera	-II-	150	-II-	-II-	-II-	T	W	
Pytilia hypogrammica	-II-	160	-II-	-II-	-II-	T	W	
Cottrilda melpoda	-II-	300	-II-	-II-	-II-	T	W	
Estrilda caeruleus	-II-	150	-II-	-II-	-II-	T	W	
Lagonosticta sénégal	-II-	300	-II-	-II-	-II-	T	W	
Mandigoa nitidula	-II-	50	-II-	-II-	-II-	T	W	
Pyrenestes sanguineus	-II-	50	-II-	-II-	-II-	T	W	
Ceyscypictus	-II-	06	-II-	-II-	-II-	T	W	
Terpsiphone rufiventis	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Spermophaga haematina	-II-	40	-II-	-II-	-II-	T	W	
Cinnyricinclus lencogaster	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	

Source : Direction nationale des eaux et forêts (DNEF)/MEEF

Tableau 2. 115: Exportation du nombre des espèces de la convention internationale des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (cites) exportées en 2018 (suite)

Espèces	Oiseaux	Quantité	Pays d'exportation	Certificat d'Origine	Pays d'origine	But	Source	Remarque
Lamprotornus chaleurus	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
Lamprotornus iris	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
Lamprotornus caridatus	-II-	10	Turquie	157	-II-	T	W	
Neltapus auritus	-II-	19	-II-	-II-	-II-	T	W	
Tropicranus albocristatus	Oiseaux	18	-II-	-II-	Guinée	T	W	
Tockus fasciatus	-II-	04	-II-	-II-	-II-	T	W	
Pyrenestes fistralator	-II-	04	-II-	-II-	-II-	T	W	
Plocens Ocularis	-II-	30	-II-	-II-	-II-	T	W	
Plocens cuculatus	-II-	50	-II-	-II-	-II-	T	W	
Colombia iriolitorque	-II-	14	-II-	-II-	-II-	T	W	
Cyanomitra verticalis	-II-	20	Turquie	157	-II-	T	W	
Merops albicollis	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Melaconotus senegalensis	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
Alettre diademata	-II-	05	-II-	-II-	-II-	T	W	
Cossypha niveicapilla	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
Platryotera cyanea	-II-	15	-II-	-II-	-II-	T	W	
Bleda canicapilla	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Laniarius crythrogaster	-II-	02	-II-	-II-	-II-	T	W	
Amandara subfava	-II-	80	Serbie	175	-II-	T	W	
Cinnyris chloropygius	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Cinnyris cupreus	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
Cinnyris pulchelus	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
Cinnyris superbus	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Cinnyris venustus	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Pyaciamitra verticalis	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Estilda melpoda	-II-	80	Serbie	174	-II-	T	W	
Euchistospiza dybowkiri	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
Lagonosticta rubricata	-II-	70	-II-	-II-	-II-	T	W	
Pytilia hypogrammica	-II-	50	-II-	-II-	-II-	T	W	

Source : Direction nationale des eaux et forêts (DNEF)/MEEF

Tableau 2. 116: Exportation du nombre des espèces de la convention internationale des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (cites) exportées en 2018 (suite)

Espèces	Oiseaux	Quantité	Pays d'exportation	Certificat d'Origine	Pays d'origine	But	Source	Remarque
Serenus mozambicus	-II-	80	-II-	-II-	-II-	T	W	
Spermophaga haematina	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
Uraeginthus bengalus	-II-	90	-II-	-II-	-II-	T	W	
Vidua orientalis	-II-	08	-II-	-II-	-II-	T	W	
Mikica	-II-	194	-II-	-II-	-II-	T	W	
Estrilda melpoda	-II-	200	Liban	169	-II-	T	W	
Estrilda troglodyte	-II-	200	-II-	-II-	-II-	T	W	
Vidua macroura	-II-	200	-II-	-II-	-II-	T	W	
Serenus mozambicus	-II-	200	-II-	-II-	-II-	T	W	
Amandara subflava	-II-	200	-II-	-II-	-II-	T	W	
Euplectes hardeadescens	-II-	200	-II-	-II-	-II-	T	W	
Louchura bicolor	-II-	200	-II-	-II-	-II-	T	W	
Cinnyricinlus lencogaster	-II-	200	-II-	-II-	-II-	T	W	
Lamprotornus iris	-II-	200	-II-	-II-	-II-	T	W	
Euplectes ardens	-II-	200	-II-	-II-	-II-	T	W	
Vidua chalybeata	-II-	200	-II-	-II-	-II-	T	W	
Cinnyricinlus lencogaster	-II-	10	Belgrade	173	-II-	T	W	
Estrilda troglodytes	-II-	30	-II-	-II-	-II-	T	W	
Estrilda melpoda	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Cisanomitra olivaceae	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Lamprotornus iris	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Mandigoa nitidula	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
Oriolus auratus	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Serenus mozambicus	-II-	30	-II-	-II-	-II-	T	W	
Spermophaga haematina	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Zosterops denegalensis	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Ceratogyma atrata	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Corythaeola cristata	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Turtur bre hmeri	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Lamprotornus iris	-II-	40	Turquie	176	-II-	T	W	

Source : Source : Direction nationale des eaux et forêts (DNEF)/MEEF

Tableau 2. 117: Exportation du nombre des espèces de la convention internationale des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (cites) exportées en 2018 (suite)

Espèces	Oiseaux	Quantité	Pays d'exportation	Certificat d'Origine	Pays d'origine	But	Source	Remarque
Lamprotornus chaleurus	-II-	40	-II-	-II-	-II-	T	W	
Estrilda bengala	-II-	40	-II-	-II-	-II-	T	W	
Serinus mozambicus	-II-	45	-II-	-II-	-II-	T	W	
Euplectes hordeaccus	Oiseaux	45	Turquie	-II-	Guinée	T	W	
Euplertes orix	-II-	45	-II-	-II-	-II-	T	W	
Eupectes ardens	-II-	30	-II-	-II-	-II-	T	W	
Vidua macroura	-II-	30	-II-	-II-	-II-	T	W	
Vidua chalybeata	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
Spermophaga hacmatina	-II-	50	-II-	-II-	-II-	T	W	
Ptilia hypogrammica	-II-	40	-II-	-II-	-II-	T	W	
Mandigoa nitidula	-II-	30	-II-	-II-	-II-	T	W	
Vidua macrourus	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
Lagonosticta larvata	-II-	25	-II-	-II-	-II-	T	W	
Turtur tympanistria	-II-	20	Turquie	177	-II-	T	W	
Treron walia	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
Treron australis	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
Euplectes orix	-II-	40	-II-	-II-	-II-	T	W	
Cinnyris superbus	-II-	40	-II-	-II-	-II-	T	W	
Cinnyris cuprcus	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Serinus mozambicus	-II-	40	-II-	-II-	-II-	T	W	
Euplectes hordeascus	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
Estrilda melpoda	-II-	40	-II-	-II-	-II-	T	W	
Estrilda cacrulesccus	-II-	30	-II-	-II-	-II-	T	W	
Lagonostida rubricata	-II-	30	-II-	-II-	-II-	T	W	
Cinnyrincinclus lencogaster	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
Lamprotornis iris	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
Lamportornis chalybeata	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
Amandava subflava	-II-	10	Belgrade	179	-II-	T	W	
Estrilda nonula	-II-	30	-II-	-II-	-II-	T	W	

Source : Source : Direction nationale des eaux et forêts (DNEF)/MEEF

Tableau 2. 118: Exportation du nombre des espèces de la convention internationale des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (cites) exportées en 2018 (suite)

Espèces	Oiseaux	Quantité	Pays d'exportation	Certificat d'Origine	Pays d'origine	But	Source	Remarque
<i>Estrilda caculescens</i>	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Lagonosticta sénégalensis</i>	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Lonchura bicolor</i>	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Nosocharis capistrata</i>	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Ploccus cucullatus</i>	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Uraeghynchus bengalensis</i>	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Pyrenestes sanguinus</i>	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Pybus dubius</i>	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Corvus albus</i>	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Tropicranus albocristatus</i>	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Clystospiza monteiri</i>	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Turtur tympanistria</i>	-II-	100	Koweït	190	-II-	T	W	
<i>Vidua macroura</i>	-II-	100	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Lonchura bicolor</i>	-II-	100	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Parphyris alleni</i>	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Columba larvata</i>	-II-	100	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Pluvianus degyptius</i>	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Euplectes ardeus</i>	-II-	300	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Plocus nigricallis</i>	-II-	300	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Quelea crythrops</i>	-II-	100	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Parphyrio parphyrie</i>	-II-	30	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Laphaceros pasciatus</i>	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>horizocerus albocristatus</i>	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Corvus albus</i>	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Treron calvuseuplectes orix</i>	-II-	80	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Euplestes orix</i>	-II-	200	-II-	000191	-II-	T	W	
<i>Musophaga violacea</i>	-II-	40	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Buhinus sénégalensis</i>	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Turtur brehmeri</i>	-II-	100	-II-	-II-	-II-	T	W	

Source : Source : Direction nationale des eaux et forêts (DNEF)/MEEF

Tableau 2. 119: Exportation du nombre des espèces de la convention internationale des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (cites) exportées en 2018 (suite)

Espèces	Oiseaux	Quantité	Pays d'exportation	Certificat d'Origine	Pays d'origine	But	Source	Remarque
<i>Columba criditorques</i>	-II-	60	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Serenus mozambicus</i>	-II-	500	Bangladesh	142	-II-	T	W	
<i>Mosophaga violaceae</i>	-II-	50	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Tockus fasciatus</i>	Oiseaux	6	-II-	-II-	Guinée	T	W	
<i>Corythaeola cristata</i>	-II-	04	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Estrilda melpoda</i>	-II-	25	Jordanie	103	-II-	T	W	
<i>Estrilda troglodytes</i>	-II-	25	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Uraeginthus bengala</i>	-II-	25	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Amandava subflava</i>	-II-	25	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Serinus mozambicus</i>	-II-	25	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Estrilda caerulesceus</i>	-II-	25	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Lagonosticta sénégal</i>	-II-	25	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Serinus lencopyzius</i>	-II-	25	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Amadina fascias</i>	-II-	25	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Mandigoa nitidula</i>	-II-	50	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Euplectes ardens</i>	-II-	200	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Euplectes orix</i>	-II-	200	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Treron waalia</i>	-II-	50	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Vidua chalybeata</i>	-II-	200	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Cinnyricinclus leucogaster</i>	-II-	50	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Amandara subflava</i>	-II-	20	Serbie	193	-II-	T	W	
<i>Estrilda bengala</i>	-II-	120	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Estrilda cacurulesceus</i>	-II-	44	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Lagonosticta sénégal</i>	-II-	70	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Lagonosticta rara</i>	-II-	30	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Caerocyano gaster</i>	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Euplectes orix</i>	-II-	30	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Estrilda melpoda</i>	-II-	40	-II-	-II-	-II-	T	W	

Source : Source : Direction nationale des eaux et forêts (DNEF)/MEEF

Tableau 2. 120: Exportation du nombre des espèces de la convention internationale des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (cites) exportées en 2018 (suite)

Espèces	Oiseaux	Quantité	Pays d'exportation	Certificat d'Origine	Pays d'origine	But	Source	Remarque
Coracins cyanogaster	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Tropocranus albocristata	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
Lybuis dubuis	-II-	42	-II-	-II-	-II-	T	W	
Mandigoa nitidula	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
Ortygospiza atricollis	-II-	34	-II-	-II-	-II-	T	W	
Pyrenestes ostrinus	-II-	52	-II-	-II-	-II-	T	W	
Pytilia hypogrammica	-II-	36	-II-	-II-	-II-	T	W	
Servinus leucopyzius	-II-	80	-II-	-II-	-II-	T	W	
Sernus mozambicus	-II-	124	-II-	-II-	-II-	T	W	
Migrata bicolor	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
Serinus mozambicus	-II-	30	Serbie	199	-II-	T	W	
Tropiramus albocristatus	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Turtur brehmi	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Ploceus cuculatus	-II-	30	-II-	-II-	-II-	T	W	
Spermophaga haematina	-II-	30	-II-	-II-	-II-	T	W	
Mandigoa nitidula	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Lonchura bicolor	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
Libuis dubuis	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
Estrilda bioglydotes	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Estrilda nonnula	-II-	30	-II-	-II-	-II-	T	W	
Dyospiza monterii	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
Cinnyricinclus lencogaster	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Ceratymra artrata	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Estrilda caerulescens	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
Lagonosticta bengala	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Lamprotornis iris	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Corvus albus	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Corythaëola cristata	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	

Source : Source : Direction nationale des eaux et forêts (DNEF)/MEEF

Tableau 2. 121: Exportation du nombre des espèces de la convention internationale des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (cites) exportées en 2018 (suite)

Espèces	Oiseaux	Quantité	Pays d'exportation	Certificat d'Origine	Pays d'origine	But	Source	Remarque
Cyanemitre olivaceae	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Oriolus auratus	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Pyrenestes sanginana	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Nishocarus capistrata	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Uraeginthes bengalus	-II-	10	Serbie	212	-II-	T	W	
Plocens cucullatus	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
Plocens migernus	-II-	50	-II-	-II-	-II-	T	W	
Quelea enthrops	-II-	50	-II-	-II-	-II-	T	W	
Lamarus taratris	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Malaconotus blanchoti	-II-	04	-II-	-II-	-II-	T	W	
Ploeniculus purpureux	-II-	15	-II-	-II-	-II-	T	W	
Merops brilock	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
Merops pusillus	-II-	07	-II-	-II-	-II-	T	W	
Halcyon malimbica	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Ceyx piota	-II-	15	-II-	-II-	-II-	T	W	
Plaatysteria cyanea	-II-	12	-II-	-II-	-II-	T	W	
Trepsiphone rufiventus	-II-	11	Serbie	212	Guinée	T	W	
Libius dubius	-II-	50	-II-	-II-	-II-	T	W	
Prostalula bengalus	-II-	13	-II-	-II-	-II-	T	W	
Charadrius forbesi	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Actophiornis Africana	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Vidua macraura	-II-	100	Koweït	189	-II-	T	W	
Lamprotornus purpureux	-II-	50	-II-	-II-	-II-	T	W	
Lamprotornus iris	-II-	50	-II-	-II-	-II-	T	W	
Cinnyricinclus lencogaster	-II-	100	-II-	-II-	-II-	T	W	
Scrinus mozambicus	-II-	126	Serbie	207	-II-	T	W	
Serinus lencopygens	-II-	100	-II-	-II-	-II-	T	W	
Corythacla cristata	-II-	14	-II-	-II-	-II-	T	W	

Source : Source : Direction nationale des eaux et forêts (DNEF)/MEEF

Tableau 2. 122: Exportation du nombre des espèces de la convention internationale des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (cites) exportées en 2018 (suite et fin)

Espèces	Oiseaux	Quantité	Pays d'exportation	Certificat d'Origine	Pays d'origine	But	Source	Remarque
Estrilda bengala	-II-	120	-II-	-II-	-II-	T	W	
Lagonosticta senegala	-II-	104	-II-	-II-	-II-	T	W	
Lybins dubins	-II-	40	-II-	-II-	-II-	T	W	
Mandigoa nitidulla	-II-	65	-II-	-II-	-II-	T	W	
Spermophaga hacmatina	-II-	30	-II-	-II-	-II-	T	W	
Treron calvus	-II-	16	-II-	-II-	-II-	T	W	
Ortygospiza articeis	-II-	40	-II-	-II-	-II-	T	W	
Euplectes orix	-II-	34	-II-	-II-	-II-	T	W	
Estrilda melpoda	-II-	30	-II-	-II-	-II-	T	W	
Estrilda caculescucs	-II-	50	-II-	-II-	-II-	T	W	
Cinnyris pulchedus	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Estrilda caculescens	-II-	15	-II-	-II-	-II-	T	W	
Nethapus atrinus	-II-	10	Serbie	218	-II-	T	W	
Lagonosticta rubycata	-II-	80	-II-	-II-	-II-	T	W	
Pyrenestes ortrinus	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Pytilia hypogrammica	-II-	65	-II-	-II-	-II-	T	W	
Scrinus mozambicus	-II-	120	-II-	-II-	-II-	T	W	
Spermophaga hacmatina	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
Uraeginthus bengala	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	

Source : Source : Direction nationale des eaux et forêts (DNEF)/MEEF

Composante 2 : Ressources environnementales et leur utilisation

Sous composante 2.5: Ressources en eau

Thème 2.5.1: Ressources en eau

Tableau 2. 123: Ressources en eau

Désignation	Unité	2014	2018	2019
Total ressource en eau	m ³	177 443	260 000 000	260 000 000
Eau de surface douce	m ³	164 503	188 000 000	188 000 000
Reserve d'eau souterraine	m ³	12 940	72 000 000	72 000 000

Source : Direction nationale de l'hydraulique

Tableau 2. 124: Capacité de production par sites et par ville a la seg (m³)

Centre	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Yéssouloun 1	52 000	52 000	52 000	52 000	52 000	52 000
Yéssouloun 2	37 000	37 000	37 000	37 000	37 000	37 000
Yéssouloun 3	37 000	37 000	37 000	37 000	37 000	37 000
Captage Kakoulima	5 700	5 700	5 700	5 700	5 700	5 700
Lac Sonfonia	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000
Forage Kakoulima	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
Kakimbo	8 000	8 000	8 000	8 000	8 000	8 000
Bassia 1	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500
Bassia 2	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
Bassia 3	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
Stade 28 Septembre	2 600	2 600	2 600	2 600	2 600	2 600
Donka	1 700	1 700	1 700	1 700	1 700	1 700
Kobaya	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000
Nongo	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
Kaporo Demoudoula	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500
SIG Madiana	0	0	0	0	0	0
Conakry	170 000	170 000	171 500	171 500	173 896	175 396
Kindia	4 400	4 400	4 400	4 400	4 400	4 400
Forécariah	1 320	1 320	1 320	1 320	1 320	1 320
Boké	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000
Coyah	2 200	2 200	2 200	2 200	2 200	2 200
Dubrêka	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
Boffa	500	500	500	500	500	500
Télimélé	330	330	330	330	330	330
Mamou	2 400	2 400	2 400	2 400	2 400	2 400
Dalaba	600	600	600	600	600	600
Pita	2 200	2 200	2 200	2 200	2 200	2 200
Mali	400	400	400	400	400	400
Labé	5 940	5 940	5 940	5 940	5 940	5 940
Koundara	1 400	1 400	1 400	1 400	1 400	1 400
Kankan	8 800	8 800	8 800	8 800	8 800	8 800
Kérouané	1 296	1 296	1 296	1 296	1 296	1 296
Dabola	2 400	2 400	2 400	2 400	2 400	2 400
Kouroussa	840	840	840	840	840	840
Mandiana	40	40	40	40	40	40
Siguiiri	2 400	2 400	2 400	2 400	2 400	2 400
Dinguiraye	880	880	880	880	880	880
Faranah	7 700	7 700	7 700	7 700	7 700	7 700
Kissidougou	2 300	2 300	2 300	2 300	2 300	2 300
Guéckédou	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500
Macenta	1 800	1 800	1 800	1 800	1 800	1 800
N'Zérékoré	5 600	5 600	5 600	5 600	5 600	5 600
Ville de l'intérieur	62 246	62 246	62 796	62 796	62 796	62 796
Guinée	232 246	232 246	234 296	234 296	236 692	238 192

Source : Société des eaux de Guinée (SEG)

Tableau 2. 125: Capacité de retenu d'eau des barrages hydroélectrique en guinée unite en m³

Barrage hydro électrique	Unité	2016	2017
Garafiri	m ³	1 648 310 000	1 648 310 000
Grandes-Chutes	m ³	2 000 000	2 000 000
Donkéa (Kalè)	m ³	14 000 000	14 000 000
Banéah	m ³	270 000 000	270 000 000
Kinkon	m ³	3 000 000	3 000 000
Kaléta	m ³	23 000 000	23 000 000
Tinkisso	m ³	345 000	345 000
TOTAL	m ³	1 960 655 000	1 960 655 000

Source : EDG ; 1 km³ = 1 000 000 000 m³, NB : En 2014 le barrage de Kaléta n'était pas fonctionnel

Thème 2.5.2: Prélèvement, utilisation et restitution de l'eau

Tableau 2. 126: Evolution de la production de l'eau brute de la seg par type de sources (milliers m³)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Eau de surface	53 205,3	52 664,5	53 885,2	50 366,3	51 956,1	54 250,1	53 288,5	52 894,6
Eau souterraine	10 134,3	10 031,3	10 263,8	12 591,6	12 989,0	13 562,5	14 165,3	14 162,5
Eau brute	63 339,60	62 695,80	53 885,20	62 957,90	64 945,10	67 812,60	67 453,80	67 057,10

Source : Société des eaux de Guinée (SEG)

Tableau 2. 127: Evolution du volume d'eau traitée produit par ville par la seg par préfecture en milliers de m³

Préfecture	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Total Conakry	53 673,5	54 119,2	54 884,0	53 171,2	55 309,2	56 099,4	57 099,9	57 230,1
Forécariah	113,8	129,6	135,5	177,0	166,8	136,4	179,2	174,8
Kindia	1 172,3	1 114,5	924,8	1 028,5	1 112,7	1 051,6	1 248,2	958,1
Mamou	339,2	268,5	280,7	270,5	229,8	282,9	353,6	306,8
Faranah	199,2	251,7	294,2	352,6	349,0	456,1	435,8	362,8
Kissidougou	350,1	287,1	394,9	179,9	183,2	251,7	405,0	328,9
Guéckédou	130,6	165,4	135,3	356,0	367,5	395,9	254,0	201,2
Kankan	988,8	954,8	1 316,9	1 135,4	1 018,6	1 154,7	1 429,8	1 142,4
Macenta	84,6	111,7	114,6	139,7	100,4	117,5	120,9	570,9
N'Zérékoré	627,8	563,2	584,8	653,2	657,3	636,7	697,9	122,6
Dalaba	196,6	221,7	318,1	363,2	271,5	270,2	282,9	260,9
Kérouané	227,6	210,8	200,5	169,6	277,3	475,5	485,8	452,0
Boké	540,0	608,9	620,5	708,9	736,2	791,0	821,2	840,3
Dabola	94,2	114,7	112,6	280,2	558,9	520,2	597,5	555,1
Pita	94,9	160,8	197,1	195,8	166,4	162,1	211,3	245,0
Kouroussa	165,3	288,9	165,4	169,9	169,2	162,6	178,9	183,5
Mali	14,2	27,3	34,9	28,9	16,6	23,3	20,8	20,2
Mandiana	3,5	12,4	19,0	25,5	10,5	11,1	11,1	12,6
Coyah	93,4	96,6	150,1	198,4	209,0	253,9	317,3	239,9
Dubréka	79,2	99,6	117,7	80,9	94,0	117,0	136,0	124,5
Siguiré	304,9	374,9	504,8	433,4	388,9	443,1	399,4	324,7
Dinguiraye	107,7	134,4	122,5	119,5	139,7	136,6	166,1	159,3
Labé	476,4	729,7	836,0	854,1	833,6	866,6	967,9	942,3
Koundara	221,4	247,4	265,8	272,2	326,7	326,2	360,8	347,8
Bofa	24,4	40,2	31,5	26,2	27,2	15,5	28,7	34,4
Télimélé	0,0	0,0	0,0	0,0	31,9	52,5	81,2	81,1
Total Centres de l'intérieur	6 650,0	7 214,7	7 878,3	8 219,2	8 442,7	9 110,9	10 191,2	8 992,4
Total GI Production (M³)	60 323,4	61 333,9	62 762,3	61 390,4	63 751,9	65 210,2	67 291,1	66 222,5

Source : Société des eaux de Guinée (SEG)

Tableau 2. 128: Nombre de points d'eau modernes (forages) réalisés par snape par région administrative

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Conakry	0	0	0	0	0	0	0
Kindia	12	43	44	21	42	187	55
Boké	16	52	53	64	42	170	38
Mamou	0	59	60	30	62	183	22
Labé	28	66	66	12	5	0	6
Faranah	186	82	84	92	161	1	57
Kankan	132	81	88	187	65	70	151
N'Zérékoré	397	48	49	41	83	106	50
Guinée	771	431	444	447	460	717	379

Source : Ministère d'Etat d'énergie et à l'environnement/Service national des points d'eau (SNAPE)

Tableau 2. 129: Nombre de bornes fontaines par centre et par direction régionale de la SEG

	2015	2016	2017	2018	2019
Conakry	156	154	166	167	168
Kindia	25	26	26	26	27
Mamou	25	25	25	23	24
Faranah	26	19	13	12	13
Kankan	64	63	62	61	62
N'Zérékoré	93	91	82	80	81
Boké	17	20	25	25	26
Labé	32	29	28	28	29
Guinée	853	822	803	791	792

Source : Société des eaux de Guinée (SEG)

Tableau 2. 130: Longueur du reseau par ville a la société des eaux de guinée (seg) par préfecture (km)

Prefecture	2015	2016	2017	2018	2019
Conakry	1 517,5	1 517,5	1 517,5	1 528,0	1 528,0
Kindia	40	40	40	40	40
Forécariah	23	23	23	23	23
Boké	59	59	59	59	59
Coyah	15	15	15	15	15
Dubréka	34	34	34	34	34
Bofa	11	11	11	11	11
Télimélé	23	23	23	23	23
Mamou	29	29	29	29	29
Dalaba	16	16	16	16	16
Pita	41	41	41	41	41
Mali	4	4	4	4	4
Labé	25	25	25	25	25
Koundara	14	14	14	14	14
Kankan	53	53	53	53	53
Kérouané	21	21	21	21	21
Dabola	29	29	29	29	29
Kouroussa	29	29	29	29	29
Mandiana	8	8	8	8	8
Siguiri	21	21	21	21	21
Dinguiraye	15	15	15	15	15
Faranah	24	24	24	24	24
Kissidougou	37	37	37	37	37
Guéckédou	25	25	25	25	25
Macenta	16	16	16	16	16
N'Zérékoré	78	78	78	78	78
Ville de l'intérieur	690	690	690	690	690
Guinée	2 207,5	2 207,5	2 207,5	2 218,0	2 218,0

Source : S/D Statistique-DSI-DPR-SEG

Tableau 2. 131: Evolution de la consommation d'eau potable de la seg par usage (milliers m³)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Administration	22 173,5	21 848,8	21 886,2	21 846,0	22 349,1	22102,3
Autres administrations (Institutions)	434,7	387,0	333,3	302,7	322,4	327,5
Bornes fontaines (Collectif)	102,5	115,4	168,4	168,4	156,3	139,08
Commerce	573,5	543,2	509,6	538,5	543,5	560,7
Industries	651,3	574,0	630,5	615,2	547,8	574,5
Particuliers (Ménages)	12 837,9	12 826,5	13 642,8	14 075,8	15 404,8	14546,5
Total	36 773,6	36 295,2	37 170,9	37 546,8	39 324,0	38250,6

Source : Société des eaux de Guinée (SEG)

Tableau 2. 132: Facturation d'eau par préfectures à la société des eaux de guinée (seg) (milliers de m3)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Kaloum	5 373,8	4 384,0	4 550,8	4 633,6	4 630,9	4 688,3	4 676,0	4690,5
Dixxin	4 417,8	3 105,0	3 142,9	2 953,3	2 938,7	2 846,7	2 866,0	2898,5
Matam	3 097,5	2 374,3	2 357,8	2 287,0	2 354,9	2 292,1	2 329,4	2307,8
Matoto	12 077,8	8 666,7	9 194,2	9 513,2	8 479,9	5 660,3	5 763,6	5854,2
Ratoma	5 877,5	4 154,4	4 153,1	3 925,4	3 947,8	3 737,6	4 030,9	4139,2
Kountia	3 470,3	2 606,6	2 677,5	2 771,3	2 953,4	3 019,9	3 133,1	3096,1
Wanindara	3 538,2	2 442,0	2 689,9	2 589,4	2 698,3	2 596,6	2 655,3	2705,7
Cimenterie	na	197,8	854,7	851,1	877,7	927,6	920,2	917,7
Yimbaya	na	na	na	na	1 435,3	4 701,2	4 772,8	4801,1
Total Conakry	37 853,2	27 931,1	29 621,3	29 524,6	30 317,2	30 470,6	31 147,1	31411,1
Forécariah	70,2	91,8	130,2	132,0	128,6	94,2	121,4	148,9
Kindia	702,6	839,0	862,3	833,3	898,2	789,0	956,7	821,9
Mamou	280,5	237,5	246,7	242,4	211,9	241,6	301,9	268,5
Faranah	175,7	220,4	289,9	307,3	300,9	334,5	318,0	307,3
Kissidougou	312,2	224,2	379,4	307,2	314,8	322,1	339,8	306,3
Guéckédou	124,6	133,1	125,6	154,5	154,2	185,0	193,7	184,5
Kankan	851,9	761,3	1 220,6	942,0	878,7	915,7	1197,3	1019,6
Macenta	87,0	96,2	110,3	113,7	88,7	96,0	99,9	99,9
N'Zérékoré	539,5	490,3	545,2	571,1	516,4	534,3	526,6	507,03
Dalaba	193,4	198,9	263,1	301,7	242,6	216,2	213,7	215,9
Kérouané	198,7	185,8	185,9	137,1	207,8	279,9	382,1	384,1
Boké	465,1	438,3	522,0	492,6	453,0	483,4	639,0	687,9
Dabola	105,7	109,2	116,0	190,6	421,0	327,4	388,9	397,3
Pita	84,7	121,5	175,2	158,9	159,0	146,9	172,6	214,3
Kouroussa	118,9	128,8	162,7	143,8	151,7	152,7	168,2	164,2
Mali	11,4	26,2	31,0	28,1	15,9	21,3	20,7	19,6
Mandiana	3,5	4,8	11,3	16,0	9,8	11,0	10,1	12,06
Coyah	84,5	81,1	124,8	154,7	165,0	173,3	221,2	196,6
Dubrêka	72,7	71,7	118,0	76,4	75,7	94,4	117,8	104,7
Siguiriri	234,9	250,6	393,5	375,1	326,6	431,4	344,2	312,9
Dinguiraye	100,6	118,6	118,1	110,6	131,6	139,6	161,2	156,7
Labé	431,0	575,9	737,3	715,8	674,8	758,1	895,2	780,5
Koundara	212,3	229,6	254,1	241,3	285,0	281,1	297,3	299,6
Bofa	22,1	31,8	27,8	23,2	20,2	11,9	23,5	30,2
Télimélé	0,0	0,0	0,0	0,0	20,7	34,2	65,8	67,1
Total intérieur	5 484,6	5 667,6	7 152,2	6 770,5	6 853,7	7 076,2	8177,0	7707,9
Total Guinée	43 337,8	33 598,8	36 773,6	36 295,2	37 170,9	37 546,8	39 324,0	39119,1

Source : Ministère de l'énergie et de l'hydraulique/Société d'exploitation des eaux de Guinée (SEG)/Direction système informatique/Sous-direction Statistique.

TABLEAU 2. 133: Projection des besoins en eau en 2025

Désignation	Unité	Valeur
Besoin en eau domestique		
-Population perurbaine	Millions m ³	415
-Population rurale	Millions m ³	169
Total	Millions m³	584
Besoin en eau pour l'irrigation 2025	Millions m ³	1 110
Besoin en eau pour le bétail 2025	Millions m ³	55 467
Besoin en eau pour l'énergie 2025	Millions m ³	29 245
Besoin en eau pour l'industrie 2025	Millions m ³	1 200

Source : Direction nationale hydraulique vision national de l'eau en l'an 2025 (rapport de synthèse) Conakry janvier 2000

Composante 3 : Emissions, résidus et déchets

Composante 3 : Emissions, résidus et déchets

Sous composante 3.1: Emission dans l'air

Thème 3.1.1 : Emission de gaz à effet de serre

Tableau 3. 1: Concentrations atmosphériques globales des gaz à effet de serre 2016

Désignation	Concentration émise	Concentration séquestrée
Niveau global de CO ₂	1960	9136
Niveau global de CH ₄	371	

Source: COSIE 2016

Tableau 3. 2: Synthèse des émissions des gaz à effet de serre 2016

Greenhouse gaz source and sink catégories	CO ₂ émissions (Gg)	CO ₂ removals (Gg)	CH ₄ (Gg)	N ₂ O (Gg)	NO _x (Gg)	CO (Gg)	NMVOCS (Gg)	SO _x (Gg)
Total des émissions/séquestrations	1 960/9136	-444 160	371	123	23	609	50	0
1. Energie	1 947	0	22	0	16	374	50	0
2. Processus industriel	13	0	0	0	0	0	0	0
4. Agriculture			337	123	4	157	0	0
5. Utilisation des terres et foresterie	7176	-444 160	9	0	2	78	0	0
6. Déchets			3	0	0	0	0	0
Pour mémoire								
Bunker international	105		0	0	0	0	0	0
Emissions de CO ₂ à partir de labiomasse énergie	3 952							

Source : Communication nationale N° 2/Ministère de l'environnement

Tableau 3. 3: Emissions de ges - émissions totales kg (co2, ch4, n2o, nox, co, covnm, so2)

Désignation	Unités	1994	2000	2005	2010	2015
Gaz à effet de serre	Gg	1466,3	1732,3	21616,4	26110,5	31539,0

Source : Communication nationale initiale de la Guinée/Ministère de l'environnement

Tableau 3. 4: Projection des émissions des ges directs (ggeq co2) de 2000 à 2020

		2000	2005	2010	2015	2020
CO ₂	SANS	1 960,00	2 367,49	2 859,70	3 454,25	4 172,40
CUTCUTF						
CO ₂	AVEC	9 136,00	11 035,41	13 329,72	16 101,03	19 448,50
CUTCUTF						
CH ₄		7 502,00	9 061,70	10 945,66	13 221,31	15 970,08
N ₂ O		38 130,00	46 057,39	55 632,91	67 199,23	81 170,24

source : Seconde communication nationale de la guinée/Ministère de l'environnement

Tableau 3. 5: Emission de methane selon l'espece animale en 2006

Espèces	Emission en Gg	Emission en Gg Eq-CO ₂
Bovins (vaches laitières et autres)	61,9	1 299,9
Ovins	2,6	54,8
Caprins	3,2	67,9
Equins	0,001	0,021
Asins	0,02	0,4
Porcins	0,04	0,8
Volaille	0	0
Total	67,8	1 423,7

Source : Communication nationale initiale de la guinée/Ministère de l'environnement

Tableau 3. 6: Emissions de co2 par activités économique et par combustible 2006

	Branches d'activités	Sources émission	Quantités(Gg)	Observations
1	Production d'énergie électrique	Gasoil	63,2	Prédominance dans les centrales thermiques et l'industrie minière
		Mazout	655,1	
		Lubrifiant	3,5	
	Sous total		721,8	
2	Industries manufacturières	Gasoil	0,7	L'industrie manufacturière n'est qu'à ses débuts
		Lubrifiant	0,002	
		Sous total	0,7	
Transport				
3	Aviation	Kérosène	2,8	Le gasoil est à l'origine de 62% des émissions du secteur du transport
	Routier	Essence	233,6	
		Gasoil	335,3	
	Ferroviaire	Gasoil	50,4	
	Sous total		621,8	
Secteur résidentiel				
4	Eclairage	Pétrole lampant	87,1	Importante consommation de bois de feu (plus de 85% des émissions)
	Cuisson	Bois de feu	7909,3	
	Cuisson	Charbon de bois	1285,5	
	Sous total		9281,8	
Secteur agricole (mécanisation)				
5	Engins mobiles	Gasoil	5,354	Faible mécanisation du secteur
	Engins immobiles	Gasoil	0,347	
	Sous total		5,701	
Total			10 631,835	

Source : Communication nationale initiale de la guinée//Ministère de l'environnement

Tableau 3. 7: Taux de séquestration de carbone de différentes pratiques

Pratique culturale	Taux de séquestration (t C/ha/an)
Défrichement d'une forêt pour culture itinérante	-92
Jeune jachère	3
Jachère avancée	7
Agroforesterie monospécifique	3
Agroforesterie multispécifique	7
Pâturage	-0,2

Source : Valeur économique et socioculturelle de Kounoukan Benoit Limoges Août 2014)

Tableau 3. 8: Stocks de carbone et leur valeur dans les écosystèmes guinéens 2014

Type de formation végétale	Superficie (1000 ha)	Densité de carbone (t C/ha)	Stock total de carbone (Mt C)	Valeur du stock (milliards GNF)
Mangrove	250	800	200	2
Forêt dense humide	700	250	175	1,8
Forêt claire et forêt dense sèche	1600	150	240	2,4
Savane boisée	10 636	110	1170	11,7
Jachère et savane arbustive	7500	70	525	5,3
Couverture agricole	1700	40	68	0,7
Autres	2 200	0	0	0
Total	24 586	nd	2 378	23,8

Source : Valeur économique et socioculturelle de Kounoukan Benoit Limoges Août 2014)

Composante 3 : Emissions, résidus et déchets

Sous composante 3.2: Production et gestion des eaux usées

Thème 3.2.1 : Production et teneur en polluants des eaux usées

Tableau 3. 9: Quantité des eaux usées de la capitale conakry

Désignation	Unité	Valeur
Quantité estimée des eaux de Conakry (Capitale)	m ³ /an	7 245 000
dont provenance de l'industrie alimentaire et de boisson (PNUD/THIAM, 2006)	m ³	783 952

Source : Ministère de l'environnement, des eaux et forêts /Politique nationale de l'environnement ; 2006

Tableau 3. 10: Réseau eaux usées de kaloum (capitale)

Stations	Debit (L/s)	Debit (m ³ /h)
Téminétaye	4,80	17,28
Port	14,60	52,56
Boulbinet	12,50	45
Telly	24,60	88,56
Tombo	12,50	45

Source : Direction Nationale de l'aménagement du territoire et de l'urbanisation (DATHU) 2006

Tableau 3. 11: Quantité des eaux usées épurées par commune de conakry (en%)

Commune	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Dixinn	0	0	0	0	0	0	0
Kaloum	0	0	0	0	0	0	0
Matam	0	0	0	0	0	0	0
Matoto (Yimbaya)	9%	12%	11%	8%	0	0	0
Ratoma (Sonfonia)	6%	8%	10%	12%	0	0	0

Source : Direction nationale de l'aménagement du territoire et de l'urbanisation (DATHU)

Composante 3 : Emissions, résidus et déchets

Sous composante 3.3: Production et gestion des déchets

Thème 3.3.1 : Production des déchets

Tableau 3. 12: Volume mensuel de déchets transférés au cours de l'année 2016 (tonnes)

Mois	SPTD	C/ Kaloum	C/ Dixinn	C/ Matam	C/ Ratoma	C/ Matoto	PME	Privés et Autres	SATAREM
Janvier	3755	304	346	360	654	232	472	73	0
Février	5932	389	252	246	516	185	658	167	0
Mars	4277	469	910	366	414	271	425	92	0
Avril	3766	174	894	318	516	204	592	2954	6355
Mai	5574	157	683	366	588	103	520	412	7766
Juin	4753	408	258	354	660	151	504	621	8560
Juillet	4147	224	347	306	768	138	553	344	6310
Août	3736	284	388	246	612	136	508	344	4813
Septembre	4139	144	264	193	360	114	377	175	0
Octobre	5189	222	354	235	24	118	303	268	0
Novembre	8869	528	358	439	360	310	709	1557	0
Décembre	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Total	54 137	3 303	5 054	3 429	5 472	1 962	5 621	7 007	33 804

Source: Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation/Gouvernorat de la Ville de Conakry/Service Public de Transfert des Déchets (SPTD)

Tableau 3. 13: Evolution d'enlèvement et de transfert mensuel des déchets à la décharge de la minière (conakry)

Mois	2017		2018	
	N.Rotation	Tonnes	N.Rotation	Tonnes
Janvier	1918	10 932	3 079	21 929
Février	2183	14 688	2 399	14 831,5
Mars	2344	14 475	3 388	22 753
Avril	3119	22 357	3 745	26 490,5
Mai	2656	17 113	3 877	25 250
Juin	2915	22 096	4 106	31 143
Juillet	3103	24 134	3 775	30 707
Août	2062	15 864	2 148	13 789,5
Septembre	3812	29 728	2775	19 662
Octobre	3219	23 493	2509	17 535
Novembre	2650	19 168	1851	11 909
Décembre	32 49	24 107	2740	17 927
Total	33 230	238 176	36 392	253 926,5

Source : Agence nationale de salubrité publique (ANASP)

Thème 3.3.2 : Gestion des déchets

Tableau 3. 14: Repartition (en %) des menages selon le mode d'evacuation des ordures menageres par ramassage prive

Caractéristiques socioéconomiques	2003	2007	2012	2018/2019
Ensemble	10,5	6,5	4,9	9,7
Milieu de résidence				
Rural	0,8	0,3	1,2	2,1
Rural pauvre	nd	0,5	1,3	
Urbain	9,4	22,2	13,3	23,7
Urbain pauvre	nd	12,9	5,3	
Région Administrative				
Boké	5,5	0,5	0,9	3,1
Conakry	55,4	38,8	21,6	41,0
Faranah	1,0	0,4	0,1	0,8
Kankan	3,1	1,6	2,6	6,2
Kindia	0,5	0,9	0,2	2,4
Labé	1,8	0,1	0,2	9,0
Mamou	0,1	0,1	0,1	1,8
N'Zérékoré	2,7	0,1	4,4	0,8

SOURCE : ENQUETES MENAGES/INS/MPDE

Tableau 3. 15: Evolution de l'effectif de la population totale selon le mode d'evacuation des ordures menageres

Années	1996	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Ramassage public ou privé/ Caniveau/Rue	139 239	289 872	299 358	308 822	318 518	328 439	338 585	348 961
Cours d'eau/Mer	26 813	37 035	38 264	39 492	40 751	42 039	43 357	44 706
Nature	861 280	1 085 505	1 116 938	1 148 047	1 179 773	1 212 088	1 244 984	1 278 465
Autres	23 872	57 865	59 758	61 645	63 579	65 558	67 582	69 651
Effectif	1 051 203	1 470 277	1 514 319	1 558 007	1 602 621	1 648 123	1 694 508	1 741 783

SOURCE : RGPH 1996 ; RGPH 2014/ INS/MPDE

NB : à partir de 2015 ce sont des valeurs estimées à partir du RGPH 2014

Tableau 3. 16: Evolution de l'effectif de la population totale urbaine selon le mode d'evacuation des ordures menageres

Années	1996	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Ramassage public ou privé/ Caniveau/Rue	110 178	223 185	230 822	238 462	246 299	254 332	262 559	270 985
Cours d'eau/Mer	22 342	31 236	32 305	33 374	34 471	35 595	36 746	37 926
Nature	166 797	205 048	212 065	219 083	226 284	233 664	241 223	248 964
Autres	6 733	44 335	45 852	47 369	48 926	50 522	52 156	53 830
Effectif	306 050	503 804	521 044	538 288	555 981	574 112	592 685	611 705

SOURCE : RGPH 1996 ; RGPH 2014/ INS/MPDE

NB : à partir de 2015 ce sont des valeurs estimées à partir du RGPH 2014

Tableau 3. 17: Evolution de l'effectif de la population totale rural selon le mode d'évacuation des ordures menageres

Années	1996	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Ramassage public ou privé/ Caniveau/Rue	29 061	66 687	68 536	70 361	72 218	74 107	76 026	77 975
Cours d'eau/Mer	4 471	5 799	5 960	6 118	6 280	6 444	6 611	6 780
Nature	694 483	880 457	904 873	928 964	953 489	978 424	1 003 761	1 029 501
Autres	17 139	13 531	13 906	14 276	14 653	15 036	15 426	15 821
Effectif	745 153	966 473	993 275	1 019 719	1 046 640	1 074 011	1 101 824	1 130 078

SOURCE : RGPH 1996 ; RGPH 2014/ INS/MPDE

NB : à partir de 2015 ce sont des valeurs estimées à partir du RGPH 2014

Tableau 3. 18: Exportation de ferraille, déchets

	unités	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Volume FAB	Millions de kg	116,9	68,4	30,1	44,4	19,9	8,7	9,7	15,3	19,2
Valeur FAB	Millions USD	4,2	5,5	2,1	2,1	1,7	1,4	2,3	102,7	1,6

SOURCE : BULLETIN DES STATISTIQUES MONETAIRES ET FINANCIERES ET LA BALANCE DES PAIEMENTS/BCRG

Composante 3 : Emissions, résidus et déchets

Sous composante 3.4: Libération des substances chimiques

Thème 3.4.1 : Libération des substances chimiques

Tableau 3. 19: Quantité d'engrais distribués par l'état en tonnes

Années	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Quantité distribuée	20 000	19 700	nd	16 350	16 485	24 490	59 691	40 309

Source : Direction Nationale de l'agriculture/Ministère de l'agriculture

Tableau 3. 20: Produits et équipements phytosanitaires distribués par l'état

Produits	unités	2013- 2014	2014- 2015	2015- 2016	2016- 2017	2017- 2018
Herbicides	Litre	455 030	365 000	62 808	108 600	59 500
Insecticides	Litre	526 000	39 000	95 000	84 000	32 000
Fongicides	Litre	445 000	nd	6 150	13 700	17 000
Appareils (atomiseurs, pulvérisateurs)	Nombre	4 700	500	nd	nd	nd

Source : Direction nationale de la protection des végétaux/ Ministère de l'agriculture

Tableau 3. 21: Evolution de l'importation totale des produits chimiques

	unités	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Volume FAB	Millions de kg	129,9	146,1	178,2	345,4	291,3	343,7
Valeur FAB	Millions USD	189,7	172,8	230,9	311,4	401,7	369,7

Source : Bulletin des statistiques monétaires et financières et la Balance des Paiements/BCRG

Tableau 3. 22: Evolution de l'importation des intrants agricoles par l'état (en tonnes)

Années	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Engrais	29 535	34 833	19 328	20 046	42 995	59 691	40 309
Pesticides, fongicides, herbicides et insecticides	4 401	4 174	4 662	nd	nd	nd	nd

Source : Direction générale des douanes/Ministère délégué au budget

Tableau 3. 23: Evolution des importations des produits chimiques en volume (poids net) en milliers de kg

Produits	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Carbone (noir de carbone et autres formes de carbone n.d.c.a.)	3,6	0,4	10,1	22,0	43,3	23,5
Azote	9,2	3,0	4,4	0,2	9,5	9,6
Mercure	0,0	0,0	0,0	4,3	0,0	14,2
Chlorure d'hydrogène (acide chlorhydrique)	729,7	837,1	912,4	2 280,1	1 621,1	1 796,8
Acide chlorosulfurique	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0
Acide sulfurique; oléum	316,4	303,1	300,6	169,1	393,9	1 077,1
Acide nitrique; acides sulfonitriques	27,3	0,9	1,8	0,0	0,6	0,5
Acides polyphosphoriques	1,1	27,7	24,5	1,5	29,0	4,2
Hydroxyde de sodium (soude caustique),solide	5 921,1	10 976,3	11 183,3	6 497,9	13 539,7	7 964,4
Hydroxyde de sodium (soude caustique),en solution aqueuse (lessive)	532,8	359,3	529,4	21 177,7	60 801,8	30 035,1
Hydroxyde de potassium (potasse caustique)	0,0	0,1	135,7	137,2	58,6	4,3
Peroxydes de sodium ou de potassium	0,0	0,0	0,0	1,1	0,0	21,0
Hydroxyde et peroxyde de magnésium	0,0	0,0	0,0	0,0	2,9	0,0
Oxyde de zinc; peroxyde de zinc	0,0	0,0	0,1	0,0	0,4	0,0
Oxydes et hydroxydes de fer	320,0	226,6	385,3	288,6	201,7	540,2
Chlorate de sodium	0,0	0,0	0,0	0,4	0,1	0,0
Hydrogénocarbonate (bicarbonate) de sodium	395,9	387,0	346,9	212,8	2,9	48,1
Carbonate de calcium	7 227,8	7 595,1	8 161,7	8 376,4	10 661,5	12 496,2
Cyanure et oxycyanure de sodium	5 306,4	5 251,5	4 474,0	3 979,5	5 334,4	5 160,0
Autres cyanures et oxycyanures	0,0	0,0	16,8	1,9	20,8	0,0
Hydrocarbures acycliques saturés	0,0	0,0	0,0	0,0	13,3	33,8
Ethylène	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Propène (propylène)	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
Butène (butylène) et ses isomères	0,0	0,0	0,0	1,1	0,0	0,0
Chlorométhane (chlorure de méthyle) et chloroéthane (chlorure d'éthyle)	46,2	1,1	0,0	21,2	0,0	0,0
Méthanol (alcool méthylique)	4,0	0,0	0,1	0,1	3,2	0,6
Propane 1-ol(alcool propylique) et propane 2-ol(alcool isopropylique)	2,1	41,5	36,8	63,7	104,2	49,2
Butane 1-ol(alcool n-butylique)	2,6	5,2	9,3	4,0	0,1	0,2
Autres butanols saturés	0,0	0,0	0,0	22,0	28,5	52,8
Ethylène glycol(éthanediol)	20,5	20,2	0,1	33,6	41,5	9,7
Propylène glycol(propane 1,2-diol)	5,8	11,5	27,0	30,8	29,1	26,5
Ether diéthylique (oxyde de diéthyle)	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
Engrais d'origine animale,végétale,même mélangés ou traités chimiquement	3,4	29,8	425,0	1,6	2,0	3,4
Urée,même en solution aqueuse	1 000,0	354,2	592,5	15 004,2	7,1	399,4
Sulfate d'ammonium	272,9	0,0	0,0	122,1	0,0	0,0
Sels doubles et mélangés de sulfate et nitrate d'ammonium	701,4	2 134,5	21 144,1	31 788,3	0,2	3,2

Source : INS/DSES

Tableau 3. 24: Evolution des importations des produits chimiques en volume (poids net) en milliers de kg suite

Produits	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nitrate d'ammonium,même en solution aqueuse	5 920,0	4 685,4	8 615,0	12 471,8	22 689,9	18 146,7
Mélanges d'engrais dépourvus de pouvoirs fertilisants	0,0	0,0	2,4	0,0	0,0	0,0
Nitrate de sodium	0,3	0,5	1,3	0,8	73,1	12,8
Autres engrais minéraux ou chimiques azotés,y.c.mélanges non spécifiés	1 264,7	514,7	501,4	323,0	457,4	0,0
Autres engrais minéraux ou chimiques phosphates	0,0	50,2	24,9	500,0	20,7	30,0
Chlorure de potassium	100,3	0,0	54,0	0,5	0,0	0,0
Sulfate de potassium	339,9	0,0	0,0	576,0	0,0	10,0
Engrais du chap.31 en tablettes ou emballages n'excédant pas 10 kg brut	0,0	0,0	0,0	6,1	11,7	22,3
Engrais minéraux ou chimiques avec azote,phosphore,potassium	12,5	1 324,3	328,8	82 893,4	1 012,9	798,8
Engrais minéraux ou chimiques contenant des nitrates et des phosphates	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	12,3
Autres engrais minéraux ou chimiques contenant: azote et phosphore	0,0	0,0	0,0	10,3	0,0	11,0
Engrais minéraux ou chimiques contenant: phosphore et potassium	0,0	0,0	0,0	200,0	0,0	2,9
Autres engrais minéraux ou chimiques,n.d.c.a	1 925,1	26,8	16,2	86,6	60,7	33,3
TOTAL	32,4	35,2	58,3	187,3	117,3	78,9

Source : INS/DSES

Tableau 3. 25: Evolution des importations des produits chimiques en valeur (millions gnf)

Produit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Carbone (noir de carbone et autres formes de carbone n.d.c.a.)	58,8	12,6	172,2	552,9	252,3	776,4
Azote	75,5	424,3	147,5	9,4	36,1	190,4
Mercuré	0,0	0,0	0,0	121,3	0,0	1 560,5
Chlorure d'hydrogène (acide chlorhydrique)	1 750,0	1 581,3	1 785,5	3 234,4	4 168,6	4 680,6
Acide chlorosulfurique	0,0	20,7	3,2	24,5	0,0	0,0
Acide sulfurique; oléum	933,7	1 827,2	1 364,4	810,9	1 874,8	6 273,3
Acide nitrique; acides sulfonitriques	211,4	10,6	19,6	0,0	27,1	15,9
Acides polyphosphoriques	15,9	311,6	263,6	20,0	380,3	40,0
Hydroxyde de sodium (soude caustique),solide	18 811,5	35 951,1	36 972,1	25 272,0	56 559,6	29 060,2
Hydroxyde de sodium (soude caustique),en solution aqueuse (lessive)	1 489,3	1 301,7	2 144,3	47 080,9	206 908,2	74 650,0
Hydroxyde de potassium (potasse caustique)	0,0	11,8	580,0	637,1	266,2	139,4
Peroxydes de sodium ou de potassium	0,0	0,0	0,0	9,5	0,0	96,6
Hydroxyde et peroxyde de magnésium	0,0	0,0	0,0	0,0	137,8	0,0
Oxyde de zinc; peroxyde de zinc	0,6	0,0	3,0	0,0	39,1	0,0
Oxydes et hydroxydes de fer	981,8	1 227,7	1 487,9	1 086,8	708,8	2 402,1
Chlorate de sodium	0,0	0,0	0,0	4,1	1,6	0,0
Hydrogénocarbonate (bicarbonate) de sodium	813,4	718,8	634,7	689,6	47,9	191,8
Carbonate de calcium	6 047,6	6 628,9	8 502,5	8 814,1	11 138,7	13 023,8
Cyanure et oxycyanure de sodium	83 972,0	89 597,8	117 770,1	108 288,7	73 230,1	74 380,5
Autres cyanures et oxycyanures	0,0	0,0	84,2	384,4	455,2	0,0
Hydrocarbures acycliques saturés	0,0	0,0	0,0	4,1	103,7	182,7
Ethylène	0,0	0,0	5,7	0,0	0,0	0,0
Propène (propylène)	0,6	2,2	0,0	0,0	0,0	14,8
Butène (butylène) et ses isomères	0,0	0,0	0,0	4,7	0,0	0,0

Source : INS/DSES

Tableau 3. 26: Evolution des importations des produits chimiques en valeur (millions gnf) suite

Produit	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Chlorométhane (chlorure de méthyle) et chloroéthane (chlorure d'éthyle)	230,3	11,0	0,0	195,0	0,0	0,0
Méthanol (alcool méthylique)	159,3	0,0	31,6	5,8	22,1	969,9
Propane 1-ol(alcool propylique) et propane 2-ol(alcool isopropylique)	7,6	159,7	204,0	311,9	538,2	254,8
Butane 1-ol(alcool n-butylique)	11,6	24,5	52,0	24,1	6,4	80,8
Autres butanols saturés	0,0	0,0	0,0	141,7	187,9	367,1
Ethylène glycol(éthanediol)	70,2	504,7	4,1	750,0	785,7	137,7
Propylène glycol(propane 1,2-diol)	86,7	275,7	456,3	521,9	439,1	444,5
Ether diéthylique (oxyde de diéthyle)	1,4	3,6	6,0	4,5	0,0	0,0
Engrais d'origine animale,végétale,même mélangés ou traités chimiquement	21,1	51,1	837,8	4,2	30,8	10,3
Urée,même en solution aqueuse	2 900,0	891,8	2 053,9	32 269,5	33,7	1 514,1
Sulfate d'ammonium	731,6	0,0	0,0	329,6	0,0	0,0
Sels doubles et mélangés de sulfate et nitrate d'ammonium	1 576,6	29 351,4	65 970,4	64 172,4	1,2	20,4
Nitrate d'ammonium,même en solution aqueuse	64 631,1	25 493,8	57 423,6	68 113,9	131 549,2	89 628,0
Mélanges d'engrais dépourvus de pouvoirs fertilisants	0,0	0,0	6,2	0,0	0,0	0,0
Nitrate de sodium	3,2	8,7	155,7	17,4	600,4	242,6
Autres engrais minéraux ou chimiques azotés,y.c.mélanges non spécifiés	3 667,1	903,2	914,5	3 396,3	1 638,2	0,0
Autres engrais minéraux ou chimiques phosphates	0,4	90,3	145,5	1 291,9	45,9	22,5
Chlorure de potassium	378,6	0,4	191,0	7,5	0,6	3,0
Sulfate de potassium	5 238,8	0,0	0,0	2 809,0	0,0	16,5
Engrais du chap.31 en tablettes ou emballages n'excédant pas 10 kg brut	0,0	0,0	0,0	79,8	136,8	297,6
Engrais minéraux ou chimiques avec azote,phosphore,potassium	45 312,5	3 063,5	936,0	177 357,9	4 146,9	2 000,7
Engrais minéraux ou chimiques contenant des nitrates et des phosphates	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	69,6
Autres engrais minéraux ou chimiques contenant: azote et phosphore	0,0	0,0	0,0	43,5	0,0	186,8
Engrais minéraux ou chimiques contenant: phosphore et potassium	0,0	0,0	0,0	324,8	0,0	17,3
Autres engrais minéraux ou chimiques,n.d.c.a	753,7	774,7	14 844,1	579,9	612,7	506,9
TOTAL	240 944,0	201 236,3	316 173,1	549 801,7	497 111,9	304 470,2

Source : INS/DSES

Composante 4 : Événements extrêmes et catastrophes

Composante 4 : Événements extrêmes et catastrophes

Sous composante 4.1: Événements naturels extrêmes et des catastrophes naturelles

Thème 4.1.1: Apparition d'événements naturels extrêmes et des catastrophes naturelles

Tableau 4. 1: Description du phénomène extrême et catastrophe et nombre de cas

Événement	Type	Région	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017-2018	2019
Inondation	hydrologique	Boké	1	0	3	0	1	0	1	0
		Faranah	1	0	6	2	0	0	6	1
		Labé	4	0	0	2	0	0	0	1
		Kankan	3	0	2	0	10	0	2	1
		Kindia	0	2	1	3	1	0	0	2
		Mamou	0	1	0	0	0	0	4	1
		Labé	0	3	0	0	0	0	0	0
		N'Zérékoré	0	0	1	0	0	0	3	4
		Conakry	0	0	0	0	0	0	0	0
Incendie	Technologie	Kindia	0	1	0	0	1	0	1	1
		Faranah	0	1	6	5	2	3	1	4
		Boké	0	0	0	0	0	0	1	3
		N'Zérékoré	0	0	2	2	0	1	0	2
		Kankan	0	1	2	0	2	0	1	1
		Mamou	0	5	2	0	0	0	5	3
		Labé	0	4	0	0	2	0	3	0
		Conakry	0	0	0	0	0	0	0	0
Vent violent	Climatique	Kindia	0	0	0	1	1	0	0	0
		Faranah	0	0	0	1	3	0	0	3
		Mamou	0	0	0	1	0	0	0	2
		Boké	0	0	0	0	1	0	0	1
		N'Zérékoré	0	1	1	0	1	0	0	3
		Kankan	0	0	0	1	1	0	0	2

Source : Service national action humanitaire (SENAH)/Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation (MATD)

Tableau 4. 2: Emplacement des inondations en 2011

Région administratives	Préfecture	Localité
Boké	Gaoual	
Faranah	Faranah	Sandénia
Labé	Labé	Popodara, Dionfo, Dara et Afia
Kankan	Siguiri	Niandankoro, Karakoro, Konomankoura
Ensemble	4	9

Source : Service national action humanitaire (SENAH)/Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation (MATD)

Tableau 4. 3: Emplacement des inondations en 2012

Région administrative	Préfecture	Localité
Kindia	Forécariah	Kaback
	Kindia	Commune urbaine
Mamou	Mamou	Dounet
Labé	Tougué	Tankaly et Kolé
	Mali	Lébékéré
Ensemble	5	6

Source : Service national action humanitaire (SENAH)/Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation (MATD)

Tableau 4. 4: Emplacement des inondations en 2013

Région administrative	Préfecture	Localité
Kindia	Kindia	Commune urbaine
Boké	Boffa	Ile Sakama
	Fria	Tormelin, Banguigni
Faranah	Faranah	Bendou, Nialia, Songoya, Hermakonon
	Kissidougou	Albadaria, Yendémillimou
Kankan	kankan	Tintiwioulen, Tokounou
N'Zérékoré	Beyla	Nionsomoridou
Ensemble	7	13

Source : Service national action humanitaire(SENAH)/Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation (MATD)

Tableau 4. 5: Emplacement des inondations en 2014

Région administrative	Préfecture	Localité
Faranah	Kissidougou	Bambadou, commune urbaine
Kindia	Forécariah	Kaback
	Dubrêka	Dofly 1 et Dofly 2
Labé	Tougué	Fatako, Tangaly
Ensemble	4	7

Source : Service national action humanitaire(SENAH)/Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation (MATD)

Tableau 4. 6: Emplacement des inondations en 2015

Région administrative	Préfecture	Localité
Kindia	Forécariah	Kaback
Kankan	Kouroussa	Dix(10) communes rurales
Boké	Boffa	Tougnifily
Ensemble	3	3

Source : Service national action humanitaire(SENAH)/Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation (MATD)

Tableau 4. 7: Emplacement des inondations en 2017 et 2018

Région administrative	Préfecture	Localité
Faranah	Faranah	Bendou, Heremakonon, Nialya, sangoya
	Kissidougou	Yendemilimo, Albadaria
Kankan	Kankan	Tintioulen, Tokounou
N'zerékoré	Beyla	Nionsomoridou
	Lola	Commune Urbaine
	Macenta	Commune Urbaine
Mamou	Dalaba	Djanbourya, Ditin
	Pita	Tangan Misside, Maci
Boké	Gaoual	Koumbia

Source : Service national action humanitaire(SENAH)/Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation (MATD)

Tableau 4. 8: Emplacement des inondations en 2019

Région administrative	Préfecture	Localité
N'Zérékoré	Guéckédou	Nongoa, Termessadou, Commune urbaine, Koranko
Conakry	Matoto	Tanènè-Secteur Tatagui
Kindia	Kindia	Mambiyah- secteur.....
	Coyah	Manéah, C.U secteur Boboyah
Kankan	Siguiri
Faranah	Faranah	C.U
Labé	CU	C.U
Mamou	Djonfo	Djonfo

Source : Service national action humanitaire(SENAH)/Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation (MATD)

Tableau 4. 9: Emplacement des vents violents en 2012

Region	Préfecture	Localité
N'Zérékoré	Macenta	Panziazou
Ensemble	1	1

Source : Service national action humanitaire(SENAH)/Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation (MATD)

Tableau 4. 10: Emplacement des vents violents en 2013

Region	Préfecture	Localité
N'Zérékoré	N'Zérékoré	Commune urbaine
Ensemble	1	1

Source : Service national action humanitaire(SENAH)/Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation (MATD)

Tableau 4. 11: Emplacement des vents violents en 2014

Regions administratives	Préfecture	Localité
Kindia	Forécariah	Kakossa
Kankan	Dabola	Bissikrima
Faranah	Koundra	Commune urbaine
Mamou	Macenta	Koyamah
Ensemble	4	4

Source : Service national action humanitaire(SENAH)/Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation (MATD)

Tableau 4. 12: Emplacement des vents violents en 2015

Région administrative	Préfecture	Localité
Faranah	Dabola	Bissikrima, Konindou, N'Dema
N'Zérékoré	Beyla	Nionsomoridou
Kankan	Mandiana	Koundiankoro
Boké	Gaoual	Wendebour
Kindia	Télémilé	Senta
Ensemble	5	7

Source : Service national action humanitaire(SENAH)/Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation (MATD)

Tableau 4. 13: Emplacement des vents violents en 2019

Région administrative	Préfecture	Localité
Faranah	Faranah, Kissidougou	Sansando, Djidou,
N'Zérékoré	Lola, Goumou,	Laine, Bignamou, Yalenzou
Kankan	Siguiri, Kérouané	Dabakantigna, Komodou
Boké	Boké	Sansalé
Mamou	Pita	Djonfo, Djountou
Ensemble	8	11

Source : Service national action humanitaire(SENAH)/Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation (MATD)

Tableau 4. 14: Emplacement des incendies en 2012

Région administrative	Préfecture	Localité
Kindia	Kindia	Madina woula
Kankan	Kouroussa	Doura
Faranah	Dabola	Commune Rurale
	Mamou	Bouliwel, Porédaka
Mamou	Dalaba	Wambéré, Kébaly
	Pita	Timbi Toumi
Labé	Labé	Sannou, Popodara, Afia
	Tougué	Commune Urbaine
Ensemble	8	12

Source : Service national action humanitaire(SENAH)/Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation (MATD)

Tableau 4. 15: Emplacement des incendies en 2013

Région administrative	Préfecture	Localité
Faranah	Faranah	Beindou, Hermakonon, Nialiya, Songoyah
	Kissidoigou	Yèndè- millimou, et Albadaria
Kankan	Kankan	Tintioulen, Tokounou
N'Zérékoré	Beyla	Secteur Nionsomoridou
	Lola	Commune Urbaine
Mamou	Dalaba	Diambouriya(Ditinn)
	Pita	Tanga Missidè(Maci)
Ensemble	7	12

Source : Service national action humanitaire(SENAH)/Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation (MATD)

Tableau 4. 16: Emplacement des incendies en 2014

Région administrative	Préfecture	Localité
Faranah	Faranah	Komandi Baratou commune rurale Beindou
	Dimguiraye	Dialakoro, Diatiféré, Lansanayah
	Kissidougou	Albadaria
N'Zérékoré	Guéckédou	Nongoa et Kassadou
Ensemble	4	7

Source : Service national action humanitaire(SENAH)/Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation (MATD)

Tableau 4. 17: Emplacement des incendies en 2015

Région administrative	Préfecture	Localité
Faranah	Dabola	Bissikrima, Kébéyah
Kankan	Kankan	Commune urale Karfamoriya
	Mandiana	Kigneran
Kindia	Dubrêka	Tondon
Labé	Labé	Commune urbaine
	Mali	Bagadadji
Ensemble	6	7

Source : Service national action humanitaire (SENAH)/Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation (MATD)

Tableau 4. 18: Emplacement des incendies en 2016

Région administrative	Préfecture	Localité
Faranah	Kissidougou	Dalawaya, Manfran centre, Bardou
N'Zérékoré	Macenta	Kouankan
Ensemble	2	4

Source : Service national action humanitaire (SENAH)/Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation (MATD)

Tableau 4. 19: Emplacement des incendies en 2017 et 2018

Région administrative	Préfecture	Localité
Kindia	Kindia	Madina Woula
Kankan	Kouroussa	Doura
Faranah	Dabola	Commune urbaine
Mamou	Mamou	Bouliwel, Poredaka
	Dalaba	Wambere, Kebali
	Pita	Timbi Touni
Labé	Labé	Sanou, Popodara
	Tougué	Commune urbaine
Boké	Gaoual	

Source : Service national action humanitaire (SENAH)/Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation (MATD)

Tableau 4. 20: Emplacement des incendies en 2019

Région administrative	Préfecture	Localité
Kindia	Forécariah	Kakossa
Kankan	Kérouané	Damaro
Faranah	Faranah, Kissidougou	Djidou, Bagna, Albadariah, Tiro
Mamou	Pita	Léy Miro, Djonfo, Djountou
N'Zérékoré	N'Zérékoré, Yomou	Yalenzou, Bignamou
Conakry	Kalou, Matoto, Dixinn, Matam	Koronti, Gbèssia, Belle vue, Bonfi marché
Boké	Boké, Boffa	Kolabounyi, Mankountan, Doupourou

Source : Service national action humanitaire (SENAH)/Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation (MATD)

Tableau 4. 21: Seismes historiques et recents en guinee

Date	Heure	Lieux	Intensité	Observations
1796	-	Forécariah, Freetown	V	Largement ressenti sur la côte
Janv./1818	-	N-W Guinée	-	-
1887	-	Guinée Maritime	-	-
30/11/1892		Conakry	-	9e séisme observé en Afrique
01/01/1914	06 :45	Tamara	-	-
Février 1914	-	Boffa	-	-
Février 1922	-	Boffa	-	-
11/07/1927	19 :30	Kakoulima	IV-V	Grondement pendant 10sec
05/02/1928	08 :02	Conakry	VI	Ressenti à Conakry, Dubréka, Boffa, Boké, Kakoulima, Coyah, Forécariah
1928	-	Forécariah	-	Epicentre à 12km N-E Forécariah
19/08/1928	Nuit	Forécariah	-	Grondement et dégagement de fumée
26/03/1930	21 :30	Boffa	-	Quelque second
15/11/1932	21 :05	Boffa	V-VI	Grondement
13/07/1935	14 :19	Boffa	V-VII	Ressenti à 60 km de Boffa
26/03/1939	23 :56	Basse Guinée	III	Conakry en 4 sec
26/05/1939	19 :05	Basse Guinée	III	Ressenti à Dubréka, Forécariah Conakry,
30/05/1939	07 :21	Basse Guinée	III	Conakry en 4 sec
06/03/1941	12 :08	Basse Guinée	V	Ressenti en 3-4 secs
15/04/1941	16 :30	Basse Guinée	V	-
Mai 1975	-	Taouléla (Macenta)	III	Groupement dans le massif granitique
29/07/1982	-	Coyah et Forécariah	-	Secousse tellurique
		Koumbia		Ressenti sur tous le territoire Guinéen.
22/12/1983	04 :11	11°866 lat-N 13°529 long -W	V-VIII	Profondeur =11km, Magnitude =6.4, 300 Morts, 10000 blessés, 20000 sans abri.
Mai 1985	-	Boké	V	-
Mai 1985	-	Boffa	V	-
Octobre85	-	Mamou, Dabola	-	-
Janvier 1986	-	Pita	V	Faible éboulement
Avril 1987	16 :30	Téléélé	II	-
24/11/1988	11h			
25/11/1988	14h			
19/12/1988	19 :30 20 :00	Macenta	IV	Ressenti à 015 km au S-O de Macenta dans la localité de Guinguédou : grondement suivi d'émanation gazeuse. Troubles sociaux, déguerpissement de la zone
09/01/1989	08 :25	Macenta	-	Idem
Avril/Mai/1993	14h	Conakry (Kakimbo)	III	Glissement de terrain.

Source : Direction nationale de la géologie.

Tableau 4. 22: Seismes historiques et recents en guinee (suite)

Date	Heure	Lieux	Intensité	Observations
16/11/1996	11 :00	Boubère (Dabola)	III	Détonation dans le massif granitique à Boubère
Décembre 1996	11 :30	Bissikirima	-	Idem
Janvier97	16 :00	Dabola	-	Idem
16/11/1998	11 :00	Banikolo (Mta)	III	Détonation suivi de vibration
Décembre 1998	-	-	-	Idem
Janvier 1999	-	-	-	Idem
01/08/1999	01 :05	Forécariah	-	Grondement et vibration ressentis
30/06/2001	13 :00	Conakry, Dubréka, Boffa, Boké, Gaoual, Coyah, Forécariah	-	Grondement suivi de vibration sur toute la côte distance Epicentrale = 13.92 degré
				Azimuth=294.8
				Lat. : 12.05, long :-17.83, MI : 4,9
				(D'après la Sta-Géoph-de Lamto, RCI)
02/03/2004	00 :26	Conakry, Coyah Forécariah, Dubréka, Fria, Boffa, Boké, Gaoual	III-IV	Vibration suivie de chute d'objets
19/05/2004	15 :00	Koumbia	III-V	Explosion suivie de vibration
02/07/2004	20 :39	Conakry et environnants	-	Grondement suivie de vibration
23/01/2006	20 :00	Talibakoro, Kérouané	II-III	Explosion suivie de vibration
24/01/2006	15 :00			
25/01/2006	11 :00			
26/01/2006	03 :00			
26/01/2006	10 :00			
02/01/2007	20 :00	S/P Yébèring	II-III	Explosion suivie de vibration
15/03/2008	15 :30	Talibakoro, Kérouané	I-III	Explosion suivie de vibration
15/05/2009		Kinifi, C. Ratoma, Conakry		Vibration suivie d'effondrement de toits dans la zone de pompage d'eau.
19/04/09	19 :30	Kinifi/Lambanyi/Conakry	IV	Ressenti dans toute la localité
17/05/2011		Sékou Sorya, Madina Oula, Kindia		Glissement de terrain
3/02/2012	17h30 21h00	Dalaba et envir.	III	Explosion et vibration
20/03/2012		Mobéya (Dalaba)		Vibration
7/08/2012		Kérouané		Vibration
8 et 9/08/2012	23h00 5h00	N'Zérékoré		Vibration
23/08/2012	22h00	Koumbia (Gaoual) Yébèring (Mali)		Vibration
17/12/2012	1-2h00	Kiroti-Ratoma (Conakry)		Vibration

Source :- Direction nationale de la géologie

Thème 4.1.2: Impact des événements naturels extrêmes et des catastrophes naturelles

Tableau 4. 23: Personnes touchées par des inondations régionales

Régions	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Conakry	0	0	0	0	0	16 576	148	0	17
Boké	369	0	524	0	480	1 376	0	683	0
Faranah	170	0	1 137	283	0	1 590	4 493	4 493	0
Kankan	10 004	0	627	0	1 219	11 850	0	627	736
Kindia	0	275	2 008	2 135	113	1 369	0	196	1 846
Labé	463	1 960	0	12 871	0	15 294	0	0	0
Mamou	0	10 253	0	0	0	10 253	0	22	0
N'Zérékoré	0	0	522	0	0	522	0	7 651	8 694
Guinée	11 006	12 488	4 818	15 289	1 812	58 830	4 641	13 672	11 293

Source : Service national action humanitaire (SENAH)/Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation (MATD)

Tableau 4. 24: Impact des inondations selon la nature des événements

Désignation	Unités	2009	2010	2011	2012	2013
Localités affectées	Nombre	13	6	7	6	7
Populations déplacées	Personne	6703	11213	603	907	8452
Habitations détruites	Nombre	4 779	2 123	1 217	2 016	2 613
Superficies cultivées détruites	Ha	4426	3 196	5 032	4 253	3106
Quantité détruites	vivres Tonnes	8 312	4 769	1 627	2 612	nd
Greniers détruits	Nombre	nd	nd	nd	nd	nd
Décès	Personne	6	3	4	3	13
Puits d'eau infectés	Nombre	3 218	1 467	1 687*	1 275	317

Source : Service national action humanitaire (SENAH)/Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation (MATD)

Tableau 4. 25: Impact des inondations selon la nature des événements (Suite)

Désignation	Unités	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Localités affectées	Nombre	7	12	8	0	19	13
Populations déplacées	Personne	0	2 721	0	1 923	11 600	1 243
Habitations détruites	Nombre		417			77	955
Superficies cultivées détruites	Ha				3		588
Quantité détruites	vivres Tonnes		261				24 988
Greniers détruits	Nombre		2				
Décès	Personne		14	4	9	11	2
Puits d'eau infectés	Nombre		629		79		767

Source : Service national action humanitaire (SENAH)/Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation (MATD)

Tableau 4. 26: Personnes touchées par des incendies

Régions administratives	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Conakry	0	0	0	0	0	150	0	0
Boké	0	0	0	0	0	0	368	782
Faranah	72	3143	3349	93	658	83	145	150
Kankan	1208	627	0	516	0	0	1 288	1 253
Kindia	1322	0	0	444	0	0	1 332	51
Labé	446	0	0	294	0	271	718	0
Mamou	528	862	0	0	0	103	528	600
N'Zérékoré	0	430	1082	0	1116	0	213	2 489
Guinée	3 928	5 062	4 431	1 347	1 774	607	4 592	5 325

Source : Service national action humanitaire(SENAH)/Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation (MATD)

Tableau 4. 27: Impact des incendies

Désignations	Unites	2009	2010	2011	2012	2013
Localités affectées	Nombre	6	5	7	8	9
Populations déplacées	Personnes	517	1 321	2 008	1 123	651
Habitations détruites	Nombre	3 203	1 793	4 289	1 867	1574
Greniers détruits	Nombre	nd	nd	nd	nd	268
Quantités détruites	vivres Tonnes	nd	7 307	10 315	nd	6450
Décès	Nombre	3	2	5	3	7

Source : Service national action humanitaire(SENAH)/Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation (MATD)

Tableau 4. 28: Impact des incendies (suite)

Désignations	Unites	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Localités affectées	Nombre	8	8	9	3	14	15
Populations déplacées	Personnes		480				
Habitations détruites	Nombre		1 984	458	145	236	78
Greniers détruits	Nombre		200			1 780kg	
Quantités vivres	Tonnes		261	2,5			
Décès	Nombre		21			4	

Source : Service national action humanitaire(SENAH)/Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation (MATD)

Tableau 4. 29: Personnes touchées par des vents violents

Régions administratives	2012	2013	2014	2015
Conakry	0	0	0	0
Boké	0	0	393	0
Faranah	0	0	139	590
Kankan	0	0	0	0
Kindia	0	0	415	349
Labé	0	0	0	0
Mamou	0	0	0	0
N'Zérékoré	6483	548	2 332	0
Guinée	6483	548	3279	939

Source : Service national action humanitaire(SENAH)/Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation (MATD)

Tableau 4. 30: Impact des troubles sociaux

Désignations	Unités	2009	2010	2011	2013
Localités affectées	Nombre	1	6	3	8
Populations affectées	Personnes	55 000	nd	4 441	37615
Décès	Nombre	150	17	28	287
Populations déplacées	Personnes	nd	4 950	nd	13216
Portés disparues	Personnes	nd	nd	8	267
Vivres détruits/Magasin saccagés	Tonnes	nd	nd	nd	27 magasins /8043 tonnes de vivres

Source : Service national action humanitaire(SENAH)/Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation (MATD)

Tableau 4. 31: Impact des troubles sociaux (suite)

Désignations	Unités	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Localités affectées	Nombre	8 régions	8 régions		7 régions	7 régions et Conakry	7 régions et Conakry
Populations affectées	Personnes	Plus de 2000	Plus de 3000		Plus de 4 000	Plus de 5 000	Plus de 6 000
Décès	Nombre						
Populations déplacées	Personnes	Plus de 10	Plus de 10		Plus de 6	Plus de 7	Plus de 5
Portés disparues	Personnes	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Vivres détruits/Magasin saccagés	Tonnes	nd	nd	nd	nd	nd	nd

Source : Service national action humanitaire(SENAH)/Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation (MATD)

Tableau 4. 32: Personnes touchées par des vents violents 2017

Régions administratives	Nature		Incendies		Vents violents		Observation
	Population Touché	Nombres de Menages	Population Touché	Nombres de Menages	Population Touché	Nombres de	
Kindia	1369	888	1766	353	764	152	
Labé	15294	3087	4374	88	-	-	4 morts dans un
Kankan	11850	2480	2431	486	-	-	
Boké	1373	313	3590	718	393	79	
Faranah	1590	328	7315	1444	729	146	
Mamou	10253	2050	1390	277	-	-	
N'Zéréko ré	522	104	2628	524	9363	1871	8 morts (inondation)
Conakry	16576	3315	-	-	-	-	
Guinée	61827	12565	19	3890	11249	2248	12 Morts

Source : Service national action humanitaire(SENAH)/Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation (MATD)

Tableau 4. 33: Personnes touchées par des vents violents 2018

Régions administratives	Nature		Incendies		Vents violents		Observation
	Inondation						
	Population Touché	Nombres de Menages	Population Touché	Nombres de Menages	Population Touché	Nombres de Mena	
Kindia	196		1 332	264			
Labé			718	143	207		
Kankan	627	125	1 288	257	2 416		
Boké	683	145	369		157		
Faranah	4 493	309	145				
Mamou	862	172	528	105			
N'Zérékoré	7 651	630	213		791		
Conakry							

Guinée

Source : Service national action humanitaire(SENAH)/Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation (MATD)

Tableau 4. 34: Personnes touchées par des vents violents 2019

Régions administrati	Nature		Incendies		Vents		Observation
	Inondation						
	Popula tion Touché	Nombres de Menages	Popula tion Touché	Nombres de Menages	Popula tion Touché	Nomb res de de	
Kindia	1 846		51				
Labé							
Kankan	736		1 953				
Boké			782				
Faranah			150				
Mamou			600				
N'Zérékoré			2 484				
Conakry							

Guinée

Source : Service national action humanitaire(SENAH)/Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation (MATD)

Composante 4 : Événements extrêmes et catastrophes

Sous composante 4.2: Catastrophes Technologique(Transports)

Thème 4.2.1: Catastrophes technologique(transports)

Tableau 4. 35: Occurrence des catastrophe technologique

Designation	Description
Type	Accident de circulation de transport routier de vehicule et celui mortel survenu en mer
Emplacement	Dans des commune urbaine, dans les regions administratives et des cotes maritime guinéen
Date	Durant toute l'année
Durée	De 2013 a 2019

Source : Direction centrale de la sécurité routière/Ministère de la sécurité et de la protection civile

Tableau 4. 36: Evolution de la situation des accidents de circulation routière

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre d'accidents de la circulation	5 194	3 246	3 628	4 082	3 731	4 871	3 198
Nombre de véhicules fortement endommagés	1 429	980	nd	1 326	1 360	1 385	1 131
Nombre de véhicules légèrement endommagés	1 523	977	nd	1 060	1 386	1 312	1 253
Nombre de motos endommagées	2 505	912	1 810	1 810	3 130	4 015	1 857
Nombre d'accidents avec dégâts matériels importants	1 332	659	673	1 063	980	790	690
Nombre d'accidents avec dégâts matériels légers	1 148	768	898	908	1 227	1 001	865
Nombre de personnes tuées	629	302	264	248	252	1 176	394
Nombre de personnes blessées légers	1 215	1 124	1 090	1 745	807	1 277	1 091
Nombre de personnes blessées graves	1 274	1 024	1 107	1 147	821	1 413	895

Source : Rapport d'activités/Direction centrale de la sécurité routière/Ministère de la sécurité et de la protection civile

Tableau 4. 37: Evolution du nombre de cas d'accidents mortels de la circulation routière par région administrative

Regions	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Conakry	96	112	108	92	87	54	50	85	67
Boké	18	17	25	24	22	13	30	23	16
Faranah	34	15	33	19	13	19	26	8	12
Kankan	59	47	19	22	32	25	165	46	19
Kindia	30	44	38	43	33	49	58	40	16
Labé	23	10	12	8	8	8	32	5	04
Mamou	5	18	14	18	19	5	28	13	8
N'Zérékoré	15	336	23	20	20	18	99	22	21
Guinée	280	599	272	246	234	191	488	242	163

Source : Rapport d'activité/Direction centrale de la sécurité routière/Ministère de la sécurité et de la protection civile

Tableau 4. 38: Nombre de cas d'accidents avec personnes blessés grave de la circulation routière par région administrative

Regions	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Conakry	248	207	179	201	266	173	154	191	204
Boké	55	84	77	149	109	70	223	80	232
Faranah	69	62	66	81	109	69	66	64	63
Kankan	132	221	58	76	84	108	463	55	72
Kindia	98	269	113	235	139	66	182	136	74
Labé	23	24	114	36	35	19	41	24	18
Mamou	15	76	52	75	101	14	25	10	31
N'Zérékoré	88	119	48	67	84	63	122	93	54
Guinée	728	1 062	707	920	927	582	1 276	653	748

Source : Rapport d'activité/Direction centrale de la sécurité routière/Ministère de la sécurité et de la protection civile

Tableau 4. 39: Nombre de cas d'accidents avec blessés légers de la circulation routière par région administrative

Regions	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Conakry	136	127	106	164	180	141	145	188	177
Boké	61	84	95	189	178	109	250	86	322
Faranah	119	87	132	78	92	122	86	66	37
Kankan	228	316	99	105	122	195	503	89	24
Kindia	123	218	154	188	98	26	63	46	58
Labé	9	19	68	12	92	22	64	37	09
Mamou	29	76	13	78	87	27	46	11	23
N'Zérékoré	78	152	120	78	121	109	159	225	75
Guinée	783	1 079	787	892	970	751	1 316	748	795

Source : Rapport d'activité/Direction centrale de la sécurité routière/Ministère de la sécurité et de la protection civile

Tableau 4. 40: Evolution du nombre d'accidents de la circulation routière déclarés au niveau des sûretés régionales

Regions	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Conakry	1 094	955	1 167	1 270	1 256	848	1 192	1 230
Boké	362	360	718	625	390	973	329	675
Faranah	274	365	323	402	388	296	229	223
Kankan	797	227	337	426	610	1 238	323	392
Kindia	961	483	647	427	536	457	391	236
Labé	86	290	90	179	133	224	170	69
Mamou	323	262	212	346	125	172	118	90
N'Zérékoré	1 297	304	288	407	293	663	446	259
Guinée	5 194	3 246	3 782	4 082	3 731	4 871	3 198	3 174

Source : Rapport d'activité/Direction centrale de la sécurité routière/Ministère de la sécurité et de la protection civile

Tableau 4. 41: Evolution du nombre d'accidents mortels survenus en mer

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Kaloum	7	2	24	6	6	5	4
Matam	3	5	9	6	0	3	3
Dixinn	0	1	1	2	0	0	0
Ratoma	2	5	2	0	0	1	0
Matoto	4	1	0	0	1	3	0
Coyah	0	1	0	0	1	0	1
Dubréka	1	1	1	2	1	0	3
Forécariah	5	0	2	0	0	4	4
Boffa	0	1	10	7	0	0	0
Boké	0	2	14	7	2	2	1
Totaux	22	19	63	30	11	18	16

Source : Division sécurité et Navigation maritime/ Agence de la Navigation Maritime(ANAM)/Ministère des transports

Thème 4.2.2: Impact des catastrophes Technologiques(Transports)

Tableau 4. 42: Evolution du nombre de personnes impliquées dans les accidents de la circulation routière déclarés au niveau des sûretés régionales par region et sexe

Régions		2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Conakry	Hommes	437	407	389	418	345	295	470
	Femmes	160	140	194	153	118	154	205
	Mineurs	61	39	23	54	36	41	114
	Total	658	586	606	625	499	490	789
Boké	Hommes	153	160	214	282	135	260	211
	Femmes	36	59	69	169	56	191	109
	Mineurs	8	10	24	64	13	68	29
	Total	197	229	307	515	204	519	349
Faranah	Hommes	140	206	143	202	140	103	144
	Femmes	31	30	67	85	23	61	9
	Mineurs	3	20	13	30	27	44	11
	Total	174	256	223	317	190	208	164
Kankan	Hommes	341	117	131	188	187	536	205
	Femmes	180	46	82	39	101	215	31
	Mineurs	59	20	25	27	30	175	31
	Total	580	183	238	254	318	926	267
Kindia	Hommes	382	330	297	276	183	342	198
	Femmes	152	174	176	173	62	90	51
	Mineurs	115	71	59	76	19	50	35
	Total	649	575	532	525	264	482	284
Labé	Hommes	31	120	76	139	34	96	43
	Femmes	15	38	31	102	12	59	22
	Mineurs	7	30	10	19	8	42	11
	Total	53	188	117	260	54	197	76
Mamou	Hommes	118	150	188	199	46	134	30
	Femmes	50	47	54	107	27	56	11
	Mineurs	21	34	25	14	2	68	4
	Total	189	231	267	320	75	258	45
N'Zérékoré	Hommes	367	139	63	195	163	435	330
	Femmes	175	48	80	80	61	287	41
	Mineurs	76	15	28	48	52	64	37
	Total	618	202	171	323	276	786	408
Total	Hommes	1 969	1 629	1 501	1 899	1 233	2 201	1 631
	Femmes	799	582	753	908	460	1 113	477
	Mineurs	350	239	207	332	187	552	272
	Total	3 118	2 450	2 461	3 139	1 880	3 866	2 380

Source : Direction centrale de la sécurité routière/Ministère de la sécurité et de la protection civile

Tableau 4. 43: Evolution du nombre de personnes tuées dans les accidents de la circulation routière déclarés au niveau des sûretés régionales par région et sexe

Régions		2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Conakry	Hommes	79	85	64	72	59	37	87
	Femmes	22	20	32	15	10	21	37
	Mineurs	18	16	10	8	8	22	51
	Total	119	121	106	95	77	80	175
Boké	Hommes	13	21	20	27	12	21	16
	Femmes	3	4	2	6	4	27	5
	Mineurs	1	1	2	6	1	24	4
	Total	17	26	24	39	17	72	25
Faranah	Hommes	23	20	16	16	11	18	6
	Femmes	1	8	2	2	5	16	2
	Mineurs	1	5	1	4	3	22	1
	Total	25	33	19	22	19	56	9
Kankan	Hommes	27	12	16	12	13	136	54
	Femmes	13	8	4	5	7	48	6
	Mineurs	3	2	2	2	5	96	8
	Total	43	22	22	19	25	280	68
Kindia	Hommes	24	31	30	5	37	46	32
	Femmes	10	9	11	0	25	22	7
	Mineurs	11	7	3	2	17	27	3
	Total	45	47	44	7	79	95	42
Labé	Hommes	7	6	4	10	4	25	3
	Femmes	2	4	4	1	1	23	1
	Mineurs	1	2	0	2	3	24	1
	Total	10	12	8	13	8	72	5
Mamou	Hommes	15	10	12	20	5	34	14
	Femmes	13	3	8	10	2	17	3
	Mineurs	1	2	1	2	2	26	0
	Total	29	15	21	32	9	77	17
N'Zérékoré	Hommes	205	18	10	17	11	222	34
	Femmes	86	5	7	3	4	199	8
	Mineurs	50	3	3	0	3	23	11
	Total	341	26	20	20	18	444	53
Total	Hommes	393	203	172	179	152	539	246
	Femmes	150	61	70	42	58	373	69
	Mineurs	86	38	22	26	42	264	79
	Total	629	302	264	247	252	1176	394

Source : Direction centrale de la sécurité routière/Ministère de la sécurité et de la protection civile

Tableau 4. 44: Evolution du nombre de personnes blessees graves dans les accidents de la circulation routiere declares au niveau des sùretés régionales par region et sexe

Régions		2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Conakry	Hommes	225	199	178	186	154	143	201
	Femmes	79	71	79	68	75	95	90
	Mineurs	16	16	5	21	14	10	26
	Total	320	286	262	275	243	248	317
Boké	Hommes	67	66	78	77	45	136	81
	Femmes	19	28	23	35	38	91	18
	Mineurs	2	7	8	10	5	25	4
	Total	88	101	109	122	88	252	103
Faranah	Hommes	52	53	63	94	48	37	67
	Femmes	9	8	16	25	14	18	4
	Mineurs	1	5	5	11	7	11	6
	Total	62	66	84	130	69	66	77
Kankan	Hommes	125	41	45	54	63	214	62
	Femmes	69	10	24	24	32	76	9
	Mineurs	28	8	7	6	13	42	12
	Total	222	59	76	84	108	332	83
Kindia	Hommes	215	101	162	173	121	197	115
	Femmes	63	83	89	103	25	19	23
	Mineurs	83	29	23	20	1	7	19
	Total	361	213	274	296	147	223	157
Labé	Hommes	11	72	65	37	14	28	18
	Femmes	9	22	24	11	6	11	8
	Mineurs	4	20	7	7	3	7	4
	Total	24	114	96	55	23	46	30
Mamou	Hommes	54	77	92	92	17	44	10
	Femmes	14	26	29	9	14	21	4
	Mineurs	9	28	18	0	0	16	2
	Total	77	131	139	101	31	81	16
N'Zérékoré	Hommes	76	39	27	57	59	96	98
	Femmes	32	12	23	18	30	46	7
	Mineurs	12	3	17	9	23	23	9
	Total	120	54	67	84	112	165	114
Total	Hommes	825	648	710	770	521	895	652
	Femmes	294	260	307	293	234	377	161
	Mineurs	155	116	90	84	66	141	82
	Total	1 274	1 024	1 107	1 147	821	1 413	895

Source : Direction centrale de la sécurité routière/Ministère de la sécurité et de la protection civile

Tableau 4. 45: Evolution du nombre de personnes blessees legees dans les accidents de la circulation routiere declares au niveau des sùretés régionales par region et sexe

Régions		2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Conakry	Hommes	133	123	147	160	132	115	182
	Femmes	59	49	83	70	33	38	78
	Mineurs	27	7	8	25	14	9	37
	Total	219	179	238	255	179	162	297
Boké	Hommes	73	73	116	178	78	103	114
	Femmes	14	27	44	128	14	73	86
	Mineurs	5	2	14	48	7	19	21
	Total	92	102	174	354	99	195	221
Faranah	Hommes	65	133	64	92	81	48	71
	Femmes	21	14	49	58	4	27	3
	Mineurs	1	10	7	15	17	11	4
	Total	87	157	120	165	102	86	78
Kankan	Hommes	189	64	70	122	111	186	89
	Femmes	98	28	54	10	62	91	16
	Mineurs	28	10	16	19	12	37	11
	Total	315	102	140	151	185	314	116
Kindia	Hommes	143	198	105	98	25	99	51
	Femmes	79	82	76	70	12	49	21
	Mineurs	21	35	33	54	1	16	13
	Total	243	315	214	222	38	164	85
Labé	Hommes	13	42	7	92	16	43	22
	Femmes	4	12	3	90	5	25	13
	Mineurs	2	8	3	10	2	11	6
	Total	19	62	13	192	23	79	41
Mamou	Hommes	49	63	84	87	24	56	6
	Femmes	23	18	17	88	11	18	4
	Mineurs	11	4	6	12	0	26	2
	Total	83	85	107	187	35	100	12
N'Zérék oré	Hommes	86	82	26	121	93	117	198
	Femmes	57	31	50	59	27	42	26
	Mineurs	14	9	8	39	26	18	17
	Total	157	122	84	219	146	177	241
Total	Hommes	751	778	619	950	560	767	733
	Femmes	355	261	376	573	168	363	247
	Mineurs	109	85	95	222	79	147	111
	Total	1 215	1124	1 090	1 745	807	1 277	1 091

Source : Direction centrale de la sécurité routière/Ministère de la sécurité et de la protection civile

Tableau 4. 46: Nombre de cas d'accidents avec dégat matériels importants de la circulation routière par région administrative

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Conakry	337	331	310	370	502	401	222	322	339
Boké	50	61	56	151	129	74	195	62	33
Faranah	63	56	36	49	92	98	60	47	56
Kankan	103	51	33	54	81	122	41	58	92
Kindia	24	373	72	114	96	166	73	76	37
Labé	12	15	44	21	8	36	41	54	27
Mamou	22	105	84	17	102	39	21	41	09
N'Zérékoré	123	340	24	50	53	44	137	33	51
Guinée	734	1 332	659	826	1 063	980	790	690	644

Source : Rapport d'activité/Direction centrale de la sécurité routière/Ministère de la sécurité et de la protection civile

Tableau 4. 47: Nombre de cas d'accidents avec dégats matériels légers par région administrative

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Conakry	317	220	340	265	478	277	406	443
Boké	116	107	205	185	133	275	78	72
Faranah	80	77	96	94	80	58	44	55
Kankan	162	18	80	105	160	66	75	115
Kindia	57	106	67	59	229	81	93	51
Labé	18	52	13	36	48	46	53	11
Mamou	48	99	24	37	40	52	43	19
N'Zérékoré	350	89	73	127	59	146	73	58
Guinée	1 148	768	898	908	1 227	1 001	865	824

Source : Rapport d'activité/Direction centrale de la sécurité routière/Ministère de la sécurité et de la protection civile

Tableau 4. 48: Nombre de véhicules fortement endommagés dans la circulation routière par région administrative

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Conakry	695	643	740	746	733	496	734	766
Boké	75	56	47	33	28	141	64	40
Faranah	9	18	15	67	76	67	54	50
Kankan	98	6	14	92	136	82	99	66
Kindia	276	97	165	113	249	188	39	57
Labé	20	48	28	9	36	98	56	29
Mamou	109	88	33	123	69	66	43	11
N'Zérékoré	147	24	30	143	33	247	42	29
Guinée	1 429	980	1072	1 326	1 360	1 385	1 131	1016

Source : Rapport d'activité/Direction centrale de la sécurité routière/Ministère de la sécurité et de la protection civile

Tableau 4. 49: Nombre de véhicules légèrement endommagés dans la circulation routière par région administrative

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Conakry	683	466	632	471	679	480	795	720
Boké	124	109	31	45	65	188	83	110
Faranah	118	11	16	86	98	79	66	54
Kankan	198	29	82	136	188	121	76	109
Kindia	76	108	75	66	233	105	47	64
Labé	23	64	24	36	54	87	59	23
Mamou	98	101	39	4	40	103	46	36
N'Zérékoré	203	89	20	216	29	149	81	83
Guinée	1 523	977	919	1 060	1 386	1 312	1 253	1274

Source : Rapport d'activité/Direction centrale de la sécurité routière/Ministère de la sécurité et de la protection civile

Tableau 4. 50: Nombre de motos fortement endommagés dans la circulation routière par région administrative

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Conakry	100	85	302	169	202	75	289
Boké	46	41	107	116	46	96	86
Faranah	47	53	19	110	112	59	37
Kankan	76	27	26	146	445	975	99
Kindia	168	85	160	55	443	84	93
Labé	3	-	102	52	42	63	62
Mamou	38	-	84	78	96	98	52
N'Zérékoré	412	58	100	85	61	991	92
Guinée	897	349	900	811	1 447	2 441	785

Source : Rapport d'activité/Direction centrale de la sécurité routière/Ministère de la sécurité et de la protection civile

Tableau 4. 51: Nombre de motos légèrement endommagés dans la circulation routière par région administrative

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Conakry	33	17	71	81	271	86	398
Boké	90	90	138	181	68	69	117
Faranah	62	99	67	105	104	42	87
Kankan	98	16	94	188	580	104	126
Kindia	778	238	209	75	452	76	79
Labé	30	-	8	90	64	33	89
Mamou	41	-	65	97	79	104	63
N'Zérékoré	476	103	22	182	65	1 060	13
Guinée	1 608	563	674	999	1 683	1 574	1 072

Source : Rapport d'activité/Direction centrale de la sécurité routière/Ministère de la sécurité et de la protection civile

Composante 5 : Habitat humain et hygiene de l'environnement

Composante 5 : Etablissements humains et santé environnementale

Sous composante 5.1: Etablissements humains

Thème 5.1.1: Population urbaine et rurale

Tableau 5. 1: Repartition de la population vivant dans des zones urbaines region administrative

Préfecture	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Boké	277 171	287 521	297 921	308 615	319 602	330 883	342 461
Conakry	1 675 069	1 725 300	1 775 130	1 826 019	1 877 924	1 930 838	1 984 767
Faranah	205 706	213 756	221 868	230 230	238 835	247 690	256 797
Kankan	392 768	408 062	423 474	439 352	455 695	472 505	489 793
Kindia	551 095	570 701	590 347	610 520	631 211	652 420	674 159
Labé	111 764	116 157	120 586	125 151	129 851	134 687	139 664
Mamou	99 434	103 439	107 485	111 659	115 962	120 394	124 962
N'Zérékoré	371 990	386 159	400 415	415 089	430 177	445 684	461 617
Guinée	3 684 997	3 811 095	3 937 226	4 066 635	4 199 257	4 335 101	4 474 220

Source : INS/RGPH2014 (Perspective démographique)

Tableau 5. 2: Repartition de la population vivant dans des zones rurales region administrative

Préfecture	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Boké	815 121	837 525	859 620	882 108	904 969	928 193	951 781
Faranah	743 884	764 310	784 446	804 933	825 751	846 893	868 358
Kankan	1 586 271	1 630 321	1 673 784	1 718 028	1 763 010	1 808 715	1 855 144
Kindia	1 022 595	1 050 180	1 077 347	1 104 984	1 133 056	1 161 557	1 190 486
Labé	889 629	915 264	940 625	966 482	992 812	1 019 609	1 046 872
Mamou	637 627	655 724	673 607	691 824	710 361	729 211	748 375
N'Zérékoré	1 219 726	1 253 288	1 286 384	1 320 067	1 354 299	1 389 073	1 424 386
Guinée	6 914 853	7 106 612	7 295 813	7 488 426	7 684 258	7 883 251	8 085 402

Source : INS/RGPH2014 (Perspective démographique)

Tableau 5. 3: Repartition de la population vivant dans des zones côtières maritime par prefecture et selon le milieu de résidence

Préfecture	Milieu de résidence	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Boffa	Urbain	8 710	9 076	9 445	9 828	10 223	10 631	11 052
	Rural	205 699	211 763	217 772	223 903	230 152	236 517	242 999
	Total	214 409	220 839	227 217	233 731	240 375	247 148	254 051
Boké	Urbain	187 257	194 233	201 242	208 447	215 847	223 443	231 238
	Rural	266 637	273 271	279 765	286 349	293 014	299 756	306 574
	Total	453 893	467 505	481 007	494 796	508 861	523 199	537 812
Conakry	Urbain	1 675 069	1 725 300	1 775 130	1 826 019	1 877 924	1 930 838	1 984 767
Coyah	Urbain	218 926	225 967	232 977	240 149	247 476	254 958	262 597
	Rural	46 949	47 881	48 780	49 686	50 597	51 513	52 435
	Total	265 875	273 848	281 757	289 834	298 073	306 472	315 032
Dubréka	Urbain	158 463	164 242	170 039	175 994	182 104	188 370	194 795
	Rural	174 506	178 712	182 820	186 981	191 188	195 440	199 736
	Total	332 969	342 954	352 859	362 975	373 292	383 811	394 531
Forécariah	Urbain	20 297	21 137	21 987	22 865	23 772	24 707	25 672
	Rural	224 644	231 149	237 585	244 149	250 832	257 634	264 555
	Total	244 941	252 286	259 573	267 014	274 604	282 341	290 227
Ensemnle	Urbain	2 268 722	2 339 955	2 410 820	2 483 302	2 557 346	2 632 947	2 710 121
	Rural	918 435	942 776	966 722	991 068	1 015 783	1 040 860	1 066 299
	Total	3 187 157	3 282 731	3 377 542	3 474 370	3 573 129	3 673 807	3 776 420

Source : INS/RGPH2014 (Perspective démographique)

Thème 5.1.2. Accès aux services de base sélectionnés

Tableau 5. 4: Synthèse de quelques indicateurs d'accès aux services de base sélectionnés

Indicateurs	Valeur
Proportion (%) des ménages qui s'éclairent avec l'électricité EDG	20,0
Proportion (%) des ménages qui s'éclairent avec la torche ou la lampe à piles	71,7
Proportion (%) de ménages ayant accès à l'eau potable	61,2
Proportion (%) des ménages qui jettent les eaux usées dans la nature	84,4
Proportion (%) des ménages qui jettent les ordures ménagères dans la nature	73,9
Proportion (%) des ménages utilisant les combustibles solides pour la cuisson	97,7
Proportion (%) des ménages possédant au moins un groupe électrogène	5,3
Proportion (%) des ménages possédant au moins un panneau solaire	1,6
Proportion (%) des ménages possédant au moins un forage	0,9

Source : INS/RGPH 2014 /MPDE

Tableau 5. 5: Population vivant dans des établissements informels par milieu de résidence

Milieu de résidence	RGPH 2014	EHCVM 2018/2019
Urbain	2 902 841	6 665 733
Rural	3 597 174	2 435 903
Ensemble	6 500 015	9 101 636

Source : RGPH 2014; EHCVM/INS/MPDE

Tableau 5. 6: Population utilisant des installations d'assainissement améliorées par milieu de résidence

Milieu de résidence	RGPH 2014	EHCVM 2018/2019
Urbain	2 201 886	3 872 747
Rural	1 283 315	384 427
Ensemble	3 485 201	4 257 174

Source : RGPH 2014; EHCVM/INS/MPDE

Tableau 5. 7: Population desservie par la collecte des déchets municipaux par milieu de résidence

Milieu de résidence	RGPH 2014	EHCVM 2018/2019
Urbain	1 222 464	3 455 239
Rural	308 819	312 571
Ensemble	1 531 282	3 767 810

Source : RGPH 2014; EHCVM/INS/MPDE

Tableau 5. 8: Population raccordée à un système de traitement des eaux usées par milieu de résidence

Milieu de résidence	RGPH 2014	EHCVM 2018/2019
Urbain	3 631 117,09	5 571 573
Rural	6 862 647	3 068 231
Ensemble	10 493 764	8 639 804

Source : RGPH 2014; EHCVM/INS/MPDE

Tableau 5. 9: Proportions de la population raccordée à l'eau potable

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre d'abonnés y compris les bornes fontaines	134 960	137 638	141 126	143 310	145 318	147 968
Nombre moyen de personnes chez un abonné	30	25	25	25	18	16
Nombre de personnes autour d'une borne fontaine	250	250	250	250	150	150
Proportion de la population urbaine raccordée à la SEG	71%	73%	69%	67%	66%	49%
Proportion de la population urbaine desservie par la SEG	nd	50%	48%	46%	47%	31%
Conakry						
Nombre d'abonnés	105 032	107 026	109 658	110 850	112 085	113 604
Proportion de la population urbaine raccordée à la SEG	79%	80%	81%	78%	76%	74%
Proportion de la population urbaine desservie par la SEG	nd	56%	53%	52%	53%	48%

Source : Société des eaux de Guinée (SEG)

Tableau 5. 10: Tarif de la consommation d'eau de la SEG (gnf/m3)

Années	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Administration	5 700	5 700	5 700	5 700	5 700	5 700	5 700	5 700	5 700
Particuliers (ménages)	Tranche 1 < 0 à 7 >	750	750	750	750	750	750	750	750
	Tranche 2 < 8 à 30 >	2 650	2 650	2 650	2 650	2 650	2 650	2 650	2 650
	Tranche 3 > 30 m ³	4 080	4 080	4 080	4 080	4 080	4 080	4 080	4 080
Commerce	5 550	5 550	5 550	5 550	5 550	5 550	5 550	5 550	5 550
Organisme / Industrie	10 640	10 640	10 640	10 640	10 640	10 640	10 640	10 640	10 640
Bornes fontaines	3 500	3 500	3 500	3 500	3 500	3 500	3 500	3 500	3 500

Source : Société des eaux de Guinée (SEG)

Tableau 5. 11: Nombre d'abonnés (menage) a L'EDG (clients)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre d'abonnés actifs (milliers)	270,2	281,5	238,4	246,5	271,2	398,3	580,3

Source : Electricité de Guinée (EDG)

Tableau 5. 12: Evolution du prix moyen TTC d'électricité en GNF/MWh)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
10-Prix moyen TTC (GNF/MWh)	971	906	700	778	808	855	735

Source : Electricité de Guinée (EDG)

Thème 5.1.3: Conditions de logement

Tableau 5. 13: Indicateurs relatifs aux conditions de logement

Indicateurs	Valeur
Proportion (%) de ménages vivant dans des logements avec des murs construits en matériaux durables	41,1
Proportion (%) des ménages vivant dans des logements avec des toits construits en matériaux durables	71,4
Proportion (%) des chefs de ménage propriétaires de leurs logements	75,4
Proportion (%) des chefs de ménage propriétaires de leurs logements avec titre foncier	10,9
Proportion (%) des chefs de ménage propriétaires de leurs logements sans titre foncier	51,5
Proportion (%) des chefs de ménage copropriétaires familiaux de leurs logements	13,0
Proportion (%) des chefs de ménage locataires de leurs logements	19,8
Proportion (%) des chefs de ménage en location simple dans leurs logements	18,9
Proportion (%) des chefs de ménage en location-vente dans leurs logements	0,9
Proportion (%) des ménages qui s'éclairent avec l'électricité EDG	20,0
Proportion (%) des ménages qui s'éclairent avec la torche ou la lampe à piles	71,7
Proportion (%) des ménages dont la densité d'occupation est supérieure à trois personnes par chambre	33,6
Indice de promiscuité	2,5

Source : RGPH 2014/INS/ MPDE

Tableau 5. 14: Population vivant dans des établissements informels

Milieu de résidence	RGPH 2014	EHCVM 2018/2019
Urbain	131 449	129 571
Rural	2 768 111	1 081 426
Ensemble	2 899 560	1 210 997

Source : RGPH 2014 INS/MPDE/EHCVM

Thème 5.1.4: Exposition à la pollution ambiante

Tableau 5. 15: Evolution de la population exposee a la pollution atmosferique (nombre)

Lieux	Poluants	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Région naturelle Basse Guinée	Brisures de noix, gaz d'hexane, CO ₂ , SO ₂	3 727 697	3 839 483	3 950 374	4 063 622	4 179 131	4 296 886	4 756 869
Préfecture Boké	Poussières, particules d'alumine, bauxite, ciment, chlore, soufre	453 893	467 505	481 007	494 796	508 861	523 199	537 812
Préfecture Fira	Poussières, particules d'alumine, bauxite, ciment, chlore, soufre	97 557	100 483	103 385	106 349	109 372	112 453	115 594
Région Conakry	CO; CO ₂ ; NO _x ; SO ₂ , CFC et assimilés, Poussières, particules d'alumine, bauxite, ciment, chlore, soufre	1 675 069	1 725 300	1 775 130	1 826 019	1 877 924	1 930 838	1 984 767
Préfecture Kindia	Brisures de noix, gaz d'hexane, CO ₂ , SO ₂	442 984	456 268	469 446	482 904	496 630	510 624	1 864 645
Préfecture Dubréka	Fumées noires, CO ₂ , SO ₂ , particules farines	332 969	342 954	352 859	362 975	373 292	383 811	394 531
Zones côtières	CO, CO ₂ , O ₃ , CH ₄ , NO _x , N ₂ O, NH ₃ , Hydrocarbures	3 187 157	3 282 731	3 377 542	3 474 370	3 573 129	3 673 807	3 776 420
Région naturelle Haute Guinée	Brisures de noix, gaz d'hexane, CO ₂ , SO ₂	2 642 762	2 722 011	2 800 628	2 880 917	2 962 807	3 046 288	3 131 376
Préfecture Mandiana	Brisures de noix, gaz d'hexane, CO ₂ , SO ₂	339 035	349 202	359 288	369 588	380 093	390 803	401 719
Préfecture Siguiri	Brisures de noix, gaz d'hexane, CO ₂ , SO ₂	683 785	704 290	724 631	745 405	766 593	788 193	810 208
Région naturelle Guinée Forestière	Brisures de noix, gaz d'hexane, CO ₂ , SO ₂ , Sciures de bois	1 877 581	1 933 885	1 989 740	2 046 781	2 104 962	2 164 273	2 224 723
Beyla	Brisures de noix, gaz d'hexane, CO ₂ , SO ₂ , Sciures de bois	329 088	338 956	348 746	358 744	368 941	379 337	389 932
Yomou	Brisures de noix, gaz d'hexane, CO ₂ , SO ₂ , Sciures de bois	115 346	118 805	122 237	125 741	129 315	132 959	136 673
Territoire national	O ₃ ; NO _x . COV; CO ₂ ; SO ₂ , CH ₄ , N ₂ O, Hydrocarbures aromatiques polycycliques (BTX : Benzène, toluène, xylène), Fumées noires particules, CO ₂ , SO ₂ , Poussières de concassage, dynamitage, Fumées noires, métaux lourds, HCL, CO, dioxyne	10 599 848	10 917 710	11 233 037	11 555 061	11 883 516	12 218 357	

Source : Direction nationale de l'Assainissement et du Cadre de vie. (décembre 2010)/Ministère de l'hydraulique et de l'Assainissement/INS/MPDE

Tableau 5. 16: Population exposée à la pollution sonore dans les principales villes

Villes	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Guinée	4 628 522	4 767 322	4 905 011	5 045 626	5 189 049	5 335 259
Boffa	214 409	220 839	227 217	233 731	240 375	247 148
Boké	453 893	467 505	481 007	494 796	508 861	523 199
Fria	97 557	100 483	103 385	106 349	109 372	112 453
Conakry	1 675 069	1 725 300	1 775 130	1 826 019	1 877 924	1 930 838
Mandiana	339 035	349 202	359 288	369 588	380 093	390 803
Siguiri	683 785	704 290	724 631	745 405	766 593	788 193
Kindia	442 984	456 268	469 446	482 904	496 630	510 624
Mamou	321 737	331 385	340 956	350 730	360 700	370 863
N'Zérékoré	400 053	412 050	423 951	436 104	448 501	461 138

Source : RGPH3-2014/INS/MPDE

Thème 5.1.5:Préoccupations environnementales spécifiques aux habitats urbains

Tableau 5. 17: Situation des espaces verts dans la ville de conakry

Commune	2014			2015			2016		
	Nombre	Aménagé	Occupé	Nombre	Aménagé	Occupé	Nombre	Aménagé	Occupé
Dixinn	14	12	12	14	12	12	14	12	12
Kaloum	20	12	12	20	12	12	20	12	12
Matam	8	2	2	8	2	2	8	4	4
Matoto	21	7	7	21	7	7	21	11	11
Ratoma	16	4	4	16	4	4	16	4	4
Total	79	37	37	79	37	37	79	43	43

Source : Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation

Tableau 5. 18: Estimation de parcs de véhicules au 31 décembre

Type de véhicules	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Voitures particulières	126 232	139 185	153 467	169 214	186 578	205 723	226 833
Camionnettes	7 708	7 967	8 235	8 511	8 797	9 093	9 398
Autobus et autocars	25 894	26 452	27 021	27 603	28 197	28 804	29 424
Camions en art	27 262	31 716	36 897	42 925	49 938	58 096	67 588
Motocycles et cyclomoteurs	25 770	35 384	46 872	53 241	62 718	74 710	88 444
Total	399 963	446 023	498 112	549 748	609 738	678 142	754 928

Source : Direction nationale des transports terrestres (DNNT)/Bureau régional des transports terrestres de Conakry (BRTTC) / Ministère des Transports

Tableau 5. 19: Statistiques des nouvelles immatriculations des véhicules en circulation dans la ville de conakry (en nombre)

Années		2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Transport privé	Transport privé de personnes	18 138	15 653	15 220	19 483	19 982	20 557	21 612	21 654	22 986
	Transport privé de marchandises	205	185	234	403	816	1 172	1 328	1 074	734
	Motocyclettes, cyclomoteurs	7 044	7 962	9 534	11 389	6 256	9 410	11 972	13 723	11 369
	Total	25 387	23 800	24 988	31 275	27 054	31 139	34 912	36 451	35 089
Transport public	Transport public de personnes	5 583	5 784	5 890	5 477	5 425	5 029	4 932	5 350	4 619
	Transport public de marchandises	359	276	560	487	691	1 182	652	600	319
	Motocyclettes cyclomoteurs	nd	519	560						
	Total	5 942	6 060	6 450	5 964	6 116	6 211	5 584	6 469	5 498
Immatriculation temporaire IT	Transport de personnes	481	167	530	304	239	337	230	229	256
	Transport de marchandises	105	127	180	178	162	640	337	488	177
	Motocyclettes cyclomoteurs	55	69	80	99	113	67	20	11	3
	Engins de chantiers	nd	291	nd						
	Total	641	363	790	581	514	1 044	587	728	436
Ensemble	31 970	30 223	32 228	37 820	33 684	38 394	41 083	43 648	41 023	

Source : Direction nationale des transports terrestres (DNNT)/Bureau régional des transports terrestres de Conakry (BRTTC) / Ministère des Transports

Tableau 5. 20: Parc des véhicules à moteur selon les sources d'énergie dans la ville de Conakry

Catégorie	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Véhicules à essence									
Véhicules tourisme	57 080	58 792	91 234	81 754	93 414	nd	nd	1 0405	9 238
Véhicules publics	22 260	25 524	22 812	25 952	27 120	nd	nd	2 859	1 803
Cyclomoteurs motocyclettes	76 780	79 780	111 534	108 222	114 591	nd	nd	13 723	11 968
IT	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	11	122
Ensemble	156 120	164 096	225 580	215 928	235 125	nd	nd	26 998	23 131
Véhicules à moteur diesel									
Véhicules tourisme	83 440	84 690	60 830	100 789	109 403	nd	nd	12 323	12 326
Véhicules publics	32 170	33 770	89 378	40 775	44 261	nd	nd	3 091	3 058
Minibus	3 400	3 672	nd	7 260	9 303	nd	nd	nd	nd
IT	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	706	313
Ensemble	119 010	122 132	nd	148 824	162 967	nd	nd	16 120	15 697

Source : Bureau régional des transports terrestres de Conakry (BRTTC) / Ministère des Transports

Tableau 5. 21: Statistiques sur le réseau routier (en km)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Longueur totale du réseau routier classé	43 064	43 300	43 301	43 301				
1- Total routes nationales	7 694	7 576	7 576	7 576	7 576	7 576	7 576	7 576
Routes nationales revêtues	2 463	2 346	2 346	2 346	2 346	2 346	2 785	2 785
Routes nationales en terre	5 231	5 230	5 230	5 230	5 230	5 230	4 791	4 791
2-Routes préfectorales (RP)	15 525	15 879	15 879	15 879	15 879	15 879	15 879	15 879
3-Routes communautaires (RC)	19 845	19 845	19 845	19 845	19 845	19 845	19 846	19 846
Km/100 Km ²	17,6	17,6	17,6	17,6	17,6	17,6	17,6	17,6
Km/1000 habitants	3,87	3,75	3,64	3,64	3,85	3,75	3,26	3,26

Source : Direction nationale de l'entretien routier/Ministère des Travaux publics

Composante 5 : Habitat humain et hygiène de l'environnement

Sous composante 5.2: Santé environnementale

Thème 5.2.1. Maladies et pathologies véhiculées par l'air

Tableau 5. 22: Evolution des cas de maladies liées à la qualité de l'air

Catégorie	Unité	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Infections respiratoires aiguës (IRA)	nombre	575 406	545 451	452 089	452 176	549 420	621 042	6254
Athsme	nombre	2 973	3 794	4 345	3 427	3 634	3 082	nd
Méningite	nombre	1 234	1 448	1 357	1 010	747	1 103	nd
Tuberculose	nombre	1 244	2 484	1 836	2 433	2 783	2 216	nd
Total	nombre	580 857	553 177	459 627	459 046	556 584	627 443	nd

Source : Annuaires statistiques de la santé/BSM/Ministère de la Santé et de l'hygiène publique

Tableau 5. 23: Evolution du taux d'incidence des maladies liées à la qualité de l'air (pour 1000)

Catégorie	Unité	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Infections respiratoires aiguës (IRA)	Pour 1000	360	1,1	0,5	1,3	1,2	1,2
Athsme	Pour 1000	2,0	0,4	0,1	0,3	0,3	0,3
Méningite	Pour 1000	1,0	0,1	0 04	0,1	0,1	0,1
Tuberculose	Pour 1000	1,0	0,2	0,1	0,2	0,3	0,2

Source : Annuaires statistiques de la santé/BSM/Ministère de la Santé et de l'hygiène publique

Tableau 5. 24: Evolution le nombre de décès de maladies liées à la qualité de l'air

Catégorie	Unité	2013	2014	2015	2016	2017
Infections respiratoires aiguës (IRA)	Pour 1000	147	95	10	159	366
Athsme	Pour 1000	8	2	0	9	7
Méningite	Pour 1000	88	113	1	92	116
Tuberculose	Pour 1000	39	79	0	116	109

Source : Annuaires statistiques de la santé/BSM/Ministère de la Santé et de l'hygiène publique

Thème 5.2.2: Maladies et pathologies liées à l'eau

Tableau 5. 25: Nombre de cas des maladies liées à l'eau

Catégorie	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Fièvre typhoïde	40 763	51 997	53 809	60 810	74 001	97 800
Diarrhées sanglantes	13 216	12 358	7 800	4 399	4 698	3 291
Diarrhées non sanglantes	183 672	190 636	151 528	119 198	145 918	161 927
Schistosomiase	21 796	21 647	17 804	13 495	12 562	11 978
Trypanosomiase	662	824	908	409	367	851
Onchocercose	1 682	1 847	633	653	492	206
Ebola	na	na	486	na	na	na
Helminthiases Intestinales	352 645	333 909	273 173	240 614	278 810	304 124

Source : Annuaire statistique de la santé/BSM/Ministère de la Santé et de l'hygiène publique

Tableau 5. 26: Evolution du taux d'incidence des maladies liées à l'eau (pour 1000)

Catégorie	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Fièvre typhoïde	26	nd	1,8	5,6	6,5	8,4
Diarrhées sanglantes	8	1,2	0,3	0,4	0,4	0,3
Diarrhées non sanglantes	119	18,5	4,9	10,9	12,9	13,8
Schistosomiase	1	0,3	0,1	0,2	0,2	0,2
Trypanosomiase	0	0,1	0,03	0,04	0,3	0,1
Onchocercose	1	0,2	0,02	0,1	0,04	0,02
Ebola	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Helminthiases Intestinales	223	32,5	8,9	22,0	24,6	26,0

Source : Annuaire statistique de la santé/BSM/Ministère de la Santé et de l'hygiène publique

Tableau 5. 27: Evolution du nombre de décès de maladie liées à l'eau

Catégorie	2013	2014	2015	2016	2017
Fièvre typhoïde	51	66	0	113	226
Diarrhées sanglantes	17	3	0	0	3
Diarrhées non sanglantes	88	45	29	51	114
Schistosomiase	4	13	0	0	0
Trypanosomiase	8	nd	0	9	7
Onchocercose	nd	2	0	0	2
Ebola	nd	nd	nd	nd	nd
Helminthiases Intestinales	5	5	12	0	132

Source : Annuaire statistique de la santé/BSM/Ministère de la Santé et de l'hygiène publique

Thème 5.2.3: Maladies à transmission vectorielle

Tableau 5. 28: Evolution des cas de maladies à transmission vectorielle

Cas de maladie	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Paludisme	1 185 504	1 144 289	874 695	956 936	971 652	1127 416
Paludisme simple	983 472	945 221	749 503	814 455	839 712	993 429
Paludisme grave	202 032	199 068	125 192	142 481	131 940	133 987
Fièvre jaune	55	84	38	0	0	
Schistosomiase	21 796	21 647	17 804	13 495	12 562	11 978
Onchocercose	1 683	2 484	633	653	492	206
Trypanosomiase	662	824	908	409	367	851

Source : Annuaire statistique de la santé/BSM/Ministère de la Santé et de l'hygiène

Tableau 5. 29: Evolution du taux d'incidence de maladies à transmission vectorielle

Cas de maladie	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Paludisme simple	638	91,9	24,4	74,4	74,2	84,9
Paludisme grave	131	19,4	4,1	13,0	11,7	11,5
Fièvre jaune	0,0	0,01	0,0	0,0	0,0	0,0
Schistosomiase	1,0	0,3	0,5	0,2	0,2	0,2
Onchocercose	1,0	0,2	0,02	0,1	0,04	0,02
Trypanosomiase	0,0	0,1	0,03	0,04	0,03	0,1

Source : Annuaire statistique de la santé/BSM/Ministère de la Santé et de l'hygiène

Tableau 5. 30: Evolution du nombre décès de maladies à transmission vectorielle

Cas de maladie	2013	2014	2015	2016	2017
Paludisme	725	700	227	869	1 558
Paludisme simple	42	40	17	10	449
Paludisme grave	683	660	210	859	1 109
Fièvre jaune	nd	nd	0	0	3
Schistosomiase	4	13	0	0	0
Onchocercose	nd	2	0	0	2
Trypanosomiase	8	nd	0	9	7

Source : Annuaire statistique de la santé/BSM/Ministère de la Santé et de l'hygiène

Composante 6: Protection et gestion de l'environnement et engagement en faveur de l'environnement

Composante 6 : Protection et gestion de l'environnement et engagement en faveur de l'environnement

Sous composante 6.1: Dépenses de protection de l'environnement et de gestion des ressources

Thème 6.1.1: Dépenses de protection de l'environnement et de gestion des ressources

Tableau 6.1: Evolution des ressources financières allouées aux projets et programmes du domaine forestier (en millions de gnf)

Projets/ programmes	Sources de financement	2014	2015	2016	2017
Projet d'appui forêts communautaires	BND	700 000 000			
Prg Re. Fo. Re.N'	BND	1 000 000 000			
Pro.Mise.Uvre. con.Stokholme	BND Finex	960 000 000	500 000 000	500 000 000	900 000 000
Pro. Reg. PCB	BND Finexx	690 000 000	400 000 000	500 000 000	885 000 000
Prog.Pil.En.Lat.Publique s	BND		798 265 480		1 172 000 000
Pro. Reno. Ext. Min. Env	BND		1 624 985 139		5 172 400 000
Pro.Mise.en.Oeuv.Con. Montreal				600 000 000	
REMECC GKM					3 000 000 000
Projet. BioGaz					
ABE	BND				

Source : Direction nationale des eaux et forêts (DNEF)/MEEF

Thème 6.1.2: Dépenses de protection de l'environnement et de gestion des ressources par les entreprises, les institutions à but non lucratif et les ménages

Tableau 6.2: Repartition de la depense nationale de protection de l'environnement selon l'institution

Type d'institution	unité	2016	2017	2018
Entreprise EPA	million GNF	6393	6503	3146

Source : Direction Nationale de l'environnement

Tableau 6. 3: Repartition de la depense nationale de protection de l'environnement selon le type de financement

Type de financement	unité	2016	2017	2018
Financement nationale (DNPE) subvension	million GNF	150	150	87

Source : Direction Nationale de l'environnement

Tableau 6. 4: Repartition des depense courantes de proctetion en million gnf

Type de depense courante	unité	2016	2017	2018
Depense de management environnemental	million GNF	611	783	697
Depense d'etude pour la proctetion de l'environnement	million GNF	53	138	nd

Source : Direction Nationale de l'environnement

Tableau 6. 5: Production de service environnementaux

Type de service environnementaux	unité	2016	2017	2018
Assainissement et traitement des sols contaminé par les eaux de surface, de mer et souterraine	million GNF	1375,4	1945,4	785

Source : Direction Nationale de l'environnement

Composante 6 : Protection et gestion de l'environnement et engagement en faveur de l'environnement

Sous composante 6.2: Gouvernance et réglementation environnementale

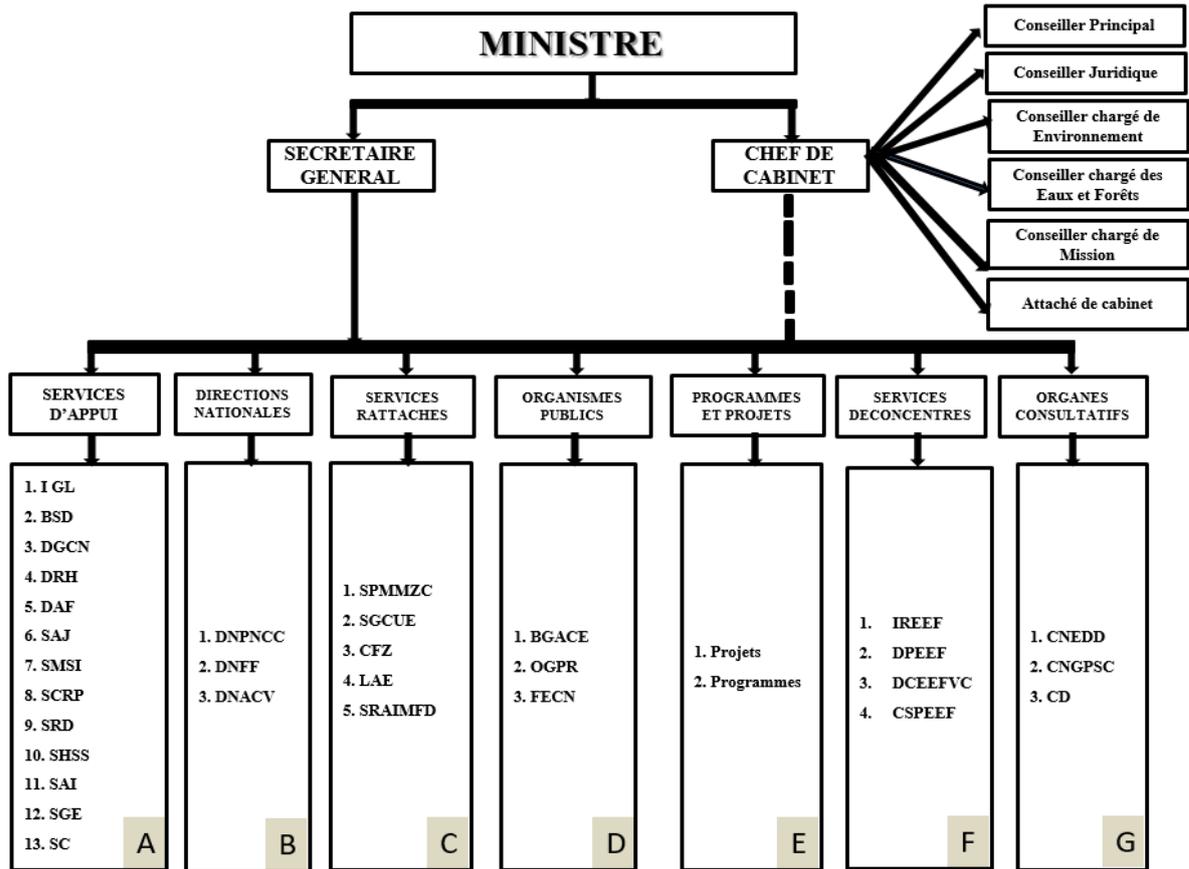
Thème 6.2.1: Force institutionnelle

Tableau 6. 6: Situation institutionnelle et organisationnelle du secteur de l'environnement

Désignation	Enoncé
Rappel du contexte	<p>Durant près de 20 ans, la représentation institutionnelle de l'environnement a connu huit tutelles et n'a pas pu véritablement affirmer son leadership. Certes de nombreuses études et diagnostics nécessaires pour la prise de décisions stratégiques ont été menés mais sont restés souvent incomplets et/ou inappliqués.</p> <p>Ce n'est qu'en 2004 que, par décret D/065/PRG/SGG/04 du 4 octobre 2004, le ministère a été créé.</p>
Différents passages institutionnels de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> • 1984 : Secrétariat d'Etat aux Eaux et Forêts relevant du Ministère du Développement Rural ; • 1986 : Secrétariat d'Etat aux eaux et Forêts relevant du Ministère des ressources naturelles ; • 1987 : Ministère de l'agriculture et des Ressources Animales; • 2003 : Ministère de l'Agriculture Elevage Eaux et Forêts ; • 2004 ; Ministère de l'environnement ; • 2007 : Ministère de l'agriculture, de l'élevage de l'environnement des eaux et Forêts; • 2008 : Ministère du développement Durable et de l'environnement ; • 2010 : Ministère Délégué à l'Environnement, aux Eaux et Forêts relevant du Ministère d'Etat de l'Energie et de l'hydraulique; • 2013 : Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts. <p>Face à cette instabilité institutionnelle préjudiciable à l'accomplissement convenable de sa mission et de l'importance du secteur de l'environnement ainsi que du potentiel des ressources naturelles disponibles, les autorités du pays ont érigé le secteur en ministère de l'environnement avec la prise en compte des eaux et forêts en 2004.</p> <p>Depuis cette date, des grandes réformes ont été entreprises pour tenir compte des évolutions aux niveaux national, régional et international et des outils ont été élaborés dans le but de redonner au secteur de l'environnement sa véritable place dans les institutions gouvernementales.</p> <p>A date, avec le Décret D/2016/141/PRG/SGG, du 20 avril 2016, le Ministère a pour mission, la conception, l'élaboration et la mise en œuvre de la politique du Gouvernement dans les domaines de l'environnement, de l'assainissement, des eaux et forêts.</p>
Objectifs des axes stratégiques du Ministère	<p>En application du décret susvisé, une Lettre de mission du Gouvernement a été adressée au MEEF, dans le but d'orienter le cadre opérationnel de ses activités en six (06) axes stratégiques avec des objectifs précis suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir la gouvernance environnementale ; • Suivre la mise en œuvre des Conventions et Accords multilatéraux ; • Renforcer la protection des ressources naturelles ; • Restaurer l'environnement ; • Améliorer le cadre de vie ; • Participer à la préparation et à la mise en œuvre du PASANDAD.

Source : BSD-Environnement/Ministère de l'Environnement des Eaux, et Forêts

ORGANIGRAMME DU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DES EAUX ET FORÊTS (MEEF)



Référence : Décret N°D/2019/087/PRG/SGG du 15 Mars 2019

LEXIQUE

A

1. **I GL** : Inspection Générale;
2. **BSD** : Bureau de Stratégie et de Développement;
3. **DGCN** : Direction Nationale des Conservateurs de la Nature;
4. **DAF**: Division des Affaires Financiers
5. **SAJ**: Service des Affaires Juridiques
6. **SMSI**; Service de Modernisation des Systèmes d'Information
7. **SCRCP**: Service de Communication et Relations Publiques;
8. **CRD**: Service des Ressources Documentaires
9. **SHSS**; Service Hygiène Santé et Sécurité
10. **SAI**: Service Accueil et Information.
11. **SGE**.;Service Genre et Equité
12. **SC**.; Secrétariat Central

B

1. **DNPNC**: la Direction Nationale des Pollutions ,Nuisances et Changement Climatique
2. **DNFF**: la Direction Nationale des Forêts et de la Faune;
3. **DNACV**: la Direction Nationale de l'Assainissement et du cadre de vie;

C

1. **CPMMZC**: le Centre de Protection Environnementale du Milieu Marin et des Zones Côtières;
2. **CNGCUE**: le Centre Nationale de Gestion des Catastrophes et des Urgences Environnementales
3. **CFN**; Centre Forestier de Nzérékoré
4. **LAE**; Laboratoire d'Analyses Environnementales
5. **SRAIMFD**; Service de Restauration et d'Aménagement Intégré du Massif du Fouta Diallon

D

1. **BGACE**: Bureau Guinéen d'Audit et de Conformité Environnementale,
2. **OGUIPAR**: Office Guinéen des Parcs et Réserves;
1. **FECN**: le Fond pour l'Environnement et de Capital Naturel;

E

1. **Programmes**
2. **Projets Publics de développement**

F

1. **DREEF**: Directions Régionales de l'Environnement, des Eaux et Forêts;
2. **DPEEF**: Directions Préfectorales de l'Environnement, Eaux et Forêts
3. **DCEEF**: Directions Communales de l'Environnement, des Eaux et Forêts de la ville de Conakry;

G

1. **CNEDD**: Conseil National de l'Environnement et du Développement Durable;
2. **CNGPSC**: Conseil National de Gestion des Produits chimiques et Substances Chimiques;
3. **CD**: Conseil de Discipline.

Tableau 6.7: Montants des dotations budgétaires des dépenses du budget prévisionnel du ministère de l'environnement, des eaux et forêts(en milliard de GNF)

Années	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Personnel	25,2	30,8	36,0	68,7	53,7	97,2	48,0
Biens et services	9,6	6,5	9,9	10,7	11,0	10,3	40,0
Transferts Courants	1,8	1,0	2,2	1,1	4,6	1,5	0,2
Equipements, Investissement Transferts en Capital	12	12	2	2	11	21	19
Total	48,6	50,3	50,1	82,5	80,3	130	107,2

Source : Loi des Finances /Ministère de l'Economie et des Finances

Tableau 6.1: Repartition du personnel du Ministère de l'environnement au titre de l'année 2019

	Hiérarchie	Effectifs
	A1	1 234
	A2	646
	A3	10
SERVICES CENTRAUX	B1	231
	B2	49
	C	203
	CP	9
TOTAL 1		2 382
	A1	68
	A2	51
SERVICES DECONCENTRES CONAKRY	B1	17
	B2	6
	C	47
TOTAL 2		189
	A1	85
	A2	207
SERVICES, DECONCENTRES, INTERIEURS	B1	70
	B2	31
	C	1 646
	CP	2
TOTAL 3		2 041
TOTAL MINISTERE		4 612

Source: DRH/DNEF

Tableau 6.8: Liste des services de l'environnement dans d'autres autorités et année d'établissement

Structures	Création
Centre d'observation de surveillance, et d'informations environnementales (COSIE)	Décret D/065/PRG/SGG du 04 octobre 2004
Centre de Protection Environnementale du Milieu Marin et des Zones Côtières (CPEMZC).	Décret D/065/PRG/SGG du 04 octobre 2004
Direction Nationale des Eaux et Forêts (DNEF)	Depuis les années 1958 et réactualisé par le Décret N° D/030/PRG/SGG/88 du 15 juin 1988
Direction nationale de l'assainissement et du cadre de vie	Décret D/065/PRG/SGG du 04 octobre 2004
Direction nationale de l'Environnement	1986
Bureau de stratégie et de développement	Décret D/44/PRG/SGG du 27 mars 2015
Bureau Guinéen d'études et d'évaluations environnementales	Décret D/2011/047/PRG/SGG du 3 mai 2011
Centre de gestion des catastrophes et urgences environnementales	Décret D/065/PRG/SGG du 04 octobre 2004
Direction générale de l'unité climat	nd
Fonds forestier national	Décret D/065/PRG/SGG du 04 octobre 2004
Fonds de sauvegarde de l'environnement	Décret D/97/286/PRG/SGG du 24 décembre 1997
Centre de gestion des monts Nimba et Simandou	nd
Office guinéen du bois	Décret D/0216/PRG/SGG du 23 novembre 1989
Office guinéen des parcs et réserves	Décret D/065/PRG/SGG du 04 octobre 2004
Centre forestier de N'Zérékoré	1965
Comité national de gestion des produits et substances chimique	Décret D/065/PRG/SGG du 04 octobre 2004
Conseil national de l'environnement	Décret D/065/PRG/SGG du 04 octobre 2004
Office guinéen des parcs et réserves	Décret D/065/PRG/SGG du 04 octobre 2004

Source : Ministère de l'environnement/BSD

Tableau 6. 9: Liste d'autres services producteurs de données environnementales

Structures	Création	Mission
Direction Nationale de l'Aménagement du Territoire (DNAT)	Décret N° D/030/PRG/SGG/88 du 15 juin 1988,	mettre en œuvre de la politique nationale d'occupation des sols
Direction Nationale de la Marine Marchande (DNMM)	Décret N° D/030/PRG/SGG/88 du 15 juin 1988	contrôle la navigation dans les eaux maritimes guinéennes.
Centre National de Gestion des Aires Protégées (CNAGAP).	Décret D/065/PRG/SGG du 04 octobre 2004	Promouvoir la création des Aires Marines Protégées pour la conservation des espèces de biodiversité
Centre National des Sciences Halieutiques de Boussou (CNSHB)	Décret N° D/030/PRG/SGG/88 du 15 juin 1988	Fournir les informations scientifiques permettant l'élaboration des politiques et stratégies de gestion pour le développement du secteur de la pêche.
Direction Nationale du Développement Industriel (DNDI)	Décret N° D/030/PRG/SGG/88 du 15 juin 1988	Promouvoir l'industrie, les petites et moyennes entreprises
Centre de Recherche Scientifique Océanographique de Rogbanè (CERESCOR)	Décret juillet 1982	Mener des activités de recherche orientées vers une connaissance de l'océan et de ses ressources en vue de leur mise en valeur et de leur gestion rationnelle.
Direction Nationale de l'Hydraulique (DNH)	Décret N° D/030/PRG/SGG/88 du 15 juin 1988	Mettre en œuvre la politique nationale en matière de gestion des ressources en eau
Centre National de Surveillance des Pêches (CNSP)	Décret N° D/030/PRG/SGG/88 du 15 juin 1988	Mettre en œuvre les instruments de gestion et de contrôle des activités de pêche.
Direction Nationale de la Décentralisation (DND)	Décret N° D/030/PRG/SGG/88 du 15 juin 1988	Mettre en œuvre la politique nationale de décentralisation et le développement des communautés locales
Station scientifique des monts Nimba		Faire des recherches sur la biodiversité de Nimba
Institut de recherche environnementale de Bossou (IREB)		Faire des recherches sur les chimpanzés de Bossou
Herbier National de Guinée (HNG)		Identifier et conserver des échantillons de plantes de Guinée
Herbier de Sérédou		Identifier et conserver des échantillons de plantes de la Guinée forestière
Centre d'étude et de recherche en environnement (CERE) de l'université GAN de Conakry	Arrêté 2482/PRG/SS/1993 du 14 mai 1993	Recherche et formation

Source : Ministère de l'Environnement /Centre de Protection Environnementale du Milieu Marin et des Zones Côtières

Tableau 6. 10: Repartition des structures centrales et deconcentrees de gestion des ressources forestieres

Niveau National	Niveau Régional	Niveau Préfectoral/Communa l	Niveau Sous préfectoral
1. Direction Nationale des Eaux et Forêts(DNEF)	Directions Régionales de l'Environnement, des Eaux et Forêts (DREEF)	Directions préfectorales/communales de l'Environnement, des Eaux et Forêts	Cantonnements Forestiers
Division Faune et Protection de la Nature		Sections des Eaux et Forêts	
Division Aménagement			
Division Foresterie Rurale			
Division Etudes et Planification			
Division Cartographie Thématique et Télédétection			
Jardin Botanique de Camayenne			
2. Direction Générale de l'Office Guinéen du Bois (OGUIB)		Antennes OGUIB	
3. Office Guinéen des Parcs et Réserves	Parcs Nationaux (Haut Niger, Badiar, Bafing (en cours de création))		
4. Autres services	CFZ, CGENS, SRAI-MFD		

Source : DNEF

Thème 6.2.3: Participation aux AME et conventions sur l'environnement

Tableau 6. 11: Principaux accords multilatéraux (conventions et protocoles) ratifiés par la guinee

Conventions	Adoption/Ratification	Mise en œuvre assuré par :
Convention relative à la Coopération en matière de Protection et de Mise en valeur du milieu marin et des zones Côtières de la Région de l'Afrique de l'Ouest et du centre, adoptée à Abidjan (Côte d'Ivoire) le 23 mars 1981	23 mars 1981	Centre de Protection du Milieu Marin et des Zones Côtières(CPMZC)
Protocole relatif à la Coopération en matière de lutte contre les pollutions de la mer en cas de situation critique du milieu marin et des zones Côtières de la Région de l'Afrique de l'ouest et du centre, adoptée à Abidjan (Cote d'Ivoire) le 23 mars 1981	23 mars 1981.	Centre de Protection du Milieu Marin et des Zones Côtières(CPMZC)
Protocole de 1992 modifiant la convention internationale de Bruxelles de 1969 sur la responsabilité civile pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures (CLC)	29 aout 2002	Centre de Protection du Milieu Marin et des Zones Côtières(CPMZC) et la Direction nationale de l'environnement.
Convention Africaine sur la conservation de la nature et des ressources naturelles, (Alger 1968)	12 décembre 1989	Direction nationale des eaux et forêts.
Convention sur le mouvement transfrontière des déchets dangereux et de leur élimination (Bâle, 22 mars 1989)	-	Direction nationale de l'environnement.
Convention sur le Commerce International des Espèces de Faune et de Flore Sauvages Menacées d'Extinction (CITES) adoptée à Washington le 3 mars 1973	20 décembre 1997	Direction nationale des eaux et forêts
Convention sur la Conservation des Espèces Migratrices (CMS) ou Convention de Bonn	24 septembre 1992	Office guinéen des parcs et réserves
Convention sur la Diversité Biologique, adoptée en juin 1992 à Rio de Janeiro (Brésil)	7 mai 1993	Office guinéen des parcs et réserves
Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques adoptée a Rio de Janeiro (Brésil) en juin 1992	7 mars 1994	Direction nationale de l'environnement.
Convention relative aux Zones Humides adoptée à Ramsar (IRAN) en 1971 et amendée par le Protocole de Paris le 3 décembre 1982. La Guinée en est membre depuis le 24 septembre 1992	-	Office guinéen des parcs et réserves
Convention sur la Préparation, la Lutte et la Coopération en matière de pollution par les hydrocarbures - OPRC adoptée en 1990 à Londres (Angleterre)	29 aout 2002	Centre de Protection du Milieu Marin et des Zones Côtières(CPMZC)
Convention de 1992 sur le Fonds International d'Indemnisation pour les Dommages dus à la Pollution par les Hydrocarbures – FIPOL adoptée a Londres (Angleterre)	29 aout 2002	Centre de Protection du Milieu Marin et des Zones Côtières(CPMZC)
Convention de 1992 portant création d'un Fonds international d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures – FIPOL	29 aout 2002	
Convention internationale pour la Protection des Végétaux adoptée à Rome le 6 décembre 1951 et ses deux amendements en novembre 1976 et en novembre 1983	3 avril 1952	Direction nationale de la protection des végétaux et des denrées stockées
Convention des Nations Unies sur la lutte contre la Désertification	1997	Direction nationale des eaux et forêts

Source :BSD Environnement/Ministère de l'Environnement et des Eaux et Forets.

Tableau 6.12: Quelques accords reginaux ratifiés par la guinee

Conventions	Ratification	Mise en œuvre assurée par :
Convention Africaine sur la Conservation de la Nature et des Ressources Naturelles	12/12/1989	MAE/MEEF
Convention de Bamako relative à l'interdiction d'importer en Afrique des déchets dangereux, au contrôle des mouvements transfrontières et la gestion des déchets dangereux produits en Afrique	1991	Direction nationale de l'environnement
Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) volet Environnement de l'Union Africaine	Lancé par les dirigeants africains le 23 octobre 2001 à Abuja, Nigéria	

Source: BSD Environnement/Ministère de l'Environnement et des eaux et forêts.

Tableau 6. 13: Quelques accords sous reginaux ratifiés par la guinee

Conventions	Ratification	Mise en œuvre assurée par :
Convention et Protocole sur l'Autorité du Bassin du Niger	21/11/1980	MEH
CONVENTION D'ABIDJAN RELATIVE A LA COOPERATION EN MATIERE DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR DU MILIEU MARIN ET DES ZONES COTIERES DE LA REGION DE L'AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE.	23/03/1981	MEEF
CONVENTION DE CONAKRY SUR LA COOPERATION SOUS-REGIONALE DANS L'EXERCICE DU DROIT DE POURSUITE.	01/09/1993	MAEF
Convention sur les Criquets Migrateurs	28/05/1963	MAE/MA
Politique environnementale de la CEDEAO		MEEF
Convention relative à la coopération en matière de protection et de mise en valeur du milieu marin de la région de l'Afrique de l'ouest et du centre	23/03/1981	MEEF

Source :BSD Environnement/Ministère de l'Environnement et des eaux et forêts.

Tableau 6. 14: Textes nationaux relatifs à l'environnement ratifiés par la guinee

Conventions	Ratification	Mise en œuvre assurée par :
Ordonnance N°022/PRG/89 portant Code de la protection et de la mise en valeur de l'environnement	10 mars 1989	MEEF
L'ordonnance n° 007/PRG/SGG/90 du 15 février 1990, portant Code de Protection de la Faune Sauvage et Réglementation de la Chasse	15 février 1990	MEEF/DNEF
Loi L/92/028/CTRN instituant la législation sur les pesticides	06 août 1992	MA
Loi L96/C10 portant réglementation des taxes à la pollution applicables aux établissements classés	22 juillet 1996	MEEF
Loi L/2017/060/AN portant Code forestier de la République de Guinée	12 décembre 2017	MEEF
Décret N° 120/PRG/SGG/89 portant réglementation de la profession d'exploitant forestier	14 juin 1989	MEEF
Arrêté conjoint A/93/8993/MEF/MMGE/SGG établit la nomenclature technique des installations et établissements classés pour la protection de l'environnement	11 octobre 1993	MEEF
Arrêté conjoint A/05/672/MAEEF/MEF/SGG fixant les taux de redevances de chasse	9 février 2005	MEEF
Ordonnance O/92/019/PRG/SGG/92 du 30 Mars 1992 portant Code foncier domanial.	30 mars 1992	MVU
Loi L /94 /005/CTRN du 15 février 1994 portant code de l'eau	15 Février 1994	MEH
Loi L/95/51/CTRN du 29 août 1995, portant Code Pastoral.	29 août 1995	MEPA
décret D/2014/014/PRG/SGG portan d'une directive de réalisation d'une étude d'impact environnemental et social des opérations minières	17/01/2014	MMG
Arrêté A/2015/N°342/MIPMEPSP/CABportant homologation des six(6) normes guinéennes relatives à la protection de l'environnement	27/02/2015	MIPMEPSP

Source : BSD Environnement/Ministère de l'Environnement et des eaux et forêts.



Composante 6 : Protection et gestion de l'environnement et engagement en faveur de l'environnement

Sous composante 6.3: Préparation de l'événement extrême et la gestion des catastrophes

Thème 6.3.1: Préparation aux événements naturels extrêmes et catastrophes naturelles

Tableau 6. 15: Quelques structures de gestion des catastrophes en guinee

<p>En Guinée, plusieurs services partagent les responsabilités techniques de gestion des catastrophes. Ce sont entre autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le Service national de gestion des catastrophes et des urgences environnementales ; • Le Centre de géophysique et de sismologie pour les tremblements de terre et tsunamis ; • La Direction nationale de la météorologie pour les catastrophes d'origine climatique; • La Direction nationale de la protection civile ; • Le Centre national de protection du milieu marin environnemental et côtier pour la prévention des catastrophes en milieux marin et côtier • La Direction nationale de l'environnement ; • La Direction nationale de l'hydraulique pour les crues, inondations et étiages ; • La Direction nationale de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme pour les aspects liés aux aménagements divers et aux constructions ; • Le Service national d'actions humanitaires (SENAH) pour la gestion des crises sociales et humanitaires ; • La Direction Nationale des Services Vétérinaires ; • La Direction nationale de l'agriculture et la direction nationale de la protection des végétaux pour les invasions acridiennes ; • l'Institut géographique national (IGN) ; • Le Centre de recherches scientifiques de Conakry-Rogbané (CERESCOR) pour la prévention des risques d'origine océanique ou géologique ; • Les Inspections régionales de l'environnement ;

Source : Stratégie Nationale de Réduction des Risques de Catastrophes, Décembre 2012

Tableau 6. 16: Situation des structures de gestion des catastrophes en guinee

Structure	Mission
Service national de gestion des catastrophes et des urgences environnementales	Créé en octobre 2004, sa mission est axée, entre autres, sur la conception et le suivi de la mise en œuvre de la politique nationale en matière de prévention et de gestion des catastrophes. Il comprend quatre bureaux : <ul style="list-style-type: none"> • le bureau de la prévention et de l'évaluation ; • le bureau des opérations ;
Centre de géophysique et de sismologie (CGS)	Ce centre qui relève du Ministère des mines et de la géologie est, entre autres, chargé de : <ul style="list-style-type: none"> • l'enregistrement et la localisation des séismes, de déterminer les paramètres principaux des séismes, la localisation des séismes, l'évaluation de la sismicité du territoire national, l'identification des zones de failles actives pour fixer les normes de constructions parasismiques.
Direction nationale de la météorologie (DNM)	Sous l'autorité du Ministère en charge des transports, la Direction nationale de la météorologie a pour mission la mise en œuvre de la politique du gouvernement dans les domaines de la météorologie, de la climatologie et des sciences connexes. La DNM dispose d'un réseau de collecte, d'observation, de traitement et de prévision du temps. Ce réseau se compose de 43 stations d'observation dotées de moyens de communication. Les informations recueillies sont transmises toutes les trois heures à Conakry pour être disséminées à travers le monde. Le réseau travaille 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Elle élabore et diffuse des bulletins et des avis d'alerte ; elle contribue à la mise en œuvre du programme de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) pour la prévention des catastrophes et l'atténuation de leurs effets. L'objectif fondamental visé par la DNM est de rendre disponible pour tous les usagers, les informations météorologiques et climatologiques appropriées en vue de contribuer à la sécurité des personnes et de leurs biens.
Direction nationale de l'environnement	Sous l'autorité du Ministère en charge de l'environnement, la Direction nationale de l'environnement a pour mission la mise en œuvre de la politique du gouvernement dans les domaines de la météorologie, de la climatologie et des sciences connexes.

Source : Stratégie Nationale des Risques de Catastrophes, Décembre 2011

Annuaire des statistiques de l'environnement 2020	La DNM dispose d'un réseau de collecte, d'observation, de traitement et de prévision du temps. Ce réseau se compose de 43 stations d'observation dotées de moyens de communication. Les informations recueillies sont transmises toutes les trois heures à Conakry pour être disséminées à travers le monde. Le réseau travaille 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Elle élabore et diffuse des bulletins et des avis d'alerte ; elle contribue à la mise en œuvre du programme de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) pour la prévention des catastrophes et l'atténuation de leurs effets. L'objectif fondamental visé par la DNM est de rendre disponible pour tous les usagers, les informations météorologiques et climatologiques appropriées en vue de contribuer à la sécurité des personnes et de leurs biens.
---	--

Tableau 6. 17: Situation des structures de gestion des catastrophes en guinee (suite)

Structure	Mission
Centre de protection du milieu marin et des zones côtières	<p>Sous l'autorité du Ministère de l'environnement, des eaux et forêts, ce centre a, entre autres, pour mission de coordonner l'élaboration et la mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • (i) de la politique sectorielle en matière de protection du milieu marin et des zones côtières contre toutes formes de pollutions et de dégradation ; • (ii) du plan national d'intervention d'urgence contre les pollutions de la mer et du littoral par les hydrocarbures ou les substances nuisibles
Agence de la navigation maritime	<p>En tant qu'établissement public à caractère technique placé sous la tutelle du Ministère des Transports, l'Agence de la navigation maritime s'occupe, entre autres, du contrôle, du respect de la réglementation de la navigation dans les eaux territoriales guinéennes (maritimes et autres voies navigables). Elle assure la sécurité de la navigation ; elle gère des opérations de recherche, de sauvetage et d'assistance en mer et autres voies ; elle s'occupe de la surveillance et de la lutte contre la pollution par les navires ainsi que de l'établissement des cartes nautiques et de navigation.</p>
Direction nationale de la santé	<p>Le champ de compétence de la Direction nationale de la Santé couvre, entre autre, la surveillance de la situation épidémiologique et des affections les plus répandues afin de les prévenir et de les combattre ; l'élaboration et le suivi des plans opérationnels de lutte contre les endémies locales et les épidémies ; la participation à l'élaboration et au suivi de l'application des plans opérationnels nationaux de lutte contre les accidents, les sinistres et les catastrophes ; la conception et l'application des plans opérationnels d'intervention contre les épidémies, les urgences, et les catastrophes en collaboration avec les services concernés ; la gestion du matériel médical de secours et d'intervention, la formation du personnel à l'application des mesures de protection et de secours, etc.</p> <p>La Direction dispose d'un plan sectoriel qu'elle souhaite actualiser et rechercher des appuis en équipements pour renforcer ses capacités.</p>
Direction nationale de l'agriculture	<p>Sous l'autorité du Ministère de l'agriculture, la Direction nationale de l'agriculture a pour mission la définition et la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de développement agricole.</p> <p>En outre, elle est chargée d'organiser et d'exécuter la lutte contre les grands fléaux des cultures et des stocks ; de créer et de gérer une banque de données sur la situation phytosanitaire nationale ; d'établir et de mettre à jour les cartes des nuisibles et des stocks ; de collecter et de diffuser les informations sur les périodes d'apparitions des nuisibles et leur évolution en fonction des conditions écoclimatiques ; de veiller à l'application des dispositions de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) et de celles de la Convention phytosanitaire interafricaine (CPI) ; de participer à l'inventaire des ennemis naturels des principaux ravageurs des cultures pour la lutte biologique ; d'exécuter les campagnes nationales de lutte contre les fléaux ; de planifier toutes les activités relatives à la lutte contre les criquets pèlerins ; d'exécuter la lutte en cas d'invasion ; d'assurer le suivi du fonctionnement du système d'informations et d'alerte rapide ; de traiter les bulletins du centre d'intervention d'urgence de la FAO sur le criquet pèlerin.</p>
Direction nationale de l'hydraulique	<p>Sous l'autorité du Ministère d'Etat à l'Energie, la Direction Nationale de l'Hydraulique (DNH) a pour mission la mise en œuvre de la politique nationale du Gouvernement en matière d'hydraulique et de ressources en eau.</p> <p>S'agissant de la prévention des catastrophes, la DNH comporte un service d'appui qui est le Centre National de Prévision et d'Annonce des Crues et Etiages (CNP), qui a pour mission d'assurer la gestion et l'exploitation du système de prévision hydrologique dans les 23 bassins fluviaux de Guinée en vue de lutter contre les phénomènes d'inondation.</p>
Direction générale de la protection civile	<p>Créé en 1954, le premier service des sapeurs pompiers a eu sa principale caserne dans la circonscription de la presqu'île de Kaloum. Il avait pour mission d'assurer la protection civile. Les moyens disponibles à cette époque assuraient pleinement et efficacement le service, la population de la ville de Conakry étant alors de quelques centaines de milliers d'habitants et l'étendue de la ville n'occupant que peu d'espace.</p> <p>Érigé en 1973 en commissariat spécial de la protection civile, par Arrêté N0 880/DISJ/CAB/74 du 28 février 1974, il fut chargé de la protection des personnes et des biens, de la surveillance du littoral, de la prévention et de la répression, de la police de salubrité et de la sécurité des plages et baignades, ainsi que les secours d'urgence.</p>

Source : Stratégie Nationale de Réduction des Risques de Catastrophes, Décembre 2012



Tableau 6. 18: Situation des structures de gestion des catastrophes en guinee (suite)

Structure	Mission
Service national d'actions humanitaires (SENAH)	<p>Le SENAH est un service rattaché au Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation. Il a pour mission, entre autres : d'initier et d'organiser des programmes en matière d'action humanitaire ; de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre du Plan national de gestion des catastrophes et des plans sectoriels ; d'œuvrer à la recherche et à la diffusion des informations relatives aux zones à risques ainsi que la sensibilisation des citoyens et des partenaires bi et multilatéraux sur les effets des catastrophes et des calamités sur l'ensemble du territoire national ; de concevoir et de mettre en œuvre des programmes de formation en matière d'action humanitaire...</p> <p>Au niveau central la Direction comporte trois Bureaux techniques qui sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Bureau des Opérations de Prévention ; - Le Bureau des Opérations d'Evaluation ; - Le Bureau des Opérations d'Intervention ;
Direction nationale de l'architecture, de la construction et du patrimoine immobilier (DACPI)	<p>Ce service est particulièrement préoccupé par l'ampleur des dégâts causés par les catastrophes sur l'habitat. Ces dégâts ont pour origine, entre autre, les constructions anarchiques, le non respect des lotissements, l'occupation des zones à risques d'inondation, le non respect des normes de construction, les feux d'habitation dus souvent aux mauvaises installations électriques et la défaillance du réseau de électricité de Guinée, la non sécurisation des logements...</p>
Centre d'observation, de suivi et d'informations environnementales (COSIE)	<p>Le Centre d'observation de surveillance et d'information environnementales est un service rattaché du Ministère délégué à l'environnement et aux Eaux et Forêts, de niveau hiérarchique équivalent à celui d'une Direction de l'administration centrale.</p> <p>Il a pour mission l'application de la politique du département en matière de suivi régulier de l'évolution et de l'état de l'environnement. Il comprend un service d'appui et des Services techniques.</p> <p>Les services techniques de niveau hiérarchique équivalent à celui d'une Division de l'administration centrale sont : la Division observation terrestre, la Division observation aquatique et de l'atmosphère, le Système d'Information Géographique et le Laboratoire central d'analyses et d'expertises environnementales</p>
Direction nationale des eaux et forêts	<p>Sous l'autorité du Ministre de l'environnement, des eaux et forêts, cette direction est,entre autres, responsable de la gestion et de la conservation du patrimoine naturel national (forêts, faune et flore). Elle exerce cette mission par le biais des divisions techniques suivantes :Division faune et protection de la nature; Division aménagement des forêts,Division foresterie rurale,Division économie et législation forestière.</p> <p>La première Division est particulièrement chargée de la conservation et de la mise en valeur du milieu naturel et des ressources botaniques. Dans la gestion des catastrophes, elle assure la lutte contre les feux de brousse et incendies de forêts.</p>
Croix Guinéenne Rouge	<p>Créée par le décret N° 035/PRG/84 du 26 janvier 1984 complété par l'ordonnance N°006/PRG/86, la Croix-Rouge Guinéenne (CRG) est une organisation nationale humanitaire d'utilité publique qui répond aux sept Principes Fondamentaux du Mouvement International de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge : humanité, impartialité, neutralité, indépendance, volontariat, unité et universalité. Elle est une organisation auxiliaire des pouvoirs publics dans sa mission strictement humanitaire. La mission de la CRG est de prévenir et atténuer les souffrances des hommes en toute impartialité et neutralité, sans discrimination de nationalité, de race, de sexe, de classe, de religion ou d'opinion politique. Elle intervient dans les domaines ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Soins et santé communautaire/Hygiène et assainissement ; ▪ Réduction des risques de catastrophes et réponse aux urgences au niveau communautaire ; ▪ Couverture sanitaire lors des manifestations publiques ou regroupements ; ▪ Assistance aux personnes vulnérables (réfugiés, déplacés et autres) ; ▪ Réponse aux demandes de recherche des personnes disparues ou séparées de leurs proches par suite de conflits armés, de troubles sociaux ou de catastrophes naturelles ; ▪ Rétablissement de liens entre les membres d'une même famille séparés ; ▪ Promotion des principes et valeurs humanitaires (PVH) ; ▪ Sensibilisation sur le respect de l'emblème Croix-Rouge. <p>La Croix-Rouge Guinéenne a son siège national à Conakry et est présente dans tout le pays à travers ses comités locaux.</p>

Source : Stratégie Nationale de Réduction des Risques de Catastrophes, Décembre 2012

Tableau 6. 19: Situation des structures de gestion des catastrophes en guinee (suite)

Structure	Mission
Centre de Recherche Scientifique de Conakry-Rogbané/CERESCOR	<p>Créée par Décret D/96/057/PRG/SGG du 1er avril 1996, le CERESCOR (Centre de Recherche Scientifique de Conakry-Rogbané) est un établissement public à caractère scientifique et technique de niveau hiérarchique équivalent à celui d'une direction de l'administration centrale et placé sous la tutelle du Ministre chargé de la Recherche Scientifique. Le CERESCOR jouit de la personnalité morale, de l'autonomie financière et de gestion conformément à la législation et à la réglementation régissant les établissements publics administratifs.</p> <p>Le siège du CERESCOR est situé à Conakry dans la Commune de Ratoma. Il peut disposer d'antennes en tout autre lieu du territoire national.</p> <p>La mission du CERESCOR est de contribuer au développement économique de la Guinée en matière de recherche scientifique et technique dans les domaines de l'océanographie, des matériaux de construction et des énergies.</p> <p>A cet effet, il est particulièrement chargé de mener des activités de recherche orientées vers :</p> <ul style="list-style-type: none"> Une meilleure connaissance du milieu marin, de ses ressources en vue de leur mise en valeur et de leur gestion rationnelle ainsi que la sécurité de la navigation maritime ; l'élaboration et la vulgarisation des technologies de production des matériaux locaux de construction et l'étude de leur comportement ; l'étude technologique des appareils solaires et la production de prototypes, l'étude des particularités et des perspectives d'utilisation des sources d'énergie non conventionnelles ; la conception d'appareils pour la couverture des besoins énergétiques à partir de sources non conventionnelles (soleil, vent, biomasse, etc.) ; la constitution et l'exploitation de bases et de banques de données, la formation par la recherche de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur en vue de leur préparation et leur insertion dans les différents domaines d'intervention du Centre..

Source : Stratégie Nationale de Réduction des Risques de Catastrophes, Décembre 2012

Tableau 6. 20: Gestion des catastrophes et des urgences environnementales

Principales activités menées	Portées	Structures impliquées
Formation des cadres	Formation des trente-deux (32) cadres en matière de gestion des risques de catastrophe et de l'humanitaire. Formation de soixante (60) cadres guinéens au Centre International de Formation au Maintien de la Paix Kofi Annan (KAIPTC)/Ghana à l'initiative de préparation aux catastrophes en Afrique de l'Ouest 2016.	(KAIPTC)/Ghana
Participation aux rencontres internationales	Participation aux rencontres internationales sur les questions de gestion des risques de catastrophe.	
Mise en œuvre des textes juridiques	Mise en œuvre des dispositions de l'arrêté conjoint N° 2016/3856 MEEF/SGG du 04/08/2016 portant création du Comité de Suivi de « l'Initiative de Préparation aux Catastrophes en Afrique de l'Ouest »(WADPI-Guinée) Mise en œuvre des dispositions de l'arrêté conjoint N° 2016/3856 MEEF/SGG du 04/08/2016, portant création du Comité de Suivi de « l'Initiative de Préparation aux Catastrophes en Afrique de l'Ouest »(WADPI) Guinée (Ministères en charge de l'Environnement, de la Défense Nationale, de la Sécurité, de la Santé et de l'Administration du Territoire).	
Realisation de projet	Réalisation de trois (3) microprojets portant sur l'information et la sensibilisation des populations locales pour les préparer à l'adaptation et à la résilience aux catastrophes (Conakry, Kankan et N'Zérékoré) touchant plus de 10.000 personnes	
Elaborations des strategies et validation du document	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration et validation de la stratégie nationale de réduction des risques de catastrophe assortie d'un plan d'actions stratégique (2019-2023) en 2018 (avec l'appui du Bureau de Coordination du Système des Nations Unies en Guinée). - Élaboration et validation du plan stratégique de cinq ans (2019-2023) du Centre National de Gestion des Catastrophes et des Urgences Environnementales en 2018 (avec l'appui du Bureau de Coordination du Système des Nations Unies en Guinée). - Elaboration et validation du projet de Décret portant création, attributions, organisation et fonctionnement de la plateforme nationale de réduction des risques de catastrophe en 2018 (avec l'appui de la CEDEAO à travers un projet régional financé par l'Union Européenne et la Banque Mondiale). 	Système des Nations Unies en Guinée

Source : BSD Environnement/Ministère de l'Environnement et des eaux et forêts.



Composante 6 : Protection et gestion de l'environnement et engagement en faveur de l'environnement

Sous composante 6.4: Information et sensibilisation à l'environnement

Thème 6.4.1: Informations sur l'environnement

Tableau 6. 21: Information sur l'environnement accessible au public

<ul style="list-style-type: none"> • Rapport national sur l'état de l'environnement en Guinée (2012-2014) en version électronique et version papier, élaboré par le COSIE • Annuaire des statistiques de l'environnement (2012 ,2013,2016 et 2018) en version électronique et version papier, élaboré par l'INS • Code de l'environnement • Politique nationale de l'environnement • La politique nationale de l'assainissement • Monographie sur la biodiversité • Communication 1 et 2 (2010 et 2018) sur le changement climatique • Annuaire des statistiques forestières (2013 et 2018) • Rapport national sur l'environnement marin et côtier • Rapport national sur la mise en œuvre de la Convention sur la diversité biologique en Guinée • Rapport annuel des statistiques d'importation des produits chimiques, figurant sur la liste nationale courant 2016

Source : Ministère de l'Environnement et Ministère du Plan/INS

Tableau 6. 22: Publications relatives aux informations environnementales »

Source	Périodicité	Structure responsable
Rapport sur l'état de l'environnement en Guinée	Biannuel	Centre d'observation de surveillance, d'informations environnementales (COSIE)
Bulletin agroclimatique	Mensuel et annuel	Direction nationale de la météorologie
Annuaire statistique de l'environnement	Annuel	Institut national de la statistique (INS)
Annuaire des statistiques forestières	Annuel	Direction nationale des eaux et forêts
Rapport national sur l'environnement marin et côtier	Selon les nécessités	Centre de protection environnementale du milieu marin et des Zones côtières
Communication nationale de l'environnement	Biannuel	Direction nationale de l'environnement
Rapport national sur la mise en œuvre de la convention sur la diversité biologique en Guinée	Selon les nécessités	Direction nationale de l'environnement

Source : Ministère de l'Environnement et Ministère du Plan/INS

Thème 6.4.3 : Engagement en faveur de l'environnement

Tableau 6. 23: Evolution du nombre d'entreprises nouvellement creees par secteur de l'environnement

Secteur	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Agriculture	42	49	111	118	190	338	455
Elevage	12	23	27	19	78	112	103
Pêche	19	45	62	87	52	48	42
Environnement	1	2	2	0	10	3	nd
Ensemble	74	119	202	224	330	501	600

Source : Agence guinéenne pour la promotion des investissements privés (APIP)

Thème 6.4.4: Perception et prise de conscience de l'environnement

Tableau 6. 24: Politiques nationales sur l'environnement

Politiques	Années
Politique nationale de l'environnement	2012
Politique nationale sur l'assainissement	2011
Politique nationale de développement agricole (LPNDA)	1998
Lettre de politique de développement agricole (LPDA)	1991
Politique forestière nationale (PFN)	1989

Source : Ministère de l'Environnement /Centre de Protection Environnementale du Milieu Marin et des Zones Côtières

Tableau 6. 25: Projets et programmes sous tutelle du domaine forestier au titre de l'année 2018-2019

Liste des projets et programmes	Objectifs spécifiques	Date de démarrage	Date de fin prévue	Dotations 2018 (Millions de GNF)	Sources de financement
BIOGAZ	Le projet vise à réduire les émissions de GES liées à la consommation d'énergie à usage domestique. Il établira un marché viable et efficace pour la commercialisation et l'utilisation généralisées de technologies à base de biogaz en Guinée par la création d'un marché de biogaz domestique, de biogaz institutionnel ainsi qu'une expertise locale en matière de fabrication et d'installation de digesteurs.	01/01/2016	31/12/2020	FEM : 2 647 706 \$ PNUD : 500 000 \$	FEM; PNUD
ABE (Adaptation basée sur les Ecosystèmes des Communautés Vulnérables de la Région de la Haute Guinée)	Réduire la vulnérabilité aux effets pervers du CC et notamment de la variabilité du climat, aux échelles locale, nationale, régionale et mondiale; Renforcer la capacité d'adaptation pour faire face aux impacts du CC, notamment à la variabilité du climat aux niveaux local, national, régional et mondiale.	01/01/2018	31/12/2023	FEM : 8 000 000 \$ PNUD : 600 000 \$ BND : 150 000 \$	FEM; PNUD;GG
RMEC/GKM (Renforcement de la résilience des moyens d'existence des communautés Agricoles face au Changement Climatique des Préfectures de Gaoual Koundara Mali)	Renforcer les capacités d'adaptation des populations vulnérables des préfectures de Gaoual, Koundara et Mali, au regard des risques supplémentaires posés par le changement climatique, en particulier l'intensité et la fréquence accrue de la sécheresse	18/08/2014	31/12/2018	FEM : 4.016.364 \$ PNUD : 300.000 \$ BND :	FEM; PNUD, GG

Source: BSD Environnement

Tableau 6. 26: Projets et programmes sous tutelle du domaine forestier au titre de l'année 2018-2019 (suite)

Liste des projets et programmes	Objectifs spécifiques	Date de démarrage	Date de fin prévue	Dotations 2018 (Millions de GNF)	Sources de financement
Programme Environnement Développement Durable (PEED)	Formuler un cadre politique, institutionnel, juridique et réglementaire simplifié pour l'utilisation du biogaz en tant que source durable d'énergie renouvelable. ; Encourager les investissements en technologies à base de biogaz via le recours à des mesures incitatives financières adéquates servant de catalyseurs aux promoteurs de projets. Définir un programme visant à soutenir la croissance d'un marché de fournisseurs et d'utilisateurs de biogaz et ses effluents, dans la perspective d'une amélioration globale des moyens de subsistance.	01/01/2016	31/12/2019	FEM : 2 647 706 \$, PNUD : 500 000 \$, BND (prévu) : 200 000 \$	FEM, PNUD, BND
Programme Environnement et Gestion Durable du Capital Naturel (PEGED)	L'objectif de ce Programme est de « Renforcer les capacités nationales dans la gestion durable du capital naturel »	01/01/2018	31/12/2022	BND : 1 500 000 \$, PNUD : 500 000 \$	PNUD, BND
Le Programme de Micro Financements du Fonds pour l'Environnement Mondial (PMF/FEM/PNUD)	L'objectif général est de développer les compétences nationales des ONG et des groupes Communautaires de base (à travers l'appui financier/conseil et la formation), afin de mieux les orienter et de renforcer leur capacité d'action dans la résolution des problèmes environnementaux locaux.	01/01/2019	31/12/2023	PNUD/FEM : 430.000 \$	PNUD, BND
Renforcement des systèmes d'information et d'alerte précoce sur le climat pour le développement résilient au climat et l'adaptation au changement climatique en Guinée (SAP-Guinée)	Renforcer les capacités de surveillance du climat, les systèmes d'alerte précoce et d'information pour répondre aux chocs climatiques et planifier l'adaptation au changement climatique en Guinée Transfert de technologie pour le suivi de l'infrastructure climatique et environnementale Intégration de l'information et des produits climatiques d'alertes précoces et d'adaptation dans les plans de développement	01/01/2019	31/12/2023	FEM : 5 000 000 \$, PNUD : 350 000 \$,	

Source: BSD Environnement

Tableau 6. 27: Programmes nationaux sur l'environnement

Programmes	Années
Programme de stratégie de réduction de la pauvreté (PSRP)	2002
Programme d'appui aux collectivités villageoises (PACV)	1998
Programme cadre de soutien au développement du secteur privé (PCSDSP)	nd
Cadre législatif national sur l'environnement	nd
Programme national de développement humain durable (PNDHD)	1997
Programme cadre de promotion, décentralisation et renforcement des capacités de la	nd
Programme cadre d'appui aux initiatives de base (PCAIB)	nd

Source : Ministère de l'environnement /Centre de protection environnementale dumarine et des zones côtières Ministère de l'environnement (ME)/ (ME)

Tableau 6. 28: Plans d'actions nationaux sur l'environnement

Plans d'Actions	Années
▪ Plan national de conservation et d'utilisation durables de la biodiversité	nd
▪ Plan national d'action pour l'environnement (PNAE)	1994
▪ Plan d'action forestier national (PAFN)	nd
▪ Schéma directeur d'aménagement de la mangrove (SDAM)	nd
▪ Plan d'aménagement et gestion des pêcheries	nd
▪ Schéma national d'aménagement du territoire	1991

Source : Ministère de l'environnement /Centre de protection environnementale du milieu marin et des zones côtières

Tableau 6. 29: Principaux défis pour l'environnement

Principaux défis
<ul style="list-style-type: none"> • la réduction de l'empreinte environnementale des activités minières par l'application effective des dispositions en vigueur ; <p>la gestion durable des ressources naturelles renouvelables (ressources en eau, ressources</p> <ul style="list-style-type: none"> • forestières, ressources halieutiques) ; • la préservation des domaines classés ou protégés ; • l'amélioration de la qualité du cadre de vie ; • le renforcement des capacités techniques et institutionnelles du pays en matière de protection de l'environnement ; • L'adaptation aux effets néfastes et l'atténuation des changements climatiques ; • La maîtrise des risques biotechnologiques (importation, transfert et utilisations de matériels biologique génétiquement modifié) ; • Une meilleure utilisation des mécanismes de financement de la coopération internationale ; • Le respect des accords multilatéraux sur l'environnement (AME) et l'intégration de leurs principes dans le droit national ; • Le non-respect des cahiers de charge dans les aménagements urbains ; • L'insuffisance de prévention et de gestion des catastrophes ; • La non application des de la législation en matière de construction le long de la côte maritime.

Source : Ministère de l'environnement /Centre de protection environnementale du milieu marin et des zones côtières Ministère de l'environnement (ME) / (ME)

Tableau 6. 30: Politiques mises en œuvre pour l'environnement

Politiques mises en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conception et élaboration d'une politique environnementale, pertinente et opérationnelle ▪ Renforcement de la législation et renforcement de son respect scrupuleux à tous les niveaux et dans tous les domaines. ▪ Prise en compte effective des variables de gestion environnementale durable dans les stratégies de développement. ▪ Ratification des amendements des protocoles, notamment ceux de Copenhague et de Beijing en matière de consommation des substances appauvrissant la couche ozone.

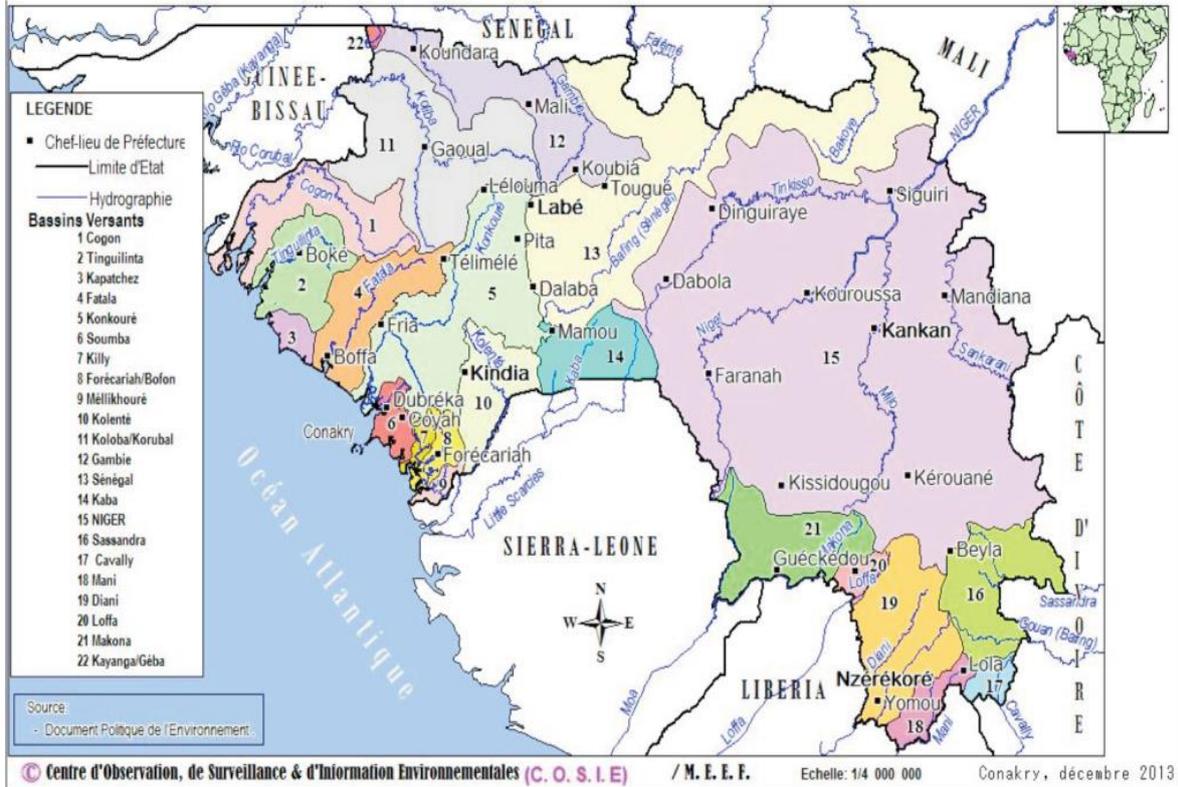
Tableau 6. 31: Politiques à mettre en œuvre pour l'environnement

Politiques à mettre en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcement de la politique de développement et de la fourniture des services d'eau potable. ▪ Assainissement de la gestion du sous-secteur. ▪ Renforcement de la planification et du développement des infrastructures. ▪ Elaboration et la mise en œuvre d'une politique et d'un programme d'assainissement ambitieux, passant, entre autres, par l'implication des collectivités à la base et des autres partenaires ainsi que la promotion des initiatives privées dans ce secteur. Sur la base des récents développement technologiques et des expériences d'ailleurs, des voies seront explorées en vue d'une meilleure valorisation des ordures dans les grands centres urbains.

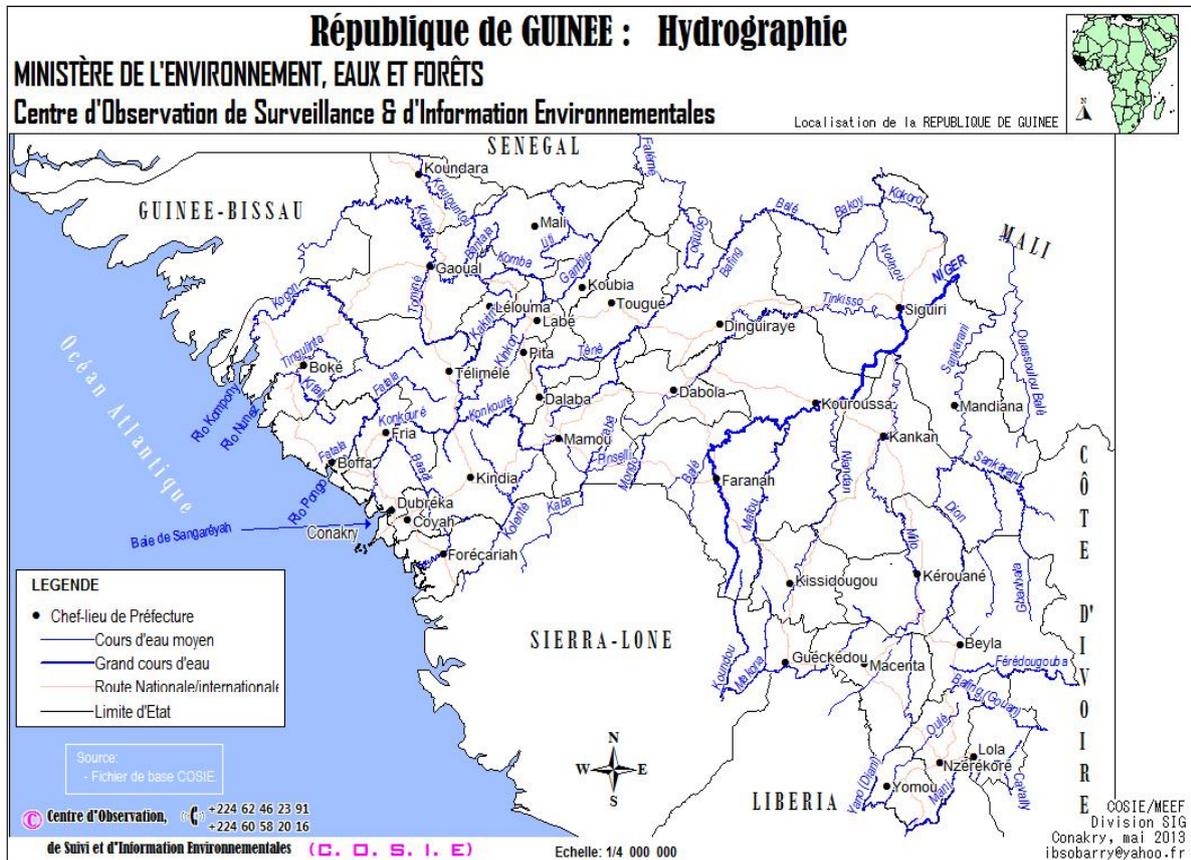
ANNEXE

Thème 1.1.2: Caractéristiques hydrographiques

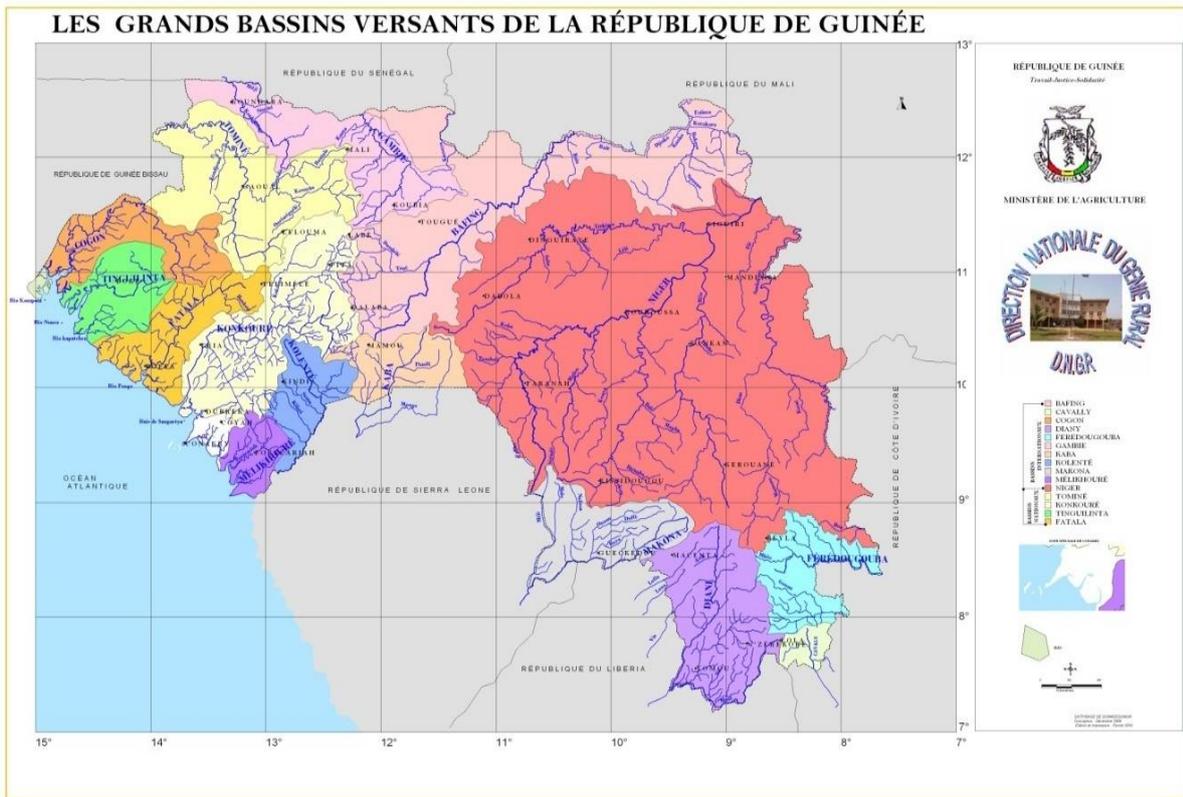
Carte 1.1: Principaux cours d'eau de la guinee



Carte 1.2: Réseau hydrographique et des bassins versants de la guinee

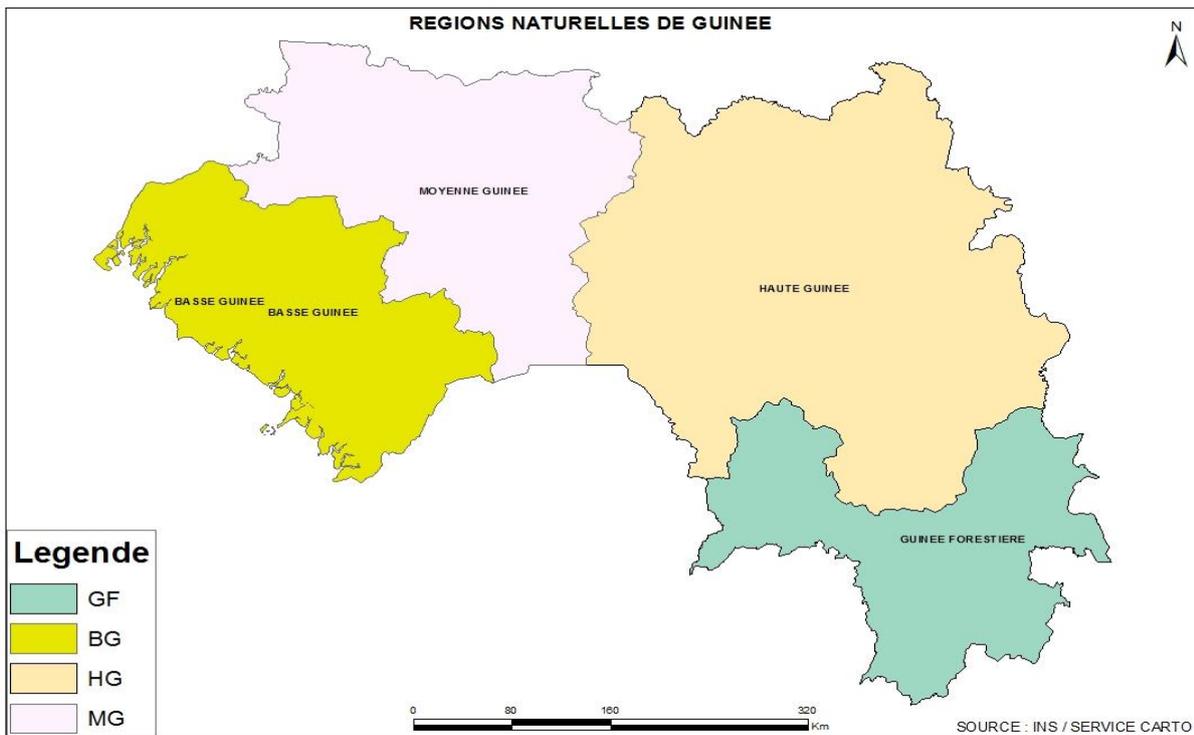


Carte 1.3: Grands bassins versants de la republique de guinee

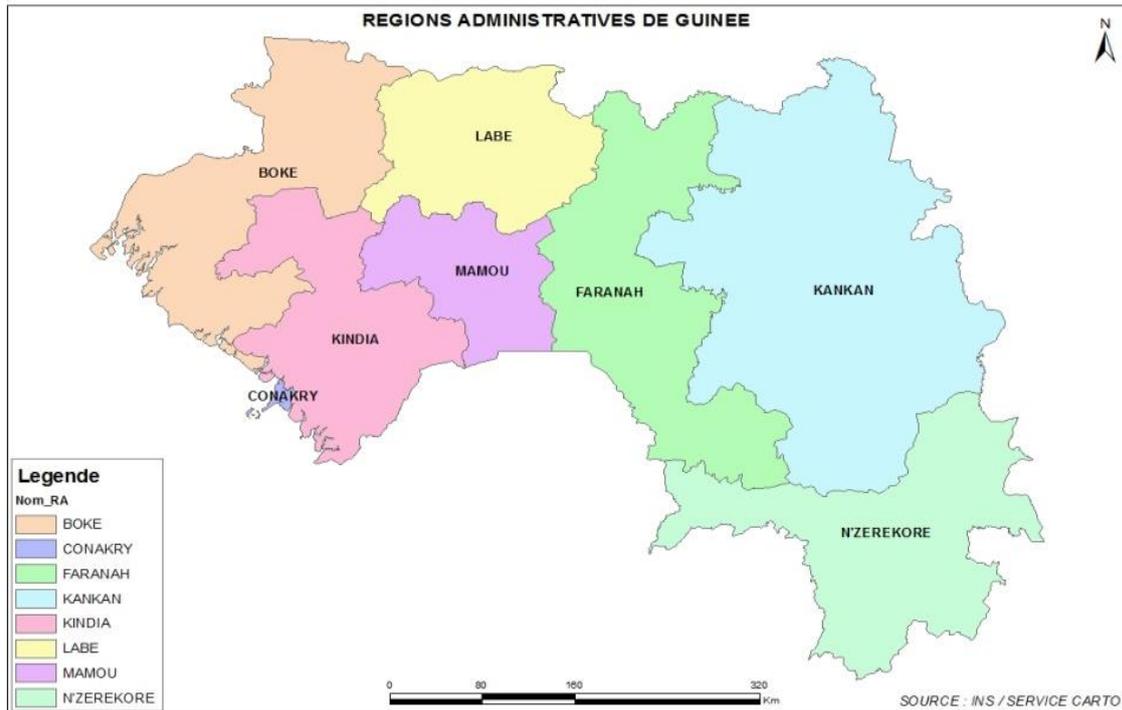


Thème 1.1.3: Information géologique et géographique

Carte 1.4: Regions naturelles de guinee



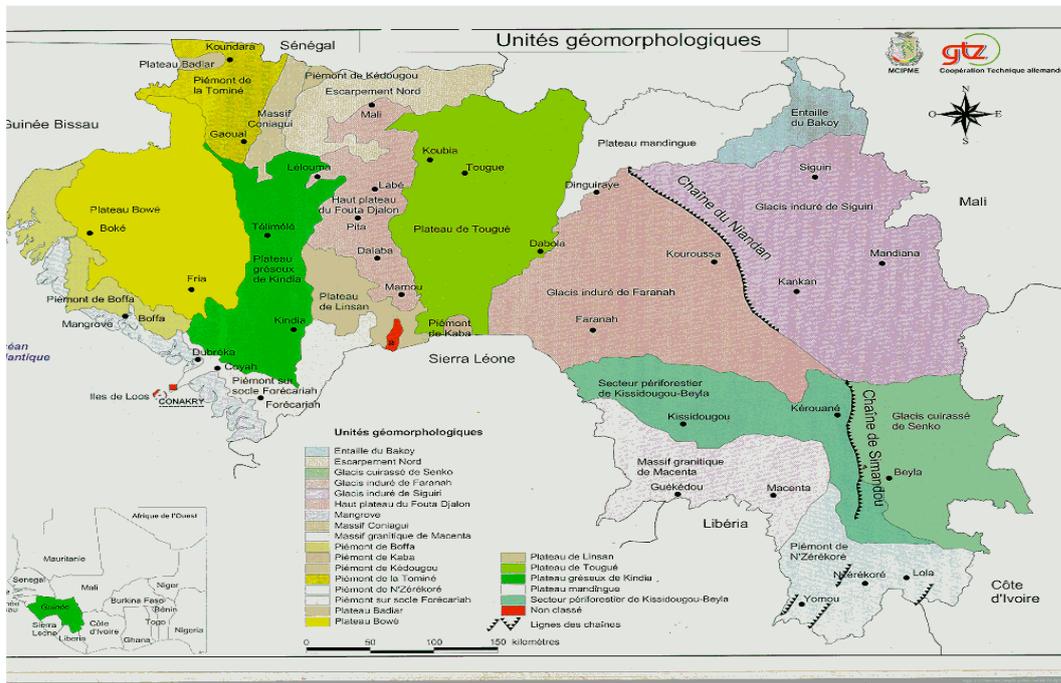
Carte 1.5:Regions administratives de guinee



Carte 1.6:Prefectures de guinee

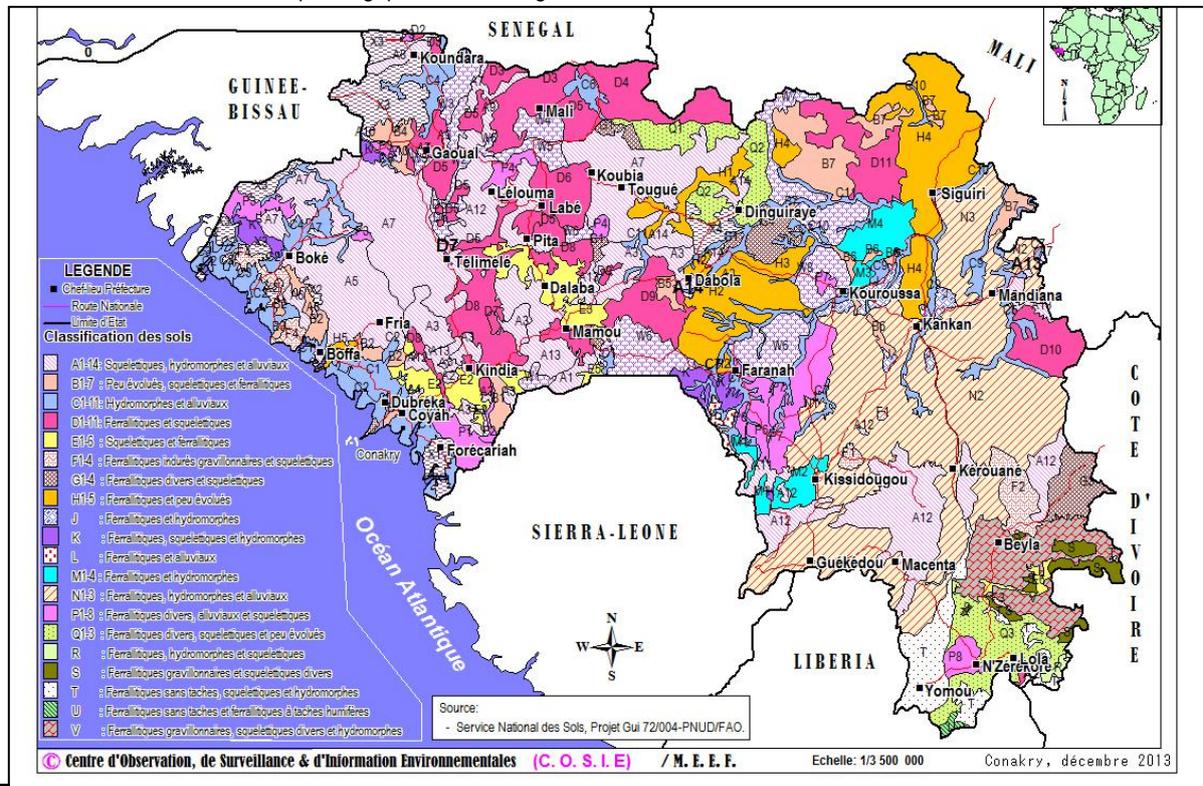


Source : Rapport PTAP/PoWPA (Programme de travail sur les Aires protégées), 2013.



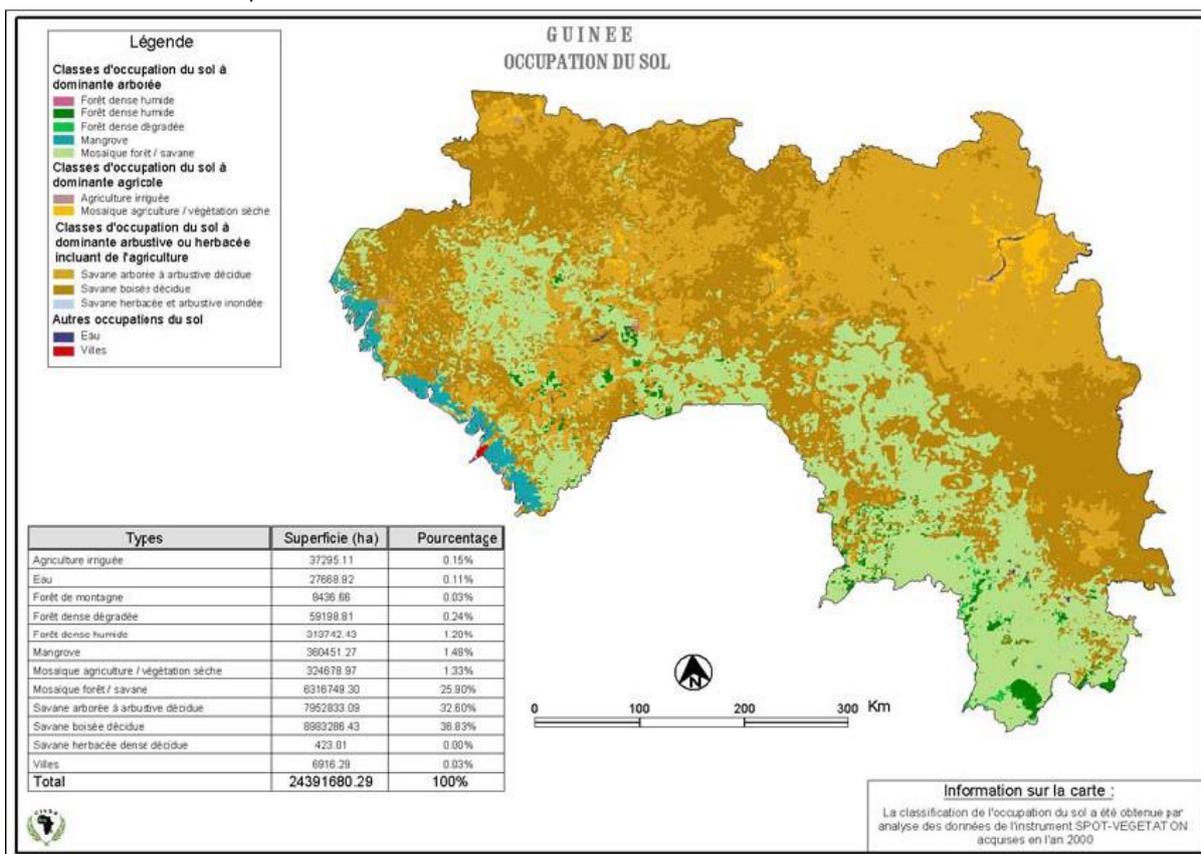
Thème 1.2.1: Caractéristiques des sols

Carte 1.7 : Reconnaissance pédologique des sols de guinée



Thème 1.2.2: Couverture terrestre

Carte 1.8: Carte d'occupation des terres en 2002



Thème 2.1.1: Stocks et variations des ressources minérales

Carte 2.1.: Carte des sites miniers de la guinee



Définitions des Principaux concepts

Atmosphère, climat et conditions atmosphérique

Ecart de la moyenne annuelle des précipitations par rapport à la moyenne annuelle à long terme : Le volume total des précipitations humides atmosphériques (pluie, grêle) tombant sur le territoire du pays pendant un an, comparé à sa moyenne annuelle à long terme (moyenne arithmétique des précipitations pendant au moins 30 années consécutives). "Précipitations" signifie l'eau ; que ce soit à l'état liquide ou à l'état solide, tombant des nuages ou dépôts d'air sur la surface de la terre, sur divers matériaux ou de plantes. Les précipitations atmosphériques peuvent être sous forme de pluie ou petite grêle. La durée de période utilisée pour calculer les moyennes à long terme est importante dans la détermination des changements climatiques. Les moyennes de trente années de différents éléments climatiques sont les plus utilisés dans la climatologie. Comparer les orientations actuelles aux moyennes à long terme peut donner une certaine indication des nouvelles orientations.

Ecart de la température moyenne annuelle par rapport à la moyenne annuelle à long terme : La relation de la température au cours d'une période donnée par rapport aux normes à long terme est déterminée en termes d'écart de la norme et est calculée comme la différence entre la valeur observée et la valeur moyenne de base, qui est, dans ce cas, la différence entre la moyenne annuelle et la moyenne annuelle à long terme.

Vent : Mouvement au sein d'une atmosphère, masse de gaz située à la surface d'une planète, d'une partie de ce gaz. Les vents sont globalement provoqués par un réchauffement inégalement réparti à la surface de la planète provenant du rayonnement stellaire (énergie solaire), et par la rotation de la planète. Sur terre, ce déplacement est essentiel à l'explication de tous les phénomènes météorologiques. Le vent est mécaniquement décrit par les lois de la dynamique des fluides, comme les courants marins. Il existe une interdépendance entre ces deux circulations de fluides.

Marée : Mouvement multi-périodique du niveau de la mer dont la partie principale est la marée astronomique. Phénomène ondulatoire, dû à l'attraction du soleil et de la lune, qui affecte la surface des océans et des mers.

Caractéristiques hydrographiques

Mare : Étendue d'eau superficielle de petite taille et de faible profondeur, permanente ou saisonnière. Petite étendue d'eau stagnante et peu profonde (pérenne ou non, naturelle ou non), de faible surface.

Mangrove: Zone forestière amphibie composée essentiellement de palétuviers, qu'on trouve sur les sédiments vaseux des littoraux tropicaux.

Bassin versant (fluvial ou lacustre) : Portion d'espace terrestre à l'intérieur de laquelle tous les écoulements, en surface ou en profondeur, se dirigent vers le même exutoire (cours d'eau, lac ou mer). La ligne de délimitation du bassin avec ses voisins est appelée ligne de partage des eaux.

Bassin versant: Espace drainé par un cours d'eau et ses affluents. L'ensemble des eaux qui tombent dans cet espace convergent vers un même point de sortie appelé exutoire : cours d'eau, lac, mer, océan, etc..

Le bassin versant est limité par une ligne de partage des eaux qui correspond souvent aux lignes de crête mais pas toujours. Généralement un bassin versant se développe au-delà des lignes de crête. Une ligne de partage des eaux est une ligne de divergence de pentes. Les eaux de pluies de part et d'autre de cette ligne s'écoulent dans deux directions différentes en emportant avec elles les éléments dissous ou en suspension tels que les sédiments et les pollutions.

Chaque bassin versant se subdivise en un certain nombre de bassins élémentaires (parfois appelés « sous-bassin versant ») correspondant à la surface d'alimentation des affluents se jetant dans le cours d'eau principal.

Cours d'eau : Tout écoulement terrestre d'eau liquide entre une source et une embouchure avec un débit à module supérieur à zéro. Ce flux d'eau est souvent continu mais il peut être temporaire sur une assez

longue durée. Le lieu de cet écoulement est un chenal, généralement naturel. S'il est artificiel, on emploie plutôt le terme « canal ». Un cours d'eau peut être *souterrain*, et - là où le lit du cours d'eau est un substratpercolant - il peut être lié à des compartiments sous-fluviaux. Il existe quelques cours d'eau sans source.

Rivière(en hydrographie) : Cours d'eau au débit moyen à modéré (supérieur à 2 m³/s), recevant des affluents et qui se jette dans une autre rivière ou dans un fleuve.

Réseau hydrographique : Ensemble des éléments naturels (rivières) ou artificiels (**réseau**), drainant un bassin versant.

Retenue d'eau : Plan d'eau tel qu'un lac, un étang, etc., créé artificiellement par la construction d'un barrage, d'une digue, vanne ou autre type de barrière; généralement son niveau d'eau fluctue fortement et la turbidité de l'eau y est élevée

Informations géologiques et géographiques

Collectivités locales : Régions, communes urbaines et communes rurales. Elles sont dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

Elles s'administrent librement dans les limites de leurs compétences et sous le contrôle de l'Etat, garant de l'intérêt national et de l'application des lois.

Les collectivités locales possèdent un patrimoine, des biens matériels et des ressources financières propres, qu'elles gèrent au moyen de programmes et de budgets ; elles sont sujets de droits et d'obligations et peuvent ester en justice. Tous ces éléments sont distincts des biens, ressources, programmes, budgets, droits et obligations de l'Etat.

Elles s'administrent librement par des Conseils élus qui règlent en leur nom, par les décisions issues de leurs délibérations, les affaires de la compétence de la collectivité locale. Elles concourent avec l'État à l'administration et à l'aménagement du territoire, au développement économique, social, sanitaire, culturel et scientifique, ainsi qu'à la protection de l'environnement et à l'amélioration du cadre de vie. (**Art.2 Ccl**).

Communes urbaines : Chefs-lieux des préfectures en dehors de Conakry et communes de Conakry.

Communes rurales : Regroupements d'un ensemble de districts (villages et hameaux) autour d'un district central. La commune rurale est dirigée par un maire qui assume les fonctions d'officier de l'état civil. La commune rurale (CR) correspond, du point de vue spatial, à la sous-préfecture.

Cours d'eau : Tout écoulement terrestre d'eau liquide entre une source et une embouchure avec un débit à module supérieur à zéro. Ce flux d'eau est souvent continu mais il peut être temporaire sur une assez longue durée. Le lieu de cet écoulement est un chenal, généralement naturel. S'il est artificiel, on emploie plutôt le terme « canal ». Un cours d'eau peut être *souterrain*, et - là où le lit du cours d'eau est un substratpercolant - il peut être lié à des compartiments sous-fluviaux. Il existe quelques cours d'eau sans source.

District : Subdivision d'une commune rurale.

Ile : Etendue naturelle de terre entourée d'eau qui reste découverte à marée haute.

Montagne : Forme topographique de relief positif, à la surface de planètes telluriques (comme la Terre, Mars ou un satellite comme la Lune), et faisant partie d'un ensemble – une chaîne de montagnes – ou formant un relief isolé.

Rivière : En hydrographie, une **rivière** est un cours d'eau au débit moyen à modéré (supérieur à 2 m³/s), recevant des affluents et qui se jette dans une autre **rivière** ou dans un fleuve. En français courant, une **rivière** est un cours d'eau d'une certaine importance, inférieure subjectivement à celle d'un fleuve, sans autre égard.

Préfecture : La préfecture est composée de sous-préfectures. Elle est dirigée par un Préfet nommé par Décret du Président de la République. Le Préfet assure la tutelle de la Commune et préside le Comité Préfectoral de Développement (CPD).

La Préfecture est le lieu optimal de la représentation territoriale de l'administration de l'Etat. Elle est dotée de directions techniques représentant tous les secteurs de la vie socio-économique et culturelle du pays

Quartier : Subdivision d'une commune urbaine. Le quartier est dirigé par un chef de quartier.

Région administrative : Collectivité locale ayant pour vocation la promotion du développement économique, social et culturel. Elle jouit de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

Elle est le support institutionnel de l'homogénéité géographique, économique et sociologique de l'espace considéré. (Art.158 Ccl).

Relief : Ensemble des irrégularités du sol qui se mesurent par rapport au niveau de la mer.

Secteur : Plus petite circonscription administrative.

Sous-préfecture : Niveau de déconcentration de l'administration de l'Etat en milieu rural. Elle est dirigée par un sous-préfet. L'espace géographique de la sous-préfecture correspond à la commune rurale (CR).

Caractéristiques des sols

Sol : Support de la vie terrestre. Il résulte de la transformation de la couche superficielle de la roche-mère, la croûte terrestre, dégradée et enrichie en apports organiques par les processus vivants. Hors des milieux marins et aquatiques d'eau douce, il est ainsi à la fois le support et le produit du vivant.

Sols bruns (ou brunisols) : Forme classique de sol évolué que l'on rencontre sous forêt feuillue en zone tempérée. Ils portent généralement un humus de type mull, avec un pH de l'horizon A entre 5 et 6. On observe la présence d'un complexe argilo-humique bien structuré (le fer constitue l'élément de liaison entre l'argile et l'humus).

Lithosols (sols peu évolués sur roche dure) : Dans la taxonomie des sols de l'USDA, les orthents sont définis comme des entisols pauvres en strates en raison des pentes escarpées ou des matériaux dégradables qui les constituent. Ils sont nommés lithosols dans la classification des sols de la FAO et souvent appelés « sols squelettiques ». Typiquement, les orthents sont des sols extrêmement superficiels. La condition spécifique pour reconnaître un orthent est que les sols anciens ont soit complètement disparu soit ont été fragmentés de sorte que les strates caractéristiques des autres types d'entisols sont absentes.

Sol alluvial : Sol constitué de sédiments, les alluvions, récemment déposés et ne montrant aucun développement d'horizon ou autre modification de la matière déposée. Il est donc un sol sédimentaire minéral qui provient (ou/et se développe encore) d'alluvions; on le trouve dans des plaines de sédimentation (comme une plaine d'inondation, les deltas et estuaires, une plaine côtière) où le relief est généralement en pente douce ou presque plat; sa composition est souvent telle que la teneur en argile est suffisante pour retenir l'eau et permettre la construction de digues d'étangs.

Ferrisols : Ils présentent des revêtements argileux sur les agrégats, avec une structure anguleuse bien développée. ont un rapport limon/argile élevé.

Kaolinite : Minéral dominant mais des argiles illitiques peuvent être présentes, tandis que la gibbsite n'en est qu'à l'état de traces.

Couverture du sol

Terres irriguées : Zones auxquelles on fournit artificiellement de l'eau, autre que l'eau de pluie, afin d'améliorer les pâturages ou la production agricole. L'inondation incontrôlée des terres due à un débordement des rivières ou des fleuves n'est pas considérée comme une irrigation.

Agriculture irriguée : Fourniture des quantités nécessaires d'eau aux cultures par le biais de diverses méthodes artificielles de l'irrigation. Ce type d'agriculture exige des investissements en capital et de l'infrastructure pour le transport de l'eau: canaux, canaux d'irrigation, arroseurs, réservoirs d'eau, etc., ce qui nécessite, à son tour, des développements techniques de pointe. Parmi les cultures irriguées habituelles, il faut inclure les fruits en fruiticulture, le riz en riziculture, le coton, les légumes en cultures maraîchères et la betterave.

Agriculture vivrière : Agriculture essentiellement tournée vers l'auto-consommation et l'économie de subsistance. La production n'est destinée ni à l'industrie agroalimentaire ni à l'exportation. Elle est en grande partie auto-consommée par les paysans et la population locale.

Forêt dense : Espace où la végétation est très importante, impliquant de ce fait une chaleur moite et humide. Les précipitations sont abondantes. Les forêts denses s'opposent aux forêts claires.

Agroforesterie : Mode d'utilisation des terres où des arbres sont délibérément associés aux cultures ou à la production animale pour former une même unité. L'interaction biologique et physique entre les cultures et l'élevage est modifiée pour améliorer la production agricole des terres.

Ecosystème et biodiversité

Aire protégée (AP) : (de l'anglais protected area, PA), selon la définition de l'UICN, Espace géographique clairement défini, reconnu, dédié et géré, par des moyens légaux ou autres, afin de favoriser la conservation à long terme de la nature et des services écosystémiques et des valeurs culturelles qui y sont liés.

Ecosystème : Complexe dynamique formé de communautés de plantes, d'animaux et de micro-organismes et de leur environnement non vivant qui, par leur interaction, forment une unité fonctionnelle.

Ecosystèmes côtiers : Entités géomorphologiques assurant la transition entre le continent et l'océan. Par rapport au domaine océanique, les caractéristiques majeures de ces écosystèmes sont leur faible profondeur, leur volume restreint et l'influence des apports d'eau douce, ainsi qu'une variabilité à haute fréquence directement reliée à celle des facteurs physiques (marées, vents, débits fluviaux). Autrement dit les écosystèmes côtiers (coastal ecosystem) sont des communautés d'êtres vivants situées à proximité de la mer, facteurs physiques qui influent sur eux (ensoleillement, température, sel, courants, etc.) et transfert d'énergie d'un organisme à l'autre. Se rapporter à communauté.

Eau douce : Eau dont la salinité faible permet la consommation. C'est l'eau des rivières, des lacs, de pluie, des glaciers, des tourbières, etc. par opposition à l'eau de mer. C'est un critère de potabilité essentiel car l'eau est très difficilement débarrassée du sel en solution. Une eau douce contient généralement moins d'un gramme de matières solides dissoutes (comme les sels, métaux et éléments nutritifs) par litre.

Estuaire : Masse d'eau côtière étroite, semi-fermée présentant, au moins de façon temporaire, une frontière libre avec l'océan et à l'intérieur de laquelle existe une différence de salinité mesurable par rapport à l'océan ouvert. D'une façon générale, les écosystèmes côtiers englobent les estuaires et d'autres systèmes plus ou moins ouverts mais présentant tous une telle différence de salinité avec l'océan voisin.

Espèce menacée : Animal ou végétal à protéger car il est en danger de disparition à cause d'une action humaine sur son milieu de vie.

Plus exactement, une espèce menacée est une espèce dont le nombre d'individus a fortement baissé ou baissera dans les années futures si rien n'est fait pour la protéger. Selon le plus ou moins grand péril dans lequel se trouve une espèce, elle est classée dans l'une de ces trois catégories : *vulnérable*, *en danger* ou *en critique danger d'extinction*.

Même si la plupart des espèces sont amenées à disparaître un jour, l'activité humaine accélère ce phénomène pour certaines espèces.

Diversité biologique : Variabilité des organismes vivants de toute origine y compris, entre autres, les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie; cela comprend la diversité au sein des espèces et entre espèces ainsi que celle des écosystèmes.

Faune : Ensemble des espèces animales vivant dans un même espace géographique à une période donnée. Elle s'oppose à la flore.

Mammifère : Tout animal vertébré avec des mamelles, c'est-à-dire à quatre pattes, avec les tétrapodes, et amniote portant des glandes mammaires et des poils. Les mammifères se distinguent des oiseaux ou reptiles par la présence d'un néocortex dans le cerveau et d'autres caractéristiques physiologiques et anatomiques.

Sites RAMSAR : Zones humides énumérées dans la Convention relative aux zones humides adoptées suite à une conférence internationale organisée à Ramsar en Iran en 1971.

Réserves de chasse et de faune sauvage : ont pour but de protéger les espèces animales et leurs habitats afin d'assurer la conservation de la biodiversité, dans le cadre d'un équilibre agro-sylvo-cynégétique et d'une gestion cynégétique durable.

Réserve naturelle : Partie du territoire où la conservation de la faune, de la flore, du sol, des eaux, des gisements de minéraux et de fossiles et, en général, du milieu naturel présente une importance particulière.

Réserves de biosphère : Zones comprenant des écosystèmes terrestres, marins et côtiers. Chaque réserve favorise des solutions conciliant la conservation de la biodiversité et son utilisation durable.

Elles sont « des sites de soutien pour la science au service de la durabilité » – des lieux spéciaux où tester des approches interdisciplinaires afin de comprendre et de gérer les changements et les interactions entre systèmes sociaux et écologiques, y compris la prévention des conflits et la gestion de la biodiversité.

Sanctuaire : Espace bénéficiant d'un ensemble de mesures assurant sa garantie, sa protection, avec une dimension de sauvegarde, de mise à part, d'intangibilité. Ainsi, à travers le monde, les parcs nationaux sont devenus de véritables refuges pour la **faune** et la flore sauvages.

Zone protégée : Zone géographiquement délimitée qui est désignée, ou réglementée, et gérée en vue d'atteindre des objectifs spécifiques de conservation.

- Espèces en péril :

- ✓ **Espèce éteinte** : Qui a existé sur un territoire et qui n'existe plus dans le monde ;
- ✓ **Espèce extirpée** : Qui a existé sur un territoire, qui n'y est plus mais existe ailleurs dans le monde ;
- ✓ **Espèce en danger** : Qui existe sur un territoire mais en très petit nombre ;
- ✓ **Espèce menacée** : Potentiellement en danger sur le territoire ;
- ✓ **Espèce vulnérable** : En déclin sur le territoire du fait que le nombre diminue progressivement ;
- ✓ **Espèce endémique** : Qui existe uniquement sur un territoire et pas ailleurs.

Forêts

Aires protégées : Aires spécialement affectées à la protection et au maintien de la diversité biologique, et des ressources naturelles et culturelles associées, dont la gestion a été envisagée par des moyens légaux ou autres moyens efficaces.

Autres terres : Forêts et terrains boisés, c'est-à-dire terres portant des peuplements naturels ou artificiels, ainsi que les terres déboisées mais dont le reboisement est envisagé pour le proche avenir.

Biomasse : Quantité (masse) totale d'organismes vivants dans un biotope ou un lieu déterminé à un moment donné, qu'il s'agisse de plantes, d'animaux, de champignons ou de microbes. L'humanité en tire notamment toute sa nourriture et une grande partie des ressources quotidiennement nécessaires (fibres et médicaments notamment). Tant qu'elle n'est pas surexploitée, cette ressource est dite renouvelable. Le pétrole et le gaz naturel (ressources fossiles) sont aussi issus de la biomasse.

Domaine forestier de l'Etat : Domaine constitué par les terrains forestiers appartenant à l'Etat et ayant fait l'objet d'un classement à son profit.

Domaine forestier des collectivités : Domaine forestier constitué par les terrains forestiers appartenant aux collectivités (communes urbaines, communauté rurale de développement, district, village ou groupement forestier) et ayant fait l'objet d'un classement à leur profit

Domaine forestier privé : Domaine forestier constitué par les terrains forestiers appartenant à des personnes physiques ou morales privées (associations, sociétés, etc.) classés et reconnus comme tels par les textes en vigueur en République de Guinée.

Domaine forestier non classé : Domaine constitué par les terrains forestiers n'ayant pas encore fait l'objet d'un décret ou d'un arrêté de classement

Domaines classés et protégés : Le classement forestier permet, en raison de l'importance qu'une forêt présente pour l'intérêt général, de soumettre celle-ci à un régime spécial restrictif concernant l'exercice des droits d'usage et les régimes d'exploitation. Les forêts qui n'ont pas fait l'objet d'un acte de classement sont appelées forêts protégées; elles sont soumises au régime commun relatif aux droits d'usage et d'exploitation.

Forêt dense humide : Formation forestière riche et variée en arbres de haute taille subdivisée en fonction des caractères écologiques et comprenant trois (3) variantes : ombrophile, mésophile et d'altitude avec dominance d'espèces sempervirentes.

Forêt naturelle : Forêt dont la régénération des essences indigènes se produit de façon naturelle, où il n'existe aucune trace visible d'activité humaine et où le processus écologique n'est pas gravement perturbé »

Forêt dense sèche et forêt claire : Formation forestière constituée de peuplements assez élevés, 20 mètres de haut, à une seule strate d'arbres avec des lianes, plus ou moins ouverts et un tapis de graminées ou un sous-bois irrégulier de bambous (*Oxythenanthera abyssinica*).

Proportion de la superficie terrestre couverte par la forêt : Rapport entre l'étendue forestière surveillée sur une certaine période et la superficie totale. Il faudrait si possible, rapporter aussi l'étendue de la forêt naturelle.

Proportion des exportations de produits forestiers : Rapport entre la valeur (en milliers de dollars américains) de tous les produits forestiers exportés et la valeur de toutes les exportations.

Proportion de la superficie des forêts protégées par rapport à la superficie totale des forêts : La zone protégée se définit comme « un espace géographique clairement défini, reconnu, consacré et aménagé, à travers des moyens juridiques ou tout autre moyen efficace, en vue d'assurer la conservation durable de la nature et la pérennité des services de l'écosystème et des valeurs culturelles. Une zone forestière protégée est cette partie de la forêt qui est délimitée à des fins de protection.

Mangroves : Formation particulière, fragile et complexe des zones basses, vaseuses périodiquement submergées par la marée et dominées par quelques essences forestières telles *Rhizophora racemosa*, *Rhizophora harrisonii*, *Avicennia germinans*, *Laguncularia racemosa*, etc.

Ratio forêt/ population : Rapport entre le couvert forestier d'un pays etsa population. Il permet de quantifier le nombre d'habitants vivant avec de faibles niveaux de ressources forestières.

Savane boisée : Formation boisée secondaire soumise aux feux de brousse répétés ; elles ont sauf exceptions, une évolution régressive vers les formations mixtes à grandes graminées et ligneux buissonnants en l'absence de grands arbres. Ces formations comprennent plusieurs catégories dont les savanes herbeuses de Guinée forestière, les savanes xérophiles des plaines de Guinée maritime, les savanes basses des régions basses de Moyenne Guinée, les savanes de type soudanien de Haute Guinée.

Superficies des écosystèmes protégés : (indicateur OMD): Superficies des réserves naturelles, zones sauvages et des parcs nationaux dont l'accès est règlementé.

Qualité de l'air

Effet de serre :Phénomène de réchauffement de l'atmosphère induit par les gaz notamment le dioxyde de carbone qui la rend opaque au rayonnement infrarouge émis par la terre.

Émissions de dioxyde de carbone (CO₂)(indicateur OMD) :Emissions de dioxyde de carbone anthropiques (liées aux activités humaines) et découlant de la consommation de combustibles fossiles, ainsi que de la production de ciment. Le volume de ces émissions est calculé à partir de statistiques sur la consommation de combustibles solides et gazeux, ainsi que du torchage.

Dioxyde de carbone (CO₂) :Libéré par la combustion d'énergies fossiles et de biomasse aux fins de production d'énergie contribue largement à l'amplification de l'effet de serre. Il représente la majeure partie des gaz à effet de serre. C'est donc un enjeu clé de la lutte contre le changement climatique.

Emissions de dioxyde de carbone total par habitant et par \$1 PIB (PPA) :

- **Emissions de CO₂ par habitant** :Total des émissions de CO₂ divisé par la population.
- **Emissions du CO₂ par \$1 PIB (PPA)**:Total des émissions de CO₂ divisé par la valeur totale du Produit Intérieur Brut (PIB) exprimée en Parité de Pouvoir d'Achat (PPA)

Combustion : Réaction exothermique d'oxydoréduction. Lorsque la **combustion** est vive, elle se traduit par une flamme ou par une explosion (déflagration, voire détonation si le front de flamme dépasse la vitesse du son). Par extension, on désigne la **combustion** nucléaire comme étant les

transformations d'atomes provoquées par le fonctionnement d'un réacteur nucléaire, bien qu'il s'agisse de réactions nucléaires et non pas d'oxydoréduction.

Dioxyde d'azote (NO₂) : Gaz oxydant puissant, qui pénètre facilement dans les poumons. A des concentrations dépassant 200 µg/m³ sur de courtes périodes, il provoque des irritations et des inflammations de l'appareil respiratoire et une augmentation de l'hyperréactivité bronchique chez les asthmatiques.

Le dioxyde d'azote est un polluant caractéristique du trafic automobile, c'est pourquoi il se concentre le long des voies de circulation.

Monoxyde de carbone (CO) : Gaz inodore et incolore qui représente le principal polluant de l'air (quantitativement) et résulte de la combustion incomplète et rapide des combustibles et carburants. C'est pourquoi il est associé aux transports routiers (à l'essence notamment), aux procédés industriels à combustion en général. Ce polluant est un bon indicateur des conditions de trafic (congestion, fluidité...) et de l'évolution de la part des véhicules diesel et essence dans la structure du parc automobile.

Pollution de l'air : Résulte principalement des installations de chauffage, des centrales thermiques et des installations industrielles, des moyens de transport dont les véhicules à moteur (sauf ceux électriques) et de l'agriculture. Elle est la résultante de multiples facteurs : production d'énergie, agriculture intensive, industries extractives, métallurgiques et chimiques, la circulation routière et aérienne, incinération des ordures ménagères et des déchets industriels, etc.

Processus de production ou procédé industriel : Système organisé d'activités qui sont en rapport de façon dynamique et qui sont tournées vers la transformation de certains éléments. Les actions productives sont les activités qui sont développées dans le cadre du processus. Pour ainsi dire, les éléments entrants (les facteurs) deviennent des éléments de sortie (les produits) en raison d'un processus par le biais duquel sa valeur s'accroît.

Qualité de l'eau douce

Nitrate (NO₃-) : Substances chimiques naturelles qui entrent dans le cycle de l'azote. Le nitrate est beaucoup utilisé dans les engrais inorganiques et les explosifs, comme agent de conservation des aliments et comme substance chimique brute dans divers procédés industriels.

Qualité de l'eau : Paramètre important qui touche à tous les aspects du bien-être des écosystèmes et de l'homme tels que la santé d'une communauté, les denrées alimentaires à produire, les activités économiques, la santé des écosystèmes et la biodiversité. En conséquence, la qualité de l'eau a également une influence sur la détermination des niveaux de pauvreté, de richesse et d'éducation de l'homme.

PH (potentiel Hydrogène) : Evaluation de la concentration de l'ion hydrogène dans une solution. Cette grandeur chimique mesure le caractère acide ou basique d'une solution aqueuse. Plus la solution est acide, plus la valeur du pH est faible et inversement.

Turbidité : Teneur d'un fluide en matières qui le troublent. Dans les cours d'eau, elle est généralement causée par des matières en suspension et des particules colloïdales qui absorbent, diffusent et/ou réfléchissent la lumière. Dans les eaux eutrophes, il peut aussi s'agir de bactéries et de micro-algues. La turbidité est due à la présence dans l'eau de particules en suspension minérales ou organiques, vivantes ou détritiques. Ainsi, plus une eau est chargée en biomasse phytoplanctonique ou en particules sédimentaires, plus elle est turbide.

Les conséquences de la turbidité concernent la pénétration de la lumière et des ultra-violets dans l'eau, et donc la photosynthèse et le développement des bactéries. Par ailleurs, la couleur de l'eau affecte aussi sa température et donc sa teneur en oxygène, son évaporation et sa salinité.

Qualité de l'eau marine

Aire marine protégée : Région intertidale ou subtidale, de même que les eaux la recouvrant, ainsi que la flore, la faune et les caractéristiques historiques et culturelles associées, classées par la législation dans le but de protéger partiellement ou intégralement l'environnement inclus.

Eau marine : Plans d'eau tels que les fjords, les Rias, les eaux côtières, la mer ouverte et les mers intérieures, dans lesquels la salinité est en général supérieure à 20 parties pour mille. Les eaux marines regroupent toutes les eaux salées, l'eau de mer des océans.

Eau de mer : Eau salée des mers et des océans de la Terre. On dit qu'elle est « salée » parce qu'elle contient des substances dissoutes, les sels, constitués d'ions, principalement des ions halogénures comme l'ion chlorure et des ions alcalins comme l'ion sodium

Stocks et variations des ressources minérales

Bauxite : Roche latéritique blanche, rouge ou grise, caractérisée par sa forte teneur en alumine Al_2O_3 et en oxydes de fer. Cette roche constitue le principal minerai permettant la production d'aluminium.

Elle se forme par altération continentale en climat chaud et humide. De structure variée, elle contient dans des proportions variables des hydrates d'alumine, de la kaolinite, de la silice et des oxydes de fer qui lui confèrent souvent une coloration rouge.

Industrie minière : Secteur économique qui regroupe les activités de prospection et d'exploitation de mines.

Minéraux : Groupements d'atomes définis par une formule chimique bien précise et que l'on retrouve répété dans un réseau cristallin possédant une périodicité et une symétrie bien définies.

Ressources minérales : Substance extraite de la croûte continentale par l'homme, ce qui inclut des éléments qui ne sont pas des métaux.

Elles peuvent être classées en trois grandes familles :

- **les ressources énergétiques** : (pétrole, charbon, gaz naturel, lignite, tourbe, shales à huile et à gaz, sable bitumineux, uranium...), dont l'usage majeur est d'être brûlées pour produire une grande partie de l'énergie primaire, mais qui servent également pour l'élaboration des produits de synthèse en chimie organique ; elles représentent en 2014 plus de 90 p. 100 de la valeur des ressources minérales produites dans le monde ;

- **les ressources métalliques**, qui se déclinent en trois catégories : les métaux ferreux avec le fer et les métaux utilisés en alliage avec lui (chrome, cobalt, manganèse, molybdène, nickel, tantale-niobium, titane, tungstène et vanadium) ; les métaux non ferreux (aluminium, antimoine, arsenic, bismuth, cadmium, cuivre, gallium, germanium, plomb, lithium, mercure, terres rares, tellure, zinc...) ; et les métaux précieux (or, argent, platinoïdes) ;

- **les ressources non métalliques**, qui se divisent également en trois catégories : les matériaux de construction, qui sont utilisés de manière brute (sable, et autres pierres naturelles : granite, calcaire, marbre...), ou broyée (granulats), ou encore après des transformations plus ou moins poussées (argiles après séchage ou cuisson pour donner des briques, gypse chauffé pour donner du plâtre, calcaires et argiles pour fabriquer du ciment...) ; les minéraux industriels (asbeste, baryte, bentonite, borates, diamants industriels, diatomite, feldspath, fluorite, graphite, gypse et anhydrite, kaolin, magnésite, perlite, phosphates, potasse, sel – gemme, saumures, sel marin –, soufre, stéatite et talc, pyrophyllite, vermiculite, zircon) ; les gemmes, qui comprennent les pierres précieuses (diamant, rubis, saphir et émeraude) et les pierres fines (améthyste, opale, tourmaline, béryl, péridot...).

Ressource naturelle : Substance, organisme, milieu ou objet présent dans la nature et qui fait, dans la plupart des cas, l'objet d'une utilisation pour satisfaire les besoins (énergies, alimentation, agrément, etc.) des humains, animaux ou végétaux.

Il peut s'agir :

- d'une matière première minérale (par exemple : l'eau douce, les granulats, les minerais métalliques, etc.) ;
- d'un produit d'origine sauvage (ex. : le bois, le poisson, etc.) ;
- d'un milieu naturel, source de services écosystémiques (ex. : eau, air, sol, forêt, tourbière, zone humide...);

- d'une matière organique fossile (comme le pétrole, le charbon, le gaz naturel, le lignite ou la tourbe...);
- d'une source d'énergie (énergie solaire, énergie éolienne...);
- et par extension d'un service écosystémique (la production d'oxygène *fournie* par la photosynthèse par exemple).

Production et commerce des minéraux

Carat : Unité de mesure plus précise que les grammes pour mesurer le poids des pierres précieuses et notamment celui des diamants

Granite : Roche plutoniquemagmatique à texture grenue, riche en quartz, qui comporte plus de feldspath alcalin que de plagioclase. Il est caractérisé par sa constitution en minéraux : quartz, feldspaths potassiques (orthoses) et plagioclases, micas (biotite ou muscovite). Le granite et ses roches associées forment l'essentiel de la croûte continentale de la planète¹. C'est un matériau résistant très utilisé en construction, dallage, décoration, sculpture, sous l'appellation granit.

Once : Mesure de poids anglo-saxonne qui vaut la seizième partie de la livre, soit 28,349 g (symbole oz).

Tonne (symbole **t**) : Unité de masse qui vaut mille kilogrammes, soit 1 000 kg. On peut aussi écrire : 1 tonne = 1×10^3 kg. Parfois, pour la distinguer des autres tonnes utilisées notamment aux États-Unis et dans certains domaines techniques, elle est appelée « **tonne métrique** ».

Stocks et variations des ressources énergétiques

Energie hydroélectrique ou hydroélectricité : Energie qui utilise l'énergie hydraulique pour produire de l'électricité grâce à une turbine **hydroélectrique**.

Gaz naturel : Combustible fossile constitué d'un mélange d'hydrocarbures gazeux, dont le méthane (CH₄) est l'un des principaux composants.

Masse : Propriété physique fondamentale d'un corps. Elle rend compte, dans une bonne approximation, de la quantité de matière contenue dans ce corps indépendamment de l'endroit où il se trouve.

L'unité de la masse : le kilogramme

La masse se représente par le symbole *m* et, dans le Système international, son unité est le kilogramme (kg).

Il existe en réalité, deux types de masse :

- la masse d'inertie qui indique la résistance qu'un corps oppose à une modification de son mouvement sous l'action d'une force ;
- la masse gravitationnelle, relative à la gravitation à laquelle le corps est soumis.

Production, commerce et consommation d'énergie

Biocombustible : Regroupe l'ensemble des combustibles issus de la matière végétale ou animale. On distingue l'usage combustible, c'est-à-dire destiné à être brûlé pour produire de la chaleur et/ou de l'électricité, de l'usage carburant, liquide ou gazeux, destinés à alimenter des moteurs.

Bois de chauffage : Utilisation du bois comme combustible, c'est-à-dire en le brûlant pour augmenter la température de l'air ambiant d'un bâtiment, parfois par l'intermédiaire d'un circuit d'eau avec des radiateurs.

Charbon de bois : Combustible obtenu en carbonisant du bois en atmosphère contrôlée par pyrolyse (en l'absence d'oxygène). Le procédé permet d'extraire du bois, par élévation de la température, les fractions liquéfiables (acide pyroligneux) et gazéifiables : son humidité et toute matière végétale ou organique volatile, afin de ne laisser que le carbone et quelques minéraux. La structure micro et nanoporeuse de ce *charbon* lui confère des qualités particulières.

Consommation d'énergie finale : Quantité d'énergie disponible pour l'utilisateur final. Elle exclut donc les pertes de distribution (exemple perte en lignes ou pertes dues au rendement thermodynamique des centrales électriques). La consommation finale sert à suivre la pénétration des diverses formes d'énergie dans les secteurs utilisateurs de l'énergie.

Produits pétroliers : Dérivés utilisables du pétrole brut issus de son raffinage. Comme le pétrole contient un petit pourcentage de molécules contenant du soufre, du soufre est extrait du brut comme produit pétrolier.

Bois de chauffe (bois de feu) : Bois brut (provenant des troncs ou des branches d'arbres) devant servir comme combustibles notamment pour la cuisson des aliments, le chauffage et la production d'énergie.

Bois énergie : Bois de feu + charbon de bois

Charbon de bois : Bois carbonisé par combustion partielle ou par l'action de la chaleur émanant d'une source extérieure utilisée comme combustible ou à d'autres fins.

Il est obtenu en carbonisant du bois de manière contrôlée en absence de l'oxygène

Ménage : Personne ou ensemble de personnes (ayant ou non un lien de sang ou de mariage), vivant dans une même unité d'habitation, prenant le plus souvent leur repas en commun et généralement subvenant en commun aux dépenses courantes. Ce groupe reconnaît généralement l'autorité d'une seule personne comme chef de ménage.

Utilisation des combustibles traditionnels par rapport à la consommation totale d'énergie : La proportion de l'énergie provenant des combustibles traditionnels (bois de chauffage, charbon de bois, bagasse, déchets animaux et végétaux) dans la consommation totale d'énergie. Les combustibles traditionnels comprennent le bois, le charbon, la bagasse (résidus de canne à sucre) et les déchets animaux et végétaux. Ce combustible peut être un déchet résultant d'un autre procédé. Il est généralement d'origine locale et peut être parfois gratuit.

Production d'électricité totale, par habitant et par source : Production brute totale d'électricité par habitant et part des différents combustibles dans la production d'électricité (charbon et lignite, pétrole, gaz naturel et produits dérivés, nucléaire et énergies renouvelables : éolienne, hydroélectrique, solaire photovoltaïque et géothermique, biomasse et déchets). La production brute d'électricité (production) se réfère au résultat du processus de production d'énergie électrique. C'est la quantité totale d'énergie électrique produite par la transformation d'autres formes d'énergie. Il est généralement exprimé en gigawatt-heures (GWh). La production brute totale d'électricité est composée de la production brute d'électricité dans tous les types de centrales. La production brute d'électricité au niveau de l'usine est définie comme l'électricité mesurée à la sortie des principaux transformateurs, y compris la quantité d'électricité utilisée dans les installations auxiliaires et les transformateurs. La production d'électricité par combustible est la production brute d'électricité à partir des plantes en utilisant les sources d'énergie suivantes : charbon et lignite, pétrole, gaz naturel et produits dérivés, nucléaire, énergies renouvelables (éolienne, hydroélectrique, solaire photovoltaïque, etc. géothermie, biomasse et déchets).

Proportion des ménages ayant accès à l'électricité : Rapport entre le nombre de ménages ayant accès à l'électricité et le nombre total des ménages. Il n'y a pas de définition unique de l'accès à l'électricité reconnue au niveau international. La définition utilisée ici concerne l'accès à l'électricité au niveau des ménages, c'est-à-dire le nombre de ménages qui ont l'électricité chez eux. Il s'agit de l'électricité vendue de façon commerciale, sur le réseau et hors réseau, et l'électricité autoproduite. L'indicateur ne tient pas compte des connexions non autorisées.

Utilisation du sol

Sol : Ressource naturelle non renouvelable qui occupe une situation privilégiée au sein de l'environnement en Guinée. L'agriculture occupe près de 80 % de la population, et constitue le principal moyen de subsistance des communautés rurales. Les terres arables sont estimées à 6,2 millions ha selon le SENASOL : le sol est défini par les caractéristiques morphologiques, physiques, ou chimiques de son profil entier.

Bas-fond : Partie du fond de la mer, d'un fleuve, où l'eau est peu profonde mais où la navigation est praticable (à la différence du *haut-fond*). Terre cultivable et aménageable qui se divise en hydromorphie permanente ou temporaire

Mangrove : Ecosystème de marais maritime incluant un groupement de végétaux spécifiques principalement ligneux, ne se développant que dans la zone de balancement des marées, appelée estran, des côtes basses des régions tropicales. On trouve aussi des marais à **mangroves** à

l'embouchure de certains fleuves. La mangrove se développe sur le littoral dans des zones calmes et peu profondes.

Occupation du sol : peut être succinctement définie comme la couverture physique (et biologique) de la surface des terres émergées.

Plaine : Forme particulière de relief, c'est un espace géographique caractérisé par une surface plane, avec des pentes relativement faibles. Elle se trouve à basse altitude. Une plaine est dominée par les reliefs environnants.

Utilisation du sol : Modification par l'homme de son environnement naturel ou sauvage au niveau du sol quand il est transformé un environnement plus ou moins anthropisé (prairies, champs, imperméabilisation, constructions et autres implantations humaines...). Les principaux effets de l'utilisation du sol sur la couverture du sol ont été ceux de l'agriculture (changement de flore, faune, drainage et labour, etc.).

Utilisation des terres forestières

Autres terres boisées : Terres avec des arbres d'une hauteur de plus de 5 mètres mais un couvert forestier de seulement 5 à 10%. Il désigne également les terres où le couvert conjugué d'arbres, d'arbustes et de buissons est supérieur à 10%. Il n'inclut pas les terres où l'usage agricole ou urbain prédomine.

Eaux intérieures : Ensemble des eaux superficielles ou souterraines présentes et en circulation dans les terres émergées.

Forêt : Ecosystème où la végétation prédominante est constituée d'arbres et de buissons, répartis sur une grande superficie. Ces communautés végétales couvrent de vastes régions du globe et fonctionnent comme habitats des animaux, modulateurs de flux hydrologiques et conservateurs du sol. Elles sont étendue plus ou moins vaste portant un peuplement d'arbres relativement dense.

Plantations forestières : Domaines forestiers établis artificiellement par plantation ou par semis. Les arbres appartiennent généralement à la même espèce (qu'elle soit locale indigène ou introduite), ont le même âge et sont espacées de manière régulière. L'objectif des plantations forestières peut être la production de bois et de produits non ligneux (**plantations de production**) ou la fourniture de services des écosystèmes (**plantations de protection**).

Superficie : Mesure physique, d'une surface comme un terrain (un jardin, un champ...) la surface d'un objet ou encore un espace plus grand comme une région, un pays.

Ressources en bois

Ressources biologiques : Ressources génétiques, organismes ou parties de ceux-là, des populations, ou tout autre composant biotique des écosystèmes avec un usage réel ou un potentiel ou une valeur pour l'humanité.

Essence forestière : Espèce d'arbre, mais ce peut être une sous-espèce ou variété qui présente un intérêt en sylviculture et qui a des exigences biologiques ou des emplois particuliers.

Ressources aquatiques

Aquaculture : Culture des produits halieutiques (poissons, mollusques, crustacés).

Capture : Acte de nature tendant à priver de liberté d'une faune ou d'une flore aquatique ou de récolter hors de leur lieu d'éclosion des œufs des animaux.

Débarcadère : Dans le sens de l'aménagement d'une pêcherie, lieu en bordure de mer ou de rivière où les produits capturés (poissons par exemple) sont débarqués juste après la sortie de l'eau pour y être pesés et/ou subir la manutention avant d'être acheminés sur le marché.

Effort de pêche : Nombre de jours de pêche effectif en mer des pirogues de la pêche artisanale et des bateaux de pêche industrielle.

Etang : Etendue d'eau aménagée par l'homme dans laquelle coexistent une ou plusieurs espèces de poissons.

Pêche : Activité qui consiste soit à rechercher, à poursuivre, à piéger, à capturer ou à détruire des produits halieutiques (poissons, des crustacés, des mollusques ou des algues) vivant dans les eaux du domaine public, d'origine naturelle ou artificielle.

Pêche artisanale maritime : Pêche en mer à l'intérieur des estuaires et de la zone des 3 milles marins. Une activité de pêche réalisée par les embarcations de pêche artisanale avec une opération de pêche manuelle.

Pêche artisanale: Pêche traditionnelle pratiquée par des ménages de pêcheurs (par opposition à des sociétés commerciales) qui utilisent des quantités relativement faibles de capital et d'énergie, des navires de pêche relativement petits (voire aucun), effectuent de courtes sorties de pêche, à proximité du rivage, et travaillent principalement pour la consommation locale. Dans la pratique, la définition varie selon les pays et va de la cueillette ou de la pêche en solitaire à bord d'une pirogue dans les pays en développement pauvres jusqu'à l'emploi de chalutiers, de senneurs ou de palangriers de plus de 20 mètres dans les pays développés. La pêche artisanale peut être de subsistance ou commerciale, travaillé pour la consommation locale ou pour l'exportation. Parfois appelée petite pêche ou Pêche de subsistance.

Pêche industrielle : Pêche en mer pratiquée au-delà de 3 milles marins. L'activité de pêche mécanique avec les techniques de pêche industrielle.

Pêche continentale : Pêche pratiquée dans les eaux intérieures du pays

Pêche maritime : Pêche pratiquée en mer à bord d'embarcation de Pêche artisanale

Pisciculture : Elevage des poissons.

Site de débarquement : Endroit où les bateaux débarquent leur capture. Un site de débarquement peut être au même endroit que le port d'attache ou le port de base, mais il peut aussi être différent. Les activités des bateaux et des engins sont échantillonnées depuis les ports d'attache ou les ports de base, contrairement aux captures et à la composition par espèces, au prix, etc., qui sont échantillonnés sur les sites de débarquement.

Biomasse :

1) Poids total des organismes vivants concernés, qu'il s'agisse d'un système, d'un stock ou d'une fraction d'un stock: par exemple, la biomasse planctonique d'une zone déterminée, la biomasse de géniteurs ou de poissons nouvellement recrutés.

2) Poids total d'une ressource, d'un stock ou d'une composante de ce stock. Exemple: biomasse de l'ensemble des poissons démersaux présents sur le banc Georges; biomasse du stock de cabillauds; biomasse des géniteurs (poids des femelles matures) (aussi stocks permanents).

Capture:

1) Toute activité consistant à tuer des poissons ou à les ramener vivants à bord d'un navire.

2) Mélange de poissons rencontrant un engin de pêche, qui est retenu par l'engin.

Rejet :

1) Action de relâcher des poissons ou de les rendre à la mer, que ces poissons soient ou non complètement remontés à bord d'un navire de pêche.

2) Partie de la capture qui n'est pas conservée et qui est rendue à la mer. Les rejets se composent normalement d'espèces (non ciblées) ou de spécimens de petite taille. Certaines espèces (palourdes, étoiles de mer, etc.) peuvent survivre au processus, mais la plupart des poissons meurent.

Débarquements : Poids de la capture débarquée à quai ou sur une plage.

Pêche : Toute activité, autre que la recherche scientifique conduite par un navire de recherche scientifique, impliquant la capture, la prise ou la récolte de poissons, ou toute tentative en ce sens; ou toute activité dont on peut raisonnablement penser qu'elle se traduit par la capture, la prise ou la récolte de poissons et toute opération en mer à l'appui de cette activité.

Effort de pêche :

1) Quantité de matériel de pêche d'un type donné utilisé sur les fonds de pêche pendant une unité de temps déterminée, par exemple heures de chalutage par jour, nombre de hameçons posés par jour, ou nombre de traits effectués par jour avec une senne de plage.

2) **Volume global de la pêche (généralement par unité de temps) :** exprimée en unités telles que: bateau-jours sur le fond de pêche, nombre de casiers ou de traits de chalut, ou (longueur de filets maillants x par temps d'immersion), etc.

L'effort peut être nominal : exprimer le simple total des unités d'effort exercées sur un stock sur une période donnée. Il peut aussi être *normalisé* ou *effectif*, c'est-à-dire corrigé pour tenir compte des différences dans la puissance de pêche et le rendement de la pêche et pour qu'il soit directement proportionnel à la mortalité par pêche. Se rapporte généralement à une pêcherie et à un engin spécifique. Si l'on considère plus d'un engin, la normalisation par rapport à l'un d'entre eux est nécessaire. Pour les biologistes, une bonne mesure de l'effort de pêche doit être proportionnelle à la mortalité par pêche. Pour les économistes, elle doit être proportionnelle au coût de la pêche.

Pêcheur : Personne (homme ou femme) participant à une pêcherie. Individu qui participe à une opération de pêche conduite depuis un navire de pêche, une plate-forme (fixe ou flottante) ou le rivage.

Cultures agricoles

Campagne agricole : Période durant laquelle s'accomplit un cycle végétatif. Ce cycle est compris entre la préparation des terres et la récolte pour les cultures annuelles.

Coopérative agricole : Association de personnes créée et qui exploite une entreprise agricole commune dont les membres attendent un avantage économique. C'est un groupement de personnes et non de capitaux. Une coopérative est régie par un principe de fonctionnement démocratique qui implique la participation de tous les membres à son administration.

Céréales : Plantes herbacées de la famille des graminées, cultivées principalement pour leur grain. Les céréales (en grains) sont utilisées essentiellement pour l'alimentation humaine et pour l'alimentation animale. Elles sont également utilisées pour la fabrication de boissons et de produits industriels (par exemple, colles et amidon).

Culture permanente : Culture qui occupe la terre une superficie pendant plusieurs années et n'a pas besoin d'être réutilisée après chaque moisson telle que le cacao, le café, et le caoutchouc. Cette catégorie comprend les arbustes à fleur, les arbres fruitiers, les arbres à noix et les plantes grimpantes, mais elle n'englobe pas les arbres cultivés pour le bois.

Cultures irriguées : Cultures qui, au cours des douze derniers mois, ont été effectivement irriguées au moins une fois. Ne sont pas incluses les cultures sous serre et les jardins familiaux, qui sont presque toujours irrigués.

Culture de rente : Culture dont la production intégrée à l'économie, et est essentiellement ou exclusivement destinée à la commercialisation à être vendue. Elle s'oppose à l'agriculture vivrière.

Culture vivrière : Culture issue d'une agriculture essentiellement tournée vers l'autoconsommation. La production n'est destinée ni à l'industrie agroalimentaire ni à l'exportation. Elle est en grande partie autoconsommée par les paysans eux-mêmes et la population locale.

Exploitant agricole : Personne physique ou morale responsable d'une unité.

Parcelle : Espace géographique aménagé généralement plus petit qu'un champ de cultures et destiné aux productions agricoles. Elle est plus grande que le carré de rendement.

Production agricole : Ensemble des activités développées par l'homme qui ont pour objet de transformer son milieu naturel afin de produire des végétaux et des animaux qui lui sont utiles, en particulier ceux sont nécessaires à son alimentation.

Sol : Formation naturelle de surface à structure meuble et d'épaisseur variable, résultant de la transformation de la roche mère sous l'influence divers processus pédogénétique.

Superficie cultivée : Superficie physique occupée par les cultures au cours d'une campagne agricole.

Terres arables : Terre qui peut être labourée ou cultivée comprend les terres en jachères, les cultures céréalières maraîchères et les prairies artificielles.

Sol agricole : Terre arable, riche en humus, fertile, dans laquelle les graines ou plantes peuvent pousser ou germer et se développer facilement avec une humidité relative constante.

Sol fertile : Sol vivant, fertile, en vers de terre, champignons et bactéries qui contribuent au recyclage de la matière organique et maintiennent une bonne porosité.

Bétail

Abattage contrôlé : Abattage dans les abattoirs et aires d'abattages et dont les carcasses sont présentées aux agents inspecteurs des services vétérinaires et représentants du Ministère en charge de l'élevage aux fins d'inspection.

Aire de pâture : Espace habituellement fréquenté par les animaux à la recherche de pâturage.

Bovin : Ruminant de grande taille appelé communément "bœuf".

Capacité de charge : Population maximale de bétail ou de faune qu'un habitat ou un écosystème peut supporter de manière durable. Elle est basée sur la notion de «capacité de charge écologique» selon laquelle la population augmente jusqu'à ce que les stocks fourragers réduits diminuent les taux de natalité et augmentent les taux de mortalité.

Elle est le nombre de bétail exprimé en UBT que peut supporter un pâturage sans être détérioré, le bétail étant en bon état d'entretien et de production, elle est aussi appelée taux de charge optimal d'un pâturage.

UBT : Unité Bétail Tropical – c'est une unité de conversion de différentes espèces (bovin, ovin et caprin) 1UBT correspond à un bovin de 250 kg.

Caprins : Animaux domestiques de l'espèce Caprin. Les caprins (tous âges) comprennent: les chèvres reproductrices, les chèvres et chevrettes pour la souche, les chèvres de réforme et tous les mâles de l'espèce (boucs, bouc castré).

Cheptel : Effectif des animaux d'élevage en la possession directe de l'exploitation ou gérés par elle. Les animaux n'appartiennent pas nécessairement à l'exploitant. Ces animaux peuvent se trouver sur l'exploitation (sur des superficies ou dans des bâtiments utilisés par l'exploitation) ou en dehors de l'exploitation (superficies communes, animaux en voie d'acheminement, etc.). Sont inclus dans les animaux d'élevage: les bovins, les ovins, les caprins, les porcins, les volailles, les lapins, les camelins, les ânes, les équins utilisés pour la production (viande, lait, œuf, transport, attelage exhaure).

Cuir : Peau animale tannée de grands mammifères comme le boeuf, le cheval, etc.

Peau et Cuir: ici, la peau désigne l'enveloppe du corps des petits ruminants comme les ovins, les caprins.

Prairies et pâturages permanents : Terres permanemment utilisées (cinq ans ou plus) pour la culture des herbacées, ou pour la pousse des herbes à l'état sauvage (prairie sauvage ou pâturage libre).

Saisies d'inspection : Soustraction hors de la consommation humaine par les services d'inspection dans les abattoirs et aires d'abattage, d'une carcasse entière (saisie totale), d'un organe ou d'une partie du corps d'un animal (saisie partielle) jugés impropres à cause d'une altération par des maladies animales.

Transhumance : Migration périodique du bétail (bovidés, équidés et ovins) d'une région du pays à une autre (transhumance intérieure) ou du pays vers un autre pays (transhumance extérieure), et ce en fonction des conditions climatiques et donc de la saison.

Peau : Enveloppe du corps des petits ruminants comme les ovins, les caprins.

Porcin : Animal communément appelé "cochon".

Ovin : Animal communément appelé "mouton".

Volaille : Ensemble des oiseaux de basse-cour.

Autre ressource biologiques non cultivées

Chasse : Traque d'animaux dans le but de les capturer ou de les abattre, les manger ou les détruire. Quand la chasse est soumise à une réglementation, la pratique de la chasse en dehors de son cadre légal est appelée braconnage.

Cire d'abeille : (nom scientifique : cera alba) réalisée à partir des écailles blanches et transparentes qui apparaissent à l'ouverture des quatre glandes cirières situées de chaque côté de l'abdomen de l'abeille.

Permis de chasse ou « permis de chasser » : Document délivré à un chasseur attestant de son droit à chasser un gibier en certains sites et à certaines périodes de l'année.

Fauves : Mammifères carnivores, et en particulier aux moyens à grands **félins**. Les félins appelés aussi félidés forment une famille de l'ordre des carnivores. Les félidés ont une tête assez ronde et raccourcie, ils possèdent des griffes rétractiles et marchent à l'aide de leurs doigts.

Ressources en eau

Bilan hydrique : Résultat chiffré de la comparaison du total des précipitations tombées dans une région et de l'évapotranspiration potentielle évaluée en laboratoire. Le bilan hydrique permet d'apprécier la faisabilité d'une culture donnée dans une région donnée.

Pluviomètre : Instrument de base de la mesure des liquides ou solides. Il indique la quantité d'eau totale précipitée et recueillie à l'intérieur d'une surface calibrée dans un intervalle de temps séparant deux relevés.

Pluviométrie : Pluviosité elle-même, c'est-à-dire quantité d'eau de pluie tombée sur une région donnée, pendant une durée déterminée et aussi la fréquence de ces précipitations ; mais elle désigne aussi la mesure de la pluviosité.

Précipitation moyenne annuelle : Etablie sur un grand nombre d'année, hauteur **moyenne des précipitations annuelles tombant** à un endroit donnée.

Précipitations annuelles : Somme des précipitations mensuelles.

Température moyenne annuelle : Moyenne de toutes les températures hebdomadaires moyennes. La température hebdomadaire moyenne est la moyenne des températures maximales et minimales d'une semaine donnée.

Evapotranspiration : Quantité variable ou physique utilisée en agrométéorologie qui consiste en la quantité d'eau (rapportée à l'unité de temps) qui depuis le sol passe dans l'air à l'état de vapeur en raison de l'effet conjoint de la transpiration des plantes et de l'évaporation, directement du sol

Prélèvement, utilisation et restitution de l'eau

Accès à l'eau potable : l'indicateur représentant la part de la population disposant d'un accès raisonnable à une quantité adéquate d'eau potable. Selon l'OMS, la quantité adéquate d'eau potable représente au minimum 20 litres d'eau par habitant et par jour tandis qu'on entend généralement par « accès raisonnable », une eau potable disponible à moins de quinze minutes de marche.

Borne-fontaine : Equipement public et collectif qui fournit de l'eau à un village ou un quartier dans les endroits dont les habitations n'ont pas de connexion directe à l'eau.

Domestique (du latin *domesticus*) : Tout ce qui concerne le domicile (mot dérivé, comme *domestique* du latin *domus* la maison) et, par extension, de ce qui concerne le ménage et la vie privée.

Eau potable : Eau douce propre à la consommation humaine qui peut être utilisée sans restriction pour boire ou préparer la nourriture. L'eau potable est une ressource naturelle primaire à la consommation; la potabilité permet la survie des êtres vivants et les activités humaines fondamentales car l'eau subit un traitement qui élimine les agents pathogènes.

Production d'eau potable : Action permettant de produire de l'eau consommable à partir d'une eau naturelle. Le traitement nécessaire dépend fortement de la qualité de la ressource en eau. Il varie aussi avec le niveau d'exigence et les normes appliquées, différents suivant les pays. Il est pris en charge par la collectivité ("en régie", par la commune ou un groupement de commune en général) ou délégué à une entreprise privée (délégation de service public), avec des coûts variant beaucoup selon les contextes.

Emissions de gaz à effet de serre

Effet de serre : Processus de réchauffement de l'atmosphère dû à certains gaz. Ces "gaz à effet de serre" absorbent et réémettent les rayonnements infrarouges à la surface de la terre.

Gaz à effet de serre (GES) : Gaz qui absorbent une partie des rayons solaires en les redistribuant sous la forme de radiations qui rencontrent d'autres molécules de gaz, répétant ainsi le processus et créant l'effet de serre, avec augmentation de la température. L'augmentation de la concentration des gaz à effet de serre dans notre atmosphère terrestre est en effet l'un des principaux facteurs à l'origine du réchauffement climatique.

Les gaz à effet de serre (GES) ont pour origine première les activités humaines et les combustibles fossiles. Principaux gaz à effet de serre :

- **Gaz carbonique (CO₂), origines** : combustion des énergies fossiles, transport, industrie, déforestation.
- **Méthane (CH₄) origines** : agriculture, élevage, exploitation des hydrocarbures, déchets organiques.
- Oxyde nitreux (N₂O), Origines : engrais azotés, chimie

Les émissions de CO₂ résultent principalement de l'utilisation de combustibles fossiles, pour la production d'énergie, le transport, le chauffage des logements. Pour les émissions de méthane, les élevages représentent la source principale d'émission. Les stations d'épuration des eaux usées, urbaines et industrielles émettent également du méthane.

Séquestration du dioxyde de carbone CO₂ (on parle parfois de piégeage ou d'emprisonnement) : Ensemble des mécanismes naturels qui conduisent à la fixation du CO₂ de l'atmosphère ou de l'eau dans la biosphère et dans la lithosphère.

Production et teneur en polluants des eaux usées

Eaux usées (ou eaux polluées) : Eaux altérées par l'activité humaine. Il peut ainsi s'agir d'eaux polluées provenant d'usines ou d'eau de ruissellement provenant d'un parc de stationnement. Les déchets présents dans ces **eaux** souillées sont constitués par des matières organiques dégradables et des matières minérales. Ces substances sont sous forme dissoute ou en suspension.

Eaux usées domestiques : Eaux d'évacuation des toilettes, eaux ménagères d'évacuation des cuisines et salles de bains.

Accès à l'eau potable (proportion de ménages ayant accès à l'eau potable) : Rapport entre le nombre de ménages ayant un accès raisonnable à l'eau potable (au moins 20 litres d'eau, du robinet de la maison ou d'une source se trouvant à moins de 30 minutes de sa résidence) et l'effectif total des ménages.

Eaux intérieures :

- 1) « **eaux de surface** » : eaux intérieures, à l'exception des eaux souterraines, des eaux de transition et des eaux côtières, sauf en ce qui concerne leur état chimique, pour lequel les eaux territoriales sont également incluses ;
- 2) « **eaux souterraines** » : eaux se trouvant sous la surface du sol dans la zone de saturation et en contact direct avec le sol ou le sous-sol ;
- 3) « **eaux intérieures** » : eaux stagnantes et eaux courantes à la surface du sol et eaux souterraines en amont de la ligne de base servant pour la mesure de la largeur des eaux territoriales ;
- 4) « **rivière** » : masse d'eau intérieure coulant en majeure partie sur la surface du sol, mais qui peut couler en sous-sol sur une partie de son parcours ;
- 5) « **lac** » : masse d'eau intérieure de surface stagnante.

Eau douce : Eau que sa faible teneur en sels rend apte au captage destiné à diverses utilisations, en particulier à l'irrigation et à l'alimentation humaine (source = UNESCO). Les limites de teneurs en sels entre eau douce, eau saumâtre et eau salée (= de mer) ne sont pas fixées avec rigueur et peuvent varier suivant les législations.

Eau potable : Eau ayant des caractéristiques microbiennes, chimiques et physiques qui répondent aux directives de l'OMS ou aux normes nationales relatives à la qualité de l'eau de boisson.

Eaux de surface : Eaux qui s'écoulent ou qui stagnent à la surface de l'écorce terrestre (lithosphère).

Eaux usées : Eaux qui après avoir été utilisées ou produites dans le cadre d'une activité particulière ne présentent plus aucune valeur immédiate du point de vue de cette activité pour des raisons de qualité ou de quantité ou pour des raisons tenant au moment où elles sont disponibles.

Ressources renouvelables en eau douce : Les ressources renouvelables en eau douce (eaux de surface et souterraines) sont reconstituées par les précipitations (moins la quantité dissipée par évapotranspiration) tombant sur le territoire d'un pays qui finissent par s'écouler vers les cours d'eau ou recharger les aquifères (flux interne), ainsi que par les eaux de surface et souterraines provenant d'autres pays (apport externe). Les données demandées dans le tableau procèdent habituellement du suivi et de la modélisation hydrologiques et météorologiques.

Prélèvements d'eau douce : L'eau douce peut être prélevée dans les eaux de surface (cours d'eau, lacs, etc.) et dans les eaux souterraines (puits ou sources). Elle est prélevée par des entités publiques ou

privées dont la fonction principale est de fournir de l'eau au public (services d'approvisionnement en eau). Elle peut être également prélevée directement dans les cours d'eau, les lacs, les puits et aux sources par des entreprises, des agriculteurs, des ménages et autres. Les données demandées dans le tableau concernent les prélèvements d'eau douce ventilés selon l'activité principale de l'agent qui la prélève, suivant les définitions de la Classification Internationale Type par Industrie, de toutes les branches d'activité économique eaux usées.

Population raccordée à un système de collecte des eaux usées : Pourcentage de la population raccordée aux systèmes de collecte des eaux usées (assainissement). Les systèmes de collecte peuvent soit acheminer les eaux usées aux stations d'épuration, soit les déverser sans traitement dans l'environnement.

Point d'eau moderne : Forage équipé de pompe ou puits moderne.

Station d'épuration : Installation destinée à rendre les eaux usées, les eaux pluviales ou les eaux de refroidissement conformes aux normes d'environnement applicables ou à d'autres normes de recyclage ou de réutilisation.

Proportion de la population utilisant une source améliorée d'eau potable : Pourcentage de la population utilisant des sources améliorées d'eau potable (y compris le réseau d'adduction d'eau des ménages, borne-fontaine public, forage, puits creusé protégé, source protégée, collecte des eaux de pluie et eau en bouteille - si une source secondaire disponible est également améliorée).

Ressources en eau douce renouvelables annuelles totales par habitant : Quantité maximale théorique d'eau douce renouvelable disponible par personne dans un pays pendant une année et générée par les précipitations internes et l'apport d'eau d'origine hors du pays.

Utilisation d'une source améliorée d'eau potable : Moyen d'accès à l'eau potable ne prenant en compte ni les mesures directes réelles de la qualité de l'eau potable ni ne reflétant le temps passé pour obtenir de l'eau à partir des sources qui ne se trouvent pas sur place. L'accès durable n'est pas mesuré actuellement (directement) au niveau international à cause d'une absence de compréhension commune sur ce qui constitue l'accès durable et la façon de le mesurer de façon fiable. L'amélioration de l'accès à l'eau n'implique pas automatiquement que le niveau ou le service est «convenable» ou «sans danger». Toutefois, selon les instructions de l'OMS/UNICEF, les systèmes ne doivent être considérés comme «fonctionnels» que s'ils fonctionnent à plus de 50-70% de leur capacité de manière quotidienne.

Proportion de la population raccordée à un système de collecte et au traitement des eaux usées (Assainissement) : Pourcentage de la population résidente appartenant à des ménages ou des institutions à partir desquels les eaux usées sont enlevées par branchement d'égouts, par camion ou par tout autre moyen, et sont soit livrées aux usines de traitement soit déversées dans l'environnement sans être traitées. Pourcentage de la population ayant accès aux installations individuelles de collecte et de traitement des eaux usées.

Proportion de la population desservie par l'industrie d'alimentation en eau, totale, urbaine et rurale : Pourcentage de la population totale, urbaine et rurale desservie par l'industrie d'alimentation en eau

Proportion de ménages disposant des latrines: Rapport entre le nombre de ménages disposant des latrines et l'effectif total des ménages.

Traitement des eaux usées : Partie des eaux usées traitées pour réduire les polluants avant d'être déversées dans l'environnement, selon le niveau de traitement. Cet indicateur évalue la proportion d'eaux usées qui subissent différents niveaux (primaire, secondaire et tertiaire) de traitement avant d'être rejetées dans l'environnement.

Production des déchets

Collecte de déchets solides : Opération consistant en l'enlèvement des déchets chez les producteurs (les ménages pour les ordures ménagères) ou aux points de regroupement en vue de leur transport.

Déchet : Quantité perdue dans l'usage d'un produit, ce qui en reste après son utilisation. Ce terme tend à désigner tout objet ou substance ayant subi une altération d'ordre physique ou chimique, ou qui ne présente plus d'utilité et destiné à l'élimination ou au recyclage

Déchet industriel banal (DIB) : Déchet ni inerte ni dangereux, **généré** par les entreprises dont le traitement peut éventuellement être réalisé dans les mêmes installations que les ordures ménagères : cartons, verre, **déchets** de cuisine, emballages, **déchets** textiles, etc.

Décharge publique : Lieu désigné généralement par les collectivités pour servir de dépotoir d'ordures. Cet endroit se situe généralement hors de la ville.

Déchets industriels : Tout déchet résultant d'une activité industrielle, agro-industrielle, artisanale ou d'une activité similaire.

Déchets : Tous résidus résultant d'un processus d'extraction, exploitation, de transformation, de production, de consommation, d'utilisation, de contrôle ou de filtration, et d'une manière générale, tout objet et matière abandonnés ou que le détenteur doit éliminer pour ne pas porter atteinte à la santé, à la salubrité publique et à l'environnement.

Déchets municipaux : Déchets collectés par ou pour une municipalité. Ils comprennent en plus des déchets ménagers les déchets assimilés aux déchets ménagers.

Déchets urbains (déchets ménagers et assimilés) : Déchets produits par les ménages ainsi que les autres déchets de composition analogue produits par l'industrie, l'artisanat ou le secteur tertiaire.

Déchets municipaux collectés par habitant : Quantité totale de déchets municipaux collectés/enlevés dans les ménages et d'autres origines par ou au nom des municipalités (par les sociétés publiques ou privées) divisée par la population totale.

Population urbaine : Population dont sa localité appartient à l'espace urbain.

Production déchet : Tout résidu d'un processus de transformation ou d'utilisation, toute substance, matériau, produit ou plus généralement tout bien, meuble abandonné ou que son détenteur destine à l'abandon ». Autrement dit, tout élément qui est abandonné est un déchet.

Gestion des déchets

Déchet ménager : Tout déchet, dangereux ou non dangereux, produit quotidiennement par les ménages pour le besoin de la vie. Ils sont collectés par la collecte traditionnelle des ordures ménagères résiduelles et par les collectes sélectives (matériaux recyclables issus des emballages : verre, métal, matière plastique, carton, fraction putrescible, etc.) hors déchèteries, collectes d'encombrants et collectes de déchets verts. Une partie de cette fraction putrescible fait souvent l'objet d'une gestion domestique par les ménages : compostage ou alimentation animale (poules, chiens, chats, etc.).

Gestion des déchets : Collecte, transport, valorisation et élimination des déchets et, plus largement, toute activité participant de l'organisation de la prise en charge des déchets depuis leur production jusqu'à leur traitement final, y compris les activités de négoce ou de courtage et la supervision de l'ensemble de ces opérations.

Ferraille (issu de fer) : Déchets de fer, d'acier, morceaux de fer inutilisables.

Ordure ménagère (OM) : Déchets issus de l'activité domestique des ménages, pris en charge par les collectes usuelles ou séparatives.

Libération des substances chimiques

Engrais : Produit chimique ou naturel, épandu ou enterré dans le sol pour le rendre plus fertile. Le terme provient du terme "engraisser", car il désignait à l'origine tout ce qui était destiné à faire grossir les animaux (Botanique)

Intrants (agriculture) : Différents produits apportés aux terres et aux cultures, qui ne proviennent ni de l'exploitation agricole, ni de sa proximité. Les **intrants** ne sont pas naturellement présents dans le sol, ils y sont rajoutés pour améliorer le rendement des cultures.

Les principaux d'entre eux :

- les produits **fertilisants** : engrais et amendements ;
- les produits **phytosanitaires**, de la famille **des pesticides** : produits utilisés pour l'éradication des parasites des cultures ;
- les **activateurs** ou **retardateurs de croissance** ;
- les **semences** et **plants**.

Produit phytosanitaire (étymologiquement, « phyto » et « sanitaire », « santé des plantes ») :Produit chimique utilisé pour soigner ou prévenir les maladies des organismes végétaux. Par extension, on utilise ce mot pour désigner des produits utilisés pour contrôler des plantes, insectes et champignons.

Substance chimique, ou **produit chimique** (parfois appelée **substance pure**) :Tout échantillon de matière de composition chimique définie et présentant des propriétés caractéristiques (couleur, odeur, densité, point de fusion, etc.), indépendamment de son origine.

Pesticides :Substances chimiques destinées à repousser, détruire ou combattre les ravageurs et les espèces indésirables de plantes ou d'animaux causant des dommages aux denrées alimentaires, aux produits agricoles, au bois et aux produits ligneux, ou des aliments pour animaux. Sont également inclus les régulateurs de croissance des plantes, les défoliants, les dessiccants/desséchants, les agents réduisant le nombre de fruits ou évitant leur chute précoce, et les substances appliquées avant ou après récolte pour empêcher la détérioration des produits pendant leur stockage ou leur transport.

Herbicide :Substance active ou préparation phytosanitaire ayant la propriété de tuer les végétaux. Le terme « dés herbant » est synonyme d'herbicide.

Insecticide :Produit utilisé dans la lutte contre les insectes, pour les détruire et les tuer. Alors que les insectifuges font seulement fuir les insectes sans les détruire, les insecticides ont pour mission de tuer ces insectes, qu'ils soient volants ou rampants, ou même à l'état larvaire ou d'oeuf. Un insecticide est parfois un pesticide lorsqu'il oriente ses effets vers des espèces indésirables, qualifiées de "pestes".

Fongicide :Substance (ex : produit phytosanitaire) conçue exclusivement pour éliminer ou limiter (**fongistatique**) le développement des champignons parasites des végétaux.

Occurrence des phénomènes naturels extrêmes et des catastrophes naturelles

Catastrophes naturelles :Événement imprévisible lié à un phénomène non généré par l'homme. La catastrophe naturelle est souvent liée à un phénomène météorologique, et génère beaucoup de dégâts et de victimes.

Incendie : Grand feu qui se propage en causant des dégâts.

Inondation : Débordement d'eau qui submerge la terre. Elle est consécutive à des crues, consistant en l'étalement du flux d'eau en dehors du lit mineur de la rivière, provoquant la submersion des terres avoisinantes. Une catastrophe naturelle peut résulter d'une inondation par la pluie.

Risque naturel : Exposition des populations humaines et de leurs infrastructures à un événement catastrophique d'origine naturelle.

On y distingue principalement : les avalanches, les feux de forêt, les inondations, les mouvements de terrain, les cyclones, les tempêtes, les séismes et éruptions volcaniques mais aussi les raz de marées, les invasions d'insectes nuisibles, les sécheresses prolongées. Un risque naturel est donc la rencontre entre un aléa d'origine naturelle et des enjeux humains, économiques ou environnementaux.

On parle de risque majeur lorsque les dégâts et le nombre de victimes sont importants.

Phénomène : Fait (ou ensemble de faits) naturel complexe observé, événement anormal ou surprenant pouvant faire l'objet d'expériences et d'études scientifiques.

Vent : Mouvement au sein d'une atmosphère, masse de gaz située à la surface d'une planète, d'une partie de ce gaz. Les vents sont globalement provoqués par un réchauffement inégalement réparti à la surface de la planète provenant du rayonnement stellaire (énergie solaire), et par la rotation de la planète. Sur Terre, ce déplacement est essentiel à l'explication de tous les phénomènes météorologiques. Il est l'acteur principal de l'oxygénation des océans ainsi que des lacs de haute montagne, par agitation et mise en mouvement de leurs surfaces

Séisme ou tremblement de terre : Vibrations du sol. Il provient de la fracturation des roches en profondeur. Cette fracturation est due à une grande accumulation d'énergie qui se libère, en créant ou en faisant rejouer des failles, au moment où le seuil de rupture mécanique des roches est atteint.

Impacts des phénomènes naturels extrêmes et des catastrophes naturelles

Inondation :Submersion par des eaux douces ou salées d'une zone généralement émergée. Cette submersion peut se faire lentement ou brutalement et se répéter de manière régulière ou bien être plus anecdotique.

Troubles sociaux : Ensemble des faits et des actes violents ou séditieux qui, dans une société, expriment une vive opposition **sociale**, politique, religieuse. Synonyme : agitation, désordre, émeute, manifestation, révolte.

Impact des inondations : Il ne se limite pas toujours à la zone inondée.

Les inondations peuvent avoir de graves conséquences sur les personnes, l'activité économique, les infrastructures, l'environnement et le patrimoine culturel. Elles peuvent endommager ou détruire les logements et les zones d'activités touchés par la montée des eaux. Elles peuvent également engendrer des dysfonctionnements sur les réseaux (eau potable, électricité, téléphone, routes, transports) et impacter directement ou indirectement toute une population.

Apparition/Occurrence des catastrophes technologiques

Accident : événement, généralement non souhaité, aléatoire et fortuit, qui apparaît ponctuellement dans l'espace et dans le temps, à la suite d'une ou plusieurs causes, et qui entraîne des dommages vis-à-vis des personnes, des biens ou de l'environnement.

Catastrophes : Effets dommageables d'un phénomène brutal, durable ou intense, d'origine naturelle ou humaine.

Catastrophes technologiques : Résultent de défaillances accidentelles de structures construites par l'homme. On parle aussi de catastrophe d'origine humaine

Impacts des catastrophes technologiques

Catastrophes naturelles : Résultent de chocs environnementaux. Elles couvrent les événements géophysiques tels que des éruptions volcaniques ou des tremblements de terre. Ces événements sont fréquemment très localisés, et leurs effets ressentis dans une zone restreinte.

Véhicules endommagés : Lorsqu'il a subi certains dégâts importants, à la suite par exemple d'un accident ou d'un acte de vandalisme, un véhicule peut représenter un danger réel sur la voie publique s'il continue à circuler.

Population urbaine et rurale

Accroissement (d'une population) : Variation de l'effectif d'une population durant une période. L'accroissement rapide de la population peut conduire à des conflits politiques et sociaux entre groupes ethniques, religieux, sociaux et linguistiques. Une augmentation du nombre des personnes vivant dans les villes a également un effet important, car l'urbanisation signifie d'importantes modifications du mode de vie, des structures de la consommation, de l'équipement et des flux de déchets

Chiffre de la population : dans une large mesure, détermine la demande de ressources naturelles et donc les flux matériels. L'accroissement de la population aggrave le problème de l'amélioration des niveaux de vie et de la fourniture de services sociaux essentiels comme le logement, les moyens de transport, les moyens d'hygiène, la santé publique, l'éducation, l'emploi et la sécurité. Cet accroissement de la population peut également rendre plus difficile la lutte contre la pauvreté

Densité de la population : Nombre d'individus d'une population occupant une portion donnée d'un milieu; bien qu'elle puisse être utilisée pour n'importe quel objet tangible, elle est appliquée ici à la population humaine. La densité de population est exprimée en termes d'individus par unité de surface.

Incidence de la Pauvreté (P0) : Pourcentage de la population vivant sous la ligne nationale de la pauvreté qui correspond à 55,5% en 2012 ou encore rapport entre le nombre d'individus vivant en dessous du seuil de pauvreté et l'ensemble de la population.

Urbain : Concernelavillealors queruralqualifiecequiestliéàlacampagne.

Population : Ensemble d'individus ou d'éléments partageant une ou plusieurs caractéristiques qui servent à les regrouper. On parle ainsi de population humaine, population statistique, de population biologique, population civile, etc

Seuil de pauvreté : Ligne imaginaire qui sert de référence pour déterminer le niveau de la pauvreté. La consommation des ménages est l'indicateur de bien-être qui permet de savoir qu'un individu est pauvre. Selon la Banque Mondiale, un individu est pauvre si sa consommation journalière est inférieure à un dollar. Pour le cas de la Guinée, selon l'ELEP- 2012, le seuil de pauvreté est

d'environ 8 800 GNF par personne et par jour. Le seuil de pauvreté est appelé également ligne de pauvreté.

Incidence de la pauvreté (P0) : Pourcentage de la population vivant en dessous de la ligne nationale de la pauvreté. Elle est de 55,2% en 2012

Profondeur de la pauvreté (P1) : Répartition des dépenses des ménages pauvres autour de la moyenne des dépenses des ménages pauvres.

Indice d'écart de pauvreté : Degré de gravité de la situation des pauvres. Elle indique à quel niveau en dessous du seuil de pauvreté se situe la consommation des pauvres.

Sévérité de la pauvreté (P2) : Moyenne quadratique de l'écart de pauvreté. Elle montre le pourcentage d'individus vivant dans une pauvreté aigue.

Accès aux services de base

Accès à l'eau : Pour un ménage, disponibilité d'une source d'approvisionnement en eau à moins de 30 minutes quel que soit le mode de transport utilisé.

Accès à l'électricité (taux d') : Rapport entre la somme des populations vivant dans les localités électrifiées et la population totale.

Couverture en eau potable (taux de) : Rapport entre le nombre de ménages (ou de la population) se procurant de l'eau dans les installations jugées capables de fournir de l'eau potable (branchements au réseau de distribution d'eau courante, bornes fontaines, forages munis de pompe à motricité humaine, adduction d'eau gravitaire ou pompage en milieu rural) et le nombre total de ménages (ou la population totale).

Eau courante : Eau du robinet, distribuée par des canalisations.

Latrine à simple fosse ou latrine traditionnelle : Simple fosse recouverte d'une dalle possédant un trou de défécation avec une cabine assurant l'intimité.

Latrine améliorée à fosse ventilée (VIP) ou latrine améliorée à fosse auto-ventilée (LAA) : Les latrines VIP comprennent une (ou des) fosse(s) de réception et d'accumulation des boues dont les parois sont construites, une superstructure constituée d'un ensemble de dalles, d'une cabine et un tuyau de ventilation dont l'extrémité est munie d'un grillage anti-mouches. Il existe des latrines VIP à fosse unique, à double fosses ou fosses multiples (bloc de plusieurs latrines).

Ménage ordinaire : Unité socio-économique de base au sein de laquelle un ou plusieurs membres, apparentés ou non, vivent dans la même maison ou concession, mettent en commun leurs ressources et satisfont en commun à l'essentiel de leurs besoins alimentaires et autres besoins vitaux, sous l'autorité de l'un d'entre eux appelé chef de ménage.

Proportion de ménages disposant des latrines : Rapport entre le nombre de ménages disposant des latrines et l'effectif total des ménages.

Type de lieu d'aisance : Principal moyen ou endroit d'aisance utilisé par le ménage comme les WC, les latrines, la brousse.

Conditions de logement

Logement : Ensemble de constructions (maisons en dur, cases en banco, pailotes, tentes, etc.) que l'homme a construit pour s'abriter lui même et ses biens.

- Les logements particuliers sont occupés par des ménages ordinaires ou privés ;
- Les logements collectifs abritent les ménages collectifs.

Logement gratuit : Situation d'occupation de l'habitat ou du logement dans laquelle celui-ci est gracieusement offert au ménage par une tierce personne qui ne perçoit aucun loyer en retour.

Matériau des murs de l'habitation : Matériau principal des murs de l'habitation. On distingue les murs en :

- **Dur :** murs construits en béton, en briques de ciment, de terre cuite ou en pierre taillée ;
- **Semi-dur :** murs construits en briques de terre battue avec un revêtement en ciment ;
- **Banco :** murs construits en briques de terre battue sans revêtement en ciment ;
- **Paille :** murs construits en matériaux de nature végétale (bois, paille, tige de mil, etc.).

Nature de la toiture : Principal matériel utilisé pour couvrir les toits des logements effectivement occupés par un ménage.

Nature du sol : Principal matériel utilisé pour la construction du plancher des logements effectivement occupés par un ménage.

Pièces d'une habitation : Différents compartiments de l'habitation, réservés aux divers usages : dormir, se laver, manger, etc.

Pourcentage de ménages propriétaires de leur logement : Rapport entre le nombre de ménages propriétaires du logement qu'ils occupent et le nombre total de ménages ordinaires au moment de l'enquête.

Propriétaire : Situation d'occupation de l'habitat ou du logement dans laquelle celui-ci appartient au ménage.

Statut ou mode d'occupation du logement : Lien existant entre l'occupant et le logement. On distingue :

- **Propriétaire** : le logement appartient au ménage qui l'occupe ;
- **Locataire** : le logement est mis en location par une tierce personne et le ménage qui l'occupe paye un loyer. Le ménage paie pour l'usage et non pour acquérir la propriété du logement ;
- **Logement gratuit** : l'usage du logement est gracieusement offert au ménage par une tierce personne qui ne perçoit aucun loyer en retour.

Exposition à la pollution ambiante

Pollution atmosphérique : Présence dans l'air ambiant de substances ou particules qui, de par leurs aspects, leurs concentrations, leurs odeurs ou leurs effets physiologiques, portent préjudice à la santé et à la sécurité publique ou à l'environnement. La présence dans l'atmosphère de substances contribuant entre autres à l'effet de serre et à la réduction de la couche d'ozone.

pollution sonore : concept à la fois juridique, écologique et sanitaire. Cette notion est considérée comme étant une exposition permanente ou temporaire à des nuisances sonores provenant de diverses sources et pouvant avoir un impact conséquent sur la santé, la qualité de vie et sur l'environnement.

Préoccupations environnementales spécifiques aux habitants urbains

Cyclomoteur : Catégorie réglementaire de véhicules à deux ou trois roues motorisées de petite cylindrée.

Espace vert : Tout espace d'agrément végétalisé (engazonné, arboré, éventuellement planté de fleurs et d'arbres et buissons d'ornement, et souvent garni de pièces d'eau et cheminements). L'expression est généralement plutôt employée pour les espaces publics ou semi-publics.

Minibus : Véhicule automobile destiné au transport de passagers, comprenant plus de places qu'une automobile classique ou une camionnette mais moins de places qu'un autocar, c'est-à-dire ayant une capacité inférieure à 22 sièges.

Motocyclettes : Véhicule monotracteur à deux roues et un moteur.

Plaque d'immatriculation : Plaque portant une combinaison unique de chiffres ou de lettres (pour une zone géographique donnée), destinée à identifier facilement un véhicule terrestre (automobile, moto, véhicule agricole, etc.). Dans le cas des véhicules circulant sur le réseau routier, ceci permet de lutter contre les infractions au code de la route et contre le vol.

Passager aérien : Personne qui paie plus de 25% du plein tarif de classe économique, qui monte à bord d'un aéronef et qui présente un coupon de vol (ou un autre document ayant trait au transport de cette personne entre deux points indiqués sur le document). Dans le cas du transport affrété, il s'agit d'une personne qui monte dans un aéronef et qui présente un coupon de vol (ou un autre document ayant trait au transport de cette personne entre deux points indiqués sur le document). Les employés du transporteur aérien et les autres personnes, y compris les enfants, qui ne paient qu'un montant symbolique ne sont pas comptés au nombre des passagers.

Parc automobile : Ensemble des véhicules immatriculés en Guinée. Il se compose du parc d'automobiles particulières et du parc de véhicules utilitaires (camionnettes, camions, bus, etc.).

Réseau routier : Ensemble des voies de circulation terrestres permettant le transport par véhicules routiers, et en particulier, les véhicules motorisés (automobiles, motos, autocars, poids lourds...).

Route nationale (abrév. RN) : Route de grande importance reliant à la capitale les villes principales ou reliant les villes principales entre elles et qui est construite et entretenue aux frais de l'État.

Route : Voie terrestre (au niveau du sol ou sur viaduc) aménagée pour permettre la circulation de véhicules à roues. Ce terme s'applique plutôt aux voies importantes situées en rase campagne.

Il existe plusieurs types de routes : les routes urbaines, en ville, qui délimitent les rues et qui sont très utilisées ; les routes de campagne, moins fréquentées. Les autoroutes, qui sont de grandes routes larges, les plus droites possibles, et qui servent aux longs trajets.

Route revêtue : Route protégée par une couche imperméabilisée, enrobée d'enduit superficiel, sans asphalte.

Route non revêtue : Route en terre.

Sources d'énergie : Phénomène physique ou phénomène chimique dont il est possible d'exploiter l'énergie à des fins industrielles ou biophysiques. est dite « primaire » si elle est issue d'un phénomène naturel et n'a pas été transformée ; elle est dite « secondaire » si elle est le résultat d'une transformation volontaire.

Véhicules à moteur : tout véhicule pourvu d'un moteur à propulsion, à l'exception des véhicules à coussin d'air, et destiné à circuler sur le sol sans être lié à une voie ferrée ».

Véhicule utilitaire : est un véhicule capable d'assurer des fonctions très différentes, généralement à des fins professionnelles. Il peut s'agir d'un fourgon, d'un pick-up, d'un camion, d'une camionnette, d'un véhicule frigorifique, benne, ou d'un fourgon caisse meuble avec châssis cabine ou plancher cabine. Il peut être utilisé pour le transport de matériel, le transport de personnes, les évacuations sanitaires, les missions de combat.

Véhicules de tourisme : Véhicule à moteur conçu ou aménagé principalement pour transporter des personnes dans les rues et sur les routes et qui compte au maximum neuf places assises, y compris celle du conducteur.

Maladies/pathologies véhiculées par l'air

Pollution de l'air (ou pollution atmosphérique) : Altération de la qualité de l'air pouvant être caractérisée par des mesures de polluants chimiques, biologiques ou physiques présents dans l'air, ayant des conséquences préjudiciables à la santé humaine, aux êtres vivants, au climat, ou aux biens matériels.

Ces polluants peuvent être d'origine naturelle ou anthropique et concerner l'air atmosphérique et/ou l'air intérieur des espaces clos (véhicules, maisons, usines, bureaux).

Maladies pulmonaires : Maladies des poumons.

Infections respiratoires aiguës (IRA) : Infections des voies respiratoires et des poumons. Elles se manifestent par des signes cliniques tels que des éternuements, de la toux, de la fièvre, des maux de gorge et des écoulements nasaux. L'infection respiratoire est souvent causée par un virus qui se propage par les voies aériennes. Mais des bactéries ou des médicaments peuvent être à l'origine d'une infection respiratoire. Une infection respiratoire doit être traitée sérieusement, notamment auprès des populations infantiles, âgées ou immunodéprimées.

Asthme : Maladie respiratoire chronique due à une inflammation permanente des bronches. Il se manifeste par des crises, caractérisées par des épisodes de gêne respiratoire (essoufflement), de respiration sifflante, de toux sèche ou de sensation d'oppression dans la poitrine.

Angine : Inflammation de la gorge et en particulier des amygdales. On parle parfois d'angine rouge ou blanche selon l'aspect des amygdales. A l'origine d'un mal de gorge et de difficultés à avaler, l'angine est parfois accompagnée de fièvre. Elle a une origine virale (le plus souvent) ou bactérienne.

Rhinopharyngite : appelée couramment rhume, infection fréquente, bénigne mais contagieuse. C'est la pathologie infectieuse la plus fréquente chez l'enfant. Entre six mois et six ans, chaque enfant présente en moyenne quatre à cinq épisodes de rhinopharyngite par an, surtout en automne et en hiver.

Méningite : l'inflammation des méninges, la membrane qui entoure le système nerveux central. Les causes sont plus souvent d'origine infectieuse, virale (souvent causées par Coxsackie A virus) ou bactérienne (méningocoque, streptocoque). Elles peuvent être spontanées ou apparaître suite à des actes chirurgicaux ou des traumatismes crâniens.

Tuberculose : Maladie infectieuse et contagieuse, causée par le bacille de Koch, et qui affecte le plus souvent le poumon, mais parfois aussi à d'autres parties du corps, comme les reins, les ganglions et les os.

Maladies/pathologies liées à l'eau

Les maladies liées à l'eau

Schistosomiase : Maladie hydrique considérée comme la deuxième infection parasitaire en importance après le paludisme, en termes de santé publique et d'impact économique. Les signes qui suivent l'infection sont des éruptions ou des démangeaisons cutanées. Deux mois après l'infection, de la fièvre, des frissons, une toux et des douleurs musculaires peuvent apparaître alors que les parasites atteignent leur maturité. Les infections non traitées peuvent entraîner l'apparition de sang dans les urines et les selles, accompagnée d'une hépatomégalie et d'une splénomégalie. Chez les enfants, ceci a un impact négatif en termes de croissance, d'état nutritionnel et de développement cognitif. L'infection chronique entraîne des maladies hépatiques, rénales et vésicales. Quelques fois, le système nerveux est touché, ce qui cause des crises convulsives, des paralysies et une inflammation de la moelle épinière.

Fièvres typhoïde et paratyphoïde : Infections causées par des bactéries qui sont transmises lors de l'ingestion d'aliments ou d'eau contaminés/ée par des selles. Une eau propre et un bon assainissement permettent de prévenir la propagation de la typhoïde et de la paratyphoïde. L'eau contaminée est l'une des voies de transmission de la maladie.

Trypanosomiase : Maladie également connue sous le nom de maladie du sommeil, est une maladie parasitaire à transmission vectorielle. Le parasite est un protozoaire du genre *Trypanosoma* qui est transmis à l'homme par la piqûre d'une glossine ou mouche tsé-tsé (du genre *Glossina*) s'étant infectée au préalable chez l'homme ou chez des animaux porteurs du parasite pathogène pour l'homme.

Paludisme : Maladie transmise causée des parasites de l'espèce *Plasmodium*, transmis d'une personne à l'autre par les piqûres de moustiques infectés.

Onchocercose : Maladie humaine liée à l'eau et causée par des filaires (vers nématodes) ; elle peut être contractée près de rivières dont l'eau s'écoule rapidement et dans lesquelles son vecteur, les simulies (*Simulium spp.*), se reproduisent. Chez l'humain infecté, les vers adultes produisent des microfilaires qui peuvent envahir les yeux et rendre aveugle (cécité des rivières).

Fièvre Ebola : Maladie tropicale extrêmement infectieuse causée par le virus Ebola. Les symptômes principaux de la maladie sont la fièvre et les hémorragies; c'est la raison pour laquelle elle fait partie des maladies hémorragiques. Dans la plupart des cas, la maladie aboutit au décès du patient.

Helmintiases : Maladies humaines et animales, dues à l'infestation par des vers intestinaux, les helminthes.

Maladies à transmission vectorielle

Morbidité : Nombre de personnes souffrant d'une maladie donnée pendant un temps donné, en général une année, dans une population. L'incidence (nouveaux cas) ou la prévalence (la somme de tous les cas) sont deux façons d'exprimer la morbidité d'une maladie.

Écoulement vaginal : Écoulements abondants de sécrétions vaginales blanchâtres non-inflammatoires et malodorantes. Cet écoulement vaginal est présent quotidiennement, en faibles quantités chez chaque femme. La quantité des écoulements diffère également d'une femme à l'autre et augmente lors de l'ovulation ou avant les règles.

Gastrites ulcères : Ulcère gastroduodéal lié à différents facteurs : une inflammation de la muqueuse de l'estomac ou gastrite, due au germe *Helicobacter pylori*, peut se compliquer d'un ulcère gastrique ou duodéal. Cette bactérie est le plus souvent contractée par la bouche dans l'enfance.

Anémie : Appauvrissement du sang, caractérisé par la diminution des globules rouges et provoquant un état de faiblesse.

Douleurs abdominales : "maux de ventre" ou "maux d'estomac", se ressentent dans l'**abdomen**. On peut, schématiquement, diviser l'abdomen en deux parties : la cavité abdominale, en avant, contenant la plupart des organes du système digestif entourés de péritoine.

Traumatismes : Ensemble des troubles provoqués dans l'organisme par une lésion, une blessure grave.

Traumatisme : Choc violent responsable d'une blessure ou de dommages affectant les tissus ou les organes. Un traumatisme peut être physique (par exemple suite à un accident de voiture) ou psychologique/émotionnel (en cas de licenciement abusif par exemple), on parle parfois de psychotraumatisme. Généralement un traumatisme fait référence à un choc brutal et inattendu. On porte une très grande attention aux personnes qui ont subi un traumatisme crânien ou un polytraumatisme (qui touche jusqu'à 40% du corps).

Dermatologique : Relatif à la peau, aux soins courants de la peau.

Helminthiases intestinales : Pathologies causées par des parasites (vers intestinaux) appelés helminthes. Il existe plusieurs types d'helminthiase selon le ver responsable de l'infection : oxyurose, ascariidose, trichocéphalose, ankylostomose, anguillulose. La transmission des vers s'effectue par l'ingestion d'eau ou d'aliments contaminés. Ces pathologies affectent principalement les pays en voie de développement car elles sont associées à un manque d'hygiène. Le traitement est médicamenteux. Le choix du médicament anthelminthique (flubendazole, albendazole, ivermectine, niclosamide) dépend du ver mis en cause.

Diarrhée sanglante : Diarrhée avec selles contenant des traces (shigellose) visibles de sang.

Dépenses de protection de l'environnement et de gestion des ressources

Dépenses en capital : Dépenses d'investissement. Elles sont, en principe, destinées à l'acquisition de biens de capital fixe, de stocks stratégiques ou d'urgence, de terrains ou d'actifs incorporels ; elles concernent aussi les paiements sans contrepartie ayant pour but de permettre aux bénéficiaires d'acquérir des biens de capital. Cependant, l'acquisition par l'Etat de biens de capital pour les entreprises publiques est considérée comme une prise de participation et enregistrée en prêts nets.

Les dépenses en capital sont regroupées selon l'origine du financement (ressources propres ou ressources extérieures, ces dernières portant sur l'ensemble du programme d'investissement public). On distingue également les investissements directement exécutés par les administrations publiques et les transferts en capital effectués par elles.

Subventions : Transferts courants sans contrepartie que les administrations publiques versent à des producteurs résidents dans le but d'influencer leurs niveaux de production, leurs prix ou la rémunération des facteurs de production.

On distingue les subventions sur les produits, versées par unité de bien ou de service produite ou importée, et les autres subventions sur la production.

Investissement (taux) : Rapport entre la formation brute de capital fixe (FBCF) et la valeur ajoutée.

Il mesure l'effort financier que le pays consacre à l'investissement.

Dépenses de protection de l'environnement et de gestion des ressources par les entreprises, les institutions à but non lucratif et les ménages

Dépense : Engagements non remboursables des administrations, qu'il s'agisse d'opérations avec ou sans contrepartie. Elles se décomposent en dépenses courantes (salaires et traitements, charges de la dette publique, fonctionnement et transferts courants) et en dépenses en capital.

Financement : le financement total est égal au déficit ou à l'excédent des opérations de l'Etat sur base caisse.

Il représente donc les variations des engagements de l'Etat au titre de ses remboursements futurs et celles de ses avoirs liquides, qui lui sont nécessaires pour couvrir les différences entre ses décaissements et ses encaissements.

Le financement recouvre les opérations par lesquelles les administrations publiques contractent des emprunts et les remboursent, ou reçoivent des dépôts de tiers pour gérer leurs liquidités. Il comprend aussi la variation nette des avoirs que ces administrations détiennent sous forme de monnaie et de dépôts.

Institutions financières internationales : Institutions multilatérales auxquelles adhèrent des Etats dans le but d'harmoniser les relations financières internationales. Elles regroupent le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale, ainsi que les banques et les fonds régionaux de développement (Banque interaméricaine de développement, Banque africaine de développement, Banque asiatique de

développement, Banque européenne pour la reconstruction et le développement...). La Banque mondiale et le FMI forment le "noyau dur" des Institutions financières internationales.

Force institutionnelle

Autorité environnementale : Emet des avis sur les projets, plans et programmes qui sont soumis à évaluation environnementale

Participation aux accords environnementaux multilatéraux (AME) et aux conventions de l'environnement

Accords internationaux : Traités, accord, convention, entente, ou protocole désignant un engagement juridique international devant avoir des effets dans le droit national ou international. L'usage national peut cependant varier d'un pays à l'autre.

Accords régionaux : Accord passé entre plusieurs pays d'une même région du monde pour faciliter les échanges, le déplacement des biens, services, capitaux et des personnes.

Convention : Accord conclu entre deux ou plusieurs parties en vue de produire certains effets juridiques : créer des obligations, modifier ou éteindre des obligations préexistantes.

Conventions internationales : Accords passés entre des personnes, des groupes, des sujets de droit international (États, organisations), destinés à produire des effets juridiques et qui revêtent en principe un caractère obligatoire pour ceux qui y adhèrent ; écrits destinés à formaliser la réalité de cet accord.

Protocoles : Conventions qui facilitent une communication sans faire directement partie du sujet, de la communication elle-même.

Ratification : Acte par lequel une personne au nom de laquelle un tiers (mandataire ou gérant d'affaires) a contracté des engagements, déclare reconnaître ces engagements et s'oblige à les respecter.

Préparation aux événements naturels extrêmes et aux catastrophes naturelles

Le Ministère en charge de l'environnement est chargé :

- de proposer la politique générale de l'Etat dans les domaines de la protection de l'environnement, de la sauvegarde de la nature, de la promotion de la qualité de la vie et de la mise en place des fondements du développement durable dans les politiques générales et sectorielles de l'Etat et ce, en coopération avec les ministères et les structures concernés, et de veiller à son exécution ;
- de promouvoir la législation relative à la protection de l'environnement et à la sauvegarde de la nature et d'œuvrer à l'intégration du concept de développement durable dans les stratégies et les plans nationaux, et ce, par la prise de mesures à caractère général ou particulier dans les divers domaines en relation avec l'environnement et le développement et par la mise en place des normes d'équilibre dans le milieu naturel ;
- d'améliorer la situation environnementale et le cadre de vie, de prévenir, réduire ou éliminer les dangers qui menacent l'homme, l'environnement et les ressources naturelles, de protéger et promouvoir les espaces réservés au développement de la biodiversité et des sites panoramiques, et de protéger et promouvoir les espaces libres nécessaires à la croissance des générations futures ;
- d'œuvrer à la mise en place des règles de bonne gouvernance écologique dans tous les secteurs d'activité et en matière de ressources naturelles, et de prendre toutes les mesures nécessaires, en coopération avec toutes les parties concernées, en vue de prévenir et d'éviter les risques et de faire face aux problèmes environnementaux éventuels ou prévisibles, sans attendre qu'ils se produisent.

De même, le Ministère en charge de l'environnement procède à l'exercice de l'autorité de tutelle sur les établissements publics qui en relèvent et apporte, dans le cadre des moyens dont il dispose, tout le soutien, toute l'aide et tout l'encouragement à l'action associative dans le domaine de la protection de l'environnement et du développement durable.

Le Ministère en charge de l'environnement est chargé de la coordination et de l'animation de la politique

de l'Etat en matière de développement durable, de la prise de toutes les mesures susceptibles d'améliorer la qualité et l'efficacité de l'action de l'Etat dans les domaines environnementaux, ainsi que des mesures pouvant être requises par la nécessité d'informer le public.

Information sur l'environnement

Information environnementale : l'information au sujet de l'environnement biophysique et humain. L'air, l'eau, le sol, la terre, la flore et la faune, l'habitat, l'énergie, le bruit, les déchets, les contaminants, les émissions polluantes, la culture, etc. sont des informations environnementales. L'information environnementale inclut aussi l'information sur les décisions, politiques et juridiques, les activités humaines qui affectent l'environnement humain

Enseignement dans le domaine de l'environnement

Education à l'environnement et au développement durable : vise « à diffuser des connaissances et des valeurs, à promouvoir des comportements et à développer des compétences nécessaires pour participer de façon responsable et efficace à la prévention et à la solution des problèmes liés à la vie humaine dans l'environnement, et au maintien (ou à la restauration) de la qualité de l'environnement.

Statistiques appliquées à l'environnement : Acquérir et appliquer les notions de base en statistique nécessaires à l'analyse des données environnementales. Pouvoir décider quelle méthode statistique est la plus pertinente pour l'analyse de données selon différents types d'objectifs.

Politique environnementale : Déclaration effectuée par l'établissement sur ses intentions et principes par rapport à son comportement environnemental en général, qui offre un cadre à son action et établit ses objectifs et buts en matière d'environnement.

Engagements en faveur de l'environnement

Environnement : Ensemble des éléments (biotiques ou abiotiques) qui entourent un individu ou une espèce et dont certains contribuent directement à subvenir à ses besoins ou Ensemble des conditions naturelles (physiques, chimiques, biologiques) et culturelles (sociologiques) susceptibles d'agir sur les organismes vivants et les activités humaines

Gestion des ressources naturelles : Planification et utilisation rationnelle des ressources végétales, minérales et animales, en particulier dans un biotope ou écosystème déterminé. Elle est une exploitation économique quand elle est dirigée vers la croissance économique.

Perception et prise de conscience sur l'environnement

Perception : Faculté bio-physique ou phénomène physio-psychologique et culturel qui relie l'action du vivant aux mondes et à l'environnement par l'intermédiaire des sens et des idéologies individuelles ou collectives.

Protection de l'environnement : mesures pour limiter ou supprimer l'impact négatif des activités de l'homme sur son environnement.

Au-delà de la simple conservation de la nature, il s'agit de comprendre le fonctionnement systémique, et éventuellement planétaire de l'environnement ; d'identifier les actions humaines qui l'endommagent au point de porter préjudice aux générations actuelles ou futures ; et de mettre en place les actions de correction. Cette action est donc à la fois scientifique, car elle nécessite de développer nos connaissances pour le moment limitées dans ce domaine ; citoyenne, puisque les décisions à prendre ont un coût pour les générations actuelles, et un impact pour les générations futures ; politique, car les décisions à prendre sont forcément collectives et parfois planétaires.

Principaux défis pour l'environnement :

- **Le défi climatique**
 - La sécheresse et la désertification ;
 - Le risque climatique;
 - Les instruments de marché
- **Le défi hydrique**
 - Le stress hydrique ;
 - Augmenter l'offre d'eau

▪ **Le défi de la biodiversité**

- La problématique de la faune sauvage ;
- Les aires protégées et les populations riveraines ;
- Tourisme et écotourisme

Equipe de finalisation

N°	Prénom et Nom	Institution	Fonction
1	Sayon OULAYE	INS/MPDE	Sous-Directeur Statistiques Economiques Financières
2	Alia CONTE	INS/MPDE	Contractuel
3	Makhissa KEITA	INS/MPDE	Sous Directrice
4	Misbaou BARRY	SEG	Sous Directeur chargé des statistiques
5	Mamady SYLLA	INS/MPDE	Chargé d'Etudes
6	Oumar Fanta KABA	INS/MPDE	Chargé d'Etudes
7	M'gambalou CONTE	INS/MPDE	Stagiaire permanent
8	Fana CAMARA	INS/MPDE	Chargé d'Etudes
9	Fanta Mady DOUMBOUYA	INS/MPDE	Stagiaire permanent
10	Yamoussa Safiédine Touré	INS/MPDE	Stagiaire permanent

Agents de collecte

N°	Prénom et Nom	Institution	Fonction
1	Mariama Ciré CAMARA	INS/MPDE	Chargé d'études
2	Ismaël Domingo CAMARA	Economie / Finances	Stagiaire
3	Mariama SOUMAH	INS/MPDE	Stagiaire
4	Sékou SAVANE	INS/MPDE	Agent
5	Moussa KOULIBALY	INS/MPDE	Agent
6	Abdoulaye Tamisso CAMARA	INS/MPDE	Agent
7	Rouguiatou Kader FAYE	INS/MPDE	Agent
8	Thierno Bailo DIALLO	INS/MPDE	Agent
9	Mariama CAMARA	INS/MPDE	Agent
10	Aminata CISSE	INS/MPDE	Agent
11	Adama Sona TOURE	INS/MPDE	Agent
12	M'mah Balla CAMARA	INS/MPDE	Agent
13	Bintou FOFANA	INS/MPDE	Agent
14	Naby Youssouf SOUMARE	INS/MPDE	Agent

DIRECTION GENERALE

Directeur Général

Aboubacar KABA

E-M: aboubacar.Kaba@ins-guinee.org

Directeur Général Adjoint

Mamadou CAMARA

E-M: mamadou.camara@ins-guinee.org

Directrice du Département statistiques Economiques et Sociales

Salamata BAH

E-M: salamata.bah@ins-guinee.org

Sous Directeur Statistiques Economiques et Financières

Sayon OULAYE

E-M: sayon.oulaye@ins-guinee.org